DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE N° 13167 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 30 MAI 1987

L'endettement des pays du tiers-monde

La Côte-d'Ivoire à son tour se déclare insolvable

La Côte-d'Ivoire, après plusieurs autres pays en voie de développement, a annoncé – a-t-on appris jeudi 28 mai – qu'elle ne pourrait plus payer ses dettes, c'est-à-dire essentiellement les intérêts de ses emprunts contractés à l'étranger.

Ce grand producteur de matières premières avait déjà obtenu en 1984-1985 que soient rééchelonnées les échéances de sa dette.

La chute des cours du café et du cacao replace la Côte-d'Ivoire en position difficile. Tout en soulignant qu'il ne cherchait aucune confrontation, Abidjan a également annoncé au FMI que le pays n'était plus en mesure d'accepter de nouveaux efforts financiers.

(Lire nos informations page 26.)

Une défaillance inquiétante

L'appel au secours de la Côte-d'Ivoire, qui *ne peut plus honorer les* échéances de ses emprunts à l'étranger, est particulièrement inquiétant. Il émane en effet d'un pays d'Afrique noire parmi les moins défavorisés, disposant de ressources qui devaient lui permettre de respecter ses engagements internationaux, après un rééchelonnement négocié en 1984 *et en* 1985.

Ces ressources viennent de diminuer brutalement : le prix du cacao, dont la Côte-d'Ivoire est devenue le premier producteur mondial, a fléchi, et celui du café, production importante de ce pays, a chuté de plus de 20 %, lui faisant perdre l'équivalent de 13 milliards de francs d'exportation depuis le début de l'année. En regard, le service de sa dette extérieure s'élève, lui, à 7 milliards de francs en 1987.

Ce nouvel « accident » est particulièrement préoccupant du fait que la Côte-d'Ivoire faisait partie des nations en voie de développement jugées dignes de *bénéficier du plan Baker,* c'est-à-dire d'une aide supplémentaire dispensée aussi bien par les banques commerciales que par les organisations multinationales et les gouvernements.

Dans ce cas précis, rien n'est donc réglé, et cette douloureuse rechute rappelle à point nommé la gravité du problème de la dette du tiers-monde, déjà illustrée ces derniers jours par les importantes provisions que deux banques américaines, la Citicorp et la Chase Mahattan, viennent de constituer sur leurs crédits aux pays en voie de développement. Une telle démarche traduit de la part de ces établissements sinon un désengagement total, du moins un durcissement progressif de leur politique vis-à-vis de ces pays.

Le gouvernement américain, soucieux avant tout de réduire son énorme déficit budgétaire, se refuse énergiquement à se substituer aux banques, et incite un Japon dont la santé est éclatante à prendre le relais.

Il y a donc tout lieu de penser qu'au sommet de Venise, dans un peu plus de huit jours, le pays du Soleil-Levant va être invité à consacrer une partie de ses énormes excédents commerciaux et financiers, à la création de « fenêtres » nouvelles pour aider les pays les plus pauvres. Washington attend des détails sur la plan japonais d'aide au développement annoncé en avril dernier, à hauteur de 30 milliards de dollars en trois ans. Il n'est pas exclu qu'à Tokyo on se sente obligé de réellement « faire quelque chose ». Mais les banques japonaises, déjà très engagées sur le tiers-monde, ont très peu provisionné les engagements correspondants (5 % à 10 %), ce qui les rend vulnérables.

L'affaire ivoirienne montre maintenant que même des pays sensiblement moins pauvres ne sont plus à l'abri d'une défaillance, en raison d'une dégradation des échanges mondiaux d'autant plus grave que, selon l'OCDE, aucune amélioration n'est à entrevoir au cours des prochains mois, bien au contraire. A Venise, l'atmosphère sera lourde.

Le dispositif de protection des pétroliers

M. Reagan fait marche arrière sur la sécurité dans le Golfe

Devant l'hostilité du Congrès, inquiet du caractère improvisé de la décision de la Maison Blanche, l'administration américaine a repoussé de plusieurs semaines la mise en place dans le Golfe d'un dispositif de protection des pétroliers du Koweït. La reculade du président Reagan, qui fait suite également au refus des Européens de l'Ouest de contribuer aux efforts américains dans le Golfe, constitue un nouveau revers pour la présidence.

WASHINGTON
de notre correspondant

La nervosité croissante du Congrès et l'apparente impréparation logistique du Département de la défense ont conduit le gouvernement américain à repousser de plusieurs semaines l'octroi de la protection du pavillon et de la marine des Etats-Unis aux pétroliers du Koweït.

Officiellement annoncée par le Pentagone et aussitôt démentie – officiellement mais sans grande conviction – par la Maison Blanche, cette décision paraît essentiellement destinée à donner à M. Reagan et à ses collaborateurs le temps d'approfondir leur réflexion et de parvenir au consensus qui leur fait comme souvent défaut.

Pour l'heure, il n'est en tout cas pas possible de prédire les choix qui seront finalement faits, tant les signaux sont contradictoires et la situation difficile pour la Maison Blanche. Alors que le projet de placer onze des vingt-deux pétroliers koweïtiens sous drapeau américain est en préparation depuis quelque trois mois, il serait en effet extrêmement dommageable d'y renoncer pour la seule raison que l'Amérique vient de découvrir, avec les morts de la frégate Stark, qu'on n'intervenait pas sans risques dans une zone de guerre.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

La mort du professeur Jean Delay

Un médecin de l'art

Le professeur Jean Delay, de l'Académie française, est décédé le vendredi 29 mai à son domicile parisien, il était âgé de soixante-dix neuf ans. Ses obsèques auront lieu dans l'intimité dans le pays Basque dont il était originaire.

par Bertrand Poirot-Delpech

En académicien, comme jadis en blouse de grand patron, entouré d'amis étincelants ou d'élèves éblouis, Jean Delay ne pouvait empêcher que sa haute silhouette d'homme comblé de dons et de réussites ne se voile d'on ne savait quelle tristesse lunaire.

La pensée du néant qui vient de l'envelopper expliquait peut-être ces ombres, que Vallery-Radot, en le recevant sous la Coupole, a joliment comparées à celles des saules sur les ruisseaux de son enfance basque. Pourquoi les médecins, ceux de l'âme en particulier, échapperaient-ils à l'angoisse ordinaire de devoir disparaître ? Il fallait avoir éprouvé soi-même cette torture pour la comprendre comme il l'a fait, chez Ionesco et tant d'autres écrivains.

Mais il se pourrait aussi que Jean Delay ait ressenti toute sa vie l'écartèlement des jeunesses trop douées. Les études qu'il avait entreprises en Sorbonne ont sans doute avivé, plus que consolé, son regret d'avoir opté pour la médecine. Comme le Gide des *Nourritures terrestres,* qu'il savait par cœur, on l'imagine souffrant des *« sacrifices de virtualités »* qu'impose tout choix. Un certain dépit de créateur rentré justifierait qu'il ait placé au cœur de ses recherches le rôle de la névrose dans l'art.

Ce rôle avait été perçu avant lui par les créateurs eux-mêmes : *« Notre art est de savoir faire de notre maladie un charme »* (Renan) ; *« L'œuvre d'art est une santé artificielle »* (Gide) ; *« La littérature est une sorte de folie qu'on rend à peu près vraisemblable »* (Paulhan) ; *« Sans névrose, pas de littérature »* (Ionesco).

Encore fallait-il établir comment s'opère ce passage du pathologique à l'esthétique, comment l'art se fait médecine.

(Lire la suite page 9.)

Lire page 9

Un artiste de la médecine

par Claudine Escoffier-Lambiotte

Le remplacement de Costa Gavras par Jean Rouch

Qui gouverne la Cinémathèque ?

L'élection de Jean Rouch à la tête de la Cinémathèque apparaît comme un nouveau signe du malaise que traverse l'institution. Querelle des anciens et des modernes, mais aussi malentendu sur la source du pouvoir.

Conserver, restaurer, préserver, diffuser. Le *credo,* de Henri Langlois, l'inventeur de la Cinémathèque française, tenait dans ces quelques propositions. Contre vents et marées, en dépit des crises et des soubresauts, la cap a été maintenu. Avec des moyens souvent dérisoires. Aujourd'hui, *cette institution vieille d'un demi-*siècle a besoin de prendre une nouvelle dimension.

Tout le monde en est conscient. Ses locaux sont insuffisants, ses réserves étroites, son budget trop maigre. L'image est définitivement entrée dans les mœurs. Le paysage audiovisuel change à toute vitesse. Enfin, la Cinémathèque, autrefois instrument unique en son genre, a suscité des émules un peu partout. Elle n'est plus le mouton à cinq pattes jalousement élevé par Henri Langlois à l'abri des pouvoirs publics.

En 1979, Michel Guy lui avait donné un premier ballon d'oxygène en lui ouvrant les casemates de Bois d'Arcy où elle allait pouvoir entreposer ses trésors les plus fragiles. Trois ans plus tard, Jack Lang nommait à sa tête le cinéaste Costa-Gavras avec une enveloppe budgétaire quintuplée. La contribution de l'Etat s'élève désormais à 25 millions de francs.

Le mécénat suit. Le groupe Bull informatise gratuitement ses archives, un cadeau de près de 2 millions de francs. Un groupe d'assurances, la fondation GAN pour le cinéma, verse 2,7 millions de francs, en 1986, et s'apprête à débourser 1,7 millions de francs pour la conservation des films.

Cette augmentation considérable des ressources à permis, en six ans, de résoudre les problèmes les plus urgents. Les entrepôts où sont stockés les bobines ont été assainis. Des locaux ont été trouvés pour les éléments de décors, costumes et les innombrables archives papiers. La sauvegarde des films anciens a *été* multiplié.

Dans une quinzaine d'années, on estime que pratiquement tous les films « nitrates » auront *été* transposés sur des supports imputrescibles. La gestion de cet organisme qui emploie aujourd'hui une petite centaine de salariés est passée de l'ère du boulier à celui du système binaire. la machine est donc remise sur les rails. Mais où donc mènent ces rails ?

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 17.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

TOLÉRANCE

Le mot « tolérance », qui circule tant aujourd'hui, est beaucoup plus ambigu qu'on ne le croit, estime Roger Mehl à propos d'un débat qui se déroule à partir du 29 mai, à Strasbourg, au sein de l'assemblée générale de la Fédération protestante de France. Il représente un pis-aller, et il existe de l'intolérable. Entre les partis, l'intolérance a souvent conduit à des erreurs de manœuvre graves au moment de la décision. Le climat pourrait s'améliorer, et Jean Baudouin estime qu'on devrait mieux tirer avantage des périodes d'alternance politique.

Conviction et liberté de conscience

La détermination du tolérable et de l'intolérable est parfois du domaine spirituel

par ROGER MEHL (*)

EN choisissant comme thème central de sa 18e Assemblée générale, qui se tient à Strasbourg les 29, 30 et 31 mai 1987, « Conviction et Tolérance », la Fédération protestante de France aborde un sujet dont l'actualité et la difficulté sont également évidentes. Certes, à l'heure actuelle, dans le monde occidental au moins, la tolérance est admise en principe par toutes les familles spirituelles – encore que l'antisémitisme et la xénophobie fassent des percées inquiétantes. Mais on peut se demander si les progrès de la tolérance ne vont pas de pair avec l'érosion des convictions, s'ils ne sont pas un effet dérivé et inattendu de cette érosion.

La question se pose surtout à propos des convictions religieuses, qui, très fortes dans le passé, ont manifesté, dans les guerres de religion, *une intolérance souvent* sanglante. Bien qu'elles eussent pu trouver dans le dépôt même de leur foi des raisons d'être tolérantes, de respecter la liberté de toute créature, les Eglises chrétiennes n'ont pas engendré la tolérance. Celle-ci est née au dix-huitième siècle, essentiellement dans l'esprit des hommes qui étaient religieusement des sceptiques et des agnostiques et qui annonçaient l'actuelle sécularisation. Il a fallu que les Eglises chrétiennes essayent de réintégrer dans leur doctrine une valeur qui était née en dehors d'elles et contre elles. Cet effort, elles l'ont fait dans un passé relativement *récent et en substituant généralement* au terme de la tolérance celui de liberté de conscience. Si le Conseil œcuménique des Eglises n'a cessé de réclamer cette liberté pour tous les hommes, fussent-ils des athées, la déclaration de Vatican II, d'ailleurs uniquement centrée sur la liberté religieuse, ne va pas tout à fait aussi loin, et on peut le regretter.

Il est évident que les Eglises ont bien fait de privilégier le terme de liberté de conscience *plus que celui, bien ambigu, de* tolérance. On tolère ce que l'on n'a pas le pouvoir d'empêcher. C'est une sorte de concession faite à l'évolution des mœurs. Le fameux édit de tolérance de 1787, qui a rendu aux protestants français un état civil, ne leur accordait en aucune façon la liberté d'exprimer publiquement leurs convictions chrétiennes : simplement, il prenait acte du fait que les protestants n'avaient pas tous disparu et qu'il fallait bien régler un certain nombre de problèmes jusque-là insolubles.

Nous attendons des Eglises qu'elles proclament, haut et ferme, que la tolérance, qui a été une étape précieuse dans l'évolution d'un partie de l'humanité, *n'est pas suffisante. Elle représente* trop souvent un pis-aller, alors qu'il devrait être clair que toute créature humaine a un droit imprescriptible à penser, parler et agir selon sa conscience, dans toute la mesure où ce droit ne constitue pas un obstacle pour ce même droit chez les autres. Ma liberté s'arrête à l'instant précis où elle entrave la liberté des autres.

Un axiome funeste

L'axiome, longtemps soutenu par la chrétienté, selon lequel il ne peut y avoir de liberté pour l'erreur ou pour l'hérésie est un axiome funeste. Et pourtant, à l'heure où divers intégrismes politico-religieux ont fait leur apparition dans de nombreuses parties du monde et où, en particulier dans le Proche et le Moyen-Orient, se développent à une vitesse qui devrait nous effrayer des législations dites, sans doute à tort, islamiques, qui portent atteinte à l'intégrité physique et mentale de certains individus (couper la main d'un voleur !), force est de reconnaître qu'il existe de l'intolérable.

Je sais bien qu'il est difficile et périlleux de circonscrire les limites de l'*intolérable*. On ne saurait cependant échapper à cette nécessité. A l'heure où le SIDA nous apparaît comme aussi dangereux que les pestes de jadis et où le corps médical et les pouvoirs publics s'efforcent, en attendant le vaccin libérateur, de met*tre en place des mesures* susceptibles de limiter la propagation de la maladie, est-il tolérable que certains magazines publient des pages de petites annonces qui invitent à des pratique homo et hétérosexuelles dont on sait pertinemment qu'elles sont des vecteurs du SIDA ?

Les avis seront sans doute partagés. Certains diront que l'inter*diction de telles annonces constitue* une atteinte à la liberté individuelle comme à la liberté de la presse. Tout de même, il y a là un problème qu'on ne saurait ignorer. Les gouvernants le savent bien, eux qui viennent d'interdire la publicité télévisuelle pour les boissons alcooliques. Le suicide *n'est pas interdit par la loi, car le* législateur a conscience que mettre fin à ses jours relève de la liberté de l'homme et de la décision de sa conscience. *Mais est-il* tolérable que soit publié et mis en vente un ouvrage qui donne les « bonnes » recettes pour réussir un suicide ?

Il existe certainement des cas nombreux où la législation (toujours sous-tendue de façon plus ou moins nette par une éthique) doit pouvoir réprimer l'intolérable et donc le définir. Mais cette définition restera empirique, le législateur agira au coup par coup. Un concept général de l'intolérable engendrerait rapidement des *abus. Par exemple, il est heureux* qu'aucune disposition législative n'établisse une frontière absolue entre l'euthanasie passive, qui consiste à rendre à un malade incurable sa fin supportable, au risque de la hâter quelque peu, et une euthanasie active, souvent sollicitée en pleine lucidité par le malade lui-même. Car la différence est souvent presque imperceptible, et il convient de respecter la conscience du malade et celle du médecin.

Ce dernier exemple prouve que *la détermination du tolérable* et de l'intolérable est parfois (et j'insiste sur ce terme parfois) un problème spirituel que seule une conscience éclairée peut résoudre *hic et nunc*. Eclairée par quoi ? Par la vérité sans aucun doute, mais encore convient-il de se souvenir, comme aimait à le dire le pasteur Marc Boegner, que la vérité en dehors de la charité *cesse d'être vérité.*

(*) Doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg.

Les temps du réformisme

Pourquoi ne pas imaginer une loi précaire et révocable au gré des difficultés rencontrées dans son application ?

par JEAN BAUDUOIN (*)

LA gauche française avait fondé l'essentiel de son *crédit politique sur son* aptitude à conduire des réformes *« globales », « cohérentes »* et *« novatrices »* susceptibles de *« rompre avec le capitalisme »*. La droite française, de son côté, tout en vitupérant l'obsession transformatrice d'une gauche doctrinaire, n'en suggérait pas moins que des « réformes » importantes seraient promptement *réalisées afin de stopper la* socialisation rampante de l'économie et de ramener notre société dans le lit vertueux du libéralisme.

Or, d'un bord à l'autre, les actes n'ont pas toujours été à la hauteur des ambitions déclarées.

Au vu des différents échecs, il semble aujourd'hui possible d'identifier un type de réforme plus spécialement exposée à la vindicte des faits.

Il s'agit, tout d'abord, de réformes à caractère global visant à modifier l'économie générale d'un système. Or ce genre de projet présente un double risque. D'une part, la complexité accrue du social pénalise les grands des*seins, qui se révèlent souvent* impuissants à maîtriser l'ensemble des données et multiplient à l'envi les effets indésirés. Surtout, l'émiettement corporatiste de la société française entame la capacité d'une réforme d'ensemble à satisfaire simultanément ses multiples destinataires. Réformer l'Université, par exemple, signifie modifier le sort de très nombreuses catégories dont les intérêts coïncident rarement. N'est-il pas remarquable qu'aucune catégorie ne se soit publiquement déclarée satisfaite de la loi Savary ou du projet Devaquet ?

Il s'agit, ensuite, de réformes à prédominance idéologique, davantage inspirées par une image préconçue de la réalité que par une *analyse attentive du terrain et une* évaluation réaliste des situations.

Il n'est pas, en soi, illégitime de *souhaiter l'intégration de l'ensei*gnement privé dans un « grand service public » de l'éducation nationale. Il n'empêche qu'un tel projet heurtait durement l'attachement manifesté par de très nombreuses familles à l'égard de l'enseignement privé.

La volonté d'aligner notre système universitaire sur le modèle nord-américain d'autonomie et de concurrence est intellectuellement plausible. Il n'en remettait pas moins en cause aux yeux de milliers de jeunes cette espèce de contrat *tacite en vertu duquel* tout bachelier peut également et librement tenter sa chance dans l'une ou l'autre des filières de l'enseignement supérieur.

Il n'est pas scandaleux qu'un ministre des transports désire développer le système de l'avancement au choix parmi les agents de la SNCF. Il reste qu'une telle mesure traumatisait l'ensemble d'une corporation sans apparaître, par ailleurs, impérative du point de vue de l'efficacité du service public.

Nous sommes ici en présence de politiques symboliques, qui ne sont point dictées par la nécessité mais par un pur apriorisme intellectuel.

Il s'agit, enfin, de réformes souvent bureaucratiques, couvées dans le secret des ministères et d'autant plus durement ressenties qu'elles n'ont pas été précédées d'informations et de consultations auprès des acteurs directement intéressés.

« L'état de grâce »

L'avortement de nombreuses réformes sonne-t-il pour autant le glas du réformisme ? N'y aurait-il point de moyen terme entre l'immobilisme et la révolution ? Il *existe, aussi*, des exemples de réformes réussies.

D'une part, les périodes d'alter*nance politique restent des* moments tout à fait propices. Qu'est-ce qu'en effet l'état de grâce sinon ce laps de temps bref mais privilégié qui permet aux gouvernants de tirer parti d'un crédit tout neuf pour imposer des réformes d'envergure à des acteurs politiques ou sociaux qui n'ont point alors les ressources de s'y opposer. La loi Veil relative à l'interruption volontaire de grossesse n'aurait certainement pas été adoptée en 1978 alors que la coalition majoritaire d'alors prenait eau de toutes parts. Le gouvernement socialiste aurait éprouvé les pires difficultés pour imposer en 1983 la loi de nationalisation. Quant à la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, *elle serait déjà moins facile à réa*liser alors que de partout montent les revendications sociales.

D'autre part, en dehors de l'état de grâce, il y a place pour des réformes réussies, y compris des réformes à prétention globale, lorsque le produit final résulte d'une lente maturation au cours de laquelle les différents acteurs *concernés sont parvenus à limer* les aspérités. Un texte aussi novateur que la loi Defferre relative à la décentralisation serait resté dans les limbes s'il n'avait été précédé de multiples négociations multilatérales, au cours desquelles les points de vue des élites politiques et administratives s'étaient, peu à peu, rapprochés.

Il semble, cependant, que la société française se réconcilierait plus aisément avec l'idée de réforme si celle-ci était dépouillée du caractère impératif et abstrait que lui inflige la forme législative ou réglementaire. Pourquoi ne pas *imaginer, à l'image des sunset laws* nord-américaines, l'idée d'une loi précaire et révocable, dont l'empire pourrait éventuellement s'affaisser au gré des difficultés ou des résistances rencontrées dans son application ? *Pourquoi ne pas expérimenter cer*taines réformes, présumées audacieuses, à de petites échelles, plutôt que d'imposer d'emblée leur généralisation à des milieux sociaux spontanément rétifs ?

Paradoxalement, l'acclimatation en France d'un réformisme performant implique au préalable une authentique révolution culturelle : qu'on cesse de *sacraliser* un texte sous prétexte qu'il a reçu l'onction sainte de l'autorité législative ou réglementaire et que l'administration ne saurait errer dans son exécution. Qui aura le courage de taillader une tradition qui compte parmi ses dépositaires des noms aussi glorieux que Jean-Jacques Rousseau ou Carré de Malberg ?

(*) Professeur de science politique à l'université de Rennes.



COURRIER DES LECTEURS

La mort d'Hassan Hamdane

Le Monde du 20 mai a annoncé l'assassinat à Beyrouth du dirigeant communiste Hassan Hamdane. (...) *Hassan Hamdane n'était pas seule*ment lié à la France par les attaches familiales les plus chères : le combat qu'il avait choisi de mener pour un Liban indépendant, démocratique, pluriconfessionnel, prenait sa source aussi dans un attachement profond à la culture et aux traditions démocratiques de notre pays.

D'autre part, on ignore totalement chez nous l'importance considérable de son œuvre philosophique : les livres signés Medhi Amel, où il confrontait la théorie marxiste aux réalités politiques du Proche-Orient, étaient lus passionnément dans tout le monde arabe (et il faut souhaiter les voir traduits très vite en français). Ceux qui l'ont assassiné (après tant d'autres intellectuels progressistes libanais) au nom de l'extrémisme religieux le plus intolérant, ne se sont pas trompé de cible.

LIONEL FOLLET.
Université de Besançon.

Des références pour M. Le Pen

Lorsque M. Le Pen sera devenu président de notre République (...), son premier souci devra être de faire supprimer à ceux qu'il nomme *« sidaïques »* le bénéfice du remboursement par la Sécurité sociale des dépenses de santé à eux causées par leur honteuse maladie.

Il remettrait ainsi à l'honneur le comportement hautement moralisateur et éminemment préventif des vénérables et bienfaisantes caisses de secours patronales, ainsi d'ailleurs que celui des diverses sociétés mutuelles d'avant la guerre de 1914-1918. Ces institutions sociales, soucieuses à juste titre de n'attribuer d'aide qu'à ceux qui le méritaient, inscrivaient sagement dans un des articles de leurs statuts *« Toute maladie provenant de l'inconduite ou de la débauche ne donne droit à aucune indemnité. »* (...).

LÉON GRIVEAU.
(Chalon-sur-Saône.)

La Franche-Comté ne connaît pas l'argent suisse

Médecin généraliste, habitant en Suisse tout près de votre pays, je passe souvent la frontière. Samedi dernier, je suis parti pour Belfort. Seulement j'avais oublié de me *munir d'argent français. J'avais* (seulement) sur moi 300 francs à 400 francs suisses en bons billets valables.

Surprise : les banques françaises étant fermées, j'ai demandé à payer mes achats dans ma propre monnaie, ou à faire du change, ce qui m'a été refusé partout sur le parcours, à la poste centrale de Montbéliard, dans la zone piétonne de Belfort, à d'autres endroits, mes interlocuteurs ne connaissant même pas le taux approximatif de change, soit 400 F français pour 100 F suisses. Agacé, j'ai repris alors le chemin de *mon propre pays* (...).

Je me demande quelle est cette industrie touristique qui peut se passer de devises étrangères convertibles...

Dr FRANCIS RACINE.
(Bevax, Suisse.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y., postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

La visite du chef de l'Etat au Canada

M. Mitterrand invite les pays riches à « ouvrir davantage leurs marchés aux nations en développement »

M. Mitterrand devait achever sa visite de cinq jours au Canada, vendredi 29 mai, à Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick. Jeudi, à Toronto, il avait exhorté les pays riches à *« ouvrir davantage leurs marchés »* aux nations en développement. Avant de regagner la France, le chef de l'Etat devait passer quelques heures sur l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon. A propos du conflit avec le Canada sur la pêche, M. Mitterrand s'est dit, jeudi, *« très sévère »* envers l'attitude du gouvernement fédéral d'Ottawa.

TORONTO
de notre envoyé spécial

A Ottawa déjà, au premier jour de sa visite au Canada, M. Mitterrand avait exposé les quatre chapitres de son intervention au prochain sommet des sept pays les plus industrialisés, à Venise, du 8 au 10 juin. Il l'avait fait rapidement, devant le Parlement, puis, encore plus vite, mercredi au cours de sa conférence de presse de Montréal. Il a recommencé, jeudi 28 mai, à Toronto, mais sur un ton volontairement solennel, plus insistant, plus grave, à la limite du dramatique parfois, au cours d'un dîner offert par le premier ministre libéral de l'Ontario, M. David Peterson.

Au cœur du quartier des affaires de cette place boursière, classée au troisième rang de l'Amérique du Nord, dans cette ville située à la frontière sud du Canada. A deux pas des Etats-Unis, M. Mitterrand a ainsi défini les quatre orientations du *« message »* et de la *« mise en garde »* qu'il entend adresser aux pays les plus riches du monde.

– **La croissance :** *« Nous avons déjà, tous ensemble, dépassé la grande crise de l'inflation. Mais on peut à tout moment retomber dans le précipice. Il y a des pays qui disposent d'une croissance. Il faudrait qu'ils servent à quelque chose : à soutenir la leur pour stimuler celle des autres. »* M. Mitterrand a fait référence, pour l'approuver, à la *« stratégie coopérative de croissance »* proposée par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne.

– **Stabilité des changes et baisse des taux d'intérêt :** le danger de n'y point parvenir pourrait, a dit M. Mitterrand, *« devenir mortel »*. Il faut, a-t-il ajouté, baisser les taux *« faute de quoi l'économie mondiale continuera de marcher sur la tête »*. Les fluctuations des changes, a-t-il observé, tirent les taux d'intérêt vers le haut et l'on privilégie les placements financiers plutôt que les investissements industriels, *« le court terme s'imposant au long terme »*. Cet état de fait, s'il se prolongeait serait, à ses yeux, *« suicidaire »*.

– **Lutte contre le protectionnisme :** *« Nos pays sont tous protectionnistes. Nous sommes tous pratiquants, même si le culte est pratiqué avec discrétion. Mettons tout sur la table. »*

– **Développement du tiers-monde :** les pays pauvres, a déclaré M. Mitterrand, *« souffrent plus que quiconque de cette incapacité du monde organisé à préparer son avenir. Il faut que les nations riches ouvrent davantage leurs marchés aux nations en développement »*. M. Mitterrand remarque que la *« dette »* des pays pauvres ou en voie de développement *« domine la scène du monde »* et que les sociétés bancaires et industrielles du Nord seront entraînées dans la chute par *« les drames du Sud »*. *« Il y a*, dit-il, *une solidarité involontaire qui s'imposera à nous tous »*. Le développement des pays les moins favorisés lui paraît être *« un objectif prioritaire pour tous les peuples riches »*. *« La France*, a-t-il ajouté, *est prête à prendre sa part de cet effort. »*

En conclusion, M. Mitterrand a appelé les Canadiens, membres du club des Sept, à *« donner l'exemple »* : *« De ce peuple jeune, beaucoup de vieilles nations tireront une leçon, celle de l'audace propre à la jeunesse. »*

Au cours du même dîner, le chef de l'Etat a lancé un autre appel, strictement hexagonal cette fois. Il a demandé en son nom et au nom du *« gouvernement de la République »* aux industriels, financiers, hommes d'affaires et créateurs français de *« faire preuve d'imagination et de volonté »* et d'engager *« un effort de présence »* sur les marchés étrangers. *« Mes compatriotes*, a-t-il remarqué, *fabriquent de bons et beaux produits. Mais ils ont parfois un peu de peine à le démontrer au reste du monde. »*

La recherche de l'excellence

Auparavant, dès son arrivée à Toronto, M. Mitterrand avait visité la Bourse. Le président de cette place financière s'est félicité, devant lui, des opérations de privatisations engagées en France. M. Mitterrand a affirmé, un peu plus tard, qu'il n'avait *« pas entendu »*. Puis le chef de l'Etat français s'est promené dans le centre de la ville, au pied des buildings de verre et d'acier, aux façades d'un vert métallique ou dorées, architecture qu'il juge *« audacieuse et très belle »*.

Près de Toronto, le président de la République a reçu à l'université York un diplôme de docteur *honoris causa*. Devant les professeurs de cet établissement qui se flatte d'être *« l'université de l'excellence »*, il a affirmé qu'il recherchait, lui aussi, cet absolu. Revêtu d'une toge rouge doublée de violet, M. Mitterrand a déclaré : *« Souhaitez-moi d'y parvenir dans la fonction si lourde qui est mienne. »* Puis il a prêché pour la recherche de l'excellence *« à chaque heure de la journée, à chaque jour de sa propre vie »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 26 mai, l'ambassadeur de France au Canada lors de la visite du général de Gaulle au Québec, en 1967, n'était pas M. Pierre-Louis Mallen, mais M. François Leduc.

ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l'« Irangate »

L'ancien ambassadeur au Costa-Rica reconnaît son implication dans l'aide illégale aux « contras »

Washington. – Un ancien ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica, M. Lewis Tambs, qui témoignait, jeudi 28 mai, devant les commissions d'enquête du Congrès, a affirmé avoir reçu pour instructions du lieutenant-colonel North, en 1985, d'ouvrir un front dans le sud du Nicaragua, à une date où l'aide militaire américaine était *légalement* interdite. M. Tambs a représenté Washington au Costa-Rica de juillet 1985 à janvier dernier.

La déposition du diplomate constitue la première preuve directe d'une implication d'un fonctionnaire du département d'Etat dans l'aide aux « contras », durant les deux ans où celle-ci était interdite par le Congrès. Comme d'autres témoins avant lui, M. Tambs a expliqué qu'il n'avait aucune raison de supposer que M. North n'agissait pas avec l'accord de *« plus hautes autorités »*.

Il a ajouté qu'il n'avait jamais douté de la légalité de ces instructions, venant selon lui d'un groupe inter-ministériel restreint, présidé par le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams, et comprenant le chef du groupe de travail de la CIA pour l'Amérique latine, ainsi que M. North, à l'époque fonctionnaire au Conseil national de sécurité de la Maison Blanche.

M. Tambs a expliqué qu'il avait discuté avec le gouvernement du Costa-Rica de la construction d'une piste d'atterrissage dans le nord du pays afin de ravitailler les appareils parachutant des armes et divers matériels aux « contras » à l'intérieur du Nicaragua. Il a ajouté qu'il avait aussi abordé cette question avec M. Abrams ainsi qu'avec l'ancien directeur de la CIA, William Casey, depuis décédé, et l'ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. Poindexter.

Un des membres de la commission du Sénat, M. Warren Rudman, levant le voile sur des déclarations faites en privé par de futurs témoins, a déclaré que certains des propos de M. Tambs *« étaient en contradiction absolue avec d'autres témoignages que ces commissions vont recevoir »*.

Un plan de financement privé

L'ancien ambassadeur a souligné avoir pris soin de ne jamais rencontrer les dirigeants militaires des « contras », mais a indiqué que le chef d'antenne de la CIA à San-José-de-Costa-Rica, dont le pseudonyme est Tomas Castillo, avait pris contact avec eux. Ce dernier, qui a quitté la CIA après avoir été réprimandé pour son action, devait être entendu à huis clos par les commissions.

La piste d'atterrissage construite dans le nord du Costa-Rica était théoriquement secrète, mais son site était visible par les passagers de vols commerciaux. En outre, elle n'avait pas été correctement préparée pour être utilisée dans la saison des pluies et les avions, *« des tas de ferraille »*, selon M. Tambs, s'embourbaient régulièrement.

D'autre part, selon un document secret, en date du 27 mars 1984, William Casey, l'ancien chef de la CIA, aurait à l'époque soumis à M. McFarlane, alors conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, un plan de financement privé des « contras » dans le cas où le Congrès refuserait de poursuivre l'aide gouvernementale. Ce document, accessible au public depuis le début du mois de mai, constitue la première preuve matérielle d'une coopération entre la CIA et le Conseil national de sécurité pour circonvenir l'attitude du Congrès à propos de la politique américaine envers le Nicaragua. – *(AFP, UPI.)*

Un général cubain s'est réfugié en Floride

Miami. – Un haut responsable militaire cubain et sa famille ont quitté clandestinement La Havane, jeudi 28 mai, à bord d'un avion Cessna et ont atterri sur la base aéronavale de Key-West en Floride. M. Perry Rivkid, responsable de l'immigration pour la Floride du Sud, a indiqué que le général Rafael del Pino Diaz, sa femme et ses trois enfants étaient autorisés à rester aux Etats-Unis, le FBI (sûreté fédérale) étant chargé de leur protection. Des responsables du Pentagone ont assuré que le Cessna avait été accompagné par deux avions F-16 de l'armée de l'air américaine lors de son approche de la base aéronavale.

Ces précautions s'expliquent par l'importance de cette défection. Le général del Pino était, en effet, premier adjoint du ministre cubain de la défense. Il était considéré à La Havane comme l'un des héros de l'affaire de la baie des Cochons en 1961 et avait quitté, il y a quelques jours, le service actif avec tous les honneurs.

Selon des responsables américains, qui ont demandé à garder l'anonymat, *« il s'agit du coup le plus important en matière de renseignement depuis que Castro a pris le pouvoir »*. Jusqu'à présent, un seul responsable militaire cubain, le lieutenant d'aviation Eduardo Guerra Jimenez, avait fait défection aux Etats-Unis en quittant son pays à bord d'un Mig-17, le 5 octobre 1969. Il était retourné à La Havane dix ans plus tard en détournant un avion des Delta Air Lines.

Le général del Pino avait été, entre 1956 et 1958, guérillero dans les rangs du Mouvement du 26 juillet de Fidel Castro. En 1959, au moment de la prise du pouvoir par Fidel Castro, il était entré dans les forces aériennes de l'armée révolutionnaire dont il a rapidement gravi les échelons. Pilote lors de la tentative d'invasion américaine de la baie des Cochons en 1961, le général del Pino écrivit un livre sur cette bataille et un prix littéraire lui fut décerné par les forces armées. *« Il est en position de connaître pratiquement tout sur les activités militaires de Cuba en Amérique centrale et ailleurs »*, a estimé un responsable américain.

Cette défection, confirmé par le secrétaire d'Etat George Shultz, n'a fait l'objet d'aucun commentaire cubain. Les responsables du département américain de la justice ont simplement indiqué aux autorités cubaines que le bimoteur d'entraînement Cessna serait restitué à La Havane. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EL SALVADOR

Le président Duarte rejette un plan de paix de la guérilla

San-Salvador. – Le président José Napoleon Duarte a rejetté jeudi 28 mai un plan du Front Farabundo Marti de libération nationale (FLMN) visant à rechercher une solution politique au conflit armé qui a fait plus de 60000 victimes depuis sept ans. Le Front demandait notamment la fin des bombardements aériens et le retrait de cinquante-cinq conseillers militaires américains présents au Salvador depuis 1981. Le chef de l'Etat a estimé que si les rebelles voulaient vraiment la paix, ils déposeraient tout d'abord les armes et pourraient prendre part ensuite au processus démocratique.

Deux séries de discussions entre le gouvernement et la guérilla n'avaient déjà donné aucun résultat à la fin de 1984, et une troisième tentative, en septembre dernier, avait également échoué. Au moment même où était formulée cette proposition, une bombe a ravagé le bureau du Comité des mères de prisonniers et de disparus politiques, en plein centre-ville. L'attentat s'est produit alors que le Comité s'apprêtait à manifester aux abords de l'Assemblée législative en faveur d'une amnistie pour sept cents prisonniers politiques en grève de la faim depuis lundi dernier.

L'attentat n'a pas été revendiqué. Un porte-parole du Comité a accusé les forces de sécurité, mais celles-ci ont démenti toute responsabilité. – *(AFP, Reuter.)*

● **CHILI : expulsion de trois exilées.** – Mmes Gladys Diaz, Maritza Matamala et Lily Rivas, qui étaient rentrées au Chili dès l'annonce du jugement de la cour d'appel de Santiago, qui les autorisaient, ainsi que cent une autres femmes, à regagner leur pays (*le Monde* du 29 mai), ont été expulsées, jeudi 28 mai, vers l'Argentine, à la suite d'une décision de la Cour suprême, a-t-on appris de sources proches des avocats de l'Eglise catholique. Par ailleurs, l'ancien dirigeant socialiste Gustavo Ruz Zanartu, exilé depuis 1973, est retourné clandestinement au Chili et s'est présenté, jeudi 27 mai, devant la cour d'appel de Santiago, où il a demandé la protection de la justice, ont indiqué ses avocats. – *(AFP.)*

Diplomatie

La conférence du pacte de Varsovie

M. Gorbatchev tient la vedette au sommet de Berlin-Est

Le sommet du pacte de Varsovie – auquel participe M. Gorbatchev, devait s'achever, vendredi 29 mai, à Berlin-Est. On s'attendait que les pays de l'Est, dans le communiqué final, exposent leurs conceptions pour tenter de diminuer les risques d'un affrontement en Europe entre l'Est et l'Ouest.

BERLIN-EST
de notre envoyé spécial

Il ne fait décidément pas bon laisser M. Gorbatchev seul au contact des foules est-européennes. Une ovation chaleureuse a accueilli le numéro un soviétique et sa femme Raïssa à leur arrivée jeudi soir au théâtre national flambant neuf de Berlin-Est, où les participants au sommet du pacte de Varsovie avaient été conviés dans le cadre du 750e anniversaire de la ville.

Contrairement aux autres chefs d'Etat qui l'avaient précédé et dont l'arrivée avait été nettement plus discrète, le couple s'est aussitôt mêlé à la foule des premiers rangs pour serrer des mains. Ni la qualité du concert ni l'élégance raffinée du théâtre, merveilleusement restauré par les architectes est-allemands, n'ont détourné l'attention de la vraie vedette de la soirée. Très à son aise, M. Gorbatchev recevait les hommages des invités au bras de M. Erich Honecker.

Que tout cela engendre des attentes difficiles à décevoir n'est certainement pas le moindre souci des capitales est-européennes. Au cours de la journée, six membres du Mouvement de la paix indépendant est-allemand avaient déposé une lettre à l'ambassade d'Union soviétique à Berlin-Est pour se plaindre des résistances des autorités est-allemandes au vent de réformes venu de Moscou.

En marge du sommet, MM. Gorbatchev et Honecker s'étaient d'ailleurs rencontrés en tête à tête dans l'après-midi pour évoquer ces problèmes. L'agence de presse est-allemande a rapporté que les deux hommes avaient *« confirmé leur volonté d'accroître la coopération dans tous les domaines, en fonction des devoirs imposés par l'évolution de la société dans les deux pays et des nécessités internationales »*.

Prudence est-allemande

On sait les dirigeants est-allemands extrêmement prudents, voire réticents, face au souhait de M. Gorbatchev de faire bouger les sociétés socialistes. L'arrivée du numéro un soviétique à Berlin-Est n'a été annoncée qu'au tout dernier moment dans la presse est-allemande, qui l'a traité, depuis le début du sommet, comme un participant parmi les autres. La déclaration publiée par l'agence ADN, à l'issue de sa rencontre avec M. Honecker, semble confirmer que les Soviétiques, conscients des problèmes posés à leur hôte, ne souhaitent pas non plus aller trop vite ni excercer des pressions trop voyantes.

Malgré les propos plutôt rabat-joie tenus à l'ouverture de la conférence par les porte-parole soviétiques, qui avaient estimé que ce n'était pas toujours à l'Est de faire des propositions, on s'attendait à la publication vendredi d'un communiqué substantiel. Les vice-ministres des affaires étrangères des sept pays est-européens s'étaient réunis dès dimanche soir à Berlin-est pour préparer ce texte.

Radio-Moscou a indiqué jeudi soir que les débats avaient notamment porté sur l'élaboration d'une *« nouvelle philosophie »* des relations internationales. Au cours de la conférence de presse organisée par les Soviétiques mercredi à la veille du sommet, l'académicien Primakov avait insisté sur la nécessité de traiter les problèmes de sécurité *« par des moyens politiques »*.

HENRI DE BRESSON.

● **URSS : Entretiens de M. Deniau sur l'Afghanistan.** – M. Jean-François Deniau, chargé d'une « mission d'évaluation » sur l'Afghanistan par le gouvernement français, a eu mercredi 27 et jeudi 28 mai à Moscou de longs échanges de vues à ce sujet avec M. Iouli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Le parlementaire français s'est déjà rendu en Chine et au Pakistan, et sera la semaine prochaine à Rome où il s'entretiendra avec l'ancien roi d'Afghanistan, Zaher Shah, en exil en Italie depuis treize ans. M. Deniau a réitéré sa conviction que la question qui bloque actuellement les pourparlers sur l'Afghanistan est la nature du régime susceptible d'assurer le pouvoir à Kaboul après le retrait des troupes soviétiques, et en particulier le rôle qui sera imparti au PDPA (Parti communiste actuellement à la tête du pays). – *(AFP.)*

● **Erratum.** – Dans certaines de nos éditions datées 29 mai, une erreur, dont nous nous excusons auprès de l'intéressé et de nos lecteurs, nous a fait ajouter un H malencontreux au nom de l'auteur de l'article sur Boris Pasternak, l'écrivain Michel Aucouturier.

M. Reagan fait marche arrière sur la sécurité dans le Golfe

(Suite de la première page.)

Première conséquence d'une éventuelle reculade – la plus préoccupante sans doute pour la présidence, – il serait alors démontré que la réalité du pouvoir n'est décidément plus à la Maison Blanche mais au Congrès, et *que M. Reagan n'est plus* là que dans l'attente de remettre les clés à son successeur. Deuxième problème, en tournant maintenant le dos à leurs engagements, les Etats-Unis assureraient un spectaculaire succès diplomatique à l'Union soviétique qui a, pour sa part, déjà commencé à assister le Koweït en mettant trois de ses propres pétroliers à la disposition de cet Emirat.

Or la perspective de laisser ainsi l'URSS progresser pacifiquement vers le Golfe, dans un rôle de protecteur des monarchies de la région et de défenseur de la stabilité d'une zone d'intérêt stratégique pour les pays occidentaux, serait d'autant plus consternante pour les Etats-Unis que leur crédibilité y a déjà été éprouvée par les ventes d'armes secrètes à l'Iran.

Dernier, mais non le moindre des problèmes que poserait une reculade américaine, le régime de Téhéran pourrait se sentir plus autorisé que jamais à persévérer dans sa recherche d'une victoire militaire sur l'Irak, qui serait susceptible de bouleverser toute la donne proche-orientale.

La fermeté la plus résolue *devrait donc s'imposer d'elle*-même à Washington si la peur de l'inconnu n'y réfrénait pas les ardeurs. A l'état-major, d'abord, on ne cesse de faire savoir à coups *de fuites répétées qu'assurer la* protection dans le Golfe, ne serait-ce que de onze pétroliers, est plus facile à dire qu'à faire. Faire pénétrer un porte-avions dans ces eaux relativement étroites serait aléatoire puisqu'il lui faut une large escorte, que



l'Iran est équipé de missiles chinois pouvant frapper de son territoire et que les possibilités de manœuvres pourraient se révéler, en conséquence, limitées dans une situation d'hostilités.

Au cas où la couverture aérienne serait, au contraire, menée à partir d'un porte-avions maintenu en dehors du Golfe, il faudrait envisager ou bien des opérations de ravitaillement en vol, ou bien l'obtention de facilités d'atterrissage sur des terrains des pays riverains amis. La première chose est possible, mais le Pentagone affirme ne pas avoir les moyens de ravitaillement en vol de grande ampleur. La seconde paraît, pour l'instant, hors de question car elle ne soulève pas l'enthousiasme des Etats concernés, et le renforcement de la flotte croisant aujourd'hui dans le Golfe ne pourrait, enfin, se *faire qu'au détriment* d'autres zones où la marine se doit de maintenir une présence.

Improvisation

Plus les jours passent, plus le Congrès, en deuxième lieu, se montre réticent devant la mise en œuvre d'un plan dont le manque d'enthousiasme du Pentagone ne dit que trop à quel point il est improvisé. Des élus à la presse en passant par l'état-major et un solide bataillon de hauts responsables des différentes administrations, chacun s'interroge, en dernier lieu, sur les risques qu'il y aurait à s'engager dans cette affaire en présumant seulement que l'Iran s'abstiendra de tester la résolution des Etats-Unis.

Ce pari n'est pas complètement insensé, mais encore faudrait-il, pour s'y lancer, savoir ce qu'on ferait au cas où il serait perdu, ou ne pas laisser, au grand minimum, si clairement voir qu'on n'en a pas la moindre idée. Dès lors que l'Amérique n'est absolument pas convaincue qu'un seul de ses fils *devrait mourir pour le Golfe* et que le monde politique ne cache pas qu'il n'est pas prêt à riposter par une attaque en territoire iranien à une attaque iranienne contre un bâtiment battant pavillon américain, autant ne pas, en un mo[illegible] l'épreuve de fo[illegible] à batt[illegible]

Bref, c'est la quadrature du cercle, et, pendant que le Congrès peut opposer son bon sens à l'aventurisme de la Maison Blanche, un haut fonctionnaire de l'entourage présidentiel peut accuser le Congrès d'avoir seul jeté le doute sur la détermination américaine, alors que la Maison *Blanche avait tout fait pour que* l'Iran, dans le doute, préfère l'abstention.

Rageur, ce fonctionnaire ajoute avec une voix pleine de regrets qu'il est *« possible de cogner sur l'Iran, mais pas sur le Congrès »*, *et les résultats de ce cafouillage* exemplairement reaganien sont spectaculaires. Jeudi 28 mai, on a ainsi vu le chef de la minorité républicaine du Sénat, M. Dole, sortir de la Maison Blanche pour déclarer qu'il avait exprimé au président *ses « réserves »* (partagées, a-t-il dit, par le peuple américain) sur le passage des pétroliers koweïtiens sous drapeau américain.

Le chef de la majorité démocrate du Sénat, M. Byrd, a estimé *de son côté que « nous ne devrions prendre aucun nouvel engagement jusqu'à ce que nous soyons complètement assurés qu'un plan militaire efficace fondé sur notre capacité ainsi que sur l'expérience (...) ait été préparé »*. D'autres voix républicaines se sont élevées en faveur d'une demande de participation financière de l'Europe et du Japon aux opérations américaines dans le Golfe.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a jugé cette idée *« bienvenue »* et promis qu'elle serait étudiée, au moment même où le Département d'Etat faisait savoir que les alliés de l'OTAN avaient repoussé l'appel à toute forme d'appui que M. Weinberger *leur avait lancé* mercredi à Bruxelles.

Sensiblement à la même heure, le conseiller de M. Reagan pour *les affaires de sécurité nationale*, M. Carlucci, accompagnait M. Weinberger au Congrès pour annoncer aux sénateurs qu'ils recevraient prochainement, comme ils l'avaient demandé vendredi dernier, un rapport sur la *situation dans le Golfe, et que* l'opération de repavillonnement (le néologisme fait fureur) ne débuterait pas avant plusieurs semaines.

Aussitôt après, des responsables du Pentagone déclaraient, sous couvert d'anonymat, qu'ils *« ne voulaient pas commencer* (à escorter) *tant ils n'étaient pas tout à fait prêts »*, et qu'il fallait *« davantage réfléchir à l'aspect militaire de l'opération »*. Délai donc ? Non, a immédiatement *protesté* M. Fitzwater, en expliquant en substance qu'il n'y avait jamais eu de calendrier mais que le délai de début juin serait à peu près respecté, car *« nous serons prêts,* a-t-il dit, *à escorter les pétroliers dans une semaine ou deux »*.

L'état-major devait présenter, vendredi, à M. Reagan un plan proposant la formation de convois, tous les dix jours environ, de plusieurs pétroliers koweïtiens dont la couverture aérienne serait fournie par des porte-avions croisant en dehors du Golfe. Ce type d'opérations planifiées demanderait moins de moyens que des interventions au coup par coup, mais le débat est sans doute loin d'être clos – d'autant que M. Reagan compte aborder le dossier à Venise, au sommet des pays occidentaux les plus industrialisés.

BERNARD GUETTA.

Asie

SRI-LANKA : l'offensive contre les séparatistes tamouls

Les troupes de Colombo se seraient emparées d'une zone stratégique-clé

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Soumis jusque dans son propre parti à la pression croissante d'un grand nombre de politiciens indiens, M. Rajiv Gandhi, qui se refuse toujours à intervenir directement dans le conflit sri-lankais, a choisi, jeudi 28 mai, d'utiliser la rhétorique la plus dure jamais employée à l'égard de Colombo. Accusant les autorités cingalaises de se livrer au « *massacre calculé de milliers de citoyens innocents* » (les tamouls), le chef du gouvernement indien les invite fermement « *à stopper maintenant leur offensive avant qu'il ne soit trop tard* », et il appelle « *la communauté internationale* » à l'aider dans son entreprise de persuasion.

Devant l'échec patent de la médiation indienne engagée en 1983, le premier ministre ne cache pas son amertume et dénonce le double jeu auquel Colombo se serait livré. « *Nous avons patiemment travaillé en vue d'une solution politique,* affirme-t-il, *et il est clair maintenant que le gouvernement sri-lankais cherchait simplement à gagner du temps pour mettre en place son option militaire.* » Oubliant commodément que, au cours des derniers mois, il a lui-même qualifié de « *bonnes* » diverses propositions sri-lankaises de règlement qui furent toutes rejetées par les séparatistes tamouls, M. Gandhi reprend ainsi la thèse de ces derniers et accuse le gouvernement de Colombo « *de mettre lui-même en danger l'unité et l'intégrité* » du pays. « *Des décombres et des cendres,* conclut le premier ministre, *ne peuvent naître que l'aliénation totale de toute une communauté, un militantisme plus déterminé et des options* (militaires) *encore plus extrêmes* ».

Invité par les politiciens indiens du Tamil Nadu – Etat du sud peuplé de 40 millions de Tamouls – à intervenir directement dans le conflit « *pour éviter le génocide de la minorité tamoule sri-lankaise* » (1), Rajiv Gandhi vit un cruel dilemme. Soit il ne fait rien, et des troubles sérieux risquent d'éclater dans le Tamil Nadu, soit il envoie ses soldats à Jaffna, et c'en est fini de la stratégie de conciliation régionale de New-Delhi en Asie du sud. La voie médiane pourrait être, comme on en parle dans la capitale indienne, d'augmenter l'aide « humanitaire » aux tamouls de Jaffna, tout en prenant de fermes mesures diplomatiques à l'égard de Colombo. Certains députés réclament carrément la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays et le blocus maritime de l'ancienne Ceylan. Bien que le président Jayewardene ait brutalement rejeté les appels de M. Gandhi – « *Qu'il les adresse aux terroristes !* » a-t-il rétorqué – il n'est pas question pour l'heure d'en arriver à ces extrémités.

Au quatrième jour de la grande offensive militaire, il semble que l'armée sri-lankaise, à l'aide de bombardements aériens et de lâchers de parachutistes, soit parvenue à prendre le contrôle du nord-est de Jaffna-ville, une zone connue sous le nom de Valvettiturai. La victoire, si elle se confirme, est d'autant plus importante que, d'une part, cette zône côtière, qui fut de tous temps le royaume des contrebandiers, est la région d'origine des plus grands chefs du mouvement des « Tigres » et que, d'autre part, c'est essentiellement à partir de cette cité balnéaire que les séparatistes tamouls partaient recueillir en haute mer leurs livraisons d'armes.

Des bilans contradictoires

Selon un communiqué militaire de Colombo, toutes les bases fortifiées de cette zone ont été détruites, ainsi que le principal camp d'entraînement tamoul qui s'y trouvait. Les informations militaires selon lesquelles les principaux chefs de la rébellion seraient encerclés quelque part dans cette région située à environ 40 kilomètres du centre de Jaffna – n'ont pas été confirmées. En revanche, du sud de l'Inde, un porte-parole des « Tigres » a dénoncé « *les bombardements massifs, les massacres systématiques de civils et la dévastation presque totale de localités* » du secteur en question.

Dans la ville de Jaffna, les soldats assiégés depuis deux ans dans le vieux port hollandais ont apparemment tenté, jeudi, une sortie, mais sans succès. Dans les faubourgs sud de la cité, des combats mettraient aux prises les défenseurs séparatistes de la ville et un bataillon de deux cents commandos parachutistes. Colombo, dont les forces continuent de bombarder par intermittence la zone urbaine, affirme toujours, cependant, qu'il n'est pas dans ses intentions de prendre Jaffna par la force. Le couvre-feu imposé depuis l'aube de mardi dernier aurait même été levé pendant quatre heures, vendredi matin, pour permettre aux cent cinquante mille habitants de se réapprovisionner.

Les bilans communiqués par les deux camps demeurent totalement contradictoires. Les autorités sri-lankaises font état de moins de cent cinquante victimes, dont un quart de soldats, et de quatre-vingts « *terroristes* », tandis que les rebelles parlent de « *plus de cinq cents tués parmi les seuls civils* ». Evoquant les « *centaines de morts de ces derniers jours* », M. Rajiv Gandhi semble à cet égard s'être rangé à l'opinion des séparatistes.

PATRICE CLAUDE.

(1) Il y a environ 2,5 millions de tamouls à Sri-Lanka (sur 16 millions d'habitants), dont moins de 1 million dans la péninsule de Jaffna.

JAPON : le responsable de la défense en visite à Pékin

Tokyo fait le gros dos face aux critiques chinoises

TOKYO
de notre correspondant

M. Kurihara, directeur de l'Agence de défense (équivalent japonais d'un ministère de la défense), a quitté Tokyo, le vendredi 29 mai, pour une visite en Chine de quatre jours. C'est la première fois que le responsable de la défense nippone se rend à Pékin. Sa mission est symptomatique du rapprochement sino-japonais qui s'est opéré depuis une dizaine d'années à la faveur de la politique d'ouverture menée par la Chine et du traité de paix et d'amitié signé avec le Japon en 1978.

Elle n'en a pas moins lieu dans un climat de suspicion entre Pékin et Tokyo. Si cette visite a essentiellement pour but de faire un pas de plus dans le cadre des échanges réguliers de « civilités » entre les autorités militaires des deux pays, elle a aussi un caractère diplomatique : apaiser les Chinois. M. Nakasone a donné le ton, il y a quelques jours, en annonçant que, cette année encore, il s'abstiendra de se rendre au sanctuaire de Yasukuni où reposent les cendres des soldats nippons tombés pendant la guerre.

Depuis le limogeage de M. Hu Yaobang, considéré comme pro-japonais, le 16 janvier dernier, les Chinois ont multiplié les critiques à l'égard des Japonais. M. Deng Xiaoping a lui-même dénoncé la décision du gouvernement Nakasone de dépasser le seuil symbolique du 1 % du PNB en matière de dépenses militaires; puis Pékin s'est lancé dans une polémique avec Tokyo à propos de la propriété d'un dortoir pour étudiants à Kyoto, que la justice japonaise estime appartenir à Taiwan et non à la Chine; enfin, au début de mai, le correspondant de l'agence de presse Kyodo, M. Shuitsu Henmi, a été expulsé sous l'accusation d'avoir obtenu des documents secrets.

Les Japonais sont certes sur le qui-vive, mais cette nouvelle campagne anti-nippone ne les inquiète pas outre mesure. Ils savent qu'elle doit être replacée dans le contexte des luttes au sein de l'équipe dirigeante. La carte de l'« anti-japonisme » est facile à utiliser pour les Chinois : pour des raisons tenant à l'histoire, mais aussi parce que les Japonais ont commis, au cours des dernières années, certaines maladresses (livraison à la Chine de matériel de deuxième main, etc.).

L'irritation de M. Deng Xiaoping

Les observateurs japonais de la Chine voient deux causes dans la campagne anti-nippone actuelle. D'abord, une irritation de M. Deng Xiaoping à l'égard du gouvernement Nakasone. A la suite du limogeage de M. Hu, il avait dépêché à Tokyo le vice-premier ministre, M. Tian Jiyun, avec la mission de rassurer M. Nakasone et de solliciter l'aide du Japon pour la réalisation du septième plan quinquennal. En gage de bonne volonté, M. Deng avait donné son aval à la signature d'une série de grands contrats avec le Japon. Mais, si les hommes d'affaires japonais entendent bien vendre tout ce qu'il peuvent à la Chine, ils restent prudents en matière d'investissements, ce qui irrite M. Deng.

Un deuxième facteur est que M. Deng, afin de consolider sa position, cherche à doubler sur leur gauche ses opposants en menant personnellement la campagne actuelle contre le Japon. Liant, pour le moins artificiellement, l'accroissement des dépenses militaires et l'affaire du dortoir, il a ainsi récemment parlé du « *néo-militarisme rampant* » au Japon.

Les Japonais ont certes été affectés par la disgrâce frappant M. Hu et son entourage. Le « boom » dans les relations économiques sino-japonaises avait été l'œuvre de ce « lobby », qui avait permis des affaires énormes. L'expulsion du correspondant de Kyodo est interprétée à Tokyo comme une conséquence de cette disgrâce : les journalistes japonais à Pékin sont souvent bien informés et M. Henmi était en outre très lié à l'entourage de M. Hu.

Si l'affaire a fait grand bruit au Japon, les journaux ont été très prudents dans leurs commentaires. Les deux gouvernements ont d'ailleurs cherché à limiter la portée de l'incident.

Dans les milieux politiques et économiques japonais, on pense que le processus d'ouverture et de modernisation en Chine est trop engagé pour être brutalement interrompu. Mais compte tenu de l'importance du déficit que la Chine a encore enregistré, en 1986, dans son commerce avec le Japon (4,2 milliards de dollars selon les statistiques nippones, et 7,6 milliards selon celles de la Chine), on est conscient, à Tokyo, d'être particulièrement visé par toute contraction de cette politique. Après l'essor de 1985, les échanges sino-japonais ont baissé l'année dernière de 20 %. Les Japonais estiment toutefois que, pour des raisons culturelles et de proximité géographique, ils resteront des partenaires privilégiés de la Chine, au sujet de laquelle ils ont, du reste, adopté une attitude plus sereine que par le passé. A la fin des années 70, au moment de la libéralisation, ils avaient nourri des illusions énormes sur le marché chinois : aussi le moindre frémissement au sein du PCC les plongeait-il dans l'angoisse. Désormais plus réalistes, ils profitent de toutes les occasions qui se présentent, prennent position pour l'avenir, mais sont aussi prêts à battre en retraite dès que des nuages s'accumulent, faisant le gros dos en attendant que l'orage passe.

M. Kurihara profitera donc de sa visite à Pékin pour « prendre le pouls » des Chinois. Cette visite n'avait pu se réaliser l'an dernier, en raison de l'opposition du lobby pro-Taiwan au sein du Parti libéral démocrate. Sans doute, M. Kurihara ne répondra-t-il pas à la demande de Pékin d'ouvrir l'académie militaire nippone aux officiers chinois, mais il est possible qu'il donne son accord à l'utilisation mutuelle des ports des deux pays par leur flotte de guerre.

PHILIPPE PONS.

Les ventes de la firme Toshiba à l'URSS

La police nippone remonte la filière du KGB

TOKYO
de notre correspondant

La police japonaise a établi que trois agents des services de renseignements soviétiques, connus à l'Ouest pour être des experts en espionnage industriel, sont à l'origine de la vente, à Moscou, de matériel de technologie de pointe par Toshiba Machine Co., qui a conduit à l'arestation, mercredi 27 mai, de deux responsables de cette firme (*le Monde* du 28 mai). L'un d'entre eux, M. Sedov, a travaillé pour la représentation commerciale soviétique à Tokyo de 1964 à 1969.

Selon la police, les trois hommes avaient demandé en 1979 à la société de commerce nippone Wako Koeki, qui dispose d'un bureau à Moscou, l'importation de machines à commandes numériques et un programme d'ordinateur assorti. Deux des quatres machines vendues par Toshiba pour la somme de 3,7 milliards de yens seraient installées dans des chantiers navals de la Baltique. Elles auraient été utilisées en particulier afin de réduire le bruit des turbines des sous-marins nucléaires, rendant leur détection plus difficile.

Certains journaux japonais ont tendance à défendre Toshiba, estimant que la firme est le bouc émissaire des tensions commerciales américano-nippones puisque des sociétés aux Etats-Unis sont coupables des même manquements aux réglementations du COCOM. D'autres critiquent Toshiba pour un « mercantilisme » effrénée qui ne tient pas compte des intérêts nationaux.

Ph. P.

CHINE : avant d'entreprendre une tournée en Europe de l'Est

M. Zhao Ziyang monte au créneau contre les adversaires des réformes

PÉKIN
de notre correspondant

Trois semaines après M. Deng Xiaoping, M. Zhao Ziyang vient de passer à son tour à l'attaque contre le « gauchisme ». Quelques jours avant son départ pour une tournée historique en Europe de l'Est, le secrétaire général par intérim et premier ministre a profité d'une réunion, mercredi 27 mai à Pékin, marquant la conclusion de trois ans et demi de « *consolidation du parti* » pour réaffirmer que la campagne de rectification idéologique et la lutte contre le « *libéralisme bourgeois* » étaient inséparables de la politique de réformes et d'ouverture.

Certes, a-t-il dit, il faut poursuivre l'élimination du « *libéralisme bourgeois* ». Mais ces deux démarches – reprise en main et réforme – sont « *interdépendantes et non pas antagonistes. Il n'y aurait pas de socialisme à la chinoise ni d'espoir de réaliser notre programme de modernisation sans l'un de ces deux aspects* ». Il faut être « *souple* », se garder d'appliquer les « *quatre principes fondamentaux* » – le crédo idéologique du régime – de manière « *ossifiée* » et de lancer des « *campagnes politiques* », a-t-il dit à l'adresse de ceux qui prétendent que les réformes sont la cause principale du « *libéralisme bourgeois* » : « *Nous ne pouvons abandonner les réformes et l'ouverture, de même que nous ne pouvons pas cesser de manger sous prétexte qu'auparavant nous étions gavés. (...) Nous ne devons pas revenir aux pratiques anciennes et abandonner les réformes.* »

Cette mise en garde intervient après de nombreux exemples de dérapage de la campagne de rectification souvent dus à des excès « *gauchistes* » (*le Monde* du 12 mai), ainsi que la publication d'articles critiquant la résurgence du « *gauchisme* ».

Après quelques mois pendant lesquels les coups étaient portés à droite, voici venu le temps du rééquilibrage. Déjà, au début du mois, une réunion de dirigeants du parti – qui n'a pas été rendue publique – aurait donné l'occasion à M. Zhao de critiquer les conservateurs, ceux qui, si l'on en croit la presse, ne se contentent pas de la campagne idéologique contre les idées occidentales, mais veulent aller plus loin, remettant en cause la réforme agricole et industrielle ou l'ouverture vers le monde extérieur.

M. Zhao, sans doute soutenu par M. Deng, a ainsi voulu mettre les choses au point avant de quitter la Chine pendant plusieurs semaines, à un moment où la préparation du troisième congrès du parti bat son plein. Les deux thèses en présence ont accès aux médias et se retrouvent dans toute une série de décisions et de nominations, ce qui semble indiquer que l'issue n'a pas encore été décidée, ni dans un sens ni dans un autre. Car, au moins autant que l'idéologie, c'est la succession de M. Deng qui importe, et nombre de dirigeants, jeunes ou vieux, se préparent pour cette éventualité. Le « numéro un » chinois a fait preuve ces derniers mois d'une bien grande activité pour son âge, et au cours de récentes rencontres avec des personnalités étrangères, il est apparu un peu fatigué.

PATRICE DE BEER.

Proche-Orient

IRAN

Un diplomate britannique enlevé à Téhéran

Le numéro deux de la représentation britannique à Téhéran, M. Edward Chaplin, a été enlevé jeudi après-midi 28 mai, après avoir été forcé de quitter son véhicule par un groupe d'hommes armés encore mal identifiés. Selon un porte-parole du Foreign Office, M. Chaplin, qui est en charge de la Chancellerie au sein de la Section d'intérêts britanniques à l'ambassade de Suède à Téhéran, se trouvait au volant de sa voiture sur une autoroute située au nord de la capitale, lorsqu'un second véhicule l'a obligé à s'arrêter sur le bas-côté. Plusieurs hommes ont alors forcé le diplomate à monter dans leur voiture. Ils ont abandonné la femme et le bébé de M. Chaplin à bord du véhicule du diplomate.

Selon des sources diplomatiques à Téhéran contactées par l'AFP, le diplomate aurait été enlevé par des hommes armés en civil reconnus comme appartenant à l'un des services de sécurité officiels de la République islamique par les gardes iraniens de l'ambassadeur de RFA présent sur lieux. L'ambassadeur aurait demandé à ses gardes, fournis par le gouvernement iranien, d'intervenir. Ceux-ci auraient refusé, affirmant reconnaître ces hommes en civil comme des membres d'un comité révolutionnaire. On évoquait, vendredi, dans les milieux diplomatiques à Téhéran, l'hypothèse que la disparition de M. Chaplin soit liée à la comparution en justice, jeudi, en Grande-Bretagne, du consul d'Iran à Manchester, M. Ahmed Ghassimi, pour une affaire de vol à l'étalage. Le Foreign Office, a déclare « *ne voir aucun rapport entre les deux affaires* » et exprimé, par ailleurs, sa « *vive inquiétude* » dans un message adressé vendredi matin aux autorités iraniennes.

La Grande-Bretagne n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'Iran. Les dix-neuf membres de la représentation britannique à Téhéran, la Section d'intérêts britanniques, travaillent sous la protection de l'ambassade de Suède à Téhéran. – (*AFP., Reuter*).

● **Accusations de l'ambassadeur d'Iran à l'ONU.** – M. Rajai Khorassani, chef de la mission iranienne aux Nations unies, a accusé jeudi 28 mai les Etats-Unis d'avoir intercepté un avion civil iranien, mardi dernier, dans la région du Golfe, près de Bahreïn. Il n'a, cependant, fourni aucune précision sur cette affaire que le Pentagone a, pour sa part, catégoriquement démentie. Un dirigeant de l'aviation iranienne a expliqué, de son côté, qu'un navire de guerre américain avait ordonné au pilote d'un avion de ligne d'Iran Air (assurant la liaison entre Doha, Qatar et Chiraz) de changer son plan de vol. – (*AFP, AP.*)

LIBAN

La chasse israélienne intercepte un avion militaire

Beyrouth (*AFP*). – Un avion militaire libanais a été retenu pendant cinq heures jeudi 28 mai, en Israël, après avoir été détourné par la chasse israélienne, alors qu'il portait secours à une embarcation en détresse à proximité de Saïda (sud du Liban).

Le Fouga-Magister, à bord duquel se trouvaient deux pilotes, avait décollé à 12 h 10 (heure locale) de la piste de Halate (32 kilomètres au nord de Beyrouth) et n'a pu regagner sa base qu'à 17 heures. Un porte-parole militaire israélien a confirmé cette interception, précisant que l'avion libanais a été contraint de se poser sur une base au nord d'Israël, et que les pilotes ont été « *interrogés* », puis relâchés « *après avoir déjeuné* ».

Le capitaine Samir Maalouli, copilote du Fouga-Magister, s'est déclaré convaincu que le bateau auquel il devait porter secours se trouvait désormais en Israël, sans pouvoir préciser néanmoins s'il l'était de gré ou de force. Il a indiqué que « *la mission de reconnaissance dont il avait été chargé, consistait à localiser un yacht avec cinq personnes à bord, après que la base terrestre de ce yacht, qu'il n'a pas identifiée, eut perdu tout contact avec le bateau et demandé l'aide du commandement de l'armée libanaise* », a-t-il dit.

Le capitaine Maalouli, qui est également commandant adjoint de la base militaire de Halate, a ajouté qu'après s'être posé sur une base israélienne avec le colonel Khalil Matar, son supérieur, un agent des services de renseignement de l'armée israélienne leur a affirmé que son pays craignait une opération-suicide aéroportée des intégristes chiites du Hezbollah (pro-iranien).

● **Attentats revendiqués.** – Les Aigles du front de résistance contre l'impérialisme khomeiniste au Liban, une organisation qui se manifeste pour la première fois, a revendiqué jeudi 28 mai, les attentats perpétrés cette semaine contre deux responsables intégristes chiites au sud du Liban (*le Monde* du 29 mai).

● **ISRAËL : enquête contre le Shin Bet.** – Le conseiller juridique du gouvernement israélien, M. Yossef Harish, a ordonné, jeudi 28 mai, l'ouverture d'une enquête policière contre les agents du contre-espionnage (Shin Bet) impliqués dans l'affaire Izat Nafsu, le lieutenant d'origine circassienne victime d'une erreur judiciaire. (*le Monde* du 26 mai). Les agents du Shin Bet sont soupçonnés d'avoir brutalisé l'ex-condamné au cours des interrogatoires et d'avoir caché ce fait aux tribunaux militaires chargés de l'affaire. – (*AFP.*)

Afrique

ZAÏRE : le vingtième anniversaire du parti unique

Le maréchal Mobutu veut préserver les chances d'une médiation entre le président de l'Angola et l'UNITA

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Dans le discours fleuve que le président Mobutu a prononcé la semaine dernière pour le vingtième anniversaire du Mouvement populaire de la révolution (MRP), le parti unique que le chef de l'Etat zaïrois préfère appeler le *« parti national »*, un passage a particulièrement retenu l'attention des nombreux invités étrangers : celui dans lequel l'orateur a qualifié de *« malfaiteurs »* les hommes de l'UNITA, le mouvement de rébellion en Angola, qu'il passe pour avoir aidé dans le passé.

La formation de M. Jonas Savimbi n'a pas été nommée, et l'insulte figurait au milieu d'une phrase quelque peu alambiquée, mais cela a suffi pour que les observateurs parlent d'une concession de taille à M. Dos Santos, le président angolais, qui avait fait état, quelques jours auparavant, de *« déplacements d'éléments qui, en provenance de l'autre côté de la frontière, viennent créer l'instabilité en Angola »*.

Au club de la presse de Radio France internationale (RFI), enregistré le 23 mai mais qui ne sera diffusé que samedi prochain, le maréchal Mobutu a évoqué sans détours ses relations avec ses voisins : *« D'un côté il y a le gouvernement angolais reconnu, de l'autre le mouvement de M. Savimbi. Je connais Savimbi, c'est un homme remarquable mais mon rôle n'est pas de traiter avec lui. J'ai signé des accords avec l'Angola du temps du président Neto ; je ne cesse de répéter au président Dos Santos que nous les respectons. »*

M. Mobutu — qui est informé *« toutes les sisx heures »* de ce qui se passe dans son pays, même dans les régions les plus reculées, et qui, depuis son *« avènement »*, il y a vingt-deux ans, *« veille même quand les Zaïrois dorment »*, — s'estime en mesure d'affirmer que rien ne transite par le Zaïre pour aider l'UNITA contre le régime de Luanda.

Ces déclarations prêtent à discussion, mais M. Mobutu ne veut rien dire qui puisse compromettre les chances de médiation entre MM. Dos Santos et Savimbi. Il leur a exposé à l'un et à l'autre ce qu'il pensait de la situation. *« Si cela ne tenait qu'à moi, ce serait la négociation. Moi j'ai connu pire. Au moment de mon avènement, il y avait quatre mouvements contre moi. J'ai liquidé tout cela par l'intégration et le dialogue. »*

« C'est moi, poursuit M. Mobutu, *qui ai présenté, au nom de mes collègues de la ligne de Front, un projet visant à rétablir la circulation sur le chemin de fer de Benguela* [qui relie la province du Shaba à ce port angolais]. *L'argent est là, il reste le problème de la sécurité. Il fallait faire des démarches auprès de l'UNITA pour qu'elle accepte la neutralisation du chemin de fer. Nous l'avons obtenue. Il y a en quelque sorte un accord indirect entre l'UNITA et le MPLA pour que la sécurité règne sur cette ligne. »*

Important pour les pays d'Afrique noire qui cherchent à s'organiser sur le plan économique contre l'Afrique du Sud, ce chemin de fer est essentiel pour l'acheminement des ressources minières du Zaïre. Le problème principal de ce pays, estime M. Mobutu, est celui des transports. *« Tout pourrit »* à seulement quelques dizaines de kilomètres de Kinshasa en proie à des pénuries, constate-t-il.

Les « bonnes nouvelles » du Club de Paris

Pour rénover le réseau de communications — ce qui devenu son objectif prioritaire, — M. Mobutu compte sur l'aide internationale. La semaine dernière, le Club de Paris a accepté un rééchelonnement de la dette publique du Zaïre portant sur 884 millions de dollars et s'étalant sur quinze ans, avec une période de grâce de six ans. Ce sont là de *« très bonnes nouvelles »* pour M. Mobutu. Lui qui avait besoin de 805 millions de dollars pour les investissements de 1986, il en a déjà trouvé 770. Du coup, il y a lieu de revenir sur la décision, prise en octobre 1986 par le comité central du parti, de limiter à 10 % des recettes d'exportation le paiement du service de la dette extérieure. Le *« président-fondateur »* du MRP a décidé que ce serait 16 % au lieu de 10 % et il va *« expliquer »* cette mesure au comité central.

Seize pays, dont il ne veut pas donner les noms, sont d'accord avec M. Mobutu pour la création d'une Ligue des Etats d'Afrique noire. *« Mais ce n'est pas seulement une affaire de chefs d'Etat. D'éminents intellectuels, de hauts fonctionnaires sont intéressés. »* Si l'on comprend bien, dans l'esprit de M. Mobutu, cette Ligue aura à jouer un rôle culturel autant que politique.

Tout en cultivant *« l'authenticité »* africaine, M. Mobutu souligne que le Zaïre est *« le second pays francophone du monde »*. Pour autant, il n'ira pas au sommet francophone qui se tiendra au Canada en septembre. En effet, ce pays s'est seulement fait représenter par son ambassadeur aux festivités pour le vingtième anniversaire du parti unique. L'irascible chef de l'Etat trouve donc normal de ne pas faire preuve de plus d'empressement pour le sommet.

Le *« président-fondateur »* accueille avec humeur certaines questions mais ne les élude pas. Sa fortune personnelle ? *« Si j'ai des appartements en France, en Belgique et en Suisse, c'est pour des raisons de sécurité. On m'a déconseillé de descendre à l'hôtel dans les pays où je me rends souvent. »*

L'entretien a lieu à une cinquantaine de kilomètres de Kinshasa, dans l'ancien *« domaine présidentiel de la N'Sélé »* que M. Mobutu a « donné » au parti. Les Taiwanais, puis les Chinois de Pékin après l'établissement des relations diplomatiques, ont contribué à l'embellissement du domaine. Tout près de la *« pailloте de la pêche »* où le président parle aux journalistes, des militants continuent de taquiner paisiblement la carpe. *« Mon sport favori c'est la pêche »*, confie l'homme le plus occupé du Zaïre avant de reprendre lui-même le volant pour retourner au travail.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TUNISIE

Treize militants de gauche graciés par M. Bourguiba

Le président Bourguiba a gracié, jeudi 28 mai, les treize dirigeants et militants de gauche du Rassemblement socialiste progressiste (RSP) condamnés à six mois de prison pour maintien d'une association illégale.

Certains d'entre eux, dont le secrétaire général du RSP, M. Najib Chabbi, avaient été interpellés durant le dernier week-end, plus d'une semaine après que leur condamnation en première instance eut été confirmée en appel (*le Monde* du 26 mai).

Plusieurs formations de l'opposition avaient protesté contre ces arrestations, et le Parti communiste tunisien, qui avait constitué des listes communes avec le RSP lors des dernières élections législatives (qu'ils avaient ensuite boycottées), était intervenu auprès du premier ministre, M. Rachid Sfar. — *(Corresp.)*

Un livre hostile au régime interdit en France

Le ministre français de l'intérieur vient d'interdire, par un arrêté du 22 mai 1987, la circulation, la distribution et la mise en vente en France du livre du journaliste syrien Kussaï Saleh El Darwish, *Yahdouss si Tunis* (« Cela se passe à Tunis ») consacré au régime du président Bourguiba.

L'auteur, qui vit depuis une quinzaine d'années en France, est spécialisé dans les affaires du Proche-Orient et du Maghreb. Il a effectué plusieurs séjours à Tunis, où il avait établi des liens étroits avec des personnalités de l'entourage du président Bourguiba, dont certaines sont depuis tombées en disgrâce.

Publié à compte d'auteur en arabe, ce livre a créé une certaine sensation en Tunisie, et les autorités avaient envisagé d'introduire auprès des tribunaux français une procédure judiciaire afin d'obtenir la saisie. Elles ont finalement préféré à cette solution aléatoire une démarche plus discrète auprès du ministre de l'intérieur qui justifie son arrêté *d'interdiction en affirmant que Yahdouss si Tunis* est *« de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France »*.

TANZANIE

M. Nyerere critique la politique économique de son successeur

DAR-ES-SALAM
de notre envoyé spécial

Jusqu'à présent, ce n'étaient que de discrètes mises en garde à l'intention de M. Hassan Mwinyi auquel, en novembre 1985, il avait cédé son fauteuil de chef d'Etat. Depuis peu, ce sont des critiques ouvertes qu'il adresse à son successeur sans toutefois le nommer. Toujours président du Chama Cha Mapinduzi (CCM) — le parti de la révolution, — M. Julius Nyerere vient, en effet, de s'en prendre, coup sur coup, lors d'une tournée en province, à l'accord que la Tanzanie a signé, en août 1986, avec le fonds monétaire international (FMI) et à la politique de « libéralisation » économique qui en est le corollaire.

Déjà, en *février dernier*, à *l'occasion* du vingtième anniversaire de la « déclaration d'Arusha » — la charte du socialisme tanzanien — et du dixième anniversaire de la fondation *du CCM, M. Nyerere avait rappelé* que *« la politique de construction du socialisme repose sur la maîtrise, par le peuple, des principales composantes de l'économie et du commerce »* et répété que *« les impérialistes se servent du FMI pour déstabiliser les nations pauvres »*. Au même moment, M. Mwinyi lançait un appel aux investisseurs étrangers : *« Nous sommes ouverts à une large coopération avec le secteur privé pour développer notre pays... »*

Exemple récent de ces contradictions *idéologiques* : le *tourisme*. Des négociations qui portaient sur la réhabilitation et la gestion de plusieurs hôtels et « lodges » avaient été menées à leur terme avec les groupes *américain et français* Sheraton et Accor. Les travaux auraient dû démarrer en juin. La signature de ces contrats a, finalement, été repoussée jusqu'au congrès du CCM qui se réunira, en octobre prochain, pour se choisir un nouveau président ou reconduire l'actuel.

Comme ce fut le cas pour l'élec*tion* à la *présidence* de la République, M. Nyerere laisse planer des doutes sur ses intentions. En tout cas, les caciques du CCM, menés par M. Rashidi Kawawa, le secrétaire général, conscients qu'une retraite du *mwalimu* (le maître d'école) menacerait leurs privilèges, s'accrochent à ses basques.

En multipliant les critiques contre la politique économique en cours, le « mwalimu » cherche-t-il seulement à flatter la « vieille garde » du parti ? Où bien juge-t-il que l'équipe au pouvoir, pourtant installée là par ses soins, est en passe de dilapider l'*« héritage »* socialiste et souhaite-t-il que l'exemple de M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, claquant la porte au nez du FMI, *fasse école en Tanzanie* ?

JACQUES DE BARRIN.

● **SOUDAN : nouvelle attaque de la guérilla.** — Les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) ont annoncé, mercredi 27 mai, qu'ils avaient mis hors de combat une centaine de soldats gouvernementaux lors d'une embuscade dans le sud du pays, le 20 mai dernier. La radio des rebelles, captée à Nairobi, a affirmé que les maquisards avaient en outre détruit quinze camions militaires et deux chars d'assaut au cours de l'embuscade entre Torit et Kapoeta, sur la route principale reliant Juba, la capitale du sud du Soudan, à la frontière kényane. — *(Reuter.)*

Europe

ESPAGNE : les élections du 10 juin

Les inconnues d'une triple consultation sur fond de malaise social

MADRID
de notre correspondant

Une fois de plus — la vingt et unième en dix ans, si l'on totalise les élections de tous types et les référendums! — les Espagnols se rendront aux urnes le 10 juin prochain pour élire leurs soixante députés européens, leurs maires et, dans treize communautés autonomes sur dix-sept, leur Parlement régional (le Pays basque, la Catalogne, la Galice et l'Andalousie ayant déjà élu le leur).

Ces élections ont lieu alors que le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) fait face à une vague de conflits sociaux sans précédent depuis son arrivée au pouvoir, en décembre 1982. Aussi, les partis d'opposition présentent-ils la consultation du 10 juin comme un test, un « examen général » pour le gouvernement. Les socialistes, au contraire, soulignent qu'il s'agit d'élections purement « administratives », destinées à évaluer la gestion des autorités locales et non la politique économique du gouvernement de Madrid.

Les scrutins du 10 juin devraient pourtant permettre d'éclaircir une série d'inconnues au niveau national : les socialistes, qui vont depuis cinq ans de majorité absolue en majorité absolue, seront-ils cette fois affectés électoralement par la contestation sociale qui se manifeste dans les rues ? La démission du fondateur et « leader historique » de la formation conservatrice Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a-t-elle donné un nouveau souffle à la droite en la rénovant, ou l'a-t-elle au contraire affaiblie ? Le Centre démocratique et social (CDS) de l'ancien président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, va-t-il confirmer sa poussée des législatives de juin 1986 ? Le CDS peut-il espérer se substituer à l'Alliance populaire comme principale solution de rechange au socialisme ? Le Parti communiste espagnol (PCE), au sein de la coalition Gauche unie (IU), peut-il capitaliser dans les urnes l'agitation sociale *conduite* par *son syndicat Commissions ouvrières* ?

Les sondages, malgré les turbulences sociales, indiquent une étonnante stabilité du corps électoral. Pour le Parti socialiste pourtant, répéter l'« exploit » d'il y a quatre ans n'est pas aisé : les élections municipales et régionales, en mai 1983, s'étaient en effet traduites par un véritable raz-de-marée en sa faveur, dans la foulée de la « victoire *historique* » du PSOE aux législatives de décembre 1982.

Ainsi, les trois-quarts des Espagnols ont aujourd'hui un maire socialiste. Des dix principales villes du pays (l'exception étant Bilbao, gérée par les nationalistes basques), neuf ont un conseil municipal à majorité socialiste, absolue dans huit cas. Le PSOE dispose par ailleurs de la majorité dans onze des treize Parlements régionaux soumis à réélection (dans les deux autres, ceux des Baléares et de Santander, il se trouve à égalité avec l'Alliance populaire).

Les socialistes sereins

Selon les sondages, les socialistes, *malgré un léger recul* en pourcentage des votes, semblent être à même de conserver le contrôle de la plupart de ces organes locaux. S'ils risquent de perdre la majorité dans *l'un ou l'autre Parlement régional*, comme celui de Castille-Leon, ils peuvent en revanche aspirer à la récupérer dans celui de Santander. Les mairies des principales villes (à l'exception probable de Saragosse, où le parti est très divisé) devraient apparemment rester elles aussi entre les mains du PSOE. De plus, l'hétérogénéité de l'opposition rend difficile la formation d'une « coalition anti-PSOE », qui empêcherait les candidats socialistes d'être élus à la majorité simple. Reste qu'ils devront dans ce cas rechercher des alliés conjoncturels, mais cette fois-ci au niveau local : en effet, tant les dirigeants du PSOE que ceux du CDS ou du PCE excluent cette fois tout pacte établi à l'échelle nationale, comme celui conclu en 1979 entre socialistes et communistes pour les conseils municipaux.

Si le PSOE aborde apparemment sans trop de préoccupation la consultation du 10 juin, l'opposition, elle, a conscience de l'importance de l'enjeu. Sous la houlette de son nouveau et jeune président, M. Antonio Hernandez Mancha, qui a succédé à M. Fraga en février dernier, l'Alliance populaire ne parle dans sa campagne que de rénovation et de modernité. Après avoir écarté en douceur nombre de dirigeants de la « vieille garde », l'Alliance populaire cherche désormais à se présenter comme la version espagnole de cette droite moderne et européenne qui semble avoir le vent en poupe dans plusieurs pays proches.

Quant au CDS, malgré les efforts des socialistes pour le cataloguer à droite, il se définit avec insistence comme le *« centre progressiste »*. S'appuyant davantage sur le charisme de M. Suarez que sur une idéologie bien définie, il espère, avec un discours de type populiste, récupérer une bonne partie de l'électorat du centre mécontent de la politique économique du gouvernement. Un objectif que poursuit également, avec moins de chance de succès apparemment, la coalition Gauche unie regroupée autour du PCE.

Mais l'adversaire le plus redoutable du PSOE pourrait être en fait... l'abstention. Nombre d'électeurs socialistes, bien qu'en désaccord avec la « realpolitik » et avec son côté « moi ou le chaos », semblent en effet considérer qu'aucune option de rechange cohérente ne s'offre à eux, et pourraient donc bouder les urnes le 10 juin.

THIERRY MALINIAK.

● **Accord à Puerto-Real.** — La direction des chantiers navals de Puerto-Real et son comité d'entreprise ont conclu, le jeudi 28 mai à Jerez-de-la-Frontera (sud de l'Espagne) un accord qui a mis un terme au moins provisoirement aux violents affrontements opposant les ouvriers aux forces de l'ordre (*le Monde* du 29 mai). Les chantiers qui avaient fait l'objet mardi d'un lock-out de la direction en raison de la multiplication des incidents, ont été rouverts. Des porte-parole de la direction des Astilleros Espanoles ont affirmé qu'ils feraient *« des efforts »* en vue d'une augmentation des commandes. La direction s'est également engagée à réduire les effectifs, s'il y a lieu, par le biais de retraites anticipées ou de départs volontaires. Les syndicats s'opposaient aux licenciements. — *(AFP.)*

URSS

Le chef du KGB en Ukraine a été limogé

La *Pravda d'Ukraine* a annoncé, dans son édition du 26 mai récemment parvenue à Moscou, le remplacement du chef de la police secrète (KGB) de cette république, le général-lieutenant Stepan Moukha, par le général-major Nikolai Golouchko, un Ukrainien âgé de cinquante ans qui exerçait des *« postes de responsabilité »* dans l'appareil central du KGB à Moscou.

Bien que le journal ne parle pas de sanction et précise que le général Moukha a été *« versé dans les cadres de réserve de l'armée »*, l'âge de l'intéressé (cinquante-sept ans) ne laisse guère de doute sur le fait qu'il est victime d'un limogeage. Président du KGB d'Ukraine depuis juin 1982, élu la même année membre suppléant du *Politburo* de cette république, le général Moukha avait été indirectement impliqué dans le scandale qui avait éclaté dans la région ukrainienne de Vorochilovgrad à *la fin* de *l'an dernier*, à la suite de la destitution, pour persécution abusive d'un journaliste, du chef local du KGB, M. Dintchenko.

Toujours en janvier, le général Berdov, vice-ministre de l'intérieur d'Ukraine, s'était vu infliger un *« avertissement sévère »* pour la même affaire. Il s'agissait pourtant d'un des héros de la « saga de Tchernobyl », de l'un de ceux qui s'étaient rendus sur la centrale nucléaire le matin même de l'accident et dont la presse, surtout ukrainienne, avait exalté le rôle.

La très grande stabilité de la direction ukrainienne depuis 1985 a fait place à une certaine turbulence ces dernières semaines avec la destitution de plusieurs premiers secrétaires de *région* et la tenue de trois sessions plénières du comité central local en six mois. Il n'est pas exclu que tout cela rejaillisse sur le sort de M. Chtcherbitski, premier secrétaire du parti *en Ukraine depuis* seize ans et aujourd'hui le plus ancien membre du Politburo.

M. T.

Mystérieux atterrissage sur la place Rouge

Un petit avion de tourisme du type Cessna s'est *posé*, dans la soirée de jeudi 28 mai, sur la place Rouge, au cœur de Moscou. Plusieurs centaines de badauds, aussi ahuris que les miliciens et les gardes de service devant le mausolée de Lénine, ont vu l'appareil, de couleur blanche avec une bande bleue, tourner trois fois autour de la place avant d'atterrir et de s'immobiliser devant la cathédrale Saint-Basile, le nez tourné vers le Kremlin.

Selon des témoins, le pilote et sa compagne sont *alors* descendus de l'avion et ont eu le temps de signer quelques autographes avant d'être emmenés par la police. Des barrières *étaient ensuite mises* en place autour du Cessna pour tenir les *curieux* à distance, mais il était près de 3 heures du matin quand l'appareil a finalement été chargé sur *la* plate-forme d'un camion qui, *escorté* par six voitures de police équipées de gyrophares, a traversé *la* place, remonté *la* rue Gorki et pris la direction de l'aérodrome de Cheremetievo. A l'aube, les miliciens de faction sur la place Rouge se bornaient à répondre à ceux qui les interrogeaient qu'ils ne s'était *« rien passé »*.

Toujours selon des témoins, le pilote s'est présenté comme un ingénieur ouest-allemand venant de Hambourg. Mais, vendredi matin, l'ambassade de RFA à Moscou affirmait tout ignorer de cette affaire.

Une explication possible au mystère était cependant avancée à Helsinki, où l'on signalait qu'un *Cessna de même modèle, piloté* par un Allemand de l'Ouest, avait quitté la capitale finlandaise jeudi, théoriquement à destination de Stockholm. Peu après son départ, l'appareil avait été aperçu se dirigeant vers le sud et s'écartant ainsi de sa route normale. Des recherches aussitôt entreprises pour retrouver sa trace étaient demeurées sans résultat.

En toute hypothèse, on ne peut que s'interroger sur les conditions dans lesquelles un avion — fût-il de taille modeste — a pu pénétrer dans l'espace aérien de l'URSS et poursuivre son vol apparemment en toute tranquillité jusque dans le ciel de Moscou, pour atterrir enfin sous les murs du Kremlin. L'épisode soulève d'inévitables questions sur la vigilance et l'efficacité des défenses aériennes soviétiques...

La préparation de l'élection présidentielle

L'embarras de M. Michel Rocard

Préférez-vous un « père » ou un « copain » ? Cette question figure régulièrement dans quelques magazines. Elle ne sera pas posée aussi crûment aux Français lors de l'élection présidentielle ; mais pour trois au moins des quatre présidentiables elle n'est pas déplacée.

M. François Mitterrand ? C'est le type même du « président-papa ». Devant les sénateurs centristes, entre la poire et le fromage, M. Raymond Barre n'a pu que constater — pour le regretter — que l'actuel président a su se construire une *« image de père de la patrie »*.

M. Barre ? Selon M. Michel Rocard lui-même, une part de l'attrait que l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing exerce sur l'opinion vient du fait qu'il rassure.

Et M. Rocard, précisément ? Exactement l'inverse. Avec sa silhouette mince, avec ses « gaffes » plus ou moins calculées, avec ses enthousiasmes éternellement juvéniles, M. Rocard s'apparente à un type d'homme politique bien différent. L'un de ses plus proches collaborateurs défend la thèse selon laquelle il sera élu en 1988 si les Français préfèrent un « président-copain » à un « président-papa ». Ce qui, reconnaît-il, supposerait une mutation profonde des aspirations de l'électorat.

Pour le moment, en tout cas, ce bouleversement n'apparaît pas : M. Mitterrand devance régulièrement le député des Yvelines dans les sondages. Parmi les sympathisants de gauche, cette avance s'accroît au point de devenir écrasante : selon la SOFRES, avec 80 % d'opinions positives dans cette catégorie de l'opinion, le président gagne six points en deux mois, tandis que M. Rocard n'est crédité que de 68 % d'avis favorables.

A bien des égards, le jeu du chat et de la souris auquel se livre le président avec son ancien ministre évoque un professeur jouant avec les nerfs de son élève. Le président ronronne, sort brusquement ses griffes, puis les rentre. M. Rocard sursaute, se tranquilise, s'inquiète encore. M. Lionel Jospin, qui n'est pas le plus mal placé pour connaître la pensée du président, annonce pratiquement au « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 24 mai, qu'on s'achemine vers une nouvelle candidature Mitterrand.

Auparavant, le président lui-même, dans un entretien avec un journaliste du *Washington Post*, envoie le pendule dans le même sens, en rappelant qu'il n'a pas à faire connaître sa décision avant mars 1988 et en... esquissant les axes de sa campagne. Puis, au Canada, il envoie le pendule dans l'autre sens en affirmant qu'il n'a pas l'intention d'être présent, l'année prochaine, au sommet des pays industrialisés qui se tiendra dans ce pays. La prochaine fois, selon toute probabilité, il renverra le pendule de l'autre côté. Et ainsi de suite jusqu'à la fin de 1987, date à laquelle on considère chez certains barons du PS que — quand même — il faudra bien que le souverain laisse tomber sa sentence, fût-ce à son énigmatique manière.

Il y a là de quoi déstabiliser un régiment de présidentiables, même si les mitterrandistes n'appliquent plus à M. Rocard l'aimable qualificatif de *« petit mec qui n'a pas de nerfs »* qu'ils lui décochaient aux temps glorieux où l'union au sein du PS était un combat. Les lieutenants non plus ne parviennent pas à suivre le rythme. M. Claude Evin, le nouveau directeur de campagne de M. Rocard, affirme maladroitement que la détermination du député des Yvelines est *« totale »*, avant d'expliquer que ce dernier doit faire pression sur M. Mitterrand (idée qui fait doucement sourire les partisans du président) pour l'amener à ne pas se représenter. Ce qui revient, en une seule interview, à dire deux choses rigoureusement contraires...

Dans les mois qui viennent, l'ancien ministre devra aussi gérer l'élaboration de ses propres propositions, qui se fait tellement en parallèle avec la mise sur pied des orientations du parti que toutes ces plates-formes finiront par courir le risque d'une collision... De tous les candidats potentiels, M. Rocard est bien celui qui est le plus gêné par le soin que M. Mitterrand met à prendre son temps.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le congrès de la Ligue communiste révolutionnaire

Les amis de M. Krivine s'interrogent sur leur attitude à l'égard des « rénovateurs » du PCF

Faut-il ou non s'allier, de façon privilégiée, avec les « rénovateurs » du PCF ? Telle est la principale question, sinon le seul véritable enjeu du huitième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui a débuté le jeudi 28 mai et doit s'achever, à huis clos, dimanche à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Pour arriver trop tôt dans le calendrier de la crise du Parti communiste, le congrès de la LCR donne l'impression d'effectuer un vol au-dessus d'un nid de « rénovateurs ». Bon nombre de délégués, surtout ceux de la tendance majoritaire conduite par M. Alain Krivine (42 % au congrès de 1985), auraient bien envie d'aller se poser dans ce nid-là. Pas pour faire tomber dans les poubelles de l'histoire la petite organisation trotskiste qu'est la LCR — deux mille adhérents environ revendiqués, — mais pour trouver l'allié qui permettra un décollage politique. Du moins est-ce l'espoir des amis de M. Krivine.

« Bilan négatif », « erreurs politiques », « crise de dépérissement ». Toutes les tendances de l'opposition sont d'accord pour condamner, sans excès d'indiscipline, le bilan de la direction depuis le précédent congrès. Se fondant sur l'échec de *« la politique alternative »* qui tournait le dos au rapprochement laborieux avec Lutte ouvrière, l'organisation trotskiste « rivale-amie » dirigée de façon quasi clandestine par Mme Arlette Laguiller, les opposants laissent entendre que la fascination exercée par les communistes « rénovateurs » traduit un nouvel opportunisme de la direction.

Ils ont beau jeu de rappeler qu'au cours des deux dernières décennies la Ligue s'est successivement « alliée » au PSU, au Parti communiste internationaliste (PCI), à LO. Mais, en même temps, toutes ces tendances, à l'exception d'une seule, ne peuvent s'empêcher, elles aussi, d'éprouver une certaine fascination pour les amis de M. Pierre Juquin.

Sur les six contributions qui ont été soumises, depuis trois mois, à la discussion des militants, quatre paraissent se dégager du lot. Elles dessinent, comme l'a déploré M. José Perez, alias *« Lindbergh »*, coordonnateur cheminot de la grève SNCF de la fin 1986, les contours des principales tendances connues — *« On tourne en rond, ce sont toujours les mêmes »* — au sein de la Ligue. Pour innover, M. Perez propose *« la construction du parti des travailleurs avec toute la classe ouvrière »*. Son texte rassemble 1,7 % des délégués.

Un candidat en 1988

Le texte de la tendance majoritaire (proche actuellement de 50 %) intitulé *Encore un effort dans le sens de la cohérence !* propose d'insérer la LCR dans la *« recomposition du mouvement ouvrier dont le courant rénovateur* [du PCF] *est porteur »*. L'équipe de M. Krivine place ce rapprochement avec les « rénovateurs » dans la « continuité » des alliances passées. La deuxième contribution provient de la Tendance unité ouvrière (TUO, 20 % en 1985), animée depuis des temps immémoriaux par M. Gérard Filoche, farouche partisan de l'unité avec le PCI de M. Pierre Lambert. Son titre, sans ambiguïté, est *Ce n'est vraiment pas le moment que la LCR se dissolve !*

Le troisième document important regroupe dix membres du comité central de la Ligue. Texte intitulé JBLM (initiales de certains signataires), il est celui qui est le plus hostile aux « rénovateurs » et puise son inspiration dans des thèses politiques qui ne sont pas éloignées de celles défendues par Lutte ouvrière. Il est intitulé *PCF : l'audace ou le saut dans le vide.* La quatrième contribution qui retient l'attention émane de la tendance dite T3, proche de la démarche de la Fédération de la gauche alternative (FGA), qui est partie prenante dans la tentative de regroupement Arc-en-ciel, à laquelle ne s'est pas associée la LCR. Son titre : *les Fondements de notre démarche.*

On prête l'intention à la direction, quelle que soit l'attitude qui sera adoptée à l'égard des « rénovateurs », d'opter pour la présentation d'un candidat à l'élection présidentielle, candidat qui serait susceptible de se retirer de la course en fonction de l'évolution de la crise du PCF et du choix présidentiel des communistes critiques. Un cas de figure qui ne pourrait que satisfaire M. Alain Amicabile, membre de la coordination des « rénovateurs ». Celle-ci est invitée à ce congrès comme de nombreuses délégations étrangères de la IVe Internationale (trotskiste) et de partis français et étrangers.

OLIVIER BIFFAUD.

Le débat sur la fonction publique territoriale à l'Assemblée nationale

Plus de liberté pour les élus moins de mobilité pour les fonctionnaires

Les députés ne peuvent se désintéresser du sort de plus de un million de fonctionnaires des collectivités locales. D'autant que nombre d'entre eux sont, hors du Palais-Bourbon, leur patron en tant que maires, présidents de conseil général ou régional. Un débat a donc eu lieu à l'Assemblée nationale, le mardi 26 et le mercredi 27 mai, sur le projet de M. Yves Galland, ministre délégué aux collectivités locales, réformant le statut de la fonction publique territoriale, avant qu'il ne soit interrompu dans la nuit, les socialistes n'acceptant pas de débattre à l'aube du cas particulier des polices municipales.

Si la plupart des amendements, adoptés à l'initiative de M. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, modifiaient essentiellement la forme du texte déjà approuvé par le Sénat, quelques divergences sont apparues clairement entre les deux Chambres du Parlement. Surtout, plusieurs élus de la majorité n'ont guère cherché à camoufler leurs désaccords avec certaines des options fondamentales du gouvernement. Il est vrai que M. Marc Becam (apparenté RPR, Finistère) a eu longtemps la charge ministérielle de ce dossier et que M. Ladislas Poniatowski (UDR, Eure), qui est administrateur du personnel communal, a une vision très pragmatique de ce dossier.

La gauche, bien entendu, a profité de cette discussion des articles pour souligner les effets néfastes à ses yeux des choix de M. Galland, M. Jean-Jacques Barthe (PC, Pas-de-Calais) prenant particulièrement la défense du statut précédent, qui portait fortement l'empreinte d'un de ses rédacteurs, M. Anicet Le Pors, alors secrétaire d'Etat à la fonction publique.

Socialistes et communistes se sont ainsi opposés sans succès à la suppression de toutes les structures et de tous les mécanismes mis en place en 1983 pour favoriser la mobilité entre la fonction publique de l'Etat et celle des collectivités locales et, au sein de celles-ci, entre les différents niveaux d'administration, M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) et M. Bécam ont eux aussi plaidé pour cette mobilité. Le ministre a assuré que lui aussi y était favorable, mais a affirmé que des structures *« trop lourdes »* ne la facilitaient en rien. M. Perben a clarifié la position majoritaire, expliquant que la mobilité ne pouvait être le fait de textes, *« mais d'une évolution des mentalités »*.

Le député RPR du Finistère, plaidant pour *« la transparence »*, condition de cette mobilité, a réussi à convaincre suffisamment de ses amis pour qu'alliés avec la gauche ils battent le gouvernement en obligeant le Centre national de la fonction publique territoriale à assurer la publicité des tableaux d'avancement pour les fonctionnaires des catégories A et B relevant de ses compétences. Mais il a renoncé à une procédure identique pour les centres de gestion départementaux qui gèrent les fonctionnaires des catégories inférieures. Mieux même : M. Perben a fait supprimer une disposition, introduite par le Sénat, obligeant les collectivités territoriales à transmettre au Centre national et aux centres départementaux les tableaux d'avancement de leurs agents, pour qu'ils en assurent la publicité. Tout cela n'est pas très cohérent !

En revanche, MM. Becam et Poniatowski n'ont pas été entendus quand ils ont plaidé avec la gauche pour le maintien du paritarisme entre employeurs et employés dans les organismes chargés de la formation des fonctionnaires locaux.

Ils ont eu plus de succès sur les ressources des organismes de gestion, mais, là encore, de façon contradictoire. La majorité a suivi M. Galland pour maintenir le plafond de 1 % de la masse salariale des cotisations au Centre national. En revanche, le plafond de 0,75 % pour la cotisation aux centres de gestion départementaux a, lui, été supprimé, contre l'avis du gouvernement ; mais un seuil maximum pourra être fixé par la loi de finances annuelle.

Les privilèges de Paris

La gauche s'est, elle, particulièrement opposée, par les voix de MM. Bernard Derosier (PS, Nord) et Barthe aux nouvelles facilités offertes aux collectivités locales pour embaucher des contractuels et organiser des concours sur titres, *« toutes choses qui ne peuvent que faciliter le clientélisme politique »*. MM. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) et Maurice Adevah-Poeuf (Puy-de-Dôme), se sont fortement étonnés que les agents de la Ville de Paris continuent à être organisés en « corps », alors que ce statut est supprimé pour les agents des autres collectivités locales. *« Pourquoi ce nouveau privilège pour la capitale ?* ont-ils demandé : *« Vous créez deux fonctions publiques territoriales : une noble à Paris, une de moindre niveau en province »*, ont-ils fait remarquer au ministre, qui est aussi adjoint au maire de Paris.

M. Perben a fait adopter plusieurs amendements revenant sur des choix faits par les sénateurs. Les commissions administratives paritaires siégeant en conseil de discipline seront présidées par des magistrats de l'ordre judiciaire et non par un membre des tribunaux administratifs ; une instance d'appel au niveau régional est créée, alors que, jusqu'alors, elle siège au niveau national. Les conseils municipaux, départementaux et régionaux ne pourront pas accorder une indemnité spéciale aux agents qu'ils licencieraient pour insuffisance professionnelle.

La liste des reçus aux concours de recrutement ne sera que de 20 % et non plus de 30 % supérieur aux besoins. Les directeurs généraux adjoints des collectivités et les directeurs des services techniques des villes de plus de vingt mille habitants relèveront *« d'emplois fonctionnels »* et seront donc soumis à un choix plus libre des élus. Ceux-ci pourront même se priver de leurs services, sans limitation, pendant la durée de leur mandat électif, contrairement à ce que souhaitait le Sénat.

Dans un tel état, ce texte, dont la discussion devrait reprendre à l'Assemblée nationale à la fin de la deuxième quinzaine de juin, nécessite, à l'évidence, d'être revu de près par les deux Chambres. L'urgence voulue par M. Galland pour limiter les navettes afin de rattraper le retard dû à l'action des socialistes ne facilitera pas ce travail.

THIERRY BRÉHIER.

Au Sénat

La réforme de l'épargne facilite la privatisation de TF 1

Le Sénat a adopté, le mercredi 27 mai, les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi sur l'épargne. Le texte ainsi élaboré retient le renforcement des avantages fiscaux pour les plans d'épargne-retraite qui s'étaleront sur vingt ans. Une majorité de sénateurs de toutes tendances ont partagé le refus de M. Roger Chinaud (RI, Paris) de voir introduire dans le projet un mécanisme de pénalités en cas de dépassement des limites de versement sur les plans épargne-retraite. En outre, la modification de l'article 38 permet, sur proposition du gouvernement, d'assimiler les titres au porteur à des actions nominatives sous certaines conditions d'identification. Cette disposition résout le délicat problème posé par la privatisation de TF 1 (*le Monde* du 26 mai). La loi sur la communication audiovisuelle de M. François Léotard imposait en effet des actions nominatives pour la cession des 40% du capital de la Une au public. Ce qui compliquait gravement la mise sur le marché et la gestion de sept à huit millions d'actions.

L'article 45 *bis* introduit une autre modification à la loi de M. Léotard : la suppression des droits et timbres d'enregistrement pour la vente au public des 40% du capital de TF 1 comme des 10% réservés au personnel. Une disposition dérogatoire au droit commun qui devrait permettre aux pouvoirs publics de réaliser de substantielles économies sur les sommes que leur rapportera la vente de la chaîne.

POINT DE VUE

Menaces

par Anicet Le Pors
Ancien ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, membre du comité central du PCF.

Le statut général des fonctionnaires, promulgué en 1983 et 1984, doit sa cohérence au fait qu'il a été fondé sur des principes républicains éprouvés : le principe d'égalité d'accès aux emplois publics, impliquant le recrutement par voie de concours ; le principe d'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir politique grâce au système de la carrière, faisant du fonctionnaire le détenteur de son grade ; enfin, le principe de citoyenneté, conférant au fonctionnaire des droits importants et établissant sur de nouvelles bases la nécessaire neutralité du service public.

Ces principes ont ainsi été étendus à quelque 4 millions d'agents publics des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales et des services hospitaliers, à l'issue d'une large et profonde concertation débouchant sur un consensus des parties intéressées sur les deux premières catégories.

L'ensemble est solide, mais il est aujourd'hui attaqué. Il s'agit moins d'une attaque frontale que d'un contournement et de dénaturations localisées du statut.

Ainsi, la titularisation des agents contractuels est stoppée. Certes, des titularisations ont eut lieu concernant certaines catégories d'exécution, d'enseignants ou de chercheurs, mais un nouveau projet de loi, rejeté par toutes les organisations syndicales, se propose de relancer la constitution d'une fonction publique parallèle, que la politique de titularisation développée de 1981 à 1984 avait pour objectif de résorber.

La réduction des effectifs, outre qu'elle porte atteinte à la qualité du service public, va entraîner un vieillissement d'ensemble de la fonction publique et limiter la promotion interne. La suppression de la troisième voie d'accès à l'ENA (syndicalistes, élus, dirigeants d'associations), asphyxiée avant mars 1986, étranglée depuis, symbolise la résurgence de l'élitisme bourgeois le plus caricatural.

En matière salariale, le maintien de la pause catégorielle sclérose la gestion des corps. La prise en compte du fameux glissement vieillesse-technicité (GVT) dans le calcul des rémunérations est une négation du système de la carrière. La baisse continue du pouvoir d'achat des fonctionnaires détériore durablement leurs conditions matérielles et morales, réduit l'attrait pour les carrières publiques et nuit ainsi à l'efficacité du service public.

Enfin, les projets de remise en cause des droits syndicaux et surtout du droit de grève dans les services publics illustrent l'acharnement de la droite à bannir la conception du fonctionnaire-citoyen, spectaculairement affirmée entre 1981 et 1984, pour en revenir à la seule conception qu'elle tolère : celle du fonctionnaire-sujet, qui va de pair avec une politisation accentuée des postes de commandement.

L'exigence d'une application en vraie grandeur du statut, tel qu'il est légalement en vigueur, est la seule réponse efficace à ces tentatives réactionnaires de remise en cause des acquis démocratiques.

L'application aux agents des collectivités territoriales des principes républicains rappelés ci-dessus (concours, carrières, statuts particuliers, etc.) était sans doute la principale novation de la construction statutaire de 1983-1984. On ne s'étonnera donc pas qu'elle soit aujourd'hui l'objet des remises en cause les plus graves.

Le principe du concours est abandonné, et on revient au système de la liste d'aptitude, où le meilleur candidat peut n'être jamais recruté faute de plaire à l'autorité détentrice du pouvoir de nomination. Il ne fera pas bon, dans certaines municipalités, être femme, juif, noir, syndicaliste ou communiste.

Le risque de l'arbitraire

Les corps de fonctionnaires sont remplacés par des cadres d'emplois exposés à l'arbitraire de potentats locaux. La mobilité érigée au rang de garantie fondamentale par le statut est réduite à néant. Le libre recrutement de contractuels et la multiplication de postes fonctionnels favorisent le népotisme et le clientélisme.

L'extension de pratiques arbitraires s'accompagne dans le même temps d'un mouvement de recentralisation. Les centres départementaux de gestion voient leurs attributions réduites. Les centres régionaux de formation sont supprimés et leurs fonctions renvoyées au niveau national.

Il est évident qu'une telle politique conduit à une fonction publique moins neutre, moins démocratique, moins mobile et moins efficace. Lourde est la responsabilité de ceux qui ont renoncé avant mars 1986 à prendre toutes les mesures d'application des lois statutaires de 1983 et 1984. Observons seulement, par exemple, qu'il aura fallu attendre... le 16 mars 1986 pour que paraisse au *Journal officiel* le statut particulier des attachés territoriaux, soit plus de deux années après la promulgation de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale !

Aux fonctionnaires eux-mêmes d'en tirer la leçon et de puiser dans leur attachement à la conception française de la fonction publique les moyens de faire échec aux entreprises désagrégatrices aujourd'hui à l'œuvre.

Politique

Le « manifeste des 122 » contre M. Le Pen

La direction du PS sceptique, le Front national offusqué

Cent-vingt deux personnalités de gauche, des milieux universitaires, culturels, etc., ainsi que plusieurs députés socialistes, viennent de publier un *« manifeste pour dire non »* à M. Jean-Marie Le Pen (ce manifeste a été publié sous forme de publicité dans *le Monde* du 28 mai). Cette initiative est due à M. Jean-Christophe Cambadélis, transfuge du PCI (trotskiste), membre du PS depuis quelques mois, animateur de Convergence socialiste, dont les amis ont joué un rôle important lors du mouvement étudiant de l'hiver dernier.

M. Cambadélis a expliqué, le mercredi 27 mai, qu'il ne s'agit pas de *« créer une nouvelle organisation »*, mais de favoriser un mouvement d'opinion pour *« créer un réflexe démocratique et un cordon sanitaire »* contre *« les thèmes du FN et l'abaissement des défenses du système démocratique »*. Ce manifeste a notamment été signé par plusieurs membres du PS de Marseille, dont M. Michel Pezet, député et candidat à la mairie.

La forme prise par cette initiative n'a pas été très appréciée par la direction du PS. Lors de la réunion du bureau exécutif de mercredi, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a remarqué qu'il n'a été informé qu'après-coup par M. Cambadélis et que ce manifeste n'engage pas son parti. Les rocardiens et les membres de l'ex-CERES ont fait connaître leur désaccord. M. Jean-Pierre Chevènement en a profité pour demander que le groupe de travail sur l'extrême droite constitué au sein du PS vienne rapporter devant le bureau exécutif du parti.

D'autre part, M. Bruno Mégret, député FN de l'Isère, a réagi à la publication de ce manifeste dans *le Monde*, en jugeant que ses signataires se sont prêtés *« à une formidable opération de manipulation de l'opinion utilisant toutes les techniques de la désinformation, affirmations sans preuves, amalgames, fausse symétrie, rapprochements sans fondement »*. M. Mégret conteste point par point que M. Le Pen soit, comme l'affirme le manifeste, *« xénophobe (...) autoritaire et antidémocratique (...) obscurantiste (...) intolérant »*. M. Mégret juge au contraire que M. Le Pen est *« le seul à défendre la fraternité entre les Français (...), à vouloir rétablir la démocratie véritable (...), à s'intéresser à l'avenir (...)* [et] *est (...) la victime d'une formidable intolérance »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin :

Chauvinisme

M. Lionel Jospin a souligné, le mercredi 27 mai sur RTL, que *« Raymond Barre est totalement silencieux »* sur les thèses défendues par M. Le Pen, *« ce qui prouve qu'il ne veut pas donner son point de vue »*. Selon le premier secrétaire du Parti socialiste, les idées développées par le Front national, *« ne peuvent pas permettre à notre pays d'évoluer dans le monde tel qu'il est »*. *« Ce n'est pas avec une vision rétrograde, recroquevillée, hostile, et des idées chauvines que l'on peut affronter le monde. » « Nous savons tous très bien qu'en mai 1988, le choix se fera entre un candidat conservateur et un candidat socialiste »*, a conclu M. Jospin. *M. Le Pen aura joué son rôle pendant la première phase et le jouera aussi au second tour, et c'est ce qui embarrasse M. Chirac. »*

M. Gaudin :

Il fallait me le dire...

M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a déclaré, à propos des relations qu'il entretient avec le Front national au conseil régional : *« Je serais mal à l'aise si ce que je fais déplaisait aux Marseillais. Or, les Marseillais m'encouragent et on ne peut évacuer 24 % du corps électoral »*, faisant référence au résultat enregistré par la liste du FN aux élections législatives de 1986. Dans un entretien accordé au journal marseillais l'*Hebdomadaire*, publié le vendredi 29 mai, le député des Bouches-du-Rhône a ajouté : *« Je ne fais que mon travail en gérant la région avec ceux qui sont hostiles à la gauche. »*

Interrogé sur les critiques formulées par M. Léotard, secrétaire général du Parti républicain, à l'encontre des accords passés entre la majorité et le Front national, M. Gaudin a répondu : *« Léotard a dit qu'il y avait au conseil régional une atmosphère lepéniste qui le gênait un peu (...). Il fallait me le dire il y a quatorze mois. »*

M. Fabius :

Courageux

M. Michel Noir est *« un homme bien »*, a affirmé M. Laurent Fabius, dans un entretien publié le vendredi 29 mai dans le *Nouvel Observateur*. La récente prise de position du ministre délégué chargé du commerce extérieur relative aux thèses de M. Le Pen *« lui fait honneur »* a-t-il déclaré, ajoutant : *« Quitte à heurter le manichéisme ambiant, au RPR et à l'UDF, il n'est pas le seul. Ce comportement courageux fait d'autant plus ressortir l'ambiguïté et la complaisance de beaucoup d'autres. »*

A propos des accusations de la majorité affirmant que le succès du Front national avait été favorisé par la mise en place, par les socialistes, du scrutin proportionnel aux élections législatives de 1986, l'ancien premier ministre a répondu : *« S'il suffisait de changer de mode de scrutin pour susciter ou pour éliminer l'intolérance, l'antisémitisme, le racisme en France, ce serait simple. C'est plus compliqué que cela. »*

De l'Observatoire au Carrefour du développement

Le syndrome maniaco-associatif d'un citoyen des Pyrénées-Orientales

Le *Journal officiel* à la merci d'actes de piraterie s'étalant dans ses austères colonnes ? Difficile à croire. Pourtant, la lecture du sévère fascicule hebdomadaire de *cette respectable publication qui* annonce les créations, modifications ou dissolutions d'associations dans toute la France peut réserver de fortes surprises.

Dans le numéro du 6 mai par exemple, l'attention est attirée par *l'apparition, dans les Pyrénées-*Orientales, d'une *« association contre l'incompétence professionnelle et la pusillanimité de M. Maurice Joubert, préfet, commissaire de la République des Pyrénées-Orientales »*.

Suivent quelques classiques amicales d'anciens sapeurs-pompiers et autres groupements culturels ou de bouchers-charcutiers. Puis surgit, du même département, une *« association pour la vérité dans l'affaire de l'Observatoire »*. *Stupeur.* L'objet de cette association est la diffusion d'un texte dont le contenu s'étale ensuite sur plus d'une page et demie serrée du *Journal officiel*.

Au récit plus qu'exhaustif de ce qui eut, le 15 octobre 1959, toutes les apparences d'un attentat manqué contre M. François Mitterrand à Paris, dans les jardins de l'Observatoire, s'ajoute, dans une indescriptible luxuriance de précisions et de commentaires critiques, l'historique des controverses et péripéties judiciaires qui jalonnèrent les sept années suivantes.

Qui veut déboulonner le préfet *Joubert ? M. Robert Casanovas.* Qui veut *« la vérité »* sur un épisode embrouillé et définitivement délaissé par la justice depuis vingt ans ? M. Casanovas encore.

Mais que ne veut-il ? Il suffit de feuilleter, semaine après semaine, le *JO Associations* pour le savoir. On y trouve un comité de soutien aux responsables présumés d'Action directe récemment arrêtés, une association destinée à dénoncer les *« agissements »* de M. Charles Pasqua et quelques *autres surprises du même* acabit. Président de toutes ces associations : M. Casanovas.

Juriste de formation, cet étudiant de vingt-sept ans, qui se dit administrateur de sociétés sans que la réalité de cette activité soit *patente, n'a qu'un credo : « Il ne faut pas s'amuser avec le droit »*, ni avec le respect du droit, moins encore avec la quête de la vérité, de toutes sortes de vérités, que poursuit M. Casanovas.

Ainsi il est entré en campagne, *explique-t-il, lorsqu'on lui a refusé*, l'année dernière, communication de copies de pièces judiciaires relatives à l'affaire de l'Observatoire qu'il réclamait pour écrire une thèse consacrée à la justice et à la raison d'Etat.

Le préfet s'essouffle

Prétexte après d'autres pour satisfaire une boulimie procédurière insatiable ? *« Je n'ai rien contre M. Mitterrand,* assure M. Casanovas. *Je le trouve plutôt sympathique. »* En vérité, *« tout cela est devenu un prétexte , c'est plus symbolique que réel »*. M. Casanovas a donc décidé de *« s'amuser »*, lui, *aux dépens de ceux qui* bafouent, selon lui, le droit. Il constate avec bonheur qu'il a fini par mettre en émoi jusqu'aux sommets de l'appareil d'Etat, cependant que la foudre s'accumule sur sa tête et que tous ceux qui grimacent — *« un type très astucieux »* — voudraient bien mettre fin à cette course folle à la vérité et à la démythification.

Car il faut suivre M. Casanovas. Si l'on demeure une semaine en repos, crac, il réclame la vérité sur le Carrefour du développement (*Journal officiel* du 27 mai). Ou bien, il invente un comité de soutien au procureur de la République de Perpignan, celui-là même qui vient de requérir la dissolution de ses deux précédentes associations. *« D'abord, ils ne vont pas pouvoir dissoudre celle-là. Et puis je montrerai que je n'en veux pas à ce type qui se donne bien du mal pour supprimer des associations que, la plupart du temps, j'ai déjà dissoutes moi-même. »*

A Perpignan, on perd patience. M. Casanovas avait déjà derrière lui une petite carrière de mythomane agitateur. Mais, là, il en fait *trop et place le calme préfecture* sous trop de regards sévères dans les ministères. Car la Place Beauvau et la Place Vendôme ont bien été contraintes de s'intéresser à son cas à un moment ou à un autre.

Le préfet s'essouffle. Désemparé par ce détournement en forme de tarte à la crème de la loi de 1901 sur les associations, il a même demandé l'urgence pour la publication au *Journal officiel* de l'association qui dénonce son *« incompétence »* pour pouvoir la faire dissoudre plus vite (deux autres dissolutions sont annoncées au *Journal officiel* du 27 mai).

Le procureur de la République est excédé. *« Une belle croix, ce Casanovas. Heureusement que je n'en ai qu'un de ce genre. »* Il brûle d'envie de le coincer. Il guette le faux pas qui contraindra inéluctablement, *à l'en croire*, la justice à abattre sur l'impudent une main alourdie par tant de banderilles.

A Paris, on est perplexe. Au *Journal officiel*, derrière un *« No comment »* flegmatique, on peut subodorer l'envie de frapper M. Casanovas à la caisse s'il persiste à ne pas payer les insertions de toutes ces associations d'enfer : 205 francs par module de douze lignes, plus 4 700 francs pour la seule saga de l'Observatoire, qui frise les vingt-trois unités de base à elle seule.

Un petit dossier à l'Elysée

Pour l'instant, rien n'a encore arrêté la dérive de M. Casanovas. Souris infiltrée dans l'éléphant administratif et judiciaire, il va son chemin, à la fois heureux et triste de tant de péripéties, moral et vaguement pervers, agitant les plus rares ficelles du droit avec une maestria d'autodidacte zélé qui fait trépigner la justice : *« Un simple citoyen, vous vous rendez compte ! »*

« L'affaire Casanovas ? Comme vous y allez », plaisante M. Jean-Claude Colliard, directeur de cabinet du président de la République. Oui, il se tient au courant. Il n'y a pas d'affaire, rien qu'un petit dossier, à jour. Non, il n'a pas téléphoné au directeur du *Journal officiel* pour l'engueuler. *C'est un faux* Colliard qui a fait le coup. Le vrai Colliard sait bien que le *Journal officiel* n'en peut mais. Il est tombé des nues quand le vrai directeur du JO (mais était-ce vraiment lui ?) l'a « rappelé » à propos de la « non-affaire ».

Au fait, M. Casanovas ne s'est-il pas il y a quelques années introduit par effraction sur le réseau téléphonique interministériel, dont les numéros sont en principe secrets, *y semant une certaine pagaille ?* C'est du passé. La suite du feuilleton au prochain numéro du *Journal officiel*.

MICHEL KAJMAN.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Décence

DE *tous les ministres qui* composent le gouvernement d'un Etat de droit, le garde des sceaux a le rôle le plus éminent. Non pas le plus important, puisqu'il ne contrôle, suivant une définition célèbre, ni les finances, ni la défense, ni les relations extérieures, ni la paix intérieure du pays ; mais le plus symbolique, puisqu'il veille à l'application de la loi.

Aussi est-ce pourquoi, selon un usage souvent *observé, cette fonction, protocolaire*ment prestigieuse, est remise à un homme rassis, politiquement expérimenté, que l'on suppose à l'abri de ses passions, qu'il s'en soit défait ou qu'il s'en soit rendu maître. Plus qu'aucun autre de ses collègues, le ministre de la justice doit être un exemple, notamment de clarté.

M. Albin Chalandon s'y essaie. Il a eu en effet jusqu'à présent la sagesse ou l'habileté *de ne pas trop se dérober aux questions qui* lui étaient posées sur ses mésaventures joaillières. On pourrait même se laisser aller jusqu'à dire qu'il s'est, en cela, comporté avec élégance en reconnaissant l'exactitude des faits rapportés par les journaux, si ces faits n'étaient pas ce qu'ils sont.

∴

IL a beau s'agir d'une affaire privée, les yeux s'écarquillent que le ministre de la loi — selon la définition que donnait de son poste M. Olivier Guichard lorsqu'il était place Vendôme — puisse recevoir des « mensualités » (et lesquelles !) d'un grand bijoutier tombé en déconfiture en raison de pratiques commerciales malheureuses.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, il devait être établi que ces pratiques sont contraires à la loi (à supposer qu'une information judiciaire sera enfin ouverte à propos de la maison Chaumet et qu'elle ne se perdra pas dans les sables comme tant de ses devancières), quels ordres pourrait donner M. Chalandon, *chef du parquet, aux procureurs chargés de* requérir dans cette affaire devant les tribunaux ? Comment en donnerait-il ? Comment seraient-ils accueillis ? De quels ricanements ne serait pas accompagnée toute autre réquisition qu'on saurait émise sur son ordre ?

Maintenant que M. Christian Nucci est promis à la Haute Cour, qui d'autre que M. Chalandon signera les instructions au procureur général de la Cour de cassation, *constitutionnellement chargé de soutenir* l'accusation dans ces circonstances ? Le ministre invoquera la loi. Comment invoquera-t-il la vertu ? ou la rigueur républicaine, celle qu'aucune loi ne peut définir, tant elle est ou n'est pas dans les âmes ?

Sans être Caton, faut-il tomber à Goriot ? Dans le cas du garde des sceaux, que rémunéraient ces « mensualités » ? De quel type de contrat, écrit ou tacite, officiel ou secret, étaient-elles le fruit ?

*Quelle aberration a pu pousser M. Chalan*don à en passer un de cet ordre, alors qu'il était au gouvernement ? Même s'il est équitable de présumer, à sa décharge, que sa fonction de ministre n'en a pas facilité la conclusion.

Quel cynisme ou quelle imprudence a pu le conduire à se lancer dans une opération, au sens sinon propre du moins premier, douteuse ? Quel aveuglement, aussi, alors que, *déjà, la « maison de confiance » à laquelle il* s'adressait faisait eau ? Quelle image pour un homme chargé de gouverner les autres hommes et d'en faire sanctionner les faiblesses et les fautes !

LE patrimoine des dirigeants politiques, et sa gestion, n'est pas un problème nouveau. A plus forte raison quand ces dirigeants possèdent une grande fortune et, par conséquent, de grands moyens de la faire fructifier, parce qu'ils sont mieux informés que d'autres, entourés d'amis qui savent les choses, au point que les facilités qui en découlent prennent presque fatalement le visage de la tentation.

Au moment où il est entré à l'Elysée, M. François Mitterrand a publié deux informations qui, selon la tradition française, ressortissent à la vie privée : son état de santé et son état de fortune. Il est à noter qu'il n'a pas eu d'imitateurs, les autres hommes politiques estimant sans doute qu'une telle démarche était un privilège réservé au chef de l'Etat. De *tels hommes voudraient faire croire que toute* fortune est par définition mal acquise qu'ils n'agiraient pas autrement.

Si *même il n'est pas possible, ou pas sou*haitable, que tous les hommes politiques (quel serait le critère ?) rendent publique l'étendue de leurs biens, on doit cependant attendre d'eux qu'ils se tiennent à l'écart de ceux qui agiotent, boursicotent et tripotent.

Point n'est besoin pour cela d'une de ces *lois*, aussi tonnantes qu'inefficaces, aussi méticuleuses que vaines, dont la République est friande. Elle n'aurait pas plus d'effet que cet article 175-1 du code pénal qui interdit pendant cinq ans aux agents de l'Etat cessant leurs fonctions d'entrer au service des sociétés avec lesquelles ils étaient en affaires pour le compte de la nation du temps de leur activité. Les exemples ne manquent pas de l'inobservation de ce texte et de l'impunité de ceux qui le violent.

Aussi n'est-ce pas du côté des lois qu'il faut aller chercher un remède, mais du côté de la morale publique. Pour être elle aussi régulièrement piétinée, elle est moins porteuse d'illusions.

Certes, rien n'empêchait M. Chalandon, sous la réserve que l'essentiel soit connu, de se comporter comme il reconnaît l'avoir fait. Mais quel exemple que celui d'un ministre partageant son temps entre le souci de l'Etat *et celui de son patrimoine !*

∴

UNE fois de plus revient à l'esprit le mot cruel du général de Gaulle, cité de mémoire : *« Je n'aime pas les socialistes parce qu'ils ne sont pas socialistes, je n'aime pas le MRP* [le grand parti démocrate-chrétien de l'après-guerre] *parce qu'il est le MRP et je n'aime pas les miens parce qu'ils aiment trop l'argent. »*

De fait, depuis mars 1986, l'argent, on n'entend parler que de cela. Qu'il s'agisse des privatisations, de la composition des conseils d'administration et des amis que l'on y case, des salaires des journalistes de la télévision, de la politique des casinos (remis en *quelles mains !*) ou des mécomptes de M. Chalandon, le fric fait la « une ». (Y compris, c'est une affaire entendue, avec le Carrefour du développement. Mais, de grâce, qu'on ne suggère pas que Nucci équilibre Chalandon ! Il est d'ailleurs vraisemblable que ce dernier ne le trouverait pas bon.)

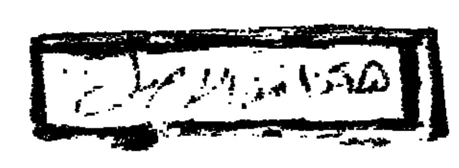
On a dit M. Chirac extrêmement mécontent de la « sortie » de M. Michel Noir sur M. Le Pen. Il serait curieux de connaître son *sentiment sur les malheurs de M. Chalandon.* Mais il est vrai que les mises en vedette de ces deux hommes n'emportent pas les mêmes conséquences. M. Chirac peut estimer que M. Chalandon ne porte tort qu'à lui-même, cependant que M. Noir nuit à la majorité tout entière et surtout à son avenir électoral. Celui du premier ministre. On a murmuré aussi que M. Noir pourrait être amené à se démettre. M. Chalandon y songe-t-il ? Sans doute pas, puisqu'il est une victime.

∴

RECEVOIR des louanges n'est pas désagréable (et, à ce titre, un remerciement particulier est dû à M. Marcel Granier) ; recevoir une volée de bois vert, ou *plus simplement un courrier critique peut être* (vraiment) instructif. C'est d'ailleurs un tel courrier qui a, par la force des choses, la plus *grande chance d'être retenu pour publication.*

Mais le comble de l'agrément est atteint avec un lecteur quasiment anonyme qui dit habiter Abidjan mais dont la lettre est postée gare du Nord, et réussit à se payer la figure de son destinataire, à l'en faire rire, et ce en lui manifestant un intérêt qui ne peut qu'aller droit au cœur. Merci, monsieur.





La mort du professeur Jean Delay

Un artiste de la médecine

C'est dans les arènes brûlantes de Bayonne, un soir des années folles, que Jean Delay découvrit la profondeur de sa sensibilité, son horreur des foules, son horreur aussi du spectacle, de l'exhibitionnisme, du courage mercantile et de la cruauté.

Son père, maire de la ville et chirurgien renommé, présidait comme à l'accoutumée l'holocauste offert aux fervents du sang et de la lumière. L'adolescent pensif et fragile qui fut, à quatorze ans, le plus jeune bachelier de France lui succéderait tout naturellement, songeait-il, tant à cette présidence des spectacles taurins qu'à la tête d'une des plus importantes cliniques chirurgicales d'Aquitaine...

Et comme il ne savait, décidément, rien faire de ses mains, on le placerait chez un relieur pour en polir l'agilité, en attendant qu'il ait l'âge de faire sa médecine.

Les livres entraient ainsi, par l'étrange voie de l'habileté manuelle, dans la vie de celui qui ne rêva plus dès lors qu'à leur consacrer son existence et, par l'Académie, son immortalité.

Juste revanche, et tôt conçue, de l'esprit et de la sensibilité, pour celui en qui un père combatif et bouillant ne pouvait voir que l'échec du bistouri, et donc l'échec tout court.

La Faculté étant obligatoire pour les Delay, on envoie l'adolescent faire sa médecine à Paris. Premier en tout, et partout le plus jeune, il cumule, avec les meilleures places de tous les concours de médecine, les leçons de psychologie du Collège de France et une licence de philosophie, où il retrouve, hors de toutes contingences, l'ivresse du jeu spirituel, l'éloignement des malades et la clef, entrevue dès cette époque, d'émotions littéraires à lui seul perceptibles.

Agrégé à trente et un an, le plus jeune professeur que la Faculté ait jamais connu présente alors une thèse de doctorat es lettre sur les *Dissolutions de la mémoire*, où la culture le dispute à la psychologie la plus raffinée et à la médecine la plus compétente.



Devenu, à trente-neuf ans, titulaire de la chaire de clinique des maladies mentales et de l'encéphale, l'une des plus célèbres d'Europe depuis que Charcot en avait fait briller l'éclat bien au-delà des frontières, il se consacre dès lors à une triple vie d'enseignant sceptique, de chercheur acharné, et d'écrivain secret.

Plus de six cents mémoires, une vingtaine d'ouvrages, des centaines de communications et d'articles jalonnent une œuvre scientifique dont la diversité et la multiplicité apparente ne sauraient masquer la rigoureuse continuité de la pensée et du concept.

L'unité psychiatrique

L'électrochoc, la chimiothérapie, l'électro-encéphalographie, les dérèglements de l'humeur, les maladies de la mémoire, les liens entre névrose et créativité, autant de recherches, de publications et de livres qui traduisent non l'éparpillement de l'imagination dans une discipline – la psychiatrie – entre toutes balbutiante, mais l'impérieux besoin d'en retrouver l'unité conceptuelle, d'en dégager les racines cohérentes et d'unir aux données glacées de la biologie celles de la psychologie qui relèvent largement non de la logique, mais de la perception émotive.

A défaut d'une impossible unité, Jean Delay rêve de soumettre à la cohérence et à la coordination de la pensée et du bon sens ce qui, depuis Pinel, n'a échappé aux fers des cachots que pour sombrer dans le délire verbal ou la tyrannie des interprétations plus ou moins messianique.

Il montre que la vie affective et instinctive de l'homme a sa source, prosaïquement, dans une zone de la base du cerveau dont on sait à présent qu'elle secrète... des hormones.

Président du premier congrès mondial de psychologie, il trace la première ébauche rationnelle de cette science où ses maîtres furent Pierre Janet et Georges Dumas.

Deux ans plus tard, en 1952, il connaît et, pour une large part, initie un tournant décisif de la psychiatrie, en montrant qu'une drogue, le largactil, utilisée jusqu'alors pour « déconnecter » les opérés, atténue largement les symptômes des grandes maladies de l'esprit.

Une ère nouvelle s'ouvre alors pour la thérapeutique des maladies mentales. Dans le monde entier, aux asiles de renfermement, où l'on cachait l'impuissance médicale devant la souffrance et les délires, succèdent jour après jour les pierres successives de la psychopharmacologie. Des milliers d'aliénés retrouvent la liberté et, pour beaucoup, une vie normale, cependant que naît la psychiatrie expérimentale, et que la psychothérapie – le retour aux sources de la psychologie – est facilitée à son tour par l'apaisement des patients.

Bouleversé par les événements dont furent le théâtre, en mai 1968, l'hôpital Sainte-Anne et l'amphithéâtre Charcot, révolté par la démagogie de l'époque, lassé de corriger les fautes grammaticales des communiqués flamboyants affichés sur les murs, profondément tourmenté et affligé de constater l'impuissance de sa protestation devant le virage « sociatrique » et laxiste de la psychiatrie et de l'antipsychiatrie, Jean Delay démissionne de ses fonctions hospitalières et universitaires pour se consacrer à la méditation d'une œuvre littéraire aussi cohérente, sous son apparente diversité, que l'œuvre scientifique.

Névrose et créativité, les troubles de l'humeur, de l'émotion, de l'équilibre intellectuel et leur expression littéraire : Gide, Nietzsche, Proust, le Nerval d'Aurélia, Montherlant, Ionesco, et, plus récemment, la plongée dans une généalogie où il découvrait et décrivait à la fois les mœurs, les comportements d'antan et les racines complexes de sa propre personnalité, témoignent de cette cohérence aux si multiples facettes.

La maladie psychosomatique, la psychose maniaco-dépressive, les angoisses et les phobies, l'inversion sexuelle, la mélancolie, la schizophrénie, les sources de la mémoire et du temps... autant de problèmes, humains pour le médecin, biochimiques pour le chercheur, et littéraires pour l'incomparable psychologue de l'art que fut le plus brillant, le plus secret, le plus discret, le plus sensible et le plus rigoureux des psychiatres français.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Spécialiste des maladies mentales

Né à Bayonne le 14 novembre 1907, Jean Delay, après de brillantes études, fut reçu à l'internat dans les tout premiers et nommé médecin des hôpitaux à trente ans, puis agrégé de médecine générale à trente et un ans.

Dans le même temps, il passe une licence de philosophie et présente, à trente-cinq ans, une thèse de doctorat ès-lettres sur « Les dissolutions de la mémoire ».

A trente-neuf ans, il devient titulaire de la chaire des maladies mentales et de l'encéphale de la Faculté de Paris, chaire qu'il occupe jusqu'à sa démission, en 1970. Le professeur Delay fut également médecin-chef du centre psychiatrique Saint-Anne (1946-1970), directeur de l'Institut de psychologie à la Sorbonne (1951-1970), président du Comité scientifique fonctions et maladies du cerveau, institué auprès du délégué général à la recherche scientifique et technique (1960-1966), président du collège international de neuro-psychopharmacologie (1965), vice-président de l'Alliance française (1955-1960).

Son œuvre scientifique est très importante et concerne les aspects les plus divers de la recherche psychiatrique. Il s'intéresse tout d'abord à l'électroencéphalographie, aux méthodes d'exploration biologique appliquées à la psychologie ; il éclaircit les mécanismes d'action des traitements de choc. En 1952, il décrit l'action sur les maladies mentales de la chlorpromazine, nouvelle drogue capable d'atténuer considérablement les symptômes de ces maladies. Cette date marque le début de la psychopharmacologie.

Il a publié plusieurs centaines de mémoires et de communications, une vingtaine d'ouvrages, dont les Dérèglements de l'humeur, les Aspects de la psychatrie moderne, Introduction à la médecine psychosomatique.

Le professeur Delay pésida, en 1950, le premier congrès mondial de psychiatrie (Paris), et, en 1960, le premier congrès international de médecine psychosomatique (Vittel).

Auteur de romans tels que la Cité grise, les Reposantes, Hommes sans nom, *et d'une psychobiographie d'André Gide, Jean Delay publia également l'échange de correspondance entre celui-ci et Roger Martin du Gard – dont il était l'ami et l'exécuteur testamentaire – et la correspondance de ce dernier avec Jacques Copeau (1972).*

L'Académie française l'accueillit en 1959 au fauteuil de Georges Lecomte. Il était aussi, depuis 1974, membre du Conseil supérieur des lettres.

Il était le père de deux filles, Florence et Claude, également écrivains.

Le professeur Delay était membre de l'Académie de médecine et de multiples sociétés savantes françaises et étrangères. Il avait reçu la médaille d'or de l'Association mondiale de psychiatrie et la médaille de vermeil de la Ville de Paris. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Un médecin de l'art

(Suite de la première page.)

La Jeunesse de Gide a jeté sur ce passage la clarté d'une *« évidence »*, selon le mot du meilleur juge possible qu'était Roger Martin du Gard. Mais il s'en faut que Jean Delay ait limité ses travaux à l'auteur de *Si le grain ne meurt*. On croit savoir qu'il laisse en manuscrits des essais sur Nietzsche, Nerval et Proust, vus à travers leurs névroses respectives. Les textes sur Ionesco et le roman le plus « psychiatrique » de Montherlant, *Un assassin est mon maître*, attestent une observation *in vivo* du processus créateur, dont l'Académie lui fournissait l'occasion, et dont il restera sans doute d'autres traces.

Paradoxalement, Jean Delay était plus attentif au phénomène artistique proprement dit qu'à ses origines psychologiques. A l'inverse des « psychobiographes », qui, de Mauron à Marthe Robert et Dominique Fernandez, donnent une place essentielle aux explications freudiennes, il se méfie presque autant que Ionesco des « Diafoirus de l'inconscient » et de la psychanalyse « mal maniée ».

Du côté des malades

Méfiance de praticien qui connaît d'expérience les limites du freudisme, mais aussi réticence d'artiste qui redoute ses stérilisations. *« La médecine mentale ne peut réduire le terrifiant fatum*, écrit-il à propos de Montherlant, *en le ramenant à la connaissance des lois internes qui régissent le caractère, source et principe de chaque destinée »*.

Choix esthétique, aussi, d'un grand lettré qui dénie le caractère d'œuvre aux débondages qu'on nous sert désormais sans la moindre élaboration. La monographie familiale qu'il a commencée en 1979 sous le titre *Avant-mémoire* révélait un historien ponctuel, tout en confirmant l'écrivain de tradition, amoureusement économe des mots.

Les quatre tomes de ce pèlerinage aux origines furent la passion de sa fin de vie, et une pleine réussite. Après avoir restitué, à travers les archives notariales, l'existence quotidienne de ses ancêtres fabricants de raquettes pour jeu de paume sous Louis XIV, ce chartiste inspiré et attendri campa une merveilleuse aventurière du dix-huitième siècle, *le Fauconnier* (Prix Marcel-Proust 1983). En 1986, son entreprise le menait sur les traces de trisaïeux, de la Révolution au Second Empire, avec le même art de la précision, le même culte pour le bonheur et la peine ordinaires des gens.

On a d'autant plus applaudi à cet exploit de romancier que Jean Delay avait paru douter de ses dons littéraires, après ses essais de jeunesse : trois textes publiés après la guerre sous le pseudonyme de Jean Faurel, et aujourd'hui introuvables. *La Cité grise* (Vigneau, 1946), *les Reposantes* (Gallimard 1947) et *les Hommes sans nom* (Gallimard 1948) montraient une aptitude, rare chez les médecins, à se mettre à la place des malades.

Tout en s'acheminant vers les sommets de carrière que l'on sait, le jeune interne de la Salpêtrière évoquait la désolation des hôpitaux, avec une sensibilité pure de toute accoutumance au mal. Il prouvait en outre que cette désolation, le plus souvent décrite dans un style chaotique, peut être rendue par la prose la plus châtiée.

Au moment où la science vient d'avouer sa défaite devant un de ses meilleurs serviteurs, comment ne pas entendre cet aveu d'impuissance de l'écrivain Jean Faurel, digne du dernier des moribonds : *« Les médecins passent, qui disent des mots, comme s'ils savaient ! »*

B. POIROT-DELPECH.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur s'est glissée dans l'une des notes de l'article concernant les déclarations de M. Le Pen sur le SIDA (*le Monde* du 27 mai). Ce sont bien entendu 4 091 669 (et non 4 091) donneurs de sang qui ont été testés depuis le 1er août 1985 par les centres de transfusion français. 1 703 ont été trouvés positifs au virus LAV, soit 0,37 pour mille.

Société

Neuf pays industrialisés en lutte contre l'insécurité

La réunion antiterroriste de Paris : une préparation au sommet de Venise

Les représentants des sept pays les plus industrialisés (France, Allemagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Canada) ont clos vers 17 heures, jeudi 28 mai, le sommet antiterroriste réuni sur l'invitation du gouvernement français et présidé par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.

Le ministre belge de la justice, M. Jean Gol, président du *« groupe Trevi » qui rassemble les ministres et les responsables de la Communauté européenne concernés par le terrorisme, assistait à la réunion. M. Fode, directeur des renseignements généraux du Danemark, pays qui prendra prochainement la présidence du groupe Trevi, avait également été invité.*

La réunion a eu lieu quelques jours avant que ne s'ouvre à Venise, le 8 juin, le sommet des chefs d'Etat des pays les plus industrialisés. Dans l'entourage de M. François Mitterrand, on apprécie peu, *quoi qu'il soit dit officiellement,* l'initiative parisienne de M. Pasqua, perçue comme une tentative de tirer à lui la couverture et d'influer sur les résultats du sommet vénitien où la question du terrorisme sera également abordée.

Au cours de la conférence de presse qui a servi de conclusion au sommet de Paris, M. Pasqua, entouré de M. Robert Pandraud, des directeurs centraux de la police nationale et des responsables de l'UCLAT (*Unité de coordination et de liaison antiterroriste*), qui ont participé au sommet, a reconnu que la réunion n'avait pas abouti à des résultats pratiques, mais que *« toutes les initiatives nécessaires »* seraient prises pour renforcer la coopération terroriste internationale. M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre italien de l'intérieur, a estimé que ce sommet était destiné à *« attirer l'attention »* des chefs d'Etat et de gouvernement *« sur la nécessité de passer à quelque chose de plus concret ».*

Quant à M. Hurd, ministre britannique de l'intérieur, les discussions de Paris sont pour lui *« une bonne préparation pour le sommet de Venise, dont les débats seront ainsi beaucoup plus fructueux ».* M. Edwin Meese, attorney général (ministre de la justice) des Etats-Unis, a simplement qualifié la réunion de *« très important premier pas »* et d'*« excellente idée ».*

Après avoir exalté la coopération antiterroriste internationale qui a permis, avec l'aide des polices espagnole et italienne de démanteler un *« réseau des brigades rouges »* et, grâce à des renseignements allemands, *« deux réseaux moyen-orientaux »,* M. Pasqua a annoncé que M. Pandraud partait vendredi pour l'Espagne pour y rencontrer ses homologues espagnols.

Depuis le mois de juillet 1986, soixante et un Basques de nationalité espagnole ont été expulsés de France.

Les responsables de la police de l'air et des frontières des Pyrénées étaient récemment à Paris, vraisemblablement pour y préparer la réunion avec les responsables de Madrid.

Un succès personnel de M. Charles Pasqua

C'est certain, M. Pasqua a la manière. Il suffisait de le voir, jeudi, dans la salle des fêtes du ministère de l'intérieur, à l'issue du sommet antiterroriste, *M. Pandraud* à sa droite et M. Meese à sa gauche, s'adonner à l'art délicat de la conférence de presse, répondant – ou ne répondant pas – aux questions des journalistes, pour *comprendre qu'il* était à son affaire.

Habile M. Pasqua. Qui ira lui reprocher, alors que les menaces sont bien réelles, les précautions prises pour assurer la sécurité de la conférence ? Qui viendra lui chipoter ces hommes du RAID, unité *d'élite de la police nationale,* dispersés sur les toits avoisinants, ces patrouilles renforcées sillonnant, arme au creux du coude, un quartier bouclé depuis la veille, ces pompiers mis en état d'alerte, cette antenne médicale prête à entrer en action ? Qui s'offusquera de ce protocole rarement mis en œuvre au ministère de l'intérieur, de ce tapis rouge, de cette double haie de gardiens de la paix en gants blancs et au garde-à-vous, de ces voitures blindées prises, dès leur sortie du ministère, sous la protection des motards et des voitures d'escorte ? *Starsky et Hutch,* version flanelle et attaché-case. C'était bien le moins pour une réunion tout entière consacrée au terrorisme : M. Pasqua a fièrement montré quelques-uns de ses moyens. Matériels et politiques.

Car la réunion de jeudi est avant tout le succès personnel du ministre de l'intérieur. Les pays qui y ont assisté en ignoraient jusqu'à l'idée il y a encore dix jours, lorsque leur est parvenue l'invitation à se rendre à Paris. Les emplois du temps étaient déjà complets ? Il n'importe, M. Pasqua a su convaincre ses collègues qu'il fallait venir. Le ministre japonais de l'intérieur, M. Nobuyuki Hanashi, accompagné d'une dizaine de collaborateurs – la plus importante délégation après celle de la France, – a ainsi accepté de faire plusieurs milliers de kilomètres pour ne passer que quelques heures à Paris et assister à une réunion préparée en coup de vent.

M. Edwin Meese, attorney général des Etats-Unis, a fait de même, comme ses collègues européens, qui pour être venus de moins loin n'en n'ont pas moins montré un enthousiasme grand. Seul auusi le Danemark s'est singularisé en n'envoyant à Paris qu'un simple directeur des renseignements généraux. M. Pasqua s'en consolera sûrement : le Danemark n'est après tout que le Danemark, c'est-à-dire un Etat qui en matière de lutte contre le terrorisme ne joue pas un grand rôle.

Que sont-ils donc venus faire à Paris ? Apparemment préparer... d'autres conférences puisque, aux dires de plusieurs des participants, la discussion qui réunissait, en séance plénière, les ministres et *leurs conseillers les plus proches* a évité tous les points possibles de friction, limitant son sujet à l'organisation et à la périodicité de prochaines rencontres. C'est que la réunion qui vient de se conclure réunissait, pour la première fois à un tel niveau, les représentants des sept pays les plus riches du globe.

« Apprendre à se connaître »

Se reverrait-on ? Selon quelle procédure ? *« Le sommet de Paris n'avait pas pour objectif de prendre des décisions pratiques,* a indiqué aux journalistes M. Pasqua. *Personne n'a proposé de créer une nouvelle institution, une nouvelle bureaucratie, un nouveau système dans la lutte antiterroriste. Ce qui nous manque, c'est une sorte de lien politique ou ministériel en matière de lutte antiterroriste. »*

Rien donc, semble-t-il, n'a été décidé quant à l'avenir. Les perspectives sont ouvertes, à l'initiative de chacun. On espère quand même, notamment du côté français, que cette première réunion sera suivie de quelques autres. La France, rappelle-t-on place Beauvau, était de tout temps rétive à ces assemblées multilatérales et favorable à des rencontres plus restreintes ; elle vient pourtant de prendre une initiative qui rompt avec la tradition et la place en flèche. Une façon de souligner que la doctrine française est en train d'évoluer.

Pendant que les ministres discutaient dans la salle principale, deux commissions, consacrées, l'une au *« terrorisme interne »* et l'autre au « terrorisme externe », réunissaient policiers et experts de chaque délégation. Les débats y ont été engagés par des policiers français, mais la *discussion en serait restée au stade* des généralités. *« Nous n'avons pas appris grand-chose, si ce n'est à nous connaître »,* confiait un haut fonctionnaire européen au sortir de la *séance. Pouvait-il en être* autrement alors que la préparation de la réunion s'est faite en un temps record et que l'on n'a pas oublié de déjeuner sous les tentes dressées dans le jardin du ministère ?

Qu'y avait-il, alors, de si urgent à se réunir à Paris ? A en juger par le maigre résultat des travaux, rien qui ne pouvait attendre. Au point qu'il sera difficile à certains de ne pas croire que le ministre de l'intérieur avait des arrière-pensées politiques. Il n'est sans doute pas le seul, puisque, bien que prévenus à la toute dernière minute, M. Scalforo comme M. Hurd n'ont pas hésité à prendre l'avion, abandonnant la campagne électorale qu'ils mènent dans leur pays, signe que la France n'est pas la seule où le danger terroriste *est devenu un élément du jeu* politique intérieur.

Les Américains ne sont pas les derniers à se réjouir de la réunion de Paris. Sans illusion sur le bilan, ils supputent les ouvertures qu'elle offre : depuis longtemps, en effet, ils voulaient avoir un pied dans les organismes où les Européens discutent de terrorisme. Méfiants à l'égard du groupe Trevi, auquel participe la Grèce du socialiste Papandréou, ils viennent enfin d'accéder à une structure qui, espèrent-ils, leur permettra d'influer sur les décisions.

Le grand ordonnateur

Quant à M. Pasqua, en apparaissant comme le grand ordonnateur de ce qu'il a lui-même appelé le *« premier sommet antiterroriste mondial »,* il a magistralement réussi son coup. De son voyage canadien, M. Mitterrand, paraît-il, n'en décolère pas, forcé d'approuver publiquement la réunion de Paris, mais *conscient qu'elle est aussi une pierre* jetée dans son jardin, conçue pour peser sur les discussions du prochain sommet de Venise. Le chef de l'Etat a d'ailleurs fait savoir qu'il n'accepterait pas que les discussions du sommet de Paris aboutissent à retoucher le texte sur le terrorisme, laborieusement mitonné depuis plusieurs semaines, et qui devrait être formellement ratifié à Venise.

GEORGES MARION.

Un message de M. Robert Pandraud

L'opinion publique et les gardiens de la paix

« L'opinion publique de notre pays a les yeux tournés vers vous », a déclaré, mercredi 27 mai, dans un message aux élèves gardiens de la paix, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité.

M. Robert Pandraud rappelle notamment aux jeunes gardiens de la paix que *« leur présence sur la voie publique contribue de façon décisive à la sécurité des citoyens ». « Elle exige dévouement et disponibilité, sang-froid et – dans des circonstances souvent imprévues et hélas dramatiques – un grand courage physique et moral. Elle doit être votre priorité ».*

« Aussi simple que puisse parfois vous paraître votre mission, la conscience professionnelle dont vous saurez faire preuve, le comportement irréprochable qui sera le vôtre en service ou hors service, le respect des procédures et donc des libertés individuelles que vous manifestez toujours, compteront pour beaucoup dans l'image et le prestige de la police nationale auprès des Françaises et des Français. »

M. Pandraud a ajouté : *« J'ai confiance en chacune et en chacun d'entre nous. La rude sélection que vous avez dû surmonter pour accéder à cette fonction, la formation très complète reçue, votre enthousiasme, sont des gages de réussite. »*

Conflit dans une institution pour toxicomanes

L'Abbaye et ses dépendances

Il est rare qu'une institution qui travaille dans le « psychologique » et le « social » survive longtemps sans connaître de soubresauts. Ces péripéties où l'existence même de l'institution est en question se mesurent en général à l'intensité des passions qui s'affrontent.

A cet égard, L'Abbaye, association parisienne spécialisée dans la lutte contre la toxicomanie, ne déroge pas à la règle. Née en tant qu'association intégrant la prévention et le soin en 1981, L'Abbaye regroupe plusieurs structures plus anciennes qui, sous la direction du docteur Claude Orsel, initiateur et directeur de cet ensemble, visent à prendre en charge, socialement et psychologiquement, les jeunes en difficulté. Aujourd'hui, un douloureux conflit divise l'association.

Au départ, une banale affaire de malversation : on découvre, au début de 1986, que l'un des deux comptables de l'association détournait depuis plusieurs années des sommes importantes, provenant en particulier de taxes sur les salaires. Une plainte est déposée dès avril, et le comptable indélicat se retrouve en prison.

Dans le même temps, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) est désignée pour examiner la situation. Elle met au jour un déficit cumulé de 3 millions de francs, dont un million seulement imputable aux détournements et 2 millions d'impayés, tout en concluant à l'intérêt et à *« la nécessaire poursuite de toutes les activités de L'Abbaye ».* Mais le dépôt de bilan ne peut être évité. Il est prononcé le 16 janvier dernier par le tribunal de grande instance de Paris, qui nomme également un administrateur judiciaire. Sur plus de 80 salariés, 40 environ sont licenciées. C'est la fin de l'Abbaye, tout au moins de l'ancienne Abbaye.

Quatre mois plus tard, le 15 mai, le même tribunal désigne la Croix-Rouge française comme repreneur. Ce choix qui a les faveurs du ministère de la santé intéresse la Croix-Rouge, qui a ainsi l'occasion de confirmer l'une de ses options prioritaires : la lutte contre la toxicomanie. Cette solution présente également *l'avantage de maintenir au* maximum les activités de l'Abbaye. Voilà pour l'aspect extérieur de l'affaire.

Ce fait divers assez ordinaire recouvre une histoire plus complexe et douloureuse. Fondateur de l'institution, novateur incontesté et reconnu dans son domaine, le docteur Orsel a su inventer des réponses originales aux déviances liées à la toxicomanie. De la « Free-Clinic », qui permettait, à la fin des années 60, de sortir les drogués du carcan psychiatrique, aux équipes de rue et à l'accueil des parents désemparés des jeunes drogués, il a su trouver des modes nouveaux de prise en charge ; mais le gestionnaire n'a pas été à la hauteur du pionnier. De plus, en accordant une large *autonomie à chacune de ces structures,* il a laissé le champ libre aux dissidents et libre cours aux ambitions...

Face à cette situation et saisissant l'occasion de sauver, en la maintenant, L'Abbaye, plusieurs médecins et membres de l'équipe élaborent un projet et le proposent à la Croix-Rouge, qui l'accepte. Ainsi commence à naître la nouvelle Abbaye.

Vieillir avec les drogués

Les auteurs de ce programme, après avoir dressé un bilan très critique de la précédente direction, *avancent un certain nombre de propositions* qui s'appuient sur une approche et une interprétation radicalement différentes.

Le docteur Jean-François Solal, l'un des signataires du projet, anciennement psychiatre de l'institution et qui devrait, après décision officielle de la Croix-Rouge, y revenir en qualité de responsable du centre de jour, estime que les drogués, depuis l'époque du docteur Orsel, ont évolué : *« Majoritairement, les toxicomanes gèrent mieux leur toxicomanie »,* dit-il.

L'institution doit s'adapter à ces nouvelles catégories de jeunes dont la dépendance ne peut plus être expliquée par l'utilisation des seuls produits. *Mais ce que les promoteurs de ce projet reprochent surtout* au docteur Orsel, c'est d'avoir vieilli avec les toxicomanes, d'avoir privilégié les prises en charge longues au détriment de l'accueil d'une clientèle potentiellement plus large.

Pour le docteur Orsel et pour les quelques membres de l'équipe refusant les nouvelles orientations, les « repreneurs » veulent supprimer la spécificité de L'Abbaye : une prise en charge des drogués durs, violents parfois, totalement dépendants, issus des milieux sociaux et culturels les plus défavorisés, d'une *« population turbulente, délinquante ».* De plus, le centre de jour, rue de l'Abbaye, au cœur de Saint-Germain-des-Prés, en créant une sorte d'« abcès de fixation » en plein Paris permettait d'éviter le développement de *« ghettos périphériques ».*

Un détournement de fonds a permis de faire apparaître au grand jour les débats internes qui agitent les institutions de prise en charge des toxicomanes. Après plus de quinze années d'expérience sur le terrain, l'heure était sans doute venue des bilans et des révisions déchirantes.

PATRICK KÉCHICHIAN.

Un colloque du PS à Paris

« La prison et ses alternatives »

Sur l'initiative du Parti socialiste, un colloque consacré à La prison et ses alternatives vient de réunir à Paris des magistrats, des élus, des éducateurs sociaux, des architectes et des représentants du milieu associatif.

Organisateur de cette journée, M. Gilbert Bonnemaison, député et maire d'Epinay-sur-Seine, ancien président du Conseil national de prévention de la délinquance, a donné le ton aux débats en dénonçant fermement l'*« échec »* du système carcéral : échec de la *réinsertion* des détenus, avec 60 % de récidives dans les deux années suivant la sortie de prison, échec pour la société, incapable de maîtriser ses problèmes de *délinquance et de sécurité.*

Face au choix du *« Tout-carcéral d'Albin Chalandon »,* ministre de la justice, les participants ont donc posé *« l'enjeu d'une politique efficace de lutte contre la récidive »* fondée sur la multiplication des mesures autres que l'emprisonnement et sur la mise en œuvre d'un *« projet carcéral »,* permettant la réinsertion des condamnés.

Actuellement, 80 % des 50 000 détenus en France exécutent des peines inférieures à six mois. *Dans leur cas,* les taux de récidive atteignent 50 % et même 70 %. A partir de ces données, les intervenants ont souligné la nécessité de développer les mesures qui permettent d'éviter un passage dans les maisons d'arrêt *« surpeuplés »* et *« criminogènes ».* Plusieurs ont été évoquées, déjà présentes dans le *système judiciaire français, telles que* la probatio (sursis avec mise à l'épreuve), les peines de substitution (ajournement et dispense de peine), le contrôle judiciaire, ainsi que les jours-amendes et le travail d'intérêt général (TIG), mis en place en 1983.

Déplorant que ces solutions se heurtent encore à *« la réticence des juges et de l'opinion publique »,* des magistrats ont souligné *« les moyens insuffisants mis au service des comités de probation, et des associations habilitées au contrôle judiciaire ».* Me Henri Leclerc, avocat, a noté que trop souvent, *« le TIG ne se substitue pas à la prison ferme, mais remplace une peine de prison avec sursis, et que le contrôle judiciaire se substitue à la liberté simple ».*

Au terme des débats, trois propositions ont été faites : la suppression de la détention préventive des mineurs, la possibilité pour le juge d'application des peines de transformer une peine courte déjà prononcée en TIG et le développement de nouvelles alternatives, mises en œuvre dans les collectivités locales.

M. Michel Jéol, avocat général à la Cour de cassation et ancien procureur de la République à Paris, a en outre insisté sur la nécessité d'*« harmoniser »* les peines de substitution fondées sur le travail et de les faire intervenir de manière immédiate, dès le prononcé du jugement, afin qu'elles puissent être crédibles aux yeux des magistrats et de la population

S'agissant de la réinsertion des prisonniers, les participants au colloque ont unanimement affirmé l'urgence d'un projet qui permettre aux détenus de se préparer à *« redevenir des hommes libres ».*

Pour contribuer à ce projet, des architectes ont rappelé les conclusions du travail de la commission Architecture 2000 *pour la prison,* réunie en 1982, qui préconisaient la construction de bâtiments aux *« structures souples »,* destinés à deux cent cinquante détenus au maximum, et placés dans des espaces verts.

MARIANNE ROUGÉ.

POINT DE VUE

Homicide par imprudence et conduite en état d'ivresse

Pourquoi une peine minimum ?

par Pascal Clément
député de la Loire (UDF)

LE vote par l'Assemblée nationale, *à une large majorité,* d'une disposition prévoyant que, en cas de cumul des infractions d'homicide par imprudence et de conduite en état d'ivresse, la peine prononcée ne pourra être *inférieure* à un mois d'emprisonnement ferme ou à deux cent quarante heures de travail d'intérêt général a suscité un certain émoi au sein des professions judiciaires.

Or ce texte, qui a été adopté à mon initiative – et à celle de la commission des lois, – ne porte atteinte à aucun des grands principes de notre droit pénal.

1) L'individualisation de la peine n'est pas menacée. – Il va de soi que le magistrat doit juger le délinquant en tant que personne humaine, et pas seulement l'acte qu'il a commis. Il doit donc disposer d'un large pouvoir d'appréciation. Tel sera bien le cas en l'espèce, puisque le maximum de la peine prévue par la loi est de quatre ans d'emprisonnement et de 60 000 F d'amende.

Il y a donc une limitation du jeu des circonstances atténuantes, mais nullement une suppression de celles-ci, puisqu'elles pourront amener le magistrat à prononcer une peine d'un mois de prison ou de deux cent quarante heures de travail d'intérêt général. Il s'agira, dans ce dernier cas, pour le condamné de passer une dizaine de week-ends au profit d'associations caritatives ou de services hospitaliers ou para-hospitaliers.

S'agissant d'une personne ayant *causé la mort d'autrui en conduisant* en état d'ivresse, on ne voit pas quelle peine pourrait être plus légère que celle proposée, sauf à relaxer purement et simplement le prévenu.

Il n'existe donc pas de niveau inférieur de peine effective pour cette catégorie de délinquants. Refuser les mesures votées par l'Assemblée *c'est, en fait, refuser toute sanction* réelle pour ceux qui tuent par imprudence des milliers de nos compatriotes.

2) Or il existe dans notre pays et dans le monde politique une quasi-unanimité pour l'application de peines effectives à ces chauffards. – Je dois rappeler que l'amendement avait été voté en commission des lois par les représentants de tous les groupes à l'exception du Front national. En séance publique, les députés de la majorité et les députés communistes ont voté l'amendement, contre lequel se sont prononcés les députés du Front national et ceux appartenant au groupe socialiste. Mais ces derniers avaient proposé un autre dispositif prévoyant une peine complémentaire obligatoire de travail d'intérêt général.

Or une telle peine porte tout autant (ou aussi peu) atteinte au pouvoir d'appréciation du juge qu'une peine de travail d'intérêt général prononcée à titre principal. Il existe d'ailleurs dans notre droit pénal de nombreux cas d'application, à titre obligatoire, d'une peine complémentaire en cas de condamnation pour *certaines infractions.*

Il y a bien là des « peines automatiques », critiquées par les détracteurs du texte voté par l'Assemblée, lequel au contraire laisse le choix au juge entre deux types de sanctions.

3) Le texte ne crée pas de peine incompressible, mais une peine minimale, alternative, qui n'est pas une innovation dans notre droit. – Ainsi, l'article 463 du code pénal prévoit-il depuis fort longtemps, en matière criminelle, une peine plancher : si les circonstances atténuantes sont retenues, la peine qui doit obligatoirement être prononcée ne peut être inférieure à deux ans d'emprisonnement si la peine encourue est la réclusion à perpétuité, et à un an dans les autres cas.

C'est en vérité l'excessive mansuétude des juges à l'égard de la *délinquance routière la plus grave qui* a conduit le législateur à intervenir en la matière. Dans la plupart des cas, ceux qui tuent alors qu'ils conduisaient en état d'ivresse ne subissent en réalité aucune peine. Il ne s'agit d'ailleurs pas de tomber dans l'excès inverse, et de ce point de vue le doublement des peines encourues pour le seul délit *de conduite en état alcoolique* peut être discuté, même s'il a un effet dissuasif réel.

Mais il est bien du devoir du législateur de fixer des règles assurant la répression effective des infractions, tout en laissant au juge un large pouvoir d'appréciation.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix de Monaco de formule 1. Dimanche 31 mai (TF 1, Sports Dimanche, à 15 h 20).

Rallye de l'Acropole. Du dimanche 31 mai au mercredi 3 juin.

Basket-ball

Championnat d'Europe masculin. Du mardi 2 au dimanche 14 juin à Athènes.

Cyclisme

Tour d'Italie. Jusqu'au dimanche 14 juin.

Critérium du Dauphiné libéré. Jusqu'au lundi 1er juin.

Escrime

ChampionnatS de France. Sabre et fleuret féminin. Samedi 30 et dimanche 31 mai, stade de Coubertin, Paris, 16e.

Football

Coupe de France. Bordeaux-Alès (Canal Plus, 20 heures, en direct) et Reims-Marseille (Canal Plus, 21 h 55, en différé) en demi-finales mardi 2 juin.

TENNIS : Internationaux de Roland-Garros



ROLAND GARROS
PARIS

L'ennui mécanique

La température baisse et la fièvre monte à Roland-Garros. Au quatrième jour des Internationaux, Yannick Noah a essuyé une chaude alerte et Tarik Benhabilès a glacé d'effroi le public. Mais c'est la programmation des matches qui donne des vapeurs à Boris Becker.

En verra-t-on le bout de cette horde blonde ? Un Suédois de battu, deux de retrouvés. A croire que ces pâles Vikings débarquent par péniches entières au pont de Saint-Cloud et se reproduisent par scissiparité. A peine l'un tombre-t-il, que l'autre surgit, gai comme un programme de maths-sup ou comme une figure imposée du tennis.

En ragardant Noah, qui regardait ailleurs, et, visiblement, aurait bien voulu y être, on se prit à s'interroger : et si l'ennui relevait de la maladie professionnelle chez les tennismen ? Si cette langueur étrange, qui sembla frapper l'artiste en pénitence, avant que de contaminer douze mille spectateurs au piquet, n'avait d'autre cause que cette gymnastique suédoise vaguement apparentée à la géométrie de l'espace ?

Pourtant, les choses, malgré la morosité du temps, avaient bien commencé sur le central. Un joli match féminin, acidulé, amusant, le Petit Chaperon rose, Isabelle Demongeot, et Mère-Grand, Chris-Evert. La Française n'avait pas grand-chose à perdre, sauf ses illusions. L'Américaine, plus grand-chose à gagner, sinon de persécuter encore la relève.

Quand un march part ainsi, sur des bases bien établies, chacune dans son rôle, comment ne serait-il pas plaisant ? Isabelle Demongeot, qui a une jolie frimousse, presque une illustration pour livre d'enfant sage et qui rougit comme une collégienne, quand le vent, ce fripon, soulève sa jupe plissée, fit ce qu'elle avait à faire : son possible et même son impossible, pour tenter de chahuter la reine-mère.

Les absences de Noah

Rien à faire, Mère-Grand, qui vaque à son tennis comme d'autres tricotent, en virtuose, n'est point, cette année encore, d'humeur partageuse. Avec le sérieux extrême d'une joueuse patronnesse, elle tapa doucement sur les doigts de l'insolente. Deux sets, un score ni trop indulgent ni trop sévère (6-3, 7-5), et un bon moment de tennis. Elles y prirent toutes deux du plaisir, le public aussi. Alors, que demander de plus ?

C'est après que cela devait se gâter, avec le dernier-né de la couvée suédoise, Christian Bergstrom. Non pas que ce bon jeune homme y ait été pour quelque chose. Au contraire, voilà un chérubin admirable sous tous rapports. Vingt ans, même pas, champion d'Europe junior en 1985, bien propre sur lui et pratiquant le tennis comme l'on entretient une toile cirée. A grands-coups d'éponge.

Rien à dire. Un jeu au carré comme à la caserne ; revers, coup droit, lobe, passing, service, toute la panoplie du tennisman de plomb. Et donc une ligne de vie professionnelle toute tracée, l'accession garantie dans le club des vingt, des dix meilleurs mondiaux, si tout se passe bien. Lui ou un autre...

On dira que c'est être là bien sévère pour ce fils de dentiste. C'est vrai, et c'est bien le pire, car, précisément, ce jeu suédois nous ramène à une spécialité du pays, son taux élevé de suicides.

Il est là, très exactement, le sentiment éprouvant, ce jeudi d'Ascension : Yannick Noah saisi par la tentation du suicide.

Etonnant moment : voir Yannick Noah faire tout en dépit du bon sens, mais délibérément. Le voir une fois, deux fois, cent fois monter au filet, sa raquette sur la tempe ou presque. Drôle de drame. Le Français refusait d'entrer dans le match. Il pensait, il le dira, à aller voir ses enfants, à enquiquiner les arbitres. On le verra même s'intéresser à ce qui se passait au-delà des tribunes entre Benhabilès et un autre homme d'armes suédois, Jarrid. Bref, Yannick Noah s'en allait comme un flagellant vers la catastrophe.

Un set gagné péniblement (7-5), un set perdu petitement (6-7) et le troisième bien mal engagé (2-5).

Des tâches plus urgentes méritaient qu'on l'abandonne à son funeste dessein. A deux encâblures de là, sur un court de poche, pris d'assaut par la foule, Tarik Benhabilès et Anders Jarryd n'en finissaient plus de s'entrelarder de coups.

Là, pas question de suicide, mais de meurtre,au programme. Tarik Benhabilès, saisi depuis deux jours d'une boulimique envie de casser du Suédois, avait affaire cette fois à un sérieux client. Jarryd le colérique, aussi à l'aise dans le maniement du juron que dans l'expédition des missiles, l'attendait ferment.

Cette affaire-là durait déjà depuis plus de trois heures trente. Quatre sets n'avaient pas suffi. Avec un peu de chance, le Français avait empoché le premier (7-6. Ce qui lui valut deux claques dans la figure, les deuxième et troisième sets (0-6, 2-6). Et l'obligea à se ressaisir au quatrième (6-3).

Il fallait donc aux deux belligérants aller en appel, un cinquième set de feu. Benhabilès et son énorme courage, Jarryd sur sa diagonale du fou, s'y sont battus comme des chiffonniers, dans un jeu plein de sautes d'humeur et de tension, de coups superbes et de fautes énormes.

Le Français, les mollets couverts d'une crème blanche aniticrampe, passa très près de la trappe : deux balles de match contre lui, qu'il sauva en chargeant comme un désespéré, direction le filet. Une troisième, encore, récupérée on ne sait trop comment, d'un coup d'épuisette peut-être. Et puis, il y eut tout le reste, une pénalité contre le Français et, donnant donnant, une balle nettement volée à Jarryd, son public qui poussait et Benhabilès physiquement tout près de la rupture.

Ce fut pourtant l'autre, Jarryd, qui craqua moralement aux quinzième et seizième jeux. Le crabe tambour d'en face, le public, les quatre heures vingt de jeu, avaient eu raison, finalament, de son sang-froid précaire (9-7).

De l'autre côté, Yannick Noah s'était décidé, finalement, à vivre. Il changea simplement d'idée et de jeu pour s'arracher au malin enchantement. Ce fut, vite et bien fait, comme le dérèglement de la robotique adverse. Noah, mené 2-5 au troisième set, joua plus court, aligna onze jeux de suite et l'emporta après une ultime petite concession à son tourmenteur ébahi.

PIERRE GEORGES.

J. C. dans sa trente-cinquième année

Des petits vieux de même pas vingt printemps, il en traîne sur tous les courts de Roland-Garros. Quand leurs bandages ne les réduit pas déjà à l'état de momie, ils congèlent leurs articulations enflammées dans la glace. Et quelle figure ! Ils semblent revenus dégoûtés de tout. Le tennis empoisonne leur vie et leur tennis empoisonne les spectateurs. Il n'en faudrait pas trop pour être vacciné contre les internationaux.

Heureusement, il y a de bons vieux antidotes à cet ennui. Et Jimmy Connors est le meilleur. Il fêtera le 22 septembre prochain son trente-cinquième anniversaire. Mais le temps ne semble pas avoir eu de prise sur lui. Toujours la même silhouette de jeune homme, le même regard noir de fureur. Et une joie sauvage de martyriser le jeunot d'en face.

Sur le court, n'accuse-t-il pas pourtant *le* poids des années ? Certes, il prend tout son temps pour récupérer entre deux échanges, mais il fait ça depuis dix ans. Il n'a pas son pareil pour rajuster les cordes de sa raquette, faire rebondir la balle et rabioter ainsi deux ou trois goulées d'air frais supplémentaires. Quel vieux filou ! Mais, avec une ou deux mimiques de comique troupier, il met les rieurs de son côté. Comment lui en vouloir d'ailleurs puisque c'est pour mieux faire le spectacle. Car il n'est toujours pas comptable de ses efforts après avoir gagné cent cinq tournois dont huit du grand chelem depuis 1972.

Michael Westphal s'en est aperçu jeudi. Cet Allemand de l'Ouest, taillé comme de deuxième ligne toulonnais Eric Champ, s'était dit, du haut de ses vingt-deux ans, que Papi ne tiendrait sûrement pas la distance des cinq sets. Mais après un coup d'accélérateur à la deuxième manche, Westphal s'est rendu à l'évidence : « J.-C. », avec son service et son revers de marmiton, bombarde toujours diaboliquement bien les lignes et les angles. Trop bien, en tout cas, pour ne pas offrir un billet de retour en RFA au blanc-bec.

Les cyclistes disent que le Tour de France ne se gagne pas à l'eau minérale. La « dope » de Connors, c'est la victoire : *« J'adore cette montée d'adrénaline qui me rend de plus en plus nerveux. »* Pourtant, même s'il n'admet pas que l'âge soit un handicap, celle-ci se fait de plus en plus rare : il n'a pas gagné de tournoi depuis fin 1984 à Tokyo. Tout en faisant tomber à l'occasion les meilleurs du monde, depuis, il a échoué dans les huit finales qu'il a disputées. Il a beau le nier, cette ultime détente vers la cent sixième victoire est de moins en moins éviente. Jeudi, il a expédié trois balles de match dans le filet contre Westphal qui en a sauvé une tout seul. C'est le seul véritable signe que l'heure de la retraite approche. Ainsi que l'absence de contrat pour sa raquette. Ce cadre noir, anonyme, en deuil de sponsor, signifie que les commanditaires ne le considèrent plus comme un « *inducteur de vente* ». Tant qu'il a la santé, « Jimbo » n'en n'a cure : il joue au tennis, et il n'y a que ça qui l'intéresse. Mais il ne faut manquer aucune occasion de le voir sur le court désormais. Il fait ses derniers pas sur la terre battue parisienne. Hélas !

ALAIN GIRAUDO.



A.P.

Jimmy Connors dans la fougue de l'âge

Cadences infernales

« Si je rejoue demain, je vous revois à Wimbledon ! » Jimmy Connors répond par une boutade à la question qui lui est posée à la sortie du match contre l'Allemand Westphal. Mais c'est aussi un avertissement que l'Américain lance aux organisateurs du tournoi : halte aux cadences infernales !

Dans un tournoi du grand chelem, il est de règle, en effet, lorsque les conditions atmosphériques le permettent, que les joueurs disputent un simple tous les deux jours. Or certains n'ont pas eu droit à ce jour de récupération entre deux matches ici cette année. Le cas extrême a été celui de Nathalie Herreman. La championne de France a rencontré l'Australienne Field lundi, la Tchécoslovaque Mandlikova mardi et mercredi la Suédoise Karlsson, qui l'a battue. Vingt-quatre heures de repos après son exploit face à la quatrième joueuse mondiale n'aurait pas été inutile à Nathalie avant de disputer le troisième tour en raison de l'élongation dont elle souffrait à la cuisse droite. En revanche, Yannick Noah a eu deux jours entre ses deux premiers matches.

Autre motif de grogne : la programmation des têtes de série sur des courts annexes pour dégager le central de la pression du public. Boris Becker n'a pas du tout apprécié de rencontrer l'Américain Buckley sur le court nº 9 : *« On me traite comme un qualifié. Le match n'a été fixé ni à une heure ni sur un court décents. Beaucoup de gens désiraient me voir. Ils devaient se bagarrer pour approcher. C'est normal que Noah joue ici sur le central. Mais ce n'est pas juste de m'envoyer, comme Wilander et Lendl, à la campagne »*, a déclaré le jeune champion allemand. Bref, il y a comme un vent de contestation du côté des vestiaires.

A. G.

Voir et être vu

Des rires s'échappent des longues files qui s'acheminent de la porte d'Auteuil vers le stade Roland-Garros. L'attente et le passage des contrôles d'entrée se font dans une bousculade tranquille. Chaque jour, la foule est plus importante que l'année dernière.

On reconnaît les habitués aux petits coussins ronds et aux parapluies. Les nouveaux venus sont là comme à la plage tout au plaisir de découvrir des lieux annuellement montrés sur le petit écran. Comme cet étudiant parisien d'une vingtaine d'années qui réalise enfin un rêve fort ancien.

Tout a commencé pour lui un lundi de mars : après une attente de sept heures, il a été récompensé par l'achat de deux billets blanc et vert. *« J'ai fait une erreur tactique,* reconnaît-il. *Je n'aurais pas dû me précipiter à l'ouverture de la location. C'est sans doute le premier jour qu'il y a le plus de monde. »*

Une journée à faire la queue lui paraît cependant dérisoire, par rapport aux deux entrées qu'il a obtenues. Un investissement de 80 F qu'il juge raisonnable et qui ne met pas en défaut son budget d'étudiant. Après quelques semaines à rêver en suivant les inscriptions des joueurs, il a enfin pu s'approcher des courts. Présent dès 11 heures le jeudi 28 mai, il a vite fait le tour du stade pour s'imprégner de la disposition des terrains. Il a choisi ses courts en fonction des joueurs. Bousculade pour voir Tarik Benhabilès. Place assise pour suivre Nathalie Herreman. Et juste avant de partir, un coup d'œil pour Martina Navratilova, disputant un double.

Un après-midi rempli qui laisse peu de temps pour musarder dans les stands ou guetter des vedettes en transit. Un étudiant exemplaire qui n'abandonne même pas ses cours de gestion pour son plaisir, *« sauf pour venir louer les places »*.

D'autres jeunes ont moins d'assiduité que lui et oublient le chemin de leur amphi, lors des premiers jours du tournoi. *« C'est presque la fin de l'année »,* déclarent en riant trois jeunes lycéennes. Alors que des élèves des instituts de comptabilité affirment qu'ils se relaient à plusieurs pour ne rien perdre des enseignements.

Il n'y a pas que les jeunes à sécher leurs cours, pour le plaisir du tennis. Des enseignants *« s'arrangent »,* selon leur expression, en reportant des cours pour se ménager des après-midi de liberté.

Une tente au village

D'autres, fonctionnaires, fréquentent aussi les tribunes de Roland-Garros. Certains choisissent de prendre leurs vacances pendant la période du tournoi. D'autres évoquent les horaires modulables qui permettent *« de quitter les bureaux plus tôt »*.

Difficile de contrôler les emplois du temps des quelque trente mille personnes qui, chaque jour, viennent suivre les évolutions des tennismen professionnels. Impossible de deviner la profession de ces fanatiques, qui restent plusieurs heures coincés contre le bord du court numéro 11. Les hommes en complet-cravate, avec attaché-case, sont les seuls à montrer ostensiblement qu'ils n'ont peut-être pas passé toute leur journée à suivre les échanges de balles. Et encore. Ce cadre d'assurances, rencontré près de la fontaine, prouve le contraire. Lui, il est ici en mission. Invité par une société qui possède une tente de réception *« au village »*. Il se considère donc comme étant au travail.

Le village aux tentes blanc et vert est le sas discret par où entrent les VIP. Pour eux, champagne et places assises dans les loges. Ils sont là pour voir et être vus. *« Nous recevons une centaine d'invités par jour, de bons clients ou de futurs clients »,* explique la chargée des relations publiques. Des invités choyés et ravis qui répondent toujours présents aux cartons d'invitation.

Il faut paraître à Roland-Garros comme au Festival de Cannes. La tribune présidentielle ne désemplit pas d'invités. Les ministres s'y succèdent, les princesses y séjournent, les acteurs passent. *« Assister à la finale ou à quelques quarts de finale sur ce central, c'est important pour les VIP »,* remarque Hervé Dutreil, chargé de l'administration du stade. Mais, selon lui, les vrais amateurs de tennis n'attendent pas la fin des épreuves. Ceux-là viennent la première semaine, lorsque tous les courts son occupés et que les petits nouveaux contestent les champions en titre.

« 70 % des billets ont été achetés par des licenciés, précise Hervé Dutreil ; *puisque l'ensemble des places est réparti entre les trente ligues de la Fédération française de tennis, en fonction du nombre de licenciés et de l'éloignement de Paris » ;* les spectateurs de Roland-Garros sont donc dans leur majorité des amateurs très éclairés.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix de Monaco de formule 1. Dimanche 31 mai (TF 1, Sports Dimanche, à 15 h 20).

Rallye de l'Acropole. Du dimanche 31 mai au mercredi 3 juin.

Basket-ball

Championnat d'Europe masculin. Du mardi 2 au dimanche 14 juin à Athènes.

Cyclisme

Tour d'Italie. Jusqu'au dimanche 14 juin.

Critérium du *Dauphiné libéré*. Jusqu'au lundi 1er juin.

Escrime

ChampionnatS de France. Sabre et fleuret féminin. Samedi 30 et dimanche 31 mai, stade de Coubertin, Paris, 16e.

Football

Coupe de France. Bordeaux-Alès (Canal Plus, 20 heures, en direct) et Reims-Marseille (Canal Plus, 21 h 55, en différé) en demi-finales mardi 2 juin.

Championnat de France. *Dernière journée, vendredi 5 juin.*

Championnat des moins de seize ans. Demi-finales, lundi 1er juin à Reims et Rouen. Finale le mercredi 3 au Parc des Princes (Canal Plus, 16 heures).

Rugby

Coupe du monde. Ecosse-Zimbabwe, samedi 30 mai (A 2, 9 h en différé). Nouvelle-Zélande-Argentine, lundi 1er juin (A 2, 5 heures). France-Zimbabwe, mardi 2 juin (A 2, 5 heures).

Scolaires-universitaires

Championnats de France UNSS et FNSU. Samedi 30 et dimanche 31 mai à Créteil.

Tennis

Internationaux de France. Jusqu'au dimanche 7 juin à Roland-Garros (TF 1, tous les jours de 11 heures à 12 h 50 puis de 14 heures à 18 heures).

Voile

Grundig World cup. Jusqu'au mercredi 3 juin à Cannes.

Les résultats du jeudi 28 mai

SIMPLES MESSIEURS

Deuxième tour

Deuxième quart de tableau. – Mecir (Tch., 5) b. Skoff (Aut., 29), 7-6 (7/5), 6-4, 6-1 ; Strejber (Tch., 46) b. Vilas (Arg., 45), 6-3, 6-4, 6-2.

Troisième quart de tableau. – Schapers (PB., 86) b. J. Sanchez (Esp., 107), 6-4, 6-2, 7-5 ; Chesnokov (URSS, 39) b. Carbonell (Esp., 143), 6-2, 6-2, 6-0 ; Wilander (Suède, 4) b. Annacone (EU, 48), 6-3, 6-4, 4-6, 6-4 ; K. Carlsson (Suède, 11) b. Casal (Esp., 52), 6-3, 6-1, 6-3 ; **Benhabilès** (Fr., 41) b. Jarryd (Suède, 26), 7-6 (7/4), 0-6, 2-6, 6-3, 9-7 ; Krickstein (EU, 31) b. Wahlgren (Suède, 205), 6-4, 6-1, 6-1 ; **Noah** (Fr., 6) b. Bergström (Suède, 88), 7-5, 6-7 (2/7), 7-5, 6-1 ; Yunis (Arg., 94) b. **Courteau** (Fr., 222), 6-0, 7-6, 6-1 ; Connors (EU, 8) b. Westphal (RFA, 120), 6-4, 3-6, 7-6, 6-4.

Quatrième quart de tableau. – Arrese (Esp., 130) b. Gilbert (EU, 16), 7-5, 6-2, 6-1 ; Arias (EU, 38) b. Svensson (Suède, 27), 7-5, 6-1, 2-6, 6-4 ; Osterthun (RFA, 124) b. Anger (EU, 66), 6-2, 7-6 (8/6), 6-2 ; Sundström (Suède, 62) b. Jelen (RFA, 64), 2-6, 6-3, 6-0, 5-7, 8-6 ; Davin (Arg., 109) b. Antonitsch (Austr.), 5-7, 6-3, 6-2, 6-3 ; Keretic (RFA, 68) b. Depalmer (EU, 114), 3-6, 6-2, 6-2, 6-4 ; Becker (RFA, 2) b. Buckley (EU, 153), 6-1, 4-6, 6-3, 6-2.

SIMPLES DAMES

Deuxième tour

Premier quart de tableau. – C. Basset (Can., 30) b. Marsikova (Tch., 69), 6-2, 6-7 (3/7), 6-3 ; Kodhe-Kilsh (RFA, 10) b. I. Kuczzynska (Pol., 214), 6-2, 6-2 ; P. Huber (Autr., 90) b. L. Vanhille (Fr., 396), 7-5, 6-3 ; S. Hanika (RFA, 20) b. M. Perez-Roldan (Arg., 73), 6-2, 6-4 ; M. Navratilova (EU, 1) b. A. Villagran (Arg., 111), 6-0, 2-6, 6-2 ; L. Garrone (It., 48) b. Bollegraf (PB, 137), 6-4, 2-6, 6-3.

Deuxième quart de tableau. – H. Sukova (Tch., 5) b. G. Rushmagers (EU, 156), 6-3, 6-1 ; C. Evert (EU, 3) b. I. **Demongeot** (Fr., 81), 6-3, 7-5 ; N. Zuereva (URSS, 62) b. C. **Suire** (Fr., 123), 6-7 (3/7), 6-3, 6-0 ; K. Maleeva (Bol., 17) b. B. Fulco (Arg., 52), 6-3, 2-6, 6-4 ; K. Gompert (EU, 22) S. **Niox-Chateau** (Fr., 295), 6-4, 6-3.

SEIZIEME DE FINALE

Troisième quart de tableau. – C. Karlson (Suède, 138) b. N. **Herreman** (Fr., 57), 6-3, 4-6, 7-5 ; K. Schimper (Afr. S.) b. T. Phelps (EU, 27), 6-7 (7/9), 6-2, 6-2 ; A. Sanchez (Esp., 79) b. B. Paulus (Autr., 124), 6-4, 6-2 ; G. Sabatini (Arg., 9) b. C. Benjamin (EU, 77), 6-0, 2-6, 6-2.

Quatrième quart de tableau. – H. Kelesi (Can., 34) b. M. Torres (EU, 44), 6-1, 6-3 ; M. Maleeva (Bulg., 8) b. S. Wasserman (Belg., 206), 5-7, 6-3, 6-1 ; S. Graf (RFA, 2) b. J. Novotna (Tch., 104), 6-0, 6-1 ; S. Rehe (EU, 24) b. A. Kanellopoulou (Grèce, 65), 7-6 (7/3), 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)

Culture

CINÉMA

« Sweet Country », de Michael Cacoyannis

Deux femmes dans la tourmente

Le Chili : après le coup d'Etat du général Pinochet, la tragédie tourne au mélodrame.

Ce n'est pas désagréable pour Ben Willing, universitaire américain (John Cullum), et sa femme Anna (Jane Alexander) de vivre au Chili, dans une maison de campagne, au début des années 70. Pas désagréable d'avoir pour amies Eva Araya (Carole Laure), secrétaire de la femme du président, et sa sœur Monica (Joanna Pettet). Mais, après le coup d'Etat militaire du *général Pinochet, tout est sens* dessus dessous. Eva est arrêtée, traînée au stade, torturée, humiliée sexuellement. Anna Willing fait un examen de conscience.

Michael Cacoyannis fut longtemps, à lui seul, le cinéma grec par excellence, d'un drame réaliste comme *Stella* aux grandes tragédies, *Electre, les Troyennes, Iphigénie* en passant par le folklore de *Zorba le Grec*. Depuis une dizaine d'années, il se consacrait surtout aux mises en scène de théâtre. Ce retour au cinéma a de quoi surprendre.

Sweet Country est inspiré d'un roman de Caroline Richards, qui s'appuie sur des faits authentiques. Ces faits, on les connaît. Leur horreur, leur brutalité ne diffèrent guère de ce qu'engendrent toutes les dictatures, en Amérique latine comme ailleurs. Mais Cacoyannis, tout en pensant sans doute à la Grèce des colonels autant qu'au Chili, s'est embarqué sur la galère d'une bourgeoisie américaine saisie par l'idéalisme et dont le film épouse le point de vue en s'emmêlant, d'ailleurs, dans des retours en arrière et des actions parallèles (l'histoire d'Eva, l'histoire d'Anna). Bien que la reconstitution historique et les décors soient stylisés de façon à créer un climat de tragédie, le récit à tiroirs verse carrément dans le mélodrame. Il nous impose les épreuves de Carole Laure, qui a bien du mérite à se tirer de son rôle d'éternelle victime, les états « psychologiques » de Jane Alexander, un combattant canadien de l'ombre qui est peut-être un espion (Franco Nero), mais certainement un affreux, brandissant les cartes du destin, une religieuse gauchiste organisant un attentat, et les apparitions crispées d'Irène Papas.

JACQUES SICLIER.

« Arizona Junior »

Le possible M. Bébé

Cette fable parodique sur le désir d'enfant aurait pu tourner au vidéo-clip misérabiliste. Les frères Coen en font une revigorante comédie.

Les frères Coen – Joël, réalisateur, scénariste, et Ethan, producteur et coscénariste – ont séduit d'emblée un public d'aficionados en 1984 avec *leur première entreprise* commune, un « thriller gothique » assez fauché mais très divertissant, « Sang pour sang ». Les voici de retour avec une comédie virtuose, pétaradante et pathétique, où tous les genres sont confondus en un cocktail explosif, téquila/lait Guigoz.

dimanche, épouse une jeune femme flic (futée Holly Hunter). Ils s'aiment, ils veulent un enfant, elle est stérile. Afin d'apaiser leur immense frustration, ils ne voient qu'une seule issue. Un possible M. Bébé est là, à portée de leur délirante obsession, c'est l'un des quintuplés *d'un riche marchand de meubles*. Un de plus, un de moins, n'est-ce pas... Ils le kidnappent. Et le rapt nocturne donne lieu à une scène étourdissante, où la caméra déchaînée prend *objectivement* la place (au ras du sol) des nourrissons lâchés sur la moquette comme des lapins sur le gazon.

Dès lors, une cavale hystérique s'engage, ponctuée de hold-up dérisoires, de poursuites chaotiques, de bagarres récurrentes. Le bébé bien-



Randall « Tex » Cobb et le bébé kidnappé

aimé, objet de tous les soins et de toutes les convoitises, passe de main en main comme un ballon de rugby, on le secoue, on le trimballe, on le ballotte, on l'oublie à plusieurs reprises sur la bande jaune d'une autoroute à grande circulation, il garde en permanence un sourire bienveillant sur sa bonne petite bouille...

Parodiant tour à tour et simultanément les *road movies*, les *soap operas*, les westerns spaghettis (qui eux-mêmes...) et les sagas carcérales, les Coen brothers, sur un rythme fou, secouent dans leur shaker une brochette navrante de débiles affectifs, de ratés de la cambriole, *de minables de toutes sortes*, ne sortant de taule que pour se filer des beignes, émettant des borborygmes avec un accent du sud-ouest (des Etats-Unis), épais comme une *soupe aux haricots... Tout cela* devrait être lourdingue, indigeste, inepte. C'est rapide, revigorant, réjouissant.

Un délinquant récidiviste (insolite Nicolas Cage), criminel amateur comme il y a des peintres du

De temps en temps, pour corser le tout, passe dans un barouf d'enfer *« le motard de l'apocalypse »*, *sorte* de Mad Max revu par Sergio Leone, personnage tout aussi improbable et bizarrement tout aussi crédible que les autres. On rit pas mal, on finit par s'attacher à ces ploucs *déplorables* et à leur terrible besoin d'amour. Tout finit un peu trop rose dans cette fable somme toute assez noire. Le bébé est rendu à ses parents naturels et un songe édifiant vient apaiser le sommeil troublé du calamiteux héros.

Les frères Coen ont une pêche d'enfer, un merveilleux directeur de la photo (Barry Sonnenfeld), une désinvolture savante. Il ne leur a manqué cette fois qu'une once de méchanceté, un zest supplémentaire de pessimisme. Ça viendra.

DANIÈLE HEYMANN.

● **Manuscrit de Mozart : le plaignant se rétracte.** – Le négociant d'art ouest-allemand qui prétendait être le vrai propriétaire du *manuscrit des symphonies de Mozart* adjugées à un *prix* record vendredi dernier chez Sotheby's (*le Monde* du 26 mai) a reconnu qu'il s'était trompé. Ce sont d'autres partitions, également de la main de Mozart, qu'il aurait confiées à un avocat pour les faire expertiser à Ausbourg et qui auraient disparu depuis.

Qui gouverne la Cinémathèque ?

(Suite de la première page.)

Pour Jack Lang comme pour Costa-Gavras, la cinémathèque est sous-utilisée, sous-équipée. Elle mérité mieux. Elle doit devenir une institution culturelle au prestige éclatant, vitrine médiatique du septième art international. Bien sûr cette mutation passe nécessairement par l'alignement sur certaines normes et par une collaboration plus étroites avec des organismes *publics ou privés : musées*, éditeurs, chaînes de télévisions, centre de recherches, universités, producteurs d'images, etc... Mais pour jouer ce jeu, il faut de l'argent et les investisseurs réclement, c'est bien normal, un droit de regard d'autant plus important que leurs avances sont conséquentes. Or, la Cinémathèque n'est pas une maison comme une autre. Elle fonctionne toujours comme une sorte de banque-coopérative. Pour faire partie de l'Assemblée générale qui élit le Conseil d'administration, il faut effectuer un dépôt – film, scénario, décor ou archive quelconque – qui sera jugé suffisant. Comme dans une banque, ces dépôts peuvent théoriquement être retirés à topout moment. Le conseil d'administration est composé de vingt et un membres élus et de trois autres nommés par le ministre de la culture. L'augmentation de cette proportion a été refusée en 1982. La cinémathèque, jalouse *de son indépendance* au dernier degré, n'a qu'une seule crainte : être avalée par le monstre statique qui a faillit réussir son coup en 1968. *« Ce que veut l'Etat*, affirme l'un d'entre eux, *c'est que les professionnels qui composent l'assemblée se taisent. Ainsi les fonctionnaires pourraient mener ici leur politique-spectacle. Alors que la Cinémathèque, il ne faut pas l'oublier, c'est avant tout un élément de connaissance »*. Pourtant, l'Etat, échaudé par « l'affaires Langlois » de 1968, agit avec la plus grande prudence. Jack Lang n'a rien obtenu lors du doublement des subventions et Costa Gavras, *homme de gauche bon teint*, a vu intervenir l'alternance sans qu'un seul de ses cheveux ne bouge. Les rapports entre le conseil d'administration et la direction, d'abord confiants sinon bons, se sont dégradé à partir de l'année dernière. Deux affaires exemplaires en ont été la cause.

La première est celle du « déménagement ». La cinémathèque est logée, comme chacun le sait, dans une aile du Palais de Chaillot ou elle occupe outre la salle de projection de quatre cents places, 2 000 mètres carrés. En 1972, Henri Langlois y a installé son musée. Il présente chronologiquement, *son* histoire du cinéma à travers des costumes, des décors, des photos, des affiches et divers objets. Presque toujours des pièces *rarissimes. Le reste des locaux*, est si exigu que les bureaux de l'administration sont avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie.

Aussi Jack Lang avait-il obtenu à grand peine de la direction des musée de France 20 000 mètres carrés pour agrandir la cinémathèque. L'ancien musée d'art moderne vide au Palais de Tokyo faisant l'affaire. Les bureaux dispersés doivent donc se regrouper ici, avec un musée de la photo, la nouvelle école d'enseignement de l'audiovisuel, et trois salles de cinéma. *L'ensemble devant constituer un* Palais de l'Image (voir *le Monde* du 31 janvier 1987). conseil d'administration accepte la proposition. A condition de continuer à camper sur la colline Sacrée, symbole de leur indépendance. Mais bientôt des bruits se mettent à circuler. Avec de plus en plus d'insistance. Le palais de Chaillot doit être déménagé intégralement, musée compris. Tollé généralisé. *« Le musée est une œuvre de Langlois à part entière. C'est le premier discours muséal sur le cinéma. Il est intransportable »*. Le décorateur Trauner menace de retirer ses dons. Costa-Gavras a beau démentir le déménagement, le doute subsiste. De toute les manières, admettre que l'essentiel de la Cinémathèque soit transférée, c'est indiquer que son cœur battra ailleurs. Pour l'équipe de l'ancien directeur, sortir de Chaillot est une nécessité. *« La cinémathèque fonctionne trop souvent comme un ciné-club du troisième âge à l'usage du seizième arrondissement*, affirme l'un d'eux. *« Si l'on ne sort pas d'ici, elle va se marginaliser »*. Cette affaire assez banale laisse des traces. Le conseil d'administration a eu le sentiment d'être trompée.

L'histoire des « cassettes », fit plus de bruits encore. Lors du cinquantenaire *de la Cinémathèque*, une douzaine de cinéastes, de Godard à Sergio Leone, avaient accepté de dialoguer avec le public. La direction voulait avoir une trace de ces rencontres, mais ne disposait pas des fonds nécessaires pour les fixer sur la pellicule.

Un accord extérieur fut donc recherché. Le producteur Marin Karmitz accepta de monter l'opération qui fut hâtivement engagée. Le temps pressait. Le résultat matériel fut, dit-on, médiocre. Mais surtout, la société Comun'Image ramassait tous les droits commerciaux de ces rencontres bénvoles.

La réalité du pouvoir

Le conseil d'administration enragea d'apprendre la chose après coup. Lorsque certains metteurs en scène – Kazan, par exemple – refusèrent de signer le contrat proposé parce que trop léonin. L'entourage de Costa-Gavras précise que *« trente accords de ce type ont été signés sans aucunes contestations. Dans le cas présent, il fallait seulement renégocier les contrats »*. Le conseil d'administration, chauffé à blanc, fait remarquer que *« la richesse de la Cinémathèque s'est constituée grâce aux dépôts gracieux des films. Sans contrepartie. On ne paye rien aux ayants droit lors des projections. Vouloir commercialiser abusivement ces dons, c'est entamer la crédibilité de l'institution »*.

La Cinémathèque doit-elle conserver l'identité qu'elle a acquise avec Henri Langlois ou doit-elle composer pour se développer, au risque de perdre son âme ? Ce vrai débat en dissimule un deuxième, plus profond. C'est certainement celui-ci qui a amené Costa-Gavras à ne pas solliciter un deuxième mandat. Il porte sur la réalité du pouvoir au sein de la Cinémathèque. Pour l'auteur de *Z*, le conseil d'administration doit fixer les grandes orientations de la Cinémathèque une ou deux fois dans l'année et apprécier régulièrement les résultats de la direction. A celle-ci de faire marcher la boutique sans contrôle tâtillon. Elle doit être jugée au bout de son mandat, globalement.

Le conseil d'administration ne l'entendait pas du tout de cette oreille. Il est le « parlement » de la cinémathèque directement élu par les « coopérateurs », en assemblée générale. Les six commissions, qui quadrillent la maison, dépendent de lui. Le pouvoir *réel doit leur revenir à eux*, les professionnels du cinéma. Il ne doit pas être délégué à des technocrates. *« Notre engagement pour la cinémathèque est le reflet de notre engagement pour le cinéma »*, affirment-ils, la main sur le cœur.

Toujours est-il que mercredi dernier, le régime présidentiel mis en place par Costa-Gavras a vacillé sous les coups des tenants du parlementarisme pur et dur. Jean Rouch a été élu par 256 voix sur 300. *Son mandat* est limité à un an. Mais il faut pas sous-estimer des papes de transition.

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUE

Georges Prêtre et l'Orchestre symphonique de Vienne

Un Mahler romanesque et irrésistible

La richesse instrumentale et la plénitude sonore de l'Orchestre symphonique de Vienne se sont mises au services de Georges Prêtre, leur « chef imité ». Une rencontre d'un lyrisme fulgurant.

L'Orchestre symphonique de Vienne sera en France la semaine prochaine (1) avec son nouveau « premier chef invité », Georges Prêtre. Moins célèbre que la fameuse Philharmonique, cet ensemble, fondé en 1900, n'en a pas moins eu des chefs titulaires tels que Furtwängler, Clemens Krauss, Karajan, Sawallisch, Krips, Giulini, et s'enorgueuillit de créations comme celles de la *9ᵉ Symphonie* de Bruckner, des *Gurrelieder* de Schoenberg ou du *Concerto pour la main gauche* de Ravel ; le fameux Concentus Musicus de Nikolaus Harnoncourt en est issu.

Avant leur départ, Prêtre et ses musiciens ont joué devant deux salles combles, dans l'imposante « basilique » de la Société des concerts de Vienne, la *1ʳᵉ Symphonie* de Mahler qu'ils emmènent en tournée. Magnifique orchesure avec ces cordes harmonieuses et profondes des Autrichiens, des bois savoureux comme des oiseaux, des cuivres onctueux et métaphysiques, une plénitude sonore fondée sur une *transparence parfaite*, toutes qualités qui s'allient à merveille avec le tempérament de Prêtre.

Appuyé sur cette richesse instrumentale, l'expressionnisme du chef français s'impose dans cette symphonie dont il épouse les grandes visions, les caricatures vigoureuses, les drames, les spasmes, les déchaînements démoniaques, en tirant à l'extrême sur les fils du discours. A travers ses gestes d'une précision absolue, ses regards, voire ses mimiques presque outrées, la musique *sourd ou jaillit avec une spontanéité* et une force irrésistibles.

Il tient l'aurore tremblante au bout de ses doigts ; sur les yeux fermés passe l'ombre d'un rêve inconnu ; la main voile le visage pour obtenir une sonorité intérieure. Les mouvements s'élargissent pour nous laisser savourer l'instant, le bonheur, le mystère. Mais le trio de la robuste danse villageoise reçoit sa charge d'angoisse ; dans les « funérailles d'un chasseur », Prêtre distend les lignes, parfois jusqu'au cauchemar, les cordes jouent quelque danse de mort à la Strindberg, tandis qu'en intermède le dernier des *Gesellen lieder* s'étend, très humain, très étale, avant l'immense mêlée du final.

Interprétation dramatique, romanesque, à l'opposé peut-être de la majesté intuitive, transcendante, d'un Giulini, mais d'une ardeur, d'une vérité théâtrale très exceptionnelle, où l'on est sans cesse bousculé et conquis par la nouveauté flamboyante du lyrisme.

Cette symphonie était accompagnée à Vienne (mais nous ne l'entendrons pas à Paris) par une superbe exécution du *Concerto en ut*, K. 503, de Mozart, où Arturo Benedetti-Michelangeli déployait un jeu piaffant et plein de sève, un son ferme, généreux d'une beauté rayonnante, recréant un Mozart un peu différent, moins intime et charmant peut-être, *mais d'une vraie grandeur*.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) A l'Acropolis de Nice, le 1ᵉʳ juin ; Opéra de Marseille, le 2 ; salle Pleyel, le 3 ; Palais de la musique de Strasbourg, les 4 et 5 juin.

NOTES

Pink Floyd de nouveau sur la route

Le groupe britannique Pink Floyd remontera sur scène les 22 et 23 septembre au stade de Toronto. La totalité des 120 000 billets ont été vendus en une journée.

En rupture depuis décembre 1985 *avec les trois autres membres du* groupe, le chanteur, compositeur et bassiste, Roger Waters, avait interdit à ses anciens compagnons d'utiliser le label Pink Floyd. La juridiction britannique avait autorisé Waters à dissoudre la société Pink Floyd Music Inc. Toutefois, David Gilmour, Richard Wright et Nick Mason ont obtenu en appel le droit d'utiliser le nom à leur profit. L'album qu'ils ont enregistré au cours de l'année dernière paraîtra au début de l'été.

Le 16ᵉ congrès de l'UIA en juillet à Brighton

Le 16ᵉ congrès de l'Union internationale des architectes, qui a lieu tous les trois ans, se tiendra cette année à Brighton, en Angleterre, du 13 au 17 juillet. Provenant d'une centaine de pays, plus de cinq mille architectes, urbanistes, spécialistes de disciplines connexes, sont attendus, parmi lesquels Norman *Foster, Charles Jencks, Charles Corréa*, Berthold Lubetkin, Pierre Vago, Kenneth Frampton, Reima Peitila (1), Richard Rogers.

Le thème du congrès : « Villes et abris. Construire le monde de demain », qui se trouve correspondre avec l'Année internationale de l'abri pour les sans-logis, se double d'une ambition : *« Dépasser le stade de pur slogan et aboutir à des solutions concrètes »* ainsi qu'à la réalisation de certains projets. Expositions, réunions à l'intention des étudiants, visites architecturales de sites au Royaume-Uni devraient compléter ces rencontres.

★ Renseignements : UIA Congress Secretariat, 72, Fielding Road, Bedford Park, London W 41 DB. Tél. : 01-995-8356.

(1) Reima Peitila (Finlande) a reçu la médaille d'or de l'UIA le 6 février dernier à Paris.

L'architecture française à Tokyo

Le ministre de la culture et de la communication, *M. François Léotard*, s'est rendu le 26 mai au Japon pour une visite de cinq jours afin de promouvoir l'architecture française dans ce pays. En effet, si de très grands architectes japonais travaillent en France, la réciproque ne s'est *pas encore vérifiée. M. Léotard* profite de la « Grande Exposition d'architecture française contemporaine » consacrée à Christian de Portzamparc, Henri Ciriani et Henri *Gaudin pour tenter de combler cette* lacune. Cette manifestation coïncide avec une exposition consacrée aux grands projets d'architecture et d'urbanisme menés par la France. Elle se tient jusqu'au 12 juin au musée Seiji Togo de Tokyo.

Mᵐᵉ Brigitte Lefevre déléguée à la danse

Une « délégation à la danse » *créée au sein de la direction nationale* de la musique et de la danse et dont l'organisation a été arrêtée le 24 mai va permettre à l'art chorégraphique d'avoir son autonomie administrative. Son articulation a été conçue à la suite d'un rapport demandé en début d'année par le ministre de la culture et de la communication à M. Maurice Eisner, alors inspecteur général de la danse, aujourd'hui en retraite. Mᵐᵉ Brigitte Lefevre a été nommée à ce poste par M. Léotard. La délégation comprend cinq départements qui interviendront tant dans l'enseignement professionnel que dans le financement de compagnies.

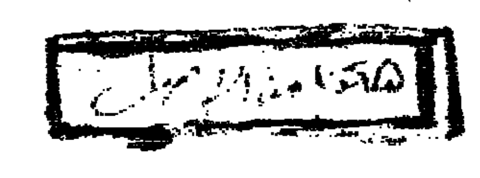
Dezeuze néo-gothique ?

Suite des métamorphoses de Dezeuze : depuis plusieurs années, cet artiste, dont les commencements portaient la marque de l'esprit « Support-Surface », a repris la figure et le dessin. Récemment, il exécutait des sculptures en forme d'armes, constructions à base de rebus et vestiges habilement assemblés. Fidèle à une inspiration curieusement guerrière, le même trace désormais des croquis au fusain et au pastel qui semblent représenter des forteresses, des chevaliers sur leurs montures à caparaçons fleurdelysés, des oriflammes et des haches médiévales.

Balançant entre une précision parfois trop littérale et un style plus elliptique, parfois décoratif, Dezeuze se donne de la sorte une iconographie singulière, à mi-chemin entre les planches du Malet-Isaac et les images du romantisme gothique. L'évolution est curieuse, elle ne peut laisser froid, ne serait-ce que parce qu'une volonté crispée de *renouer avec le « grand » dessin* y perce à nu. Reste à voir ce que ces apparitions moyenâgeuses peuvent suggérer à un peintre encore à la recherche de ses certitudes.

Ph. D.

★ Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazarre, jusqu'au 23 juin.



Culture

Au musée d'Orsay

Moreau, Whistler, Degas et compagnie

Fidèle à son ambition, le musée d'Orsay présente de nouvelles « expositions-dossiers » très didactiques. On y voit Whistler graver, Moreau dessiner des plans et Pierre Larousse publier son encyclopédie.

« Une peinture convalescente, exquise, toute personnelle, toute neuve, « la peinture des fluides », que ce visionnaire s'est essayé à rendre même dans ses précieuses eaux-fortes, où, en quelques traits, il éparpille des monuments, des cités, illimite l'espace, projette des sensations de lointains, uniques. » Cet enthousiasme de J. K. Huysmans devant les gravures de Whistler, il se pourrait que le visiteur moderne ait quelque peine à l'éprouver à son tour. Est-ce à cause d'une présentation un rien sépulcrale, du gris de la lumière, ou de l'évanescence systématique du style ? Les eaux-fortes et lithographies du plus fameux des artistes américains de son siècle semblent manquer par trop d'énergie. Non que la technique n'en soit délicate, la manière précise et précieuse : l'homme possède ses procédés et les fait se plier à sa fantaisie.

Mais celle-ci se plaît à des évocations sans substance : portraits de femmes-spectres aux yeux morts, paysages anglais ou vénitiens où le japonisme lutte en pure perte contre la dissolution des formes et la confusion de la profondeur. Tout flotte, les visages comme les voiles et les arbres, et ce qui, dans la peinture de Whistler, donne naissance à de beaux effets de halo et de brume est moins éloquent, réduit au noir et blanc de la gravure.

Au reste, à l'exception de Manet, les impressionnistes qui ont cultivé l'art du cuivre et de la pierre ont connu les mêmes périls, et ne sont guère parvenus à adapter au papier une esthétique faite pour la toile. Le grand mérite de cette « exposition-dossier » est de forcer le visiteur à constater cet échec, visiteur qui doit, pour aller d'une salle de gravures à l'autre, apercevoir Monet, Pissarro et le grand Manet.

Le même visiteur peut ensuite soit traverser la nef et aller rendre hommage à la barbe et à l'érudition cyclopéenne de Pierre Larousse, héros du « Siècle des dictionnaires », soit monter sur une terrasse pour tout apprendre de l'atelier-maison-musée de Gustave Moreau.

D'un côté, volumes, planches et panneaux longuement explicatifs racontent l'histoire des encyclopédies et de leurs illustrations ; quelques Baudry et consorts accompagnent le cortège des in-folio. De l'autre, planches, photographies, aquarelles et esquisses rendent hommage à ce symboliste méticuleux qui fit de son logis un temple du bizarre. Escalier à vis, salles immenses, vitrines à dessins, Moreau a tout imaginé, s'élevant un mausolée démesuré. Il n'y manque ni l'aile de cygne, si commode pour peindre les anges, ni les photos de modèles qui tentent de leur mieux de prendre l'air mystique.

A ces collections ont été joints plusieurs portraits de Gustave Moreau par ses contemporains. Le meilleur, peut-être guidé par l'ironie, est celui de Degas : on y voit triompher l'acuité et le sens de l'observation qui faisaient défaut à Moreau lui-même.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée d'Orsay, jusqu'au 30 août.

Les clichés d'Atget et d'Emerson

Des marais du Norfolk à Mondrian

De la fidélité à la nature prônée en Angleterre par le chef de file de la photographie d'art au rigorisme d'Atget : voici deux ancêtres de la prise de vue moderne.

Desservie par des locaux exigus et difficiles à trouver, la photographie à Orsay, pour prouver son dynamisme, attendait l'ouverture des expositions « Dossiers ». La présentation de ses acquisitions est prévue pour 1988. Le musée nous convie aujourd'hui à deux rétrospectives consacrées à Atget et à l'Anglais Emerson.

Fils d'un Américain propriétaire de plantations à Cuba, auteur de romans policiers qui étudia la médecine sans la pratiquer jamais et devint avocat, Peter Henry Emerson (1856-1936) acquit une réputation d'ardent polémiste par ses prises de position esthétiques. En opposition au pictorialisme de Robinson et à l'académisme de O.G. Rejlander, il considérait la photographie non comme un moyen d'enregistrement ou une technique d'illustration perfectionnée mais bien comme un art autonome. Sans artifice technique, guidé par *« le sentiment ou la poésie »* que lui inspirent ses sujets, il s'oppose à la photographie documentaire et réaliste par un naturalisme novateur dont il donna une définition claire dans son ouvrage *Naturalistic Photography for Students of the Art*, paru en 1889.

En fait, tout son credo était fondé sur les préceptes scientifiques de Herman von Helmholz sur la vision humaine. A savoir que la photographie ne capte pas le réel tel qu'il est mais l'impressionne sur pellicule ainsi que l'œil le perçoit. Un an après cette publication, dans un pamphlet intitulé *Death of Naturalistic Photography*, Emerson renia ses convictions antérieures. Et clama que la photographie n'était pas un art, qu'elle devait même *« être placée au dernier rang des arts, en dessous de tous les arts graphiques »*.

Mais avant d'atteindre de telles extrémités, le bouillant Emerson avait eu le loisir, en quinze ans, de réaliser une œuvre qui influença ses contemporains. C'est elle que l'on peut en partie voir dans une salle assez terne et mal éclairée de la mezzanine d'Orsay (1). Extraites de son album *Vie et paysages des marais du Norfolk*, édité à Londres en 1887 et tiré à trois cents exemplaires, des scènes de la vie rurale célèbrent le labeur des pêcheurs et des paysans, décrits avec gravité, souvent à la tombée du soir, sous un ciel romantique. Montrant la moisson des joncs, le halage des roseaux, ces images pittoresques et spontanées sont de fidèles illustrations des conceptions de l'auteur. Outre leur aspect décoratif déterminé par la composition, l'importance est accordée à la vérité du sentiment, à l'illusion du vrai.

Dans un ultime ouvrage, *Marsh Leaves*, publié en 1895, dans d'élégants petits tirages au format variable, à travers lagunes embrumées et cottages enneigés, le paysage est appréhendé sans personne et l'on y ressent une poésie pré-impressionniste, écho d'un état d'âme que reflètent les froidures hivernales.



Henry Peter Emerson (1856-1936) : « Gathering water lillies ». Tirage au platine. (Royal Photographic Society, Bath.)

C'est aux antipodes de ce bucolisme épuré que se situe l'approche de l'urbanisme et l'architecture du monumental Eugène Atget (2), représenté par quarante-quatre épreuves, fort contrastées, faussement objectives, d'une modernité froide.

De cet ensemble rigoureux, dépôt conjoint de la BN et des Archives du patrimoine, on retiendra surtout l'impressionnante saisie frontale de la rue de la Parcheminerie, en mars 1913. Partiellement éboulée, comme dépecée du dedans, préservant son mystère intact, elle propose de façon imprévue un agencement de carrés symétriques qui annoncent Mondrian.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Peter Henri Emerson, illustration de la vie rurale, des paysages de l'East Anglia, Musée d'Orsay, niveau médian, côté Lille, dossier 6.

(2) Eugène Atget, pièces consacrées à l'architecture parisienne, niveau supérieur, salles arts graphiques, Musée d'Orsay, angle galerie Bellechasse, jusqu'au 30 août.

L'intimité photographiée

A mi-chemin entre la perversité décadente du baron von Gloeden, l'esthétisme suranné d'Hoyningen-Huene ou celui résolument novateur d'Herbert List, l'Américaine Marsha Burns poursuit ses interrogations sur l'hétérosexualité, l'ambivalence des genres, l'androgynie involontaire ou consentie.

Dans son studio de Seattle, devant un mur nu, elle fait poser ses amis, dévêtus ou habillés. Le regard masqué par des lunettes marines, ceux-ci s'offrent, confiants, à l'objectif. Jouant d'accessoires sobres (bagues, bonnet de bain, foulard), dans une atmosphère rêveuse et subconsciente, propice à l'ubiquité des sentiments, il se dégage un charme paisible de ces mises en situation simples où le modèle, baigné par la lumière, interprète un psychodrame intime qui révèle une part secrète de lui-même. Mais dans cette contemplation distante, frisant la mièvrerie, malgré une autoprojection évidente, si l'angoisse pointe, faute d'audace, elle ne suscite jamais le désir trouble, le malaise ou la fascination qu'inspirent avec violence ou répulsion, les recherches d'Urs Luthi et Molinier.

P. R.

★ Marsha Burns, galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e, jusqu'au 27 juin.

Communication

« France Info » : première radio d'information continue

Un « self-service » de l'actualité

« Sur France-Info, il y a l'info qu'il vous faut », « une radio qui casse le temps ! », « Donnez-moi vingt minutes, et je vous donnerai le monde ! » Ce ne sont pas les slogans qui manquent pour lancer la dernière-née des radios publiques, première station française d'information continue, qui émettra à partir du 1er juin. Le jour J, on verra même un spot publicitaire à la télévision soulignant la notion de « service à la carte pour le consommateur pressé », résumé en une phrase lapidaire : *« Informez-vous quand* vous *le voulez. »*

Ce nouveau réseau de Radio France offrira, à tout instant de 7 heures à 24 heures, le point complet sur l'actualité. Chaque « module » de trente minutes comportera : les titres (renouvelés tous les quarts d'heure), un bulletin plus développé de sept minutes, des rendez-vous fixes de renseignements ou de rubriques spécialisés (Bourse, météo, état des routes, courses, affaires, santé, spectacles, programmes télévision...), ainsi que de courts reportages (deux à trois minutes sur le sport, par exemple) et des flashes spéciaux si l'actualité l'exige.

Dans un premier temps, France-Info, équipée d'une salle de rédaction ultramoderne où travaillera une équipe de vingt-sept journalistes dirigée par deux rédacteurs en chef, Freddy Thomelin et Pascal Delannoy, pourra être captée dans huit grandes villes (Paris-Ile-de-France, Lyon, Toulouse, Le Mans, Mulhouse, Clermont-Ferrand, Nantes sur la fréquence 105,5 et Marseille sur 105,1). D'ici un an, le réseau sera étendu à trente-deux autres agglomérations, atteignant ainsi plus de 75 % de la population française.

Souplesse et instantanéité

Malgré la prétention de Radio-France de *« créer l'événement »*, le concept de *all news* (information continue) a déjà fait ses preuves depuis longtemps aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. La formule a même été tentée — sans succès — en France, par *l'Express* et par *Libération*. Les chances de réussite sont, toutefois, plus grandes pour France Info, car Radio France, la station-mère, possède des moyens autrement plus importants pour mener à bien cette expérience. En particulier, une fréquence cédée par l'armée et l'infrastructure et la technologie de Radio France. De plus, son équipe de journalistes, dont la majorité vient de France-Inter, a suivi un stage intensif de formation aux moyens informatiques, sans compter une rallonge budgétaire consentie par l'instance de tutelle.

M. Roland Faure, PDG de Radio France, ne cache pas que la création d'une radio d'information continue est *« un vieux rêve »*. Depuis longtemps, il caresse l'idée de *« remplacer la vieille formule* music and news *par la souplesse et l'instantanéité de l'actualité »*. L'opération a été menée tambour battant, *« à la hussarde »*, a même déclaré le Syndicat national des journalistes, qui avait protesté en son temps, contre la suppression de Radio-7, la station des jeunes créée à Paris par Radio France, en 1980.

« Il fallait faire vite pour devancer les autres grandes radios, même si seule Radio France dispose, selon M. Faure, *d'un réseau d'information très dense et complet à Paris (France-Inter, France-Culture et France-Musique), en région mais, aussi, à l'étranger. »* Précisément, cette nouvelle radio ne risque-t-elle pas d'appauvrir les autres services d'information de Radio-France ? *« Il s'agit d'un redéploiement*, estime Jérôme Bellay, directeur des rédactions de France-Inter et de France-Info. *« Nous avons constitué une petite équipe de volontaires, ayant tous au moins cinq ans d'expérience de radio, qui bénéficieront de toute la logistique de notre maison. Mais cela ne nous empêchera pas de revoir la forme des bulletins d'information sur France-Inter, à la rentrée. »*

La nouveauté de France-Info est de se présenter comme un *« self-service de l'actualité pour l'homme pressé »*. Elle se veut complémentaire des autres radios, cherchant moins à leur prendre des auditeurs qu'à leur apporter un « plus ». *« C'est de l'information de consommation*, dit encore Jérôme Bellay, *nos auditeurs resteront à l'écoute un quart d'heure, en moyenne. Nous ne cherchons pas à fidéliser un public, nous visons de multiples publics et notamment ceux qui, de plus en plus, ont pris l'habitude de pianoter sur les boutons FM ! »*

Selon un sondage réalisé par la SOFRES en mars dernier, 72 % des personnes interrogées se sont déclarées *« prêtes à écouter France-Info »*, dont 19 % sont des auditeurs habituels de France-Inter et 50 % des autres radios. Une station pour les professionnels de l'information ? Pas du tout ! En tête des catégories les plus intéressées, figurent les ouvriers (28 %), suivis des cadres moyens, des commerçants, des inactifs, des cadres supérieurs et des agriculteurs... Conclusion de Jérôme Bellay : *« Le produit est vendable, les moyens techniques sont en place, une seule inconnue : serons-nous à la hauteur ? »* Réponse le 1er juin...

ALAIN WOODROW.

Après la publication de lettres « révisionnistes »

Le rédacteur en chef de « Libération » a présenté sa démission

Dominique Pouchin, rédacteur en chef de *Libération*, a remis, le jeudi 28 mai, sa démission à Serge July, directeur du journal, revendiquant la responsabilité de la publication, le matin même, dans la page courrier, de lettres défendant les thèses « révisionnistes » concernant l'extermination des juifs pendant la guerre. *« En qualité de rédacteur en chef, je suis responsable de l'ensemble des pages du journal*, a-t-il écrit dans un texte diffusé à l'intérieur du quotidien. *La publication d'une littérature révisionniste dans la page courrier n'échappe pas à cette responsabilité globale. Que la vigilance naturellement liée à la fonction ait été prise en défaut par des disfonctionnements structurels ne dégage en rien une responsabilité que je me dois d'assumer. »*

Le directeur de *Libération* a refusé cette démission et espérait encore, vendredi, que Dominique Pouchin reviendrait sur sa décision et resterait au journal. De nombreux rédacteurs ont, de leur côté, organisé et signé une pétition de soutien à Dominique Pouchin, évoquant les problèmes de fonctionnement du journal et demandant à M. July de ne pas accepter la démission.

« La publication de ces lettres est scandaleuse et l'histoire navrante, explique un rédacteur. *L'ensemble de la rédaction a été secouée et le journal de jeudi était indigne. Mais il y a eu erreur de vigilance et la responsabilité est collective. »* Confiée à une équipe autonome du journal, la page courrier des lecteurs est normalement soumise à un contrôle d'un membre de la rédaction. Le responsable de la page a d'ailleurs été immédiatement licencié.

La direction du journal a décidé de retirer des kiosques le numéro du 28 mai. Une autosaisie un peu symbolique puisque nombre de points de vente étaient fermés l'après-midi de ce jeudi férié, mais qui exprimait à la fois *« la honte »* d'une rédaction qui, explique Serge July dans un long article publié vendredi, *« ne saurait être, du moins moralement, engagée dans la publication »* de ce courrier. *« Nous n'avons pas, de par notre profession, vocation à interdire, mais il est clair que, dans les pages de* Libération, *publiées sous notre responsabilité, ce parasitisme historique n'a pas droit de cité comme une opinion à part entière, comme un élément de réflexion parmi d'autres, livré de manière anodine à la méditation de nos lecteurs. Ces lettres n'étaient pas publiables et ne devaient pas l'être. »*

Les deux lettres mettaient en question le traitement historique du nazisme. L'une, intitulée *« Les bons comptes font les bons nazis »* jetait un doute sur la possibilité matérielle de l'extermination de quatre millions de juifs dans les camps de concentration. Une autre, sous le titre *« Barbares à papa »*, estimait que *« les nauséabondes turpitudes des partisans d'Hitler ne furent que le stade le plus avancé de l'implacable logique du capital... »*

En 1982, la publication dans ce même courrier d'une lettre violemment antisémite avait conduit à un procès intenté par la Licra et la condamnation du directeur de *Libération* pour diffamation raciale.

M. Philippe Tesson lance « le Quotidien du maire »

M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, doit lancer à la mi-juin une nouvelle publication destinée aux élus municipaux et aux administrations publiques. *Le Quotidien du maire* paraîtra cinq jours par semaine sur seize pages en quadrichromie. L'équipe d'une vingtaine de journalistes sera dirigée par M. Robert Toubon, conseiller auprès de la direction du *Quotidien de Paris* et frère de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. Il sera assisté par M. Jean-Jacques Guillet, conseil en communication et maire adjoint RPR de Sèvres, et par M. Yves Hervant qui occupera les fonctions de rédacteur en chef.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Spectacle école de danse : les Deux Pigeons ; Suite en blanc ; Dir. musicale : Michel Quéval.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Titus Andronicus ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Capitaine Bada.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Partage de midi.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma/Vidéo : Pour le cycle Cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque ; Vidéo-information : 16 h, Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h, Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo/Musique : 16 h, Il trittico, de Puccini ; 19 h, Répons : A propos de Pierre Boulez ; (lun., mardi) à 15 h et 18 h, mer. : Bazile Bustamante, J.-P. Bertrand ; Jeu : Joseph Beuys ; Jonathan Borofsky ; ven. : Daniel Buren ; sam. : Francesco Clemente ; dim. : Robert Combas ; Concerts/Spectacles : 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (Coro de Luciano, Berio).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Merce Cunningham.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 21 h : Suzanne Lenglen, la Diva du tennis (poème tennistique dansé, musical et théâtral, conçu et réalisé par Rachel Salik).

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30, 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : Les heures blanches.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre 20 h 30 : Credo ; Grand Théâtre 20 h 30 : Les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Carquor.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE DE NESLE (45-25-11-28), 18 h 30 : l'Affirmation.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Méfie-toi Pheles.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; 22 h : Notes d'un souterrain.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h, dim. 15 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

Vendredi 29 mai

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : Beau rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). 20 h 30 : Antigone ; 22 h : l'Écume des jours ; 0 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Maison internationale de théâtre 21 h : Oscar Lafleur régisseur.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Fifi de pêche, d'E.A. Sutherland (v.o.) ; Festival de Cannes : 19 h, Quinzaine des réalisateurs ; 21 h, film présenté à « Un certain regard ».

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, En rade, d'A. Cavalcanti ; 17 h, le Bus, de Bay Okan (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Festival de Cannes : film présenté à la Quinzaine des réalisateurs.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, Os Deuses e os Mortos, de R. Guerra ; 17 h 30, A velha a fiar ; O Canto da Saudade, de H. Mauro ; 20 h 30, A idade da Terra, de G. Rocha.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; V. f. : UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont- Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.f. : Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HANNA ET SES SŒURS (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap. v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e, (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e, (45-62-41-46).

LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OVER THE TOP (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-10-94) ; Hollywood Boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné 10 (47-70-21-71).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint- Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; (Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

ARIA. Film collectif britannique de N. Roeg, J.-L. Godard... vo : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA JUNOIR. Film américain de Joel Cohen, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO. Film chinois de Xie Fei, vo : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA MENAGERIE DE VERRE. Film américain de Paul Newman, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PIERRE ET DJEMILA. Film français de Gérard Blain : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE. Film français de Philippe Demontaut : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

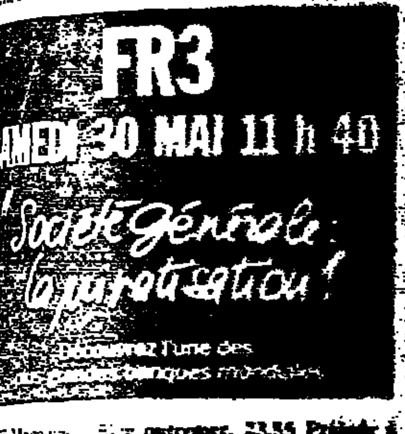
SWEET COUNTRY. Film grec de Michael Cacoyannis, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; vf : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

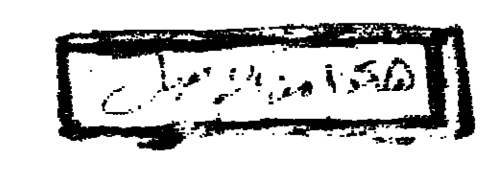
THE AMERICAN WAY. Film américain de Maurice Philipps, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TRESOR DE SAN LUCAS. Film américain d'Albert Pyun, vo : Forum, 1er (45-08-57-57) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-10-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE SALE PETITE GUERRE. Film argentin d'Hector Olivera, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; vf : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 29 mai

TF 1

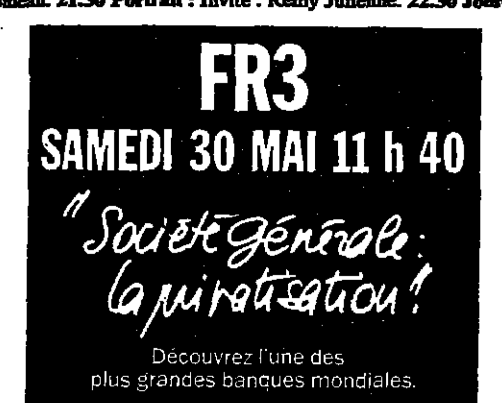
20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Daniel Auteuil, Mylène Farmer, Gold, Dave, Genesis, Gérard Blanc, Bertignac, Whitney Houston, Nacash Latino, Daran, Catherine Lara. **22.25 Tennis :** Internationaux de Roland-Garros (résumé des épreuves de la journée). **22.45 Crimes passionnels : Agathe. 23.45 Journal. 0.00 Magazine : Premier balcon.** De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. **0.15 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros (rediffusion d'un des matches les plus importants de la journée).

A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les grandes familles », sont invités : Ivan Cloulas *(les Borgia)*, François de Négroni et Jean-François de Vandières *(Le comte de Mirobert se porte comme un charme)*, la duchesse de Sabran-Pontèves *(Bon sang ne peut mentir)*, Isaure de Saint-Pierre *(D'azur et d'hermine)*, Dominique Schneidre *(Atteinte à la mémoire des morts)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Stromboli, terre de Dieu** ■■ Film italien de Roberto Rossellini (1949). Avec Ingrid Bergman, Mario Vitale, Renzo Casana, Mario Sponza. *Une réfugiée politique accepte d'épouser un pêcheur italien, et réfléchit sur sa nouvelle existence, alors que le volcan menace de se mettre en éruption. Première apparition-scandale de Bergman hors des Etats-Unis, sa liaison avec Rossellini choquant l'Amérique bien pensante ; première chronique intimiste de la vie d'un couple, souvent à résonances autobiographiques. Parfois maniéré, parfois passionnant. A revoir.*

FR 3

20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château. 3[e] épisode : Gouvernement provisoire. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau. **21.30 Portrait :** Invité : Rémy Julienne. **22.30 Journal. 22.55 Magazine : Bleu outremer. 23.55 Prélude à la nuit.** Les jeux d'eau de la Villa d'Este, de Franz Liszt, interprétés par Michael Levinas, piano.



CANAL PLUS

20.05 Les coulisses du sport ; 20.30 Football, 37[e] journée du Championnat de France avec Bordeaux-Saint-Etienne, Paris-Saint-Germain-Marseille, Nancy-Laval, Sochaux-Brest ; **23.30 Flash d'information ; 23.35 Série : Mister Gun. 23.55 Série : Espion à la mode. 0.45 Cinéma : Taxi boy** ■ Film français d'Alain Page (1986). Avec Richard Berry, Claude Brasseur, Charlotte Valandrey. **2.15 Cinéma : la Valse des pantins** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1983). Avec Robert De Niro, Jerry Lewis (v.o.). **4.00 Cinéma : Vaudou aux Caraïbes** □ Film français de Philippe Monnier (1980). **5.25 Cinéma : Vaudeville** ■ Film français de Jean Marbœuf (1985). Avec Marie-Christine Barrault, Guy Marchand.

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : l'Héritier des Mondesir ■ Film français d'Albert Valentin (1939), avec Fernandel. *Un facteur à l'air niais est reconnu comme le fils naturel d'un riche baron. Sa nouvelle fortune fait des envieux, mais notre brave fonctionnaire ne se laissera pas dépouiller. Il trouvera le bonheur loin du luxe et de l'ostentation. Comédie typique du cinéma d'avant-guerre, jouée par d'excellents acteurs et réalisée par un metteur en scène injustement oublié, qui a tout de même fait mieux que cette aimable pochade.* **0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Mike Hammer. 2.40 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Justice est faite. **21.20 Série : Cagney et Lacey.** *Les deux héroïnes enquêtent sur la disparition d'un petit garçon de cinq ans.* **22.10 Ciné-Club : Voyage en Italie** ■■ Film italien de Roberto Rossellini (1955). Avec Ingrid Bergman, George Sanders, Maria Mauban, Paul Muller. *La crise d'un couple désuni se transforme en itinéraire spirituel et moral. En l'absence de tout rebondissement romanesque, l'attention et l'émotion sont concentrées sur la vie intérieure des personnages. Après* Stromboli *et* Europe 51, *cette troisième production de Rossellini avec Ingrid Bergman confirme le tournant « idéaliste » pris, au début des années 50, par le cinéaste du néoréalisme, qu'il devait définir plus tard comme* « une position morale à partir de laquelle on regarde le monde ». *Un très beau film.* **23.30 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat : Le nouveau mystère de Khéops. **21.30 Musique : Black and blue.** Cymbales dans le coffret. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les quatre quartiers de solitude. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 mai à Schwetzingen) : Le tombeau de Couperin, de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre n° 24, en ut mineur, K 491, de Mozart ; Symphonie n° 3 en ré majeur, D 200, de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia Navarro. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Mélimélodame.

Samedi 30 mai

TF 1

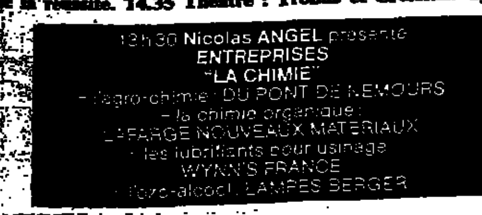
14.00 Tennis (suite). Internationaux de Roland-Garros. Huitièmes de finale, simple dames. **15.30 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 Flash d'informations. 16.02 Tennis** (suite). Internationaux de Roland-Garros. **18.35 Flash d'informations. 18.45 Feuilleton : Cogne et gagne** (9[e] épisode). **19.20 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. ▶ 20.35 Série noire : Chantons en chœurs.** Téléfilm de Maurice Dugowson. Avec Pascale Rocard, Michel Aumont, Jeanne Marine, Stéphane Jobert, Jean-Pierre Bisson. **22.10 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la journée. **22.25 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème « Tais-toi et mange ! ». (L'éducation des enfants.) **0.00 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles.** Le chef-d'œuvre. **1.05 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion d'un des marches les plus importants de la journée.

A 2

13.35 Série : « V ». 14.25 Dessins animés. 14.55 Les jeux du stade. Rugby : coupe du monde ; cyclisme : critérium du Dauphiné libéré ; football : championnat de France. **17.00 Série : Le juge et le pilote.** Les coulisses de l'exploit. **18.00 Les carnets de l'aventure.** Accélération verticale ; les enfants du « Bounty ». **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres,** d'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Spécial cinéma. Avec Arletty, Claude Lelouch, Carole Laure, Anémone, Pierre Arditi, Michel Blanc, Juliette Binoche, Pauline Lafont, Michel Boujenah, François Cluzet, Marie-France Pisier, Roger Coggio, Jane Birkin, David Bowie, Adamo, Richard Berry, Carlos Sottomayor, Sylvie Jolie, Ennio Morricone, Nicole Croisille, Michel Fugain, Gérard Blanchard, Nicoletta, Elsa, Lio, Dave, Patrick Bruel, Pierre Bachelet. **21.50 Téléfilm : Nana** de Maurice Cazeneuve, d'après Emile Zola (première partie). Avec Véronique Genest, Guy Tréjean, Patrick Préjean, Albert Simono. **23.20 Les enfants du rock.** Rockoline : le groupe Hurrah ; les clips de la semaine. **23.55 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.35 Théâtre : Troïlus et Cressida. Cycle William Shakespeare (v.o.). **17.00 Les géants de la musique.** Cycle Herbert von Karajan : la 3[e] Symphonie de Brahms, la 4[e] Symphonie de Schumann. **19.00 Flash d'informations. 19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **20.35 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : l'Ecureuil volant ; Donald riveteur ; ohé Donald ! et, à 21.00, un épisode du Renard des marais. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Invitée : Anne Sinclair. **22.40 Série : Dynastie.** Les fils ennemis. **23.30 Documentaire : Saint-John Perse.** Proposé par Daniel Gélin, dédié à la mémoire de Pierre Guerre. **0.25 Prélude à la nuit.** Largo, de Haendel, par Jacques Manzone, violon, Evelina Pitti, piano.



CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : L'été sanglant. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.45 Série : Mr Gun. 16.15 Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : Un singe en été. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Seule contre la Mafia. 22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Murder Rock □ Film américain de Lucio Fulci (1985). Avec Olga Karlatos. *Fulci a trouvé le truc : meurtres grandguignolesques à la chaîne, effets spéciaux soigneusement répugnants ; il ne s'agit pas de faire peur, mais de dégoûter le spectateur. A fuir.* **0.25 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981). Avec Josiane Balasko. **1.45 Cinéma : le Don Juan de New-York** ■ Film américain de Genes Saks (1972). Avec Allan Arkin, Sally Kellerman, Paula Prentiss. **3.20 Série : Mr Gun. 3.45 Boxe,** championnat de monde. **6.00 Bandes annonces cinéma.**

LA 5

14.00 Téléfilm : Wonder woman (rediff.). **15.20 Série : K 2000. 16.15 Série : Arnold et Willy. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Jaimie. 20.30 Série : Supercopter. 21.25 Série : Kojak. 22.20 Série : Mike Hammer. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy** (rediff.). **0.45 Série : Lou Grant. 1.40 Série : Mike Hammer** (rediff.). **2.35 Série : Star Trek.**

M 6

14.30 Série : L'homme au katana. Les parias. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : Samson et Dalila. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** L'enfant sauvage (3[e] partie). **18.30 Série : Vegas.** La cible difficile. **19.30 Journal. 19.55 Infoprix. 20.00 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : avion, bateau, camion, automobile, moto. **20.30 Téléfilm : Haute sécurité.** *Procès à double tranchant.* **22.00 Musique : Rythmix.** Concert : Simply Red. **23.00 Série : Section 4.** Les trafiquants d'armes. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand-Guignol : Le laboratoire des hallucinations et Le carnaval des spectres. **22.10 Démarches.** Paris XIX[e] siècle : l'immeuble et la rue. **22.30 Musique :** Trois fois un. Charlélie Couture, Etienne Auberger, Anita Alvarez. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.45 Concert (en direct de la maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry) : Musique de salon pour voix, harpe et piano forte : œuvres de H. Jadin, Boely, Herold, Rossini, L.E. Herold, Gretry, Garat, D'Alvimare, Kalkbrenner, Cherubini, Beethoven, Boieldieu, Rouger de Lisle, Cornu, Paer, par Paul Badura-Skoda (piano), Hélène Delavault (mezzo-soprano), Hervé Lamy (ténor), Françoise Johannel (harpe), Nadine Palmier (pianoforte). **23.00 Nuit de la musique grecque** (en direct du théâtre municipal d'Etampes), jusqu'à 7.00 du matin.

Dimanche 31 mai

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean-Claude Bourret. **9.00 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Wally Gator, Calimero, Coloquinte et Potiron, La vache Noiraude, La maison de Toutou, Dodu Dodo, Satanas et Diabolo, les Buzuck, Antivol, Simon le petit démon. **10.00 Série : Tarzan.** Sur les traces du dinosaure. **11.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Mabrouk et Junior se renvoient la balle ; Jeannie Longo : le maillot jaune de l'adoption ; Mères adoptives pour poulains. **11.30 Magazine : Auto-moto.** Spécial Grand Prix de formule 1 à Monaco. **12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Jungle, vous avez dit jungle ? **14.20 Variétés : A la folie, pas du tout et Sport dimanche.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot. Tennis : Internationaux de Roland-Garros, huitièmes de finale, simple messieurs et simple dames ; Automobile : Grand Prix de formule 1 de Monaco. **16.00 Tiercé à Longchamp. 16.15 Tennis** (suite). Internationaux de Roland-Garros. **18.00 Série : Pour l'amour du risque.** Trop de culture. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Henri Verneuil. **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : la Revanche** □ Film français de Pierre Lary (1981). Avec Annie Girardot, Victor Lanoux, Dominique Labourier. *Trois femmes décident de préparer un hold-up pour se venger du machisme ambiant. Pierre Lary* (le Diable dans la boîte, l'Indiscrétion) *valait mieux que ce script de comédie vaguement féministe. Le ton est lourd, la mise en scène pataude, les comédiennes parfois irritantes.* **22.10 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.30 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Yves Navarre. **23.45 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion d'un des matches les plus importants de la journée.



A 2

8.30 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, célébrée à la paroisse Sainte-Thérèse de Boulogne-Billancourt. **12.05 Dimanche Martin.** Entrez, les artistes. **13.00 Journal. 13.20 Tout le monde le sait.** Invités : Sacha Distel, Georges Moustaki, Herbert Léonard, Emmanuelle, Cerise Ferrie, El Chato, Frédéric François. **14.30 Série : Les deux font la paire.** Le ticket gagnant. **15.20 L'école des fans.** Invité : C. Jérôme. **16.25 Le kiosque à musique. 17.00 Alice in Cartoon Land.** Fiction librement adaptée d'*Alice au pays des merveilles*, entrecoupée de dessins animés et d'extraits des meilleurs films d'animation présentés au Festival d'Annecy. **18.35 Stade 2.** Auto : Grand Prix de Monaco et Rallye de l'Acropole ; cyclisme ; athlétisme ; escrime ; tennis ; tennis de table ; rugby ; football. **19.30 Série : Maguy.** Des flics et des claques. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le sang des Atrides.** De Sam Itzkovitch. Avec Julien Guiomar, Jacques Spiesser, Eva Swann, Renée Faure, Joëlle Larivière. *Le commissaire Laviolette et le juge Chabrand sur la brèche après une série de crimes mystérieux...* **22.00 Rugby : Coupe du monde. 22.40 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri Ravel : le monde à l'heure française. **23.40 Journal. 23.50 Jazz : Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986.** Eddy Palmieri.

FR 3

9.00 Debout les enfants. Zorro ; Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar. **10.00 Magazine : Mosaïque. 11.30 Allegoria.** Hervé Di Rosa. **11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin. 12.00 Cheval, mon ami. 12.30 Carré rouge.** Emission proposée par Citroën. Un éditorial de Jean-Pierre Elkabbach, Le point sur le tunnel de la Manche, Des échos du Festival de Cannes, Les coulisses du Grand Prix de Spa, Le rallye de l'Atlas, Le saut sans parachute d'Alain Prieur et un surprenant meneur de jeu. **13.00 Flash d'informations. 13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Sports-loisirs.** Jumping au Pin ; auto-cross ; jumping à Cannes ; championnat de France de motos internationales 125 cm3 au Tremblay ; championnat du monde de trial aux Rousses ; Critérium du Dauphiné. **16.55 Amuse 3 :** Demetan. **17.20 Dessins animés :** Lucky Luke ; Petzi. **17.55 Série : Yao.** Le petit homme. **18.20 RFO Hebdo. 18.50 Amuse 3** (suite). Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.40 Jeu : Cherchez la France. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Série : Sur la piste du crime.** Le crime. Une nouvelle série policière, avec Charles Bronson, Mimsy Farmer. **▶ 21.25 Documentaire : Guerre chaude, paix froide.** De Pierre Zucca (1[re] partie). **22.25 Journal. 22.50 Cinéma de minuit : Katia** ■ Film français de Maurice Tourneur (1938). Avec Danielle Darrieux, Marie-Hélène Dasté, Thérèse Dorny, Marcelle Praince, John Loder. *Les amours du tsar Alexandre II et de Catherine Dolgorouky. Destin exceptionnel d'une femme qui ne devait jamais accéder à la condition princière. D'un sujet historique un peu convenu, Maurice Tourneur, avec maîtrise, a tiré un bon film où les décors et les costumes n'étouffent jamais la dimension psychologique. Darrieux est attachante, et le film est au-dessus des gazettes princières qu'il pourrait évoquer.* **0.15 Prélude à la nuit.** Prélude, de Debussy, Danseuses de Delphes, interprétés par Pascal Roge, piano.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou cadin. 8.10 Boxe (rediff.). **8.40 Cinéma : Dracula** ■ Film britannique de John Badham (1979). Avec Franck Langella, Laurence Olivier, Donald Pleasence, Kate Nelligan. **10.25 Cinéma : Le lieu du crime** ■ Film français d'André Téchiné (1986). Avec Catherine Deneuve, Wadeck Stanczack, Victor Lanoux. **12.00 Dessin animé. 12.05 Série : Rambo. 12.30 Magazine : Noblesse oblige. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Déchirée entre deux amours. 15.30 Documentaire : Chinook, chien de traîneau. 16.00 Série : Les monstres. 16.35 Basket professionnel américain. 18.05 Cinéma : Dieu me savonne** □ Film de Jamie Uys (1977). Acteurs anonymes. *Le réalisateur des* Dieux sont tombés sur la tête *signe ici une série de sketches tout droit sortis d'une « caméra invisible » sud-africaine ; on ne rit pas une minute tant les gags sont bêtes et infantiles. Bref, c'est tout sauf un film digne de ce nom. Commercialement, en revanche, on appelle ça une escroquerie.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Officier et gentleman.** ■ Film américain de Taylor Hackford (1982). Avec Richard Gere, Debra Winger, Louis Gossett Jr, David Keith. *Pour devenir officier, un jeune marin souffre mille tourments et humiliations dans un camp d'entraînement ; le film est ambigu : exaltation de l'effort ? Ou, à l'inverse, dénonciation de pratiques scandaleuses ? L'idéologie, pourtant, n'a que peu d'importance ; ce qui compte, ce sont les acteurs, Richard Gere et Debra Winger, et un ton très « mode » qui séduisit le public.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Magazine : Picnic TV. 23.05 Cinéma : Vaudeville** ■ Film français de Jean Marboeuf (1985). Avec Marie-Christine Barrault, Guy Marchand, Roland Giraud, Jean-Marc Thibault. **0.30 Cinéma : l'Ombre des châteaux** ■ Film français de Daniel Duval (1977). Avec Philippe Léotard, Albert Dray, Zoé Chauveau, Marcel Dalio. **1.55 Série : Espion à la mode.**

LA 5

7.10 Dessin animé : Princesse Sarah. 7.40, 9.00, 10.20 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 8.05 Dessin animé : Princesse Sarah. 8.35 Dessin animé : Robotech. 9.25 Série : Arnold et Willy. 9.55 Dessin animé : Robotech. 10.45 Série : Jaimie. 12.35 Série : Supercopter. 13.30 Boxe en différé de Las Vegas. Championnats du monde des poids lourds IBF et WBA. **14.30 Série : Kojak. 15.25 Série : Jaimie. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.40 Dessin animé : Robotech. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Flics à Hollywood. 20.30 Cinéma : l'Ours et la poupée** ■ Film français de Michel Deville (1969). Avec Brigitte Bardot, Jean-Pierre Cassel, Daniel Ceccaldi, Sabine Haudepin. *Une jeune femme riche, snob et frivole, rencontre un jeune homme pauvre, modeste et rêveur. Ce joli conte sentimental porte la marque de Michel Deville et de sa collaboratrice Nina Companeez. Brigitte Bardot, « la poupée », et Jean-Pierre Cassel, « l'ours », sont charmants. Mais l'anecdote est bien ténue, et la fable bien conventionnelle.* **22.10 Série : Mike Hammer. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Supercopter. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série : Star Trek.**

M 6

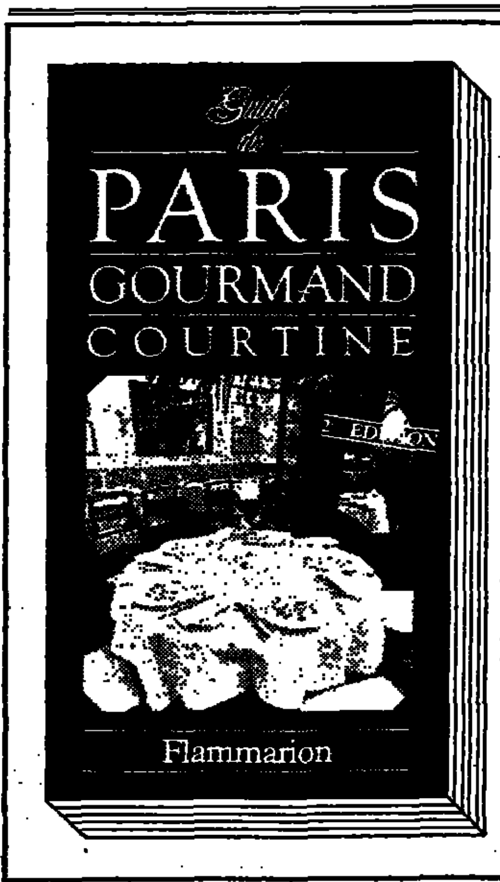
11.15 Variétés : J'M 6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Laredo. La fête de l'indépendance. **14.00 Jeu : Hou la la !** Emission de Georges Lang. **15.00 Série : L'île fantastique.** Distraction et les heures d'or. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** L'enfant sauvage (4[e] partie). **18.30 Série : Vegas.** La façon de vivre. **19.30 Journal. 19.55 Infoconsommation. 20.00 Magazine : Carabine FM. 20.30 Téléfilm : Les yeux de la mort.** *Un chirurgien digne de Frankenstein.* **22.10 Journal et supplément sport. 22.25 Magazine : Images et dessert.** Magazine des gastronomes de l'image. **23.25 Musique : Concert. De 0.00 à 0.50 Flash d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Vive la technique ! Le pont. **22.30 Scenaria.** Les désarrois de l'oreille. Concert : œuvres de Bach, Brahms, Scriabine, Risset. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 août 1986) à Lucerne : Divertimento en si bémol majeur, K 287, de Mozart ; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 73, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.05, Climats : Carmen Cortes, danseuse flamenco ; à 1.00, Champs d'étoiles, voyage à travers la chanson.





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 mai à 0 heure et le dimanche 31 mai à 24 heures.

Des Açores au golfe de Gascogne, les hautes pressions se reforment, mais le courant perturbé qui les contourne par les Iles britanniques débordent faiblement sur le nord de la France.

Samedi matin, temps couvert avec faibles pluies ou bruines dex vôtes de la Manche à la Belgique.

Le temps sera très nuageux de la Bretagne et de la Vendée aux Vosges, ainsi qu'en montagne sur les Alpes.

Sur toutes les autres régions, après des brumes ou des bancs de brouillard, le ciel sera peu nuageux. Le soleil brillera près de la Méditerranée.

Les températures minimales seront entre 0 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 6 degrés et 8 degrés du Sud-Ouest au Jura, entre 13 degrés et 15 degrés près de la Méditerranée.

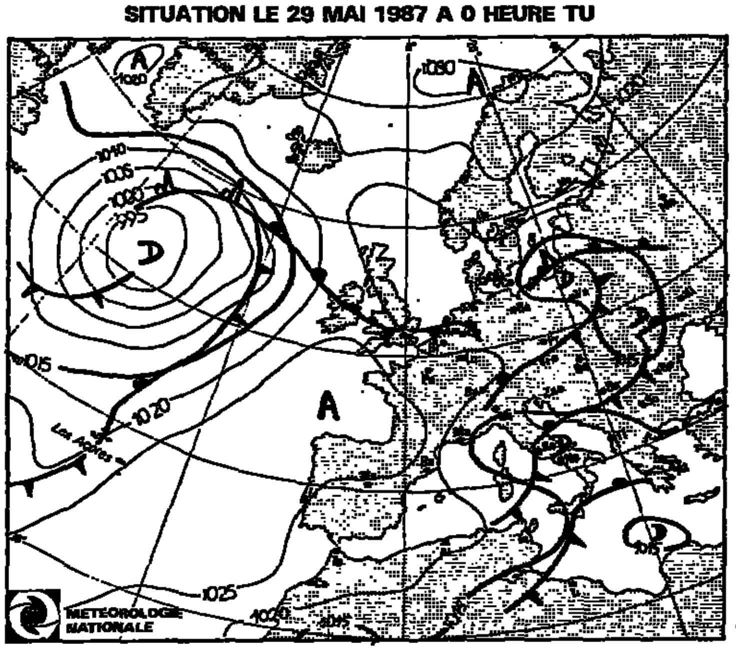
L'après-midi, les nuages vont persister près de la Manche et des frontières du Nord-Est, en donnant de faibles pluies éparses. Il fera de 16 degrés à 18 degrés.

Sur le reste de la moitié nord, ciel voilé avec éclaircies : il fera de 18 degrés à 22 degrés. La moitié sud aura du temps ensoleillé et chaud, les températures seront entre 20 degrés et 25 degrés.

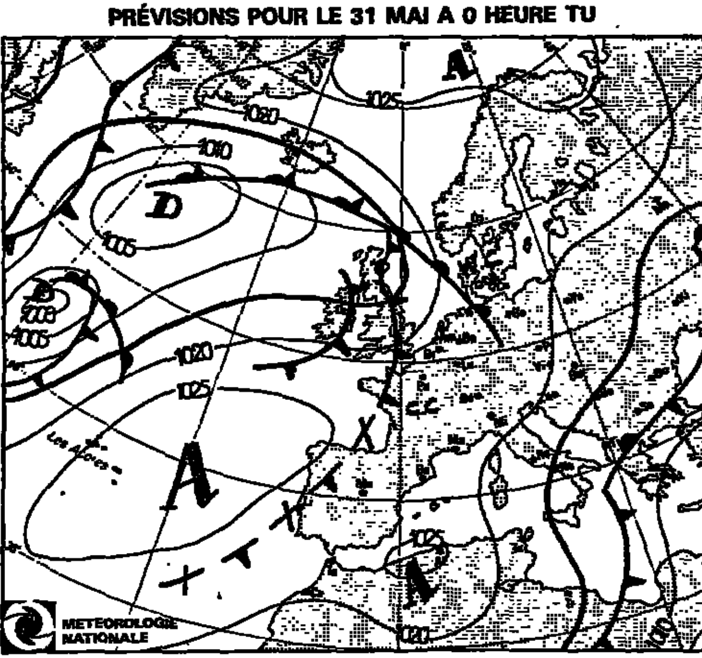
Dimanche, un passage nuageux ne donnant que de faibles pluies côtières traversera la moitié nord de la France, il sera suivi d'un ciel variable avec de belles éclaircies l'après-midi. Sur la moitié sud, après des nappes de brouillard, beau temps ensoleillé, puis ciel voié et temps chaud.

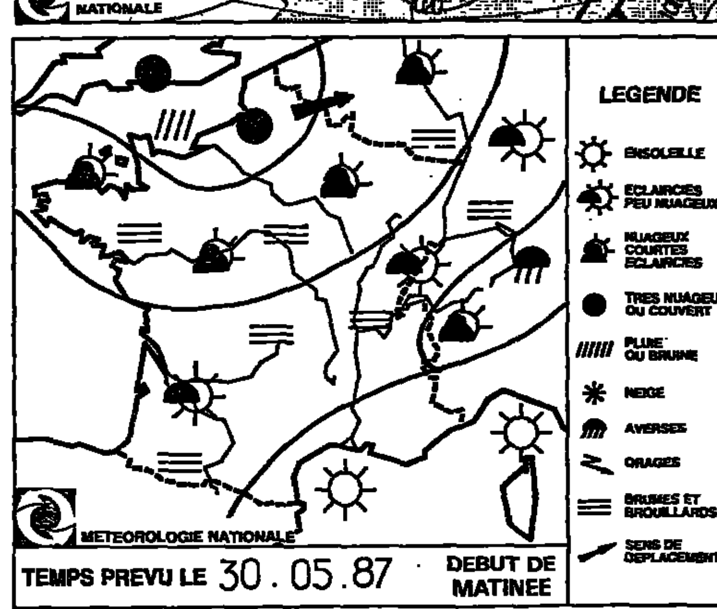
Les températures évolueront entre 16 degrés et 26 degrés de la Manche au Midi méditerranéen.

SITUATION LE 29 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 30.05.87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-5 6 h TU et le 29-5-1987 à 6 h TU — le 29-5-1987

FRANCE											
AJACCIO	21	11	N	TOURS	17	9	C	LOS ANGELES	19	13	D
BIARRITZ	17	9	C	TOULOUSE	15	11	C	LUXEMBOURG	15	9	O
BORDEAUX	18	8	N	POINTE-A-P.	33	24	D	MADRID	25	8	D
BOURGES	19	10	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	30	15	D
BREST	14	9	B	ALGER	23	15	C	MEXICO	30	14	O
CAEN	17	10	D	AMSTERDAM	13	6	P	MILAN	25	14	O
CHERBOURG	16	10	N	ATHÈNES	26	14	N	MONTRÉAL	28	15	P
CLERMONT-FERR.	19	11	C	BANGKOK	37	27	O	MOSCOU	10	2	P
DIJON	19	12	C	BARCELONE	22	12	N	NAIROBI	24	13	O
GRENOBLE St-M-H	24	10	N	BELGRADE	24	14	D	NEW-YORK	31	14	N
LILLE	16	10	O	BERLIN	12	9	C	OSLO	12	5	N
LIMOGES	16	8	B	BRUXELLES	14	10	O	PALMA-DE-MAL.	20	13	O
LYON	19	11	C	LE CAIRE	33	18	O	PÉKIN	26	16	D
MARSEILLE-MAR.	24	15	D	COPENHAGUE	9	6	P	RIO-DE-JANEIRO	23	17	O
NANCY	10	12	P	DAKAR	30	24	D	ROME	22	16	C
NANTES	20	9	D	DELHI	42	30	D	SINGAPOUR	31	25	C
NICE	21	15	D	DJERBA	23	18	N	STOCKHOLM	12	1	N
PARIS-MONTS.	16	11	C	GENÈVE	16	7	O	SYDNEY	18	5	D
PAU	17	7	C	HONGKONG	25	23	A	TOKYO	21	13	N
PERPIGNAN	21	14	D	ISTANBUL	20	12	N	TUNIS	19	15	N
RENNES	17	8	N	JÉRUSALEM	26	11	N	VARSOVIE	21	7	N
ST-ÉTIENNE	18	14	D	LISBONNE	24	13	D	VENISE	24	15	O
STRASBOURG	19	9	P	LONDRES	19	9	P	VIENNE	20	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 31 mai

Versailles-Chevau-Légers, 10 heures : estampes japonaises ; 14 h 15 : Extrême-Orient ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : véhicules de collection ; 16 heures : tableaux anciens Extrême-Orient, mobilier ; **Senlis**, 15 heures : art contemporain ; **Louviers**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art.

Samedi 30 mai

Gien, 10 heures et 14 heures : bijoux ; **Bulgnéville (près de Contrexéville)**, 14 heures : bibelots, mobilier, tapis d'Extrême-Orient ; **Angers**, 14 heures : armes anciennes et modernes ; **Dunkerque**, 14 heures : grands vins ; **Poitiers**, 14 heures : mobilier, argenterie, bijoux, tableaux, céramique.

Dimanche 31 mai

Besançon, 10 heures et onze heures : mobilier, tableaux, bijoux d'art ; **Rouen**, 14 h 15 : mobilier, tapis, argenterie ; **Saint-Gondon (près de Gien)**, 14 heures : mobilier d'un prieuré ; **Bulgnéville**, 14 heures : tableaux, bronzes, mobilier ; **Limoges**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Issoudun**, 14 h 15 : mobilier d'un château ; **Sens**, 14 h 30 : archéologie, arts primitifs ; **Montargis**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux.

FOIRES ET SALON

Eauze-en-Armagnac, Meyrargues (13), Tournus, Courcouronnes (91), Yvetot, Agen et Etampes, La Couture (62), armes anciennes (dimanche seulement). **Agen et Etampes.**

ÉCHECS

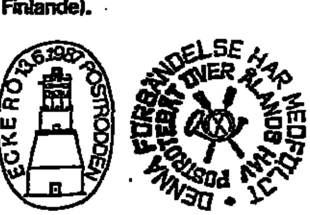
Le championnat du monde aura lieu en octobre à Séville

Le prochain championnat du monde d'échecs, entre le tenant du titre, Gary Kasparov, et son challenger Anatoly Karpov, aura lieu à Séville en Espagne. La cérémonie d'ouverture se déroulera le samedi 10 octobre et les deux joueurs soviétiques se rencontreront pour la première partie le lundi 12 octobre.

PHILATÉLIE

Lens

Tous les ans, la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF) réunit son congrès national. Cet événement donne lieu à l'émission d'un timbre-poste commémoratif. Le soixantième congrès de la FSPF est organisé par l'Association Lens-Philatélique avec le concours du groupement Nord-Pas-de-Calais, présidé par M. Antoine Pennequin, du samedi 6 au lundi 8 juin et se tient au stade Léo-Lagrange à Lens (Pas-de-Calais). Un timbre représentant une vue de la sous-préfecture du Pas-de-Calais sera donc mis en vente générale le mardi 9 juin, la vente anticipée ayant lieu à Lens durant le congrès.



Le congrès national de la FSPF permet aux philatélistes de toute la France de se retrouver, de débattre des statuts de leur fédération et d'adresser des vœux à la poste... Cette année, les philatélistes demandent à « leur » administration *« de veiller à l'approvisionnement correspondant aux besoins normaux des bureaux de poste »*, car, trop souvent, les collectionneurs *« rencontrent des difficultés pour acquérir dès ou peu de temps après leur émission les timbres commémoratifs »* à 2,20 F ou 1,90 F.

Le congrès de la Fédération permet aussi aux philatélistes d'exposer leurs meilleures collections et de concourir pour le grand prix de l'exposition nationale (une soupière en faïence de Desvres). « Le chien auprès de l'homme », « La guerre de 1914-1918 dans le nord de la France et la Belgique », « la Grande Armée », « L'histoire postale des camps d'internement et de concentration de 1939 à 1945 », « La chasse », « Les champignons », « Picasso », ne sont que quelques titres de collections qui seront exposées pendant trois jours et auxquelles le public pourra accéder gratuitement. Le prix Marc-Dhôtel sera attribué pour la première fois : il récompensera une collection thématique participant pour la première fois à une exposition nationale.

Enfin, une quarantaine de stands de négociants, les administrations postales d'Islande, de Suisse, du Luxembourg et des Nations unies seront présents sur place.

La presse philatélique ne sera pas absente. Avec, en particulier, *le Monde des philatélistes*, dont le numéro de juin propose un entretien avec M. Gabriel Gourin, président de la FSPF à la veille du congrès de Lens...

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

Le timbre, d'une valeur faciale de 2,20 F, au format horizontal de 40 × 26 mm (nº PTT 1987-22), est dessiné et gravé en taille-douce par Marie-Noëlle Goffin et imprimé en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 6, 7 et 8 juin, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert au stade Léo-Lagrange, hall Coubertin à Lens (Pas-de-Calais) ; le 6 juin, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Lens.

Fédération des sociétés philatéliques françaises : 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris (tél. : 42-85-50-25).

Le Monde des philatélistes, au sommaire du numéro de juin « Raies et requins », « Les trois gravures de la Sabine et celle de la Liberté de Gandon », « Rencontre avec Albert Decaris », « Cartes postales d'Afrique », « Les paquebots de la Méditerranée », « Le retrait du 1 F vermillon »... En vente en kiosques au prix de 15 F.

En filigrane

● **Course de barques postales.** — Les postes finlandaises organisent, le 13 juin, la quatorzième course de barques postales en mer d'Aaland entre Grisslehamn (Suède) et Eckerö (Finlande). Environ soixante-dix bateaux du même type que ceux qui transportaient le courrier aux dix-huitième et dix-neuvième siècles sont engagés dans cette compétition de 40 kilomètres. Les philatélistes qui désirent faire acheminer du courrier par ce moyen rétro et le faire oblitérer par des cachets spéciaux doivent se renseigner auprès du bureau de poste principal de Marienhamn (SF 22100 Marienhamn, Finlande).



● **Bureaux temporaires.** — A Meyrargues (Bouches-du-Rhône), un bureau temporaire muni d'un cachet spécial grand format illustré sera ouvert dans l'enceinte de la troisième Foire aux chiens, au Centre social et culturel de Meyrargues (renseignements : M. Médina, président du CSC, 13650 Meyrargues).

A Bordeaux, un bureau temporaire sera ouvert du vendredi 5 au dimanche 7 juin au cours de la vingtième Convention européenne du Kiwanis international. Un cachet spécial sera utilisé. (Renseignements : M. Célérier, BP 58, 33603 Pessac Cedex.)

● **Cuvée spéciale « premier jour ».** — Le millénaire de l'avènement d'Hugues Capet sera célébré d'une manière tout à fait originale par une firme champenoise, qui présentera une bouteille de champagne de collection comportant le timbre Hugues Capet, émis le 22 juin prochain, revêtu du cachet « premier jour ». (Renseignements : Leclerc-Briant, Cumières 51200 Epernay, tél. : 26-54-45-33.)

● **Administrations postales étrangères.** — Voici la suite de la liste des administrations postales étrangères :

Penrhyn : Official Post Office, Penrhyn, Northern Cook Islands.

Cap-Vert : Empresa Publica dos Correios e Telecomunicaçoes, Secção de Filatelia, Praia, Cap-Vert.

EN BREF

● *Fête des mères en colère.* — Les femmes, des mères, se sont rassemblées lors des manifestations qui ont suivi la mort de Malik Oussékine. Elles se retrouveront le 31 mai, jour de la Fête des mères, autour d'une table ronde afin d'évoquer les différents problèmes liés à l'enfant et à son intégration dans notre société.

★ Table ronde, de 11 heures à 18 heures, au lycée public autogéré, 393, rue de Vaugirard, Paris 15e.

● **Mime.** — L'École internationale de mimodrame de Paris Marcel-Marceau rappelle que les auditions d'admission en première année auront lieu les 23 et 24 juin et les 28 et 29 septembre 1987 à l'Ecole internationale de mimodrame de Paris, 17, rue René-Boulanger. Les candidats, garçons ou filles, doivent être âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. L'Ecole est ouverte aussi bien aux étrangers qu'aux Français.

● **Investir en Pologne.** — Un forum pour la promotion des sociétés mixtes en Pologne se tiendra du 12 au 15 octobre à Varsovie. Les services de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) dans la capitale polonaise ont sélectionné cent quarante-deux projets de co-investissement répondant aux besoins de modernisation du tissu industriel polonais. Cette manifestation, la première organisée par l'ONUDI dans un pays de l'Est, se fonde sur la législation du 23 avril 1986 sur les entreprises à participation étrangère et devrait permettre de développer un type de coopération encore balbutiant : on ne dénombre actuellement que trois *joint-ventures* entre des entreprises polonaises et étrangères, aucune n'ayant été réalisée avec une société française.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 20

Escroquerie au cancer

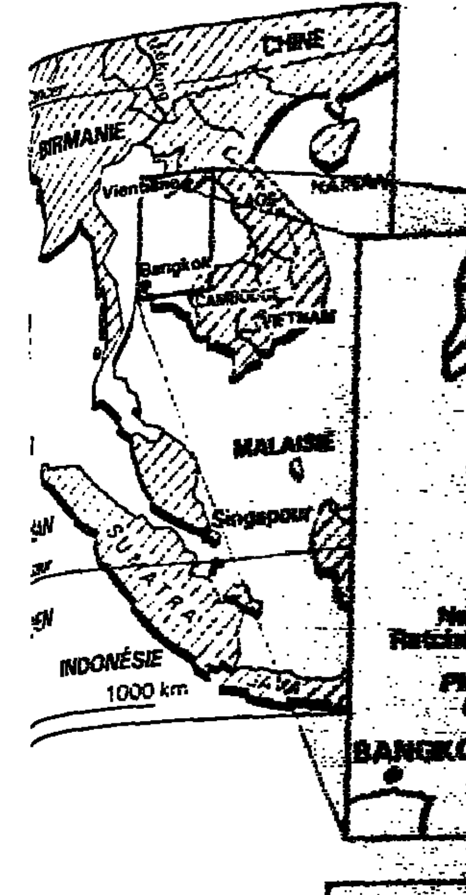
Le Comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer et la Fédération nationale mettent en garde le public, en particulier les Parisiens, contre les démarcheurs escros. Les deux organismes précisent que personne n'a reçu de mandat pour recueillir des fonds en leur nom et qu'en conséquence aucune personne n'est donc habilitée à se présenter avec des fac-similés d'une lettre portant la signature du professeur Jean Bernard, des cartes de membres ou tout autre document portant le sigle de la Ligue.

LOTO Nº 21 — TIRAGE DU MERCREDI 27 MAI 1987

7 10 17 33 38 49 — 36 (numéro complémentaire)

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 30 MAI 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES		RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS Nºs	10	786 855,00 F
5 BONS Nºs + complémentaire	29	134 160,00 F
5 BONS Nºs	2 129	6 075,00 F
4 BONS Nºs	118 465	110,00 F
3 BONS Nºs	2 184 977	8,00 F



Le Monde
SANS VISA

Sanctuaires khmers en Thaïlande

« Parfois, on ne sait si c'est le canon ou l'orage qui tonne au loin... »
Voyage pour initiés à la découverte des sanctuaires de la Thaïlande du Nord-Est.

Par Jean-Claude Buhrer et Claude Levenson

DANS l'éclat de ses parures, la Thaïlande fait cette année la fête. L'ancien royaume du Siam, toujours pays du sourire, marque avec un faste devenu rare l'anniversaire de son roi (*le Monde* du 14 mars). Etincelante de tous ses joyaux, elle joue la séduction, déploie des trésors d'ingéniosité pour charmer le visiteur, et y parvient sans peine.

Mais au-delà du chatoiement, on peut préférer fuir la foule aimable pour aller dans des recoins éloignés à la rencontre de sa personnalité profonde. La Thaïlande a su la préserver. Dans ses milliers de sanctuaires, disséminés dans des grottes, nichés au faîte des collines, enserrés dans des lieux à demi oubliés ou peu accessibles. Dans ses signes de piste de pierre et de terre, qui parlent d'un passé prestigieux où Angkor rayonnait au loin de toute la splendeur du royaume khmer.

Aujourd'hui, aller à Angkor relève presque de la chimère. Certains ont eu la chance de passer entre les gouttes, ou plutôt à travers les mailles du filet, mais même pour ces voyageurs fortunés, la déception pointait : les conditions sont telles, constatent-ils, qu'elles permettent à peine un bref coup d'œil jeté rapidement sur la cité naguère arrachée à l'étreinte de la jungle, pour redevenir maintenant mirage qui s'évanouit dans la furie des hommes. Alors, faute de pouvoir revoir Angkor, faute d'emprunter la longue route cahotante qui menait de la capitale thaïlandaise à celle d'un Cambodge encore paisible, faute de redécouvrir l'émouvante ville-fantôme à l'heure d'un crépuscule flamboyant, d'autres vestiges – en Thaïlande ceux-là – continuent d'évoquer une grandeur passée.


DIAN BEYLAN
Phimaï

Dans la province de Buriram, en route vers Nakhon-Ratchasina, Khao-Phanom-Rung et Prasat-Muang-Tam renvoient l'image d'un monde perdu. Les porches monumentaux des temples à demi debout gardent la fière empreinte d'un style de haute civilisation, les fenêtres s'ornent de colonnettes de pierre torsadées, qui préservaient autrefois la fraîcheur du vent. Comme à Angkor. Sur les piliers de soutènement, le regard déchiffre les contours gracieux des *apsaras* (danseuses sacrées) et des divinités, un gardien barbu accroupi s'incruste toujours dans la pierre de latérite. L'herbe pousse entre les dalles disjointes, car la vigilance défaillante des hommes n'a pas su sauvegarder tous les trésors que jungle et intempéries ont lentement effacés du quotidien. A l'époque pourtant, il y a huit siècles, les grands rois khmers avaient étendu leur pouvoir jusqu'à Sukhotaï et aux confins de la Birmanie, poussant jusqu'à la partie septentrionale de la péninsule de Malaisie.

Du haut de la colline de Phanom-Rung, la vue est belle. On distingue en contrebas la structure massive et probablement plus ancienne du Muang-Tam, le temple inférieur. L'étable dite de l'Eléphant blanc, à l'orée du périmètre sacré, perpétue la légende et donne à penser que, selon la tradition brahmanique, le sanctuaire au faîte de la colline s'accordait à quelque royal dessein. Trois petits étangs fournissaient l'eau pour les rites et les cérémonies, mais en dehors des servants du temple, nul ne paraît avoir habité en permanence ces lieux. Nul outil ni ustensile domestique n'a été découvert jusqu'à présent dans les parages : il est vrai que la tradition affirme que le site a été construit pour honorer un sage ermite.

En regardant vers le sud, on aperçoit la ligne proche des monts de Dongrek, l'actuelle frontière du Kampuchéa. Et le cœur bat soudain plus vite : au-delà de cette chaîne aux courbes nonchalantes, le monde change de visage. C'est aussi ce qui explique la présence du gros radar de la Royal Thaï Force, à proximité immédiate des vestiges en cours de restauration. Plusieurs bonzes vivent sur place, et ils ne s'étonnent même plus de cette curieuse cohabitation. « *Parfois*, nous a dit l'un d'eux, *on ne sait si c'est le canon ou l'orage qui tonne au loin...* »

Nakhon-Ratchasina n'est qu'une halte – la ville est quelconque, mais elle donne accès au nord-est et a connu un essor certain du temps de la guerre du Vietnam. Les Américains l'appelaient Khorat et y disposaient d'une importante base aérienne. Seuls quelques baraquements au toit de tôle témoignent encore de ce passage.

L'histoire provinciale a retenu plutôt l'image héroïque de Thao Suranarï, qui a droit à sa statue sur la grand-place. Vaillante épouse d'un gouverneur local – d'autres disent d'un gouverneur adjoint, – un subterfuge lui aurait permis de venir à bout des envahisseurs laos, alors que la cité était sans défense. Avec ses compagnes, la gente dame aurait offert un somptueux banquet aux troupes ennemies, durant lequel un subtil breuvage aurait coulé à flots. Il n'en aurait pas fallu davantage, et une fois les soldats en état d'ébriété avancée, rien de plus facile pour les habitants mâles de s'en débarrasser. Fort marri de cette vilaine aventure, le prince de Vientiane battit en retraite, préférant rentrer dans ses pénates plutôt que de provoquer à nouveau l'ire de la jolie furie.

La ville s'enorgueillit également de posséder l'un des sanctuaires bouddhistes les plus résolument modernes du pays : s'éloignant assurément des normes traditionnelles de construction religieuse, le Vat Sala Loï interprète en une structure audacieuse une idée centrale du bouddhisme. Conçu à l'instar d'un navire, il est censé voguer vers le nirvana. Et dans sa nef superbement élancée, les fidèles se recueillent comme partout ailleurs devant une effigie dorée de l'Eveillé. Comme ailleurs aussi, il sourit...

Une ébauche d'Angkor ?

A une heure environ de Khorat vers le nord – une cinquantaine de kilomètres, – la bourgade animée de Phimaï doit sa renommée au sanctuaire qui se dresse au cœur de la cité. Autrefois, au temps des Khmers, la ville s'appelait Vimaya-Pura, et une route la reliait à Angkor. Bâti selon le plan classique du *mandala* propre à l'univers hindo-bouddhique, le complexe ressemble dans ses grandes lignes au diagramme cosmique permettant la communication entre les habitants du ciel et ceux de la terre.

Grès blancs et roses alternent avec la latérite, et l'harmonie des volumes des structures soigneusement remises en place donne une idée de la signification profonde que devait revêtir à l'époque l'imposante présence du temple au milieu du village. Les linteaux sculptés semblent indiquer une influence marquée, bien que passagère, du bouddhisme tantrique Mahayana, qui a fini par s'estomper dans ces régions. Des inscriptions dégagées sur ce site reportent sa construction à l'aube du XIe siècle, une autre mentionne l'érection un peu plus tardive de monuments voisins, quand le bouddhisme l'emporta définitivement sur l'hindouisme comme religion royale.

D'aucuns disent qu'à déchiffrer ces messages fragmentaires d'un passé historique mal exploré, il est possible de conclure que Phimaï aurait été bâti avant même Angkor-Vat, dont Vimaya-Pura aurait été en quelque sorte l'ébauche. Au demeurant, l'esquisse est d'autant plus convaincante qu'à flâner entre ces murs silencieux tant de détails éveillent l'écho des merveilles angkoriennes...

Autocars et pagodons

Non loin du site archéologique et de son musée abritant fresques et statues, il est un lieu où vit un dieu lare choyé : au-delà d'une écluse sur la rivière, il convient d'aller se promener sous le grand banian du jardin de Saï-Ngam. L'arbre ne démérite pas de son nom et constitue une véritable curiosité – son tronc central s'est démultiplié à l'envi, tant et si bien qu'à l'heure actuelle racines aériennes et branches inextricablement emmêlées forment une vaste frondaison d'environ un demi-hectare. Des allées serpentent entre ces réseaux de filets où lianes et fleurs tressent des tableaux inattendus aux couleurs parfois surprenantes. Buvettes et marchands ambulants se sont installés dans la fraîcheur de cet ombrage peu banal, et le sanctuaire de l'esprit du lieu embaume de senteurs d'offrandes. Il fait bon déambuler dans ce silence orné de trilles d'oiseaux ou d'un jappement de chien assoupi, ne serait-ce que pour rêver aux énigmes encore non résolues des ruines voisines où, jadis, vécurent des bâtisseurs d'empire.

Pour gagner Khonkaen, la route file dans un paysage assez monotone – la luxuriance du Sud thaïlandais éclatant de couleurs cède la place à une terre plus sèche, moins généreuse, craquelée par endroits d'être assoiffée d'eau. Peu de buffles dans les rizières, encore moins de gamins s'ébattant dans les mares : de temps à autre néanmoins, à l'orée d'un hameau, un abri à l'arrêt d'autocar en forme de pagodon et entièrement recouvert d'un habit de bougainvillées en fleurs. A ces détails, on retrouve cet amour du beau chevillé à la manière thaïe, quand le sourire accompagne le moindre geste et la dextérité du travail bien fait enjolive l'ustensile domestique le plus banal.

Afin de subsister à la saison sèche, dans les villages des alentours, les femmes tissent des flots de soie sur des métiers artisanaux, et c'est une fête pour l'œil que d'apercevoir entre les pilotis des maisons des éclairs de couleurs, des mariages osés de toutes les nuances de l'arc-en-ciel. A Bangkok, ces étoffes mousseuses ou crissantes voient leur prix monter en flèche, même si, aux bourses occidentales, elles semblent bon marché. Les tisserandes, elles, sont rétribuées une bouchée de pain, ou plutôt un bol de riz.

Rien de particulier ne justifierait de s'arrêter à Khonkaen, n'était son musée. La cité joue le rôle d'un centre vital pour la région, et le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour en faire un pôle d'attraction. Son plan est en passe de réussir grâce à une université en plein essor et à l'installation de diverses petites entreprises dans les parages. En outre, plusieurs routes se croisent à ce carrefour, sauf que, vers Vientiane, le trafic est pratiquement inexistant. Mais c'est là une autre histoire... Dans cette bourgade sans grand attrait, le musée recèle des trésors, notamment des stèles et monolithes bouddhistes vieux de plus de dix siècles : une éclatante maîtrise artistique qui fait la joie de l'amateur le plus exigeant.

(Lire la suite page 18.)

ESCALES

Dublin à la baguette

La musique au secours de l'architecture. A partir de cette idée, David Laing a créé, il y a dix-huit ans, le *Music Festival in Great Irish Houses*. Chaque année, au début du mois de juin, une série de concerts est programmée dans des demeures seigneuriales des environs de Dublin. Il s'agissait de se servir d'un cadre original pour présenter des *artistes irlandais et internationaux*, et, parallèlement, de trouver des fonds pour remettre en état certains de ces joyaux architecturaux.

Du 4 au 13 juin, dix récitals sont donnés dans neuf sites historiques : Royal Hospital, Mount Stewart, Russborough, Castletown, Carton, Birr, Killruddery, Newbridge et Rotunda. Des concerts de haut niveau, *mais proposés à un nombre* relativement retreint d'auditeurs en raison des dimensions souvent modestes des salles de spectacle improvisées. En moyenne, pas plus de cent cinquante spectateurs par soirée. Au programme cette année : Dame Janet Baker et l'Irish Chamber Orchestra, The Great Mister Gershwin, Pinchas Zukerman et Marc Neikrug, *Mischa Maisky*, John Feely, Barru Douglas...

Renseignements et réservations : GPA Festival in Great Irish Houses, c/o Osborne, King and Megran, 32 Molesworth Street. Dublin 2. Ireland. Et *Office du tourisme irlandais*, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : 42-61-84-26.


MARC GARANGER

La Chine en solo

Après la *révolution* culturelle, la *révolution* touristique. Il est désormais possible de voyager en Chine sans *le carcan du déplacement* organisé. Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : 43-29-40-40) donne dans l'une de ses brochures tous les renseignements et les conseils pour s'élancer vers le grand pays en individuel.

Cet organisme ne propose pas de circuit mais des vols d'arrivée et des vols circulaires sur toute l'Asie, la Chine restant au centre de ces voyages. L'un d'entre eux fait arriver le voyageur par la Mongolie avant de *rejoindre Pékin par le* Transsibérien. Un conseil : si vous ne parlez pas le chinois, parlez au moins l'anglais.

Cimaises aux Pays-Bas

Tapis Rouge (6, rue *Quentin-Bauchart*, 75008 Paris ; tél. : 47-23-65-94) pour ce Paris-La Haye-Haarlem-Amsterdam à bord de l'Orient-Express. Pour trois jours voués à la peinture hollandaise. Embarquement le 12 juin. D'une traite à La Haye. Le musée Mauritshuis, rénové, renferme des œuvres de Rembrandt, Jan Steen, Frans Hals, Jan Van Goyen, Van de Velde. Visite à Delft associée à jamais à Vermeer. Retour à La Haye, dîner musical et nuit à l'Hôtel des Indes.

Le lendemain, l'Orient-Express rejoint en quarante minutes Haarlem : musée Frans-Hals, avec ses tableaux des maîtres de *Haarlem. En fin de matinée*, le train de luxe gagne Amsterdam. Déjeuner dans le quartier le plus ancien de la ville, au restaurant Les Cinq Mouches, connu pour sa collection d'antiquités de Jen Nicolaas Kroese. L'après-midi est consacrée à Rembrandt, à sa *Ronde de nuit*, à sa *Fiancée juive*, et à Vermeer, Jean Sten, Frans Hals, qui retiendront les voyageurs au Rijksmuseum. *Conférence* du conservateur ; le dîner sera servi dans les salons privés du musée Van-Loon, ancienne demeure du peintre Ferdinand Bol. Promenade sur les canaux d'Amsterdam, le dimanche. L'Orient-Express du retour fait escale à Arnhem : *le musée de* Kroller, Muller renferme deux cent soixante-dix-huit tableaux de Van Gogh et des toiles de Seurat, Redon, Braque, Picasso, Juan Gris et Mondrian. 8 950 F tout compris.


DUBBELMAN

Nuit avec manoir

Châteaux, manoirs, gentilhommières, presbytères, maisons de village : tous les styles et toutes les époques sont représentés dans les Etapes François Cœur. Cette *chaîne de demeures d'hôtes* privées a classé ses étapes en trois catégories : la catégorie luxe (de 440 F à 900 F la chambre double, sans petit déjeuner), la première catégorie (à partir de 320 F) et la seconde catégorie (à partir de 260 F). Ce classement tient compte de la qualité de l'architecture extérieure, de l'environnement, des aménagements intérieurs et des *équipements* offerts (golf, tennis, équitation, etc.). Le petit déjeuner coûte de 25 F à 45 F. Les hôtes des Etapes François Cœur peuvent recevoir pour le dîner et parfois le déjeuner, sur réservation (de 80 F à 200 F).

Le *guide* 1987 *des Etapes* François Cœur est disponible sur simple demande adressée au siège de la chaîne : Les Etapes François Cœur, *172, Grande-Rue, 92380* Garches.


ANDRÉ PONCET

Grèce classique

« Plus qu'un simple regard sur les temples doriques et leurs métopes, c'est un cheminement vers l'harmonie », affirme Violon d'Ingres (1, rue Garancière, 75006 Paris, tél. : 43-29-56-70). Département autonome et spécialisé de Sip Voyages, cette agence organise des voyages à caractère culturel et archéologique sous la conduite de personnalités qualifiées.

Le circuit commence à Athènes avec la visite du Musée byzantin et de sa col*lection d'icônes et se clôt*, dix jours plus tard, dans cette même ville, avec la visite du Musée national, qui réunit sculptures et céramiques de la Grèce archaïque. Entre ces deux monuments, les Météores et leurs monastères perchés, Delphes, Olympie, Sparte, Tirynthe, Epidaure, Nauplie, Mycènes et des sites moins connus, intéressants par leurs vestiges : Koroni et sa citadelle, *Méthoni, une imposante* forteresse vénitienne, Pylos, Gytheion, qui fut un jour l'arsenal de Sparte, Mystra, ville byzantine avec des églises et des maisons médiévales, la ville basse et la ville haute de Monemvassia. Excursion au cap Sou*nion en bouquet final. Prix* : 9 170 francs, tout compris. Du 15 au 26 juillet et du 3 au 14 octobre.

Ouarzazate... et se marier

Même nomades – surtout nomades, – les familles éprouvent le besoin de se rassembler. A date fixe. Certaines tribus *berbères* de l'Atlas, les Aït Haddidou, ont choisi Imilchil et le mois de septembre pour se retrouver, échanger grains, épices et moutons et, dans la sonorité des musiques traditionnelles, nouer de nouveaux liens. On appelle cette fête le « moussem des fiancés », car ce sont les jeunes filles qui les choisissent.

La centrale de réservation hôtelière Maroc Hôtels (19, rue Duphot, 75001 Paris ; tél. : 42-60-56-90) organise un circuit d'une semaine, du 9 au 15 septembre, pour 4 990 francs par personne en pension complète, y compris le prix du voyage Paris-Ouarzazate et Marrakech-Paris. De Ouarzazate, porte du désert, à Imilchil, les *voyageurs* visiteront les gorges du Dadès et du Todgha. L'hébergement (groupe de vingt personnes) est assurée sous des tentes traditionnelles sauf à Marrakech, terme du périple, où une nuit à l'hôtel est prévue.

Sans attendre septembre, la plupart des traditions folkloriques du Maroc seront représentées au Festival national, qui se déroule à Marrakech du 12 au 27 juin. Forfait proposé par Maroc Hôtels : 5 000 francs en demi-pension au Sémiramis-Salam Méridien, en chambre double, pour une semaine Paris-Paris.

Sanctuaires khmers en Thaïlande

(Suite de la page 17.)

A remonter ainsi vers le septentrion, il est facile de saisir, au contact de cette Thaïlande aux particularismes affirmés, un brin plus rude et quelque peu laissée pour compte des années durant, pourquoi l'influence communiste s'était manifestée dans les années 70 précisément dans cette région. Il n'a pas fallu trop longtemps aux autorités de Bangkok *pour flairer le danger et prendre* des mesures pour le circonvenir. Avec le pragmatisme bien tempéré qui les caractérise, par un habile dosage de persuasion, de coercition et d'aide matérielle à la réinsertion, elles ont su faire disparaître la menace. Les récits des réfugiés sur la précarité des conditions de vie au Laos actuel ont fait le reste.

Pour assurer cet acquis, des moyens financiers importants ont *été dégagés* afin de favoriser le développement de la région, ce qui a permis de planifier un essor qui commence aujourd'hui à se révéler payant. C'est aussi pourquoi les autorités thaïlandaises se montrent très attentives à tout ce qui se passe le long du Mékong, qui constitue la frontière avec le Laos.

Curieuse impression que de se promener sur la haute rive escarpée à Si-Chiang-Maï. De l'autre côté, c'est Vientiane avec ses pagodes aux toits dorés, un camion qui roule dans un nuage de poussière, les robes safran de bonzes en balade sous les arbres, quelques barques à l'amarre. Aucun bateau cependant ne vient accoster ici, le point de passage se trouve ailleurs, à Nong-Khaï, où *le trafic fluvial est réduit à sa plus* simple expression.

Des paysans thaïlandais partent le matin, les paniers gonflés de fruits, de légumes et de volailles pour approvisionner les gens d'en face. Ils reviennent en début d'après-midi, généralement à vide, pour préparer *la cargaison* du lendemain. D'une rive à l'autre, la population est cousine et la langue quasiment identique, ce qui rend la coupure d'autant moins supportable. Au ponton d'abordage, le douanier thaïlandais sourit : *« Il y a bien des mois que je n'ai plus vu d'étranger par ici. Ils ne passent plus par chez nous – quelquefois, avec un peu de chance, ils se rendent en avion à Vientiane, mais il y a belle lurette que la voie terrestre et fluviale leur demeure obstinément close. »*

Une frontière fermée par l'idéologie

De ce côté-ci d'une frontière fermée par l'idéologie, la vie se poursuit à son rythme ancestral et paisible. Les pagodes des alentours affichent un style mi-thaï, mi-lao : aux pieds du Bouddha, la coexistence est de mise.

Un crochet par Ban-Chiang permet d'examiner à loisir de récentes trouvailles préhistoriques : de sensationnelles poteries peintes *parmi les plus belles du* continent témoignent d'un peuplement remontant à cinq millénaires avant notre ère. Bijoux de bronze et lambeaux de soie imprimée attestent de la pérennité d'une recherche *dans le* raffinement qui se prolonge par-delà le temps. Jouxtant la salle d'exposition, la cour du monastère voisin *bruissait ce jour-là d'une activité* joyeuse : moines et fidèles préparaient fébrilement la fête annuelle du sanctuaire. Dans un rayon de *soleil, sur le rebord en bois* d'une haute fenêtre, deux mini-chatons ronronnaient d'aise.

C'est la même atmosphère détendue que l'on retrouve au retour à Udon-Thani, chef-lieu provincial où les cyclo-pousse sont légion et où l'hôtel offre un service à la hauteur des cinq étoiles fièrement inscrites à son fronton, pour un prix défiant toute concurrence. Le marché local propose une *variété infinie de fruits* et de légumes, dans un air doucement parfumé des senteurs les plus exotiques. Marchands et chalands *sont tout sourire, des rires émaillent* les conversations qui roulent nonchalamment au-dessus de rangées de poulets soigneusement préparés, prêts à être accommodés à toutes les sauces, épicées ou non. *Dans de fins paniers* d'osier tressé, des poissons attendent un sort analogue.

Avec ses traditions culturelles amoureusement *conservées, ses* légendes, sa musique et ses fêtes, cette Thaïlande-là – encore un peu cachée, encore un peu secrète, gentiment modeste et superbement attirante – est en quelque sorte celle qui se définirait par l'omniprésent *« mai pen raï »* : une expression idiomatique résolument intraduisible en aucune langue. Elle veut dire tout et son contraire, tantôt *« ça ne fait rien »*, tantôt *« pourquoi pas ? »*, une autre fois *« n'est-ce pas ? »* ou *« c'est la vie »*, ou encore *« à quoi bon ? »* sinon *« pourquoi s'en faire ? »*, avec cette infinie variation de tons et de nuances qui exprime les inépuisables facettes d'un charme indéfinissable qui perdure. Celui d'un pays où le sourire demeure *encore le plus efficace des visas* pour aller à la rencontre de l'autre et goûter la saveur précieuse d'un authentique art de vivre.

JEAN-CLAUDE BUHRER et CLAUDE LEVENSON.

Carnet de route

L'incursion dans le Nord-Est n'est pas à conseiller lors d'un premier voyage en Thaïlande : *elle s'adresse plutôt à des amateurs de chemins moins fréquentés*, qui ont déjà eu l'occasion de se familiariser avec d'autres régions du pays – comme les montagnes du Nord ou les plages du Sud. L'itinéraire peut être organisé, soit individuellement sur place, soit en se joignant aux petits groupes constitués par les agences locales de voyages.

Ainsi, dans le cadre des Royal Orchid Holidays, la Thaï International propose une excursion de trois jours et deux nuits à la découverte du Nord-Est. Tout compris (transport terrestre et aérien, logement et nourriture dans des hôtels confortables, service d'un guide), pour environ 240 dollars par personne, au *départ de Bangkok par minibus*, première nuit à Khorat, seconde à Udon, et retour par avion. Il est également possible de louer une voiture, avec ou sans chauffeur.

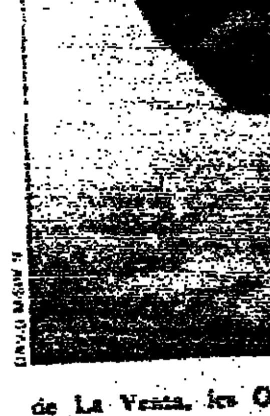
Le circuit de Bangkok à Udon, en passant par les temples khmers, Ban Chiang et jusqu'au Mékong, représente environ *700 kilomètres sur des routes* asphaltées, en bon état et pas trop fréquentées. Autre possibilité, emprunter les autocars qui relient les villes de province à la capitale.

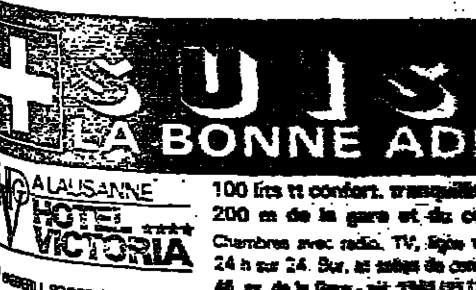
La compagnie intérieure aérienne Thaï Airways dessert *régulièrement Khorat*, Khon-Kaen et Udon. En *général*, les hôtels sont nettement meilleur marché que dans les régions touristiques plus traditionnelles, et le service est tout aussi aimable.

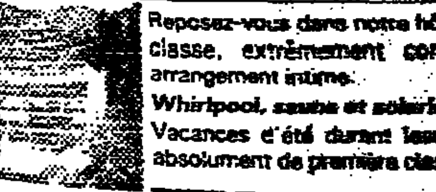
Une autre attraction du Nord-Est est *le festival des éléphants*, qui se déroule chaque année le troisième week-end de novembre à Surin, un spectacle haut en *couleur avec la participation* de plus d'une centaine de pachydermes. A partir de Bangkok, l'Office de tourisme organise des voyages en train de trois jours *pour un prix* forfaitaire, avec halte aux vestiges kmers de Kkao-Rung.

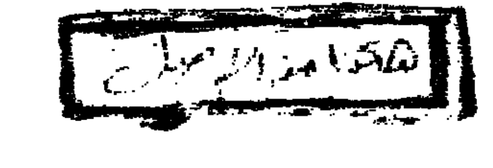
Meilleure époque pour ces promenades dans le Nord-Est, la saison sèche, d'octobre à mai.

Un petit groupe de touristes étrangers avait pu se rendre à Angkor-Wat à la fin de l'année dernière, mais cette excursion avait ensuite été suspendue, et même si plusieurs agences l'inscrivent à leur programme, le voyage à Angkor reste toujours soumis aux aléas des fluctuations politiques.









Jalapa, la resserre des Olmèques

Au Mexique, dans l'Etat de Veracruz, un nouveau musée affirme ses prétentions et présente ses vedettes : les Olmèques.

ON a l'impression d'être dans une immense galerie qui descendrait... sans fin. Sur la partie droite de l'allée bâtie sur un plan incliné, des « espaces » plutôt que des salles, plus hauts de plafond mais éclairés de façon intimiste. Entre ces espaces, de véritables serres où s'élancent de gigantesques bambous parmi des plantes tropicales.

Ouvert depuis octobre 1986, le nouveau musée de Jalapa, à 100 kilomètres de Veracruz et à 425 kilomètres de Mexico, est en passe de faire une sérieuse concurrence au musée d'anthropologie de Mexico. Déjà remarquable par son architecture, le musée présente principalement une impressionnante collection de statues, sculptures et céramiques de l'époque olmèque (1200-900 avant J.-C.). Au total, trois mille pièces archéologiques rassemblées sur 13 000 mètres carrés.


DAVID MISHKIN

Treize félins sur une coiffure

Tout ce qui est exposé provient de ce qui a été trouvé dans l'Etat de Veracruz, notamment ces fameuses têtes olmèques du site de San-Lorenzo-Tenochtitlan, de Las Limas et de Tres-Zapotes. On avait retrouvé ces statues enfouies à 2 ou 3 mètres de profondeur, rangées et volontairement mutilées. Elles règnent admirablement dans le musée, qui donne enfin à la mystérieuse et étonnante civilisation olmèque l'ampleur qu'elle méritait.

Le musée de Jalapa est incontestablement celui qui présente le plus de témoignages de la civilisation olmèque, dont on sait du reste très peu de chose. Apparus au premier millénaire dans la région de La Venta, les Olmèques se répandirent dans le sud du Mexique jusqu'au Pacifique. Leur culture enrichit les autres peuples. On doit très probablement aux Olmèques l'invention de l'écriture et du calendrier. Certaines stèles et figurines ont pu être datées grâce à ce que nous savons aujourd'hui du calendrier maya.

Personnages joufflus, lèvres épaisses, les têtes colossales, pièces maîtresses du musée, ont toutes été sculptées dans du basalte. Avant la construction du musée, ces têtes étaient disposées dans le parc de la ville. Non protégées, certaines ont, hélas, souffert du vent et de la pluie. Tout le reste de la collection était exposé en un véritable capharnaüm dans trois vulgaires bâtiments. Réunie maintenant dans un musée digne de sa grandeur, la culture olmèque n'en a pas pour autant révélé son secret.


DAVID MISHKIN

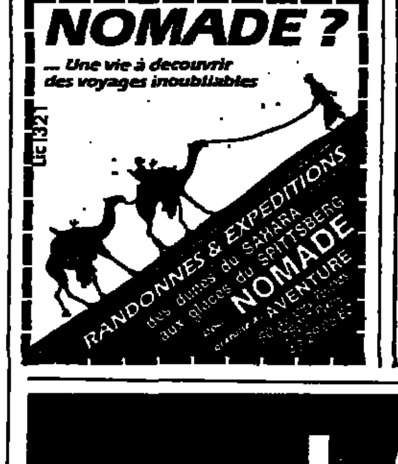
Parmi ces trésors, plus intimes, se trouvent de purs chefs-d'œuvre comme la statue dite du « Dieu Jaguar ». Provenant du sommet du Cerro de San-Martin, elle était dressée sur une plate-forme. Elle représente un personnage accroupi portant une lourde coiffure et un masque de jaguar. Sur la coiffure, faite de larges plumes de quetzal, sont représentés des visages de félins. Au nombre de treize, ils symbolisent les treize cieux du monde supraterrestre.

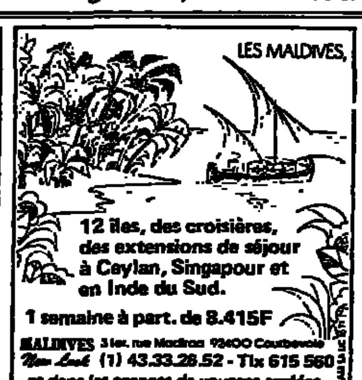
L'autre pièce remarquable – la statue du prêtre tenant un enfant aux traits de jaguar – est typiquement olmèque (Ve-Ier siècles avant J.-C.). Trouvée sur le site de Las Limas, elle fut taillée dans de la jadéite de couleur vert pâle. Sur la poitrine de l'enfant, un diadème dessiné symbolise cette fois la divinité solaire.

A côté de cette collection unique de l'art olmèque, le musée rassemble aussi de très belles pièces signées des cultures totonaques (Ve-VIe siècles après J.-C.) et huastèque (IXe siècle après J.-C.). Par exemple, ces masques en pierre représentant des têtes d'enfants qui rient, de l'époque totonaque, sont de toute beauté. De même ces deux porteurs d'urne huastèques découverts sur le site d'El Zapotal.

Par son architecture intérieure, le musée de Jalapa vaut déjà à lui seul la visite. Quant à la collection qu'il présente, il faut prévoir au moins une journée pour la découvrir.

JOCELYNE CHEMIER.







JEUX

échecs

N° 1230

GAINS RAPIDES

(54e championnat de l'URSS, 1987)

Blancs : PSACHIS

Noirs : MALANJUK

Partie espagnole – Système fermé.

1. é4	é5	16. Cxé5	Fd6
2. Cf3	Cç6	17. d4!	Fxé5
3. Fb5	a6	18. dxé5	Txé5
4. Fa4	Cf6	19. Txé3	Dxé5
5. 0-0	Fé7	20. Fé3 (d)	Fç6
6. Té1	b5	21. b4! (é)	çxb4
7. Fb3	0-0	22. çxb4	Cç4
8. h3 (a)	Fb7	23. Fd4	Dd5
9. d3 (b)	d6	24. f3 (f)	Dé6
10. ç3	Ca5	25. Cf5!	Cd6 (g)
11. Fç2	ç5	26. Cxg7!! (h)	Rxg7
12. Cb-d2	Dç7		
13. Cf1	Tf-é8	27. Dd2! (i)	Cé8 (j)
14. Cg3	d5 (ç)	28. Té1	Dd5
15. éxd5	Fxd5	29. Fé4!	abandon (k)

Partie n° 1230 bis

(Tournoi open de New-York, 1987)

Blancs : SPASSKY

Noirs : BARUA

Partie espagnole – Défense Bird

1. é4	é5	12. Dh5	d3
2. Cf3	Cç6	13. çxd3	Fé5
3. Fb5	Cd4 (l)	14. Tf3! (r)	Dd4+
4. Cxd4	éxd4	15. Fé3! (s)	Dxb2
5. 0-0 (m)	Fç5 (n)	16. Th3	h6
6. d3	ç6	17. Fxh6!	Fd4+ (t)
7. Fa4 (o)	Cé7	18. Rh1	Df2
8. f4 (p)	d5	19. Cç3!	g6 (u)
9. f5	dxé4	20. fxg6	Fxh3 (v)
10. dxé4 (q)	0-0	21. gxh3	Df6
11. Fb3!	Fd6	22. Fé3!!	abandon. (w)

NOTES

a) Evitant d'entrer, après 8. ç3, d5, dans la variante du « Gambit Marshall », chère aux Noirs. Dans ce but, 8. a4 est également jouable ; par exemple, 8..., b4 ; 9. ç3, d6 ; 10. Cç3 ou 10. Fd2. 8. d4 est aussi à envisager : 8..., Cxd4 ; 9. Fxf7+, Txf7 ; 10. Cxé5, Tf8 ; 11. Dxd4, ç5 ; 12. Dd1, Dç7 ; 13. Cg4, Cxg4 ; 14. Dxg4, d5 ; 15. Dh5, dxé4 ; 16. Cç3, Tf5 ; *17. Dé8+, nulle (Smejkal – Zaitsev,* 1970).

b) Ou 9. ç3, d5 ou 9. Cç3, d6 ; 10. *Cd5,* Ca5 avec *égalité* (Taimanov – Lilienthal, 16e championnat d'URSS en 1949).

ç) Sacrifiant provisoirement un pion pour ouvrir les lignes.

d) Après ces échanges rétablissant l'égalité matérielle, les Blancs bénéficient de l'avantage de la paire de F.

é) Gagnant ainsi la case d4.

f) Parant définitivement le mat tout en menaçant 25. Fxf6 détériorant gravement le roque ennemi.

g) Sur 25..., Td8 les Blancs répondent simplement 26. Dç1. Il est compréhensible que les Noirs veuillent se débarrasser du Cf5.

h) Mais ce sacrifice fait voler en éclats le roque des Noirs.

i) Menace 28. Dg5+.

j) Si 27..., h6 ; 28. Té1!, Dd7 ; 29. Fxf6+, Rxf6 ; 30. Dd4+, Rg5 ; 31. Dg7+, Rf4 ; 32. Dxh6+, Rg3 ; 33. Dg5 mat.

k) Si 29..., Dd6 ; 30. Fxç6, Dxç6 ; 31. Dg5+, Rf8 (ou 31..., Rh8 ; 32. Txé8+) ; 32. Fç5+ etç.

l) La « défense Bird » n'a pas bonne réputation mais rien ne la condamne.

m) 5. d3 est bon aussi.

n) Ou 5..., ç6 ; 6. Fç4, Cf6 ; 7. Té1, d6 ; 8. ç3, Cg4 ; 9. h3, Cé5 ; 10. d3!, Cxç4 ; 11. dxç4, dxç3 ; 12. Cxç3, *Fé7* ; 13. Ff4, 0-0 ; 14. Dd3 avec un léger avantage pour les Blancs.

o) Pachman préfère 7. Fç4, d6 ; *8. Cd2, Cf6* ; 9. a4!

p) Ou 8. Cd2, 0-0 ; 9. ç3, dxç3 ; 10. bxç3, d5 ; 11. d4, Fb6.

q) Sans craindre 10..., d3+ ; 11. Rh1, dxç2 ; 12. Dxç2 et les Blancs sont mieux.

r) Simple et efficace. L'attaque de mat est difficile à parer.

s) Forçant les Noirs à entrer dans l'engrenage.

t) Ou 17..., gxh6 ; 18. Dxh6 suivi du mat.

u) Si 19..., Fxç3 ; 20. Fé3!

v) Et non 20..., Cxg6 ; 21. Dxg6+.

w) Si 22..., Dg7 ; 23. Fxd4 ; si 22..., Dxg6 ; 23. Tg1.

Solution de l'étude n° 1229.

A. Kazantsev. « 64 », 1935. Premier prix.

(Blancs : Rç4, Cé5 et f5, Pç2, g5, g7. Noirs : Rh7, Dd8, Pb4, b6, f4.)

1. g6+, Rg8 ; 2. Cç6, Dç7 ; 3. Rb5!, Dd7 ; 4. Rxb6, Dé6 ; 5. Rç7, Dç4 ; 6. Rd6, Da6 ; 7. Rç5, Dç8 ; 8. Cf-é7+ et les Blancs gagnent. La menace 3. Cç-é7+ force la D noire à contrôler cette case en clouant le R blanc mais celui-ci, pas à pas, domine entièrement la situation.

ÉTUDE
N° 1230

G. ZAKHODIAKINE
(1939)

[Chess diagram]

BLANCS (5) : Rh4, Fé7, Pç7, g6, g5.

NOIRS (4) : Rç6, Th8, Ph7, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1228

DUEL POUR UNE REPRISE

C'est souvent à la première levée que le résultat d'un contrat se décide, mais il est intéressant de savoir pourquoi, et la donne suivante proposée par l'Anglais David Bird est un test excellent.

- Nord : ♠ R D V 10 5 ; ♡ 8 4 ; ◇ 8 5 3 ; ♣ D 10 3
- Ouest : ♠ 8 7 2 ; ♡ R D 9 3 ; ◇ V 2 ; ♣ 9 7 6 4
- Est : ♠ A 9 4 3 ; ♡ V 7 ; ◇ 9 7 6 4 ; ♣ R 8 3
- Sud : ♠ 6 ; ♡ A 10 6 5 2 ; ◇ A R D 10 ; ♣ A V 5

Ann. : O. don. N.S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	passe	passe	1 ♡
passe	1 ♠	passe	2 ◇
passe	2 ♠	passe	2SA
passe	3SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle pour la Dame du mort, comment Est doit-il jouer pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Réponse :

Est, explique Bird, pouvait savoir en toute confiance à quoi correspondait l'entame. Les annonces ont montré, en effet, que Sud ne pouvait guère avoir une couleur de quatre cartes à Trèfle. Dès lors l'entame du 7 provient certainement de 97... plutôt que de A 9 7 ou de V 9 7. En conséquence, Est *ne doit pas mettre le Roi de Trèfle* à la première levée, et il empêchera que le 10 de Trèfle *soit une reprise.*

Le déclarant aurait-il pu gagner son contrat après l'entame du 7 de Trèfle ?

Oui, à condition de *fournir le 2 de Trèfle du mort* et de prendre l'entame avec l'As, Sud jouera ensuite Pique, puis, avec D 10 de Trèfle, il pourra remonter au mort pour utiliser les Pique affranchis. Il perdra ainsi l'As de Pique, un ou deux Cœur (s'il laisse passer deux fois) et le Roi de Trèfle...

Projecteur sur l'attaque

Il est important d'éclairer le partenaire avec la carte d'entame même si on risque de faciliter la tâche du déclarant comme dans cette donne où *la réussite du contrat a été un* brillant exploit technique.

- Nord : ♠ A 8 4 2 ; ♡ A V 8 ; ◇ A V 6 3 ; ♣ 7 6
- Ouest : ♠ D 7 3 ; ♡ 7 4 ; ◇ – – – ; ♣ R D V 10 9 8 4 3
- Est : ♠ V 9 ; ♡ D 6 3 ; ◇ R 10 9 8 5 4 2 ; ♣ 2
- Sud : ♠ R 10 6 5 ; ♡ R 10 9 5 2 ; ◇ D 7 ; ♣ A 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ◇	passe	1 ♡
4 ♣	4 ♡	passe	6 ♡...

Ouest (Ira Herman) a entamé le 8 de Trèfle (pour faire un appel de préférence à Carreau). Est ayant fourni le 2 de Trèfle (forcément un singleton), *comment Jeff Rothstein a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Les enchères de Nord-Sud semblent optimistes. Il est toutefois normal que Sud reparle sur « 4 Cœur » car, même s'il a un très beau jeu, Nord ne peut dire que « 4 Cœur » puisque Sud peut n'avoir que cinq ou six points. Il reste à savoir si Sud, au lieu de sauter à « 6 Cœur », n'aurait pas dû se contenter de faire seulement un cue bid à « 5 Trèfle » car les distributions seront très irrégulières et par conséquent dangereuses pour le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Un élément décisif (n° 1211)

« La démonstration est satisfaisante, écrit Albert Attia, jusqu'au moment où il est indiqué qu'Est prend la main avec le Roi de Cœur. Or que va-t-il se passer si le déclarant prend avec l'As de Cœur et joue tous les Carreaux ? »

Un autre lecteur, le docteur Rozoy, explique que le déclarant « peut lui aussi reconstituer les jeux de flanc afin de trouver la neuvième levée par un placement de main sur Ouest ».

Malheureusement, si c'est exact à cartes ouvertes, il suffira *à la table* que Ouest défausse un Pique et garde le Roi de Pique sec pour que le déclarant se trompe car il ne peut connaître ni la distribution des Pique, ni celles des Cœur.

scrabble ®

N° 268

BONS PIEDS, BON ŒIL

La campagne présidentielle étant lancée, nous y apportons aujourd'hui notre contribution grâce à des citations du *Grand Méchant Dictionnaire de la politique et des politiciens,* de Jérôme Duhamel, que nous avons déjà exploité naguère (bien entendu, certains mots sont camouflés sous leur « tirage »). Commençons par M. Le Pen, puisque ayant bons pieds (et bon œil), il a le premier jailli des starting-blocks. 1. « Comme M. Propre, Jean-Marie Le Pen, *montre ses* CELMSSU, *mais ne* prouve pas que son DIOPRTU est plus ACCEEFFI qu'un autre. C'est un ACELMOT bourré de talent » (*J. Rémy, l'Express*). 2. La paix ne se gagne pas à coups de BCDEEILS. A l'aveuglement de l'ACEHRTUU, je préfère la voix de Valéry Giscard d'Estaing. (*J. Blanc*). 3. Secrétaire général ACFHINOU de la CGT, Krasucki AEELMRT ses mots (L. Rosenzweig). 4. La fête de la EIMQSUU de Jack Lang est une grande EEIRSSTU puisqu'elle garantit trois cent soixante-quatre jours de silence par an (Ph. Bouvard). 5. « Mon père est à CHIVY. C'est un homme qui a la AEEGILLT dans le sang. Si les CHIINOS débarquaient, il se ferait AADIMNR. Si les Grecs... » (*Michel Audiard, Un taxi pour Tobrouk*). 6. Quelle tristesse que les femmes de nos hommes d'Etat ! Leurs trois robes de AAEFFSTT, leur façon de ne pas voir leur mari AABEINRT(R) les petites CEEHIORT(ES), leurs premières AEELRTUV(S) au bord des AEEILRS(S) EEEELMPR(S) B. Poirot-Delpech). Solutions en fin d'article.

Solution des tirages. 1. MUSCLES. PRODUIT. EFFICACE. CAMELOT (COLMATE COMTALE). 2. DECIBELS. AUTRUCHE. 3. CHAFOUIN. MARTELE. 4. MUSIQUE. REUSSITE (TIREUSES TRIEUSES). *5. VICHY. LEGALITE (TEILLAGE).* CHINOIS (CHIIIONS ISCHIONS CHIONIS). 6. TAFFETAS. BARATINE (R). ECHOTIER (ES) (COHERITE). TAVELURE (S). SALIERE (S) (RELAIES LESERAI REALISE). EMPERLEE (S).

MICHEL CHARLEMAGNE.

4e Festival de Thionville, dernière manche. 3 mai 1987. Tournois à la Côte-des-Roses, lundi 14 h, jeudi 20 h : Centre J.-Brel, vendredi 14 h.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AKLOSU?			
2	ABELMRS	KOULA(K)S	H 4	100
3	AAEIITT	AMBLERAS	8 H	86
4	BCEITUV	SAIETTAI (a)	O 8	77
5	B+ACDIOQ	CULTIVE	K 6	24
6	ABDI+DNN	COQ	J 12	32
7	ABDDN+IS	INCULTIVE	K 4	28
8	-APRRRUY	BADINS	15 E	40
9	ARRR+ELR	PUY	L 12	42
10	LRR+AITZ	ERRA	I 1	16
11	L+EEGMMN	TRAIREZ	1 D	51
12	LN+ADEEX	GEMMER	M 3	20
13	DELN+IOT	AXES	10 E	33
14	EGNOUVW	IODLENT (b)	D 4	82
15	EGNOV+HJ	WU	J 4	35
16	EHJNV+FS	YOGA	14 L	28
17	HJN+EESU	FEVES	8 A	33
18	EJNS+EEN	EUH	2 D	31
19	EENS+DEU	JEUN	6 F	27
20	EESU+EPT	NOEUD	13 I	35
21	E+HILOS?	PETEUSE	B 2	22
22	HL+ALNOR	(S)OSIE	N 2	25
23	LLOR+F	HAN	O 1	23
24		LOFA	F 12	15
				905

(a) nettoyai avec une brosse en soies de porc. L'anagramme ETATISE perd 15 pts. (b) DELATION, E 7, 68.

1. Viseux, 886.

mots croisés

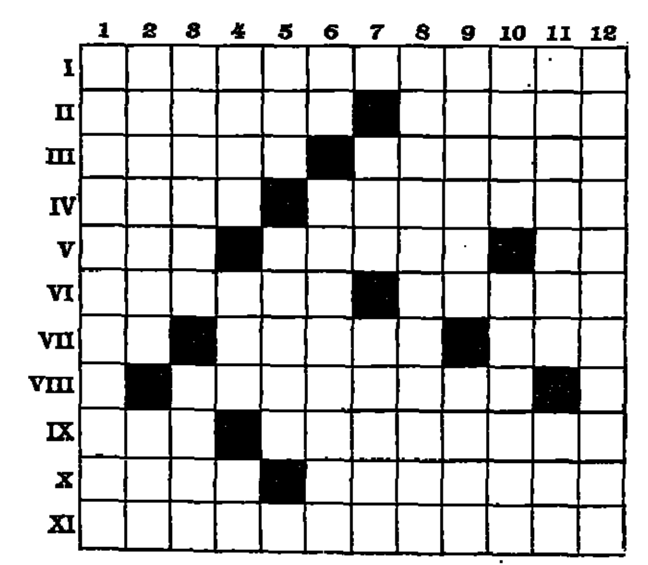
N° 459

Horizontalement

I. A son jour outre-Atlantique. – II. On y voit des chaînes sans fin. Il y en a dans les vitraux. – III. On ne peut même pas dire que c'est une demi-portion. Mit un peu de sérénité. – IV. Presse. Réunis en grand nombre. – V. *Vieux conflit.* Sans douceur. Au lit. – VI. Possessif, ou alors, elle plaît à tout le monde. Fis ce qu'il faut pour bien peser. – VII. En vitesse. Peu amène. Nid d'espions, en un sens. – VIII. Piécettes. – IX. Le plus important pour vous et pour moi. Nous voilà sans doute. – X. Dans cet état elle n'est pas prête à être cuite. Leader. – *XI.* Inaugurations en cascade.

Verticalement

1. Sa curiosité nous perdra. – 2. Donne ce qu'il faut. Bon ou mauvais, quand il le faut. – 3. Il est recommandé de la tenir en l'air. Ses vêtements plaisent toujours. – 4. Un pays dans le pays. Prises en note. Pris. – 5. Paralysie. Jeunes et bêtes. – 6. Préposition. A mauvais goût. – 7. Tout le monde en a-t-il une ? Mettre dehors. – 8. Administration dans l'administration. – 9. Se constitua des réserves. *C'est un drôle d'oiseau.* – 10. Apparais. Qu'il disparaisse ! – 11. Polis. Trois sur quatre. – 12. Même si on a été au plus bas, elles permettent de remonter.



SOLUTION DU N° 458

Horizontalement

I. *Phtisiologue.* – *II. Ours.* Probant. – III Inattentif. – IV. Nicherai. FMI. – V. Ce. MRC. Sheol. – VI. Orner, Psaume. – VII. Usitée. Rem. – VIII. Nui. Fermés. – IX. Essai, Sel. BN. – X. Userai. Noyat. – XI. Respirations.

Verticalement

1. Poinçonneur. – 2. Hunier. *Ussé.* – 3. *Trac. Nuises.* – 4. Isthmes. Arp. – 5. Terrifiai. – 6. Iperc. Ce. Ir. – 7. Orna, Pers. – 8. Lotissement. – 9. Obi. Ha. Eloi. – 10. Gaffeurs. Yo. – 11. Un. Môme. Ban. – 12. Etoilements.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 459

Horizontalement

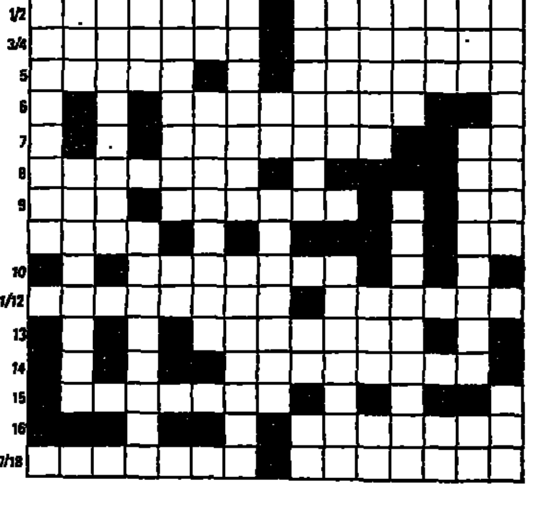
1. ACDEHOT. – 2. ADENOOT. – 3. AACGHIN. – 4. CENOORR (+ 1). – 5. CEEILRU (+ 1). – 6. EEHMNRRU. – 7. AAEGLSS (+ 1). – 8. AIILNOS (+ 2). – 9. AEEMNS (+ 2). – 10. AADEINS. – 11. AEILMNPS. – 12. EIOQTU. – 13. CEEHLPU (+ 1). – 14. AEEINNOS. – 15. DKOOSSU. – 16. DEINSTU (+ 3). – 17. AEFLQSU (+ 1). – 18. IMNOOUX.

Verticalement

19. AAACGINT. – 20. ALNOORST. – 21. EHILLRRT. – 22. ADEEENNS. – 23. EEGORSS. – 24. AEEINNST (+ 1). – 25. EEEGINR (+ 2). – 26. AELMOPU. – 27. ADELMOS (+ 1). – 28. ACCLOTU. – 29. ACIOSUX. – 30. AEGIINNNT (+ 1). – 31. AEEPRRTU. – 32. EEEINPRS (+ 2).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par *les* lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent *certains tirages* correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

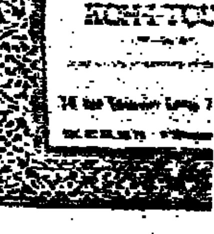
Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (*Les* noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 458

1. ARGONIDE gaz rares. – 2. *LIANTE (LAIENT LATINE).* – 3. CAUTELE. – 4. EUTOCIES, accouchement normal. – 5. LIPOMES (EMPLOIS IMPLOSE POLIMES). – 6. ENORME (MORENE MONERE NORMEE). – 7. IMAGINER (MIGRAINE). – 8. YSOPETS, ancien recueil de fables. – 9. TURNEPS, chou-rave. – 10. STOICIEN. – 11. INFINIES. – 12. ETHEREE. – 13. CAIMANS. – 14. RALLYES. – 15. INERMES, sans aiguillon ni épines. – 16. ROSIERE. – 17. UTILISE. – 18. *ULEMAS (MEULAS MUSELA).* – 19. ACULEATE, insecte (abeille, fourmi). – 20. ECRIVE. – 21. LUSITAIN (INSULTAI LUTINAIS). – 22. *GUEPIER.* – *23. HIDEUR.* – 24. OTTOMAN. – 25. NEMERTE, ver plat marin. – 26. EGYPTIEN. – 27. SISSONES (SESSIONS). – 28. EPICIER. – 29. LATERE (ALERTE ALTERE ETALER RATELE RELATE). – *30. TREILLIS.* – 31. COUSINE (COUINES). – 32. SAYNETE (SEYANTE). – 33. TREMOLO. – 34. NEURAL. – 35. ECMNESIE (EMINCEES).

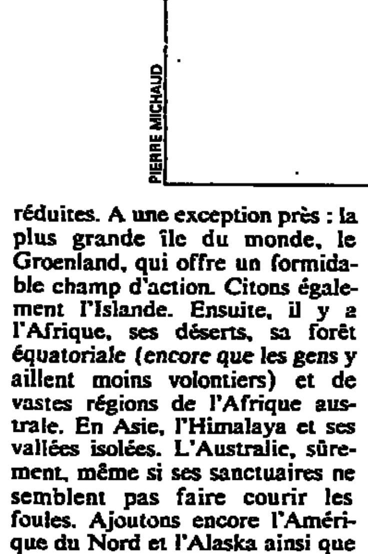
MICHEL CHARLEMAGNE et *MICHEL DUGUET.*





L'Explorator

Deux mille clients, pas plus s'en vont chaque année sur les « hors pistes » balisés par Jean-Pierre Picon. Aux résultats !


PIERRE MICHAUD

□ **Quand avez-vous créé Explorator ?**

– En 1971, quand j'ai regagné la France. Expatrié très jeune en Afrique, j'avais travaillé dans une société d'import-export puis dans une agence de voyages. Ne trouvant pas en France la possibilité de développer le tourisme auquel je tenais, j'ai décidé de tenter ma chance. Ce que je voulais, c'est mettre des gens en contact avec des régions, des paysages, des peuples qui soient restés aussi naturels que possible. Ce genre de circuits existait déjà, mais ponctuellement, et autour de quelques fortes personnalités. Ce qui n'existait pas, en revanche, c'est un voyagiste avec, à son catalogue plusieurs destinations. Explorator a ainsi inauguré une nouvelle forme de tourisme.

□ **Et Terres d'aventures ?**

– Il verra le jour un peu plus tard, en affinant notre créneau. Nous avions mis l'accent sur le voyage d'aventure, l'expédition, en ayant recours à la marche mais aussi à la voiture, au bateau, au radeau, etc. Terres d'aventures, lui, s'est spécialisé dans le voyage à pied.

□ **Qu'est-ce qui, depuis seize ans, fait courir les clients d'Explorator ?**

– On ne réussit pas quelque chose si on ne répond pas à un besoin précis. Dans notre cas, le désir est simple : s'éloigner du quotidien. Comment mieux y parvenir qu'au cœur d'un désert ou en haute montagne, là où personne ne peut plus vous joindre ?

» La première année ou, plus exactement, durant notre premier hiver, nous avons organisé dix-huit groupes totalisant cent quatre-vingts personnes. Aujourd'hui, nous envoyons environ deux cents groupes, soit quelque deux mille personnes.

□ **Ce sont les mêmes ?**

– Souvent. Il y a des fidélités remarquables. Ainsi un tiers de notre clientèle a effectué avec nous entre cinq voyages et trente voyages, le record appartenant à une femme médecin qui est partie trente-huit fois en quatorze ans ! Mais il y a également de nombreux nouveaux venus soucieux de rompre pour un temps avec tout ce qui les entoure.

– Quand vous allez à Agadir, vous allez à la rencontre du soleil et de la mer. Mais vous gardez, autour de vous, tout le confort auquel vous êtes habitués, téléphone compris... On revient sans avoir vraiment connu les habitants de ce pays. Moi, je les emmène dans l'Atlas à pied. Je leur donne aussi du soleil mais, en même temps, plus de beauté, côté paysages et , côté humain, davantage de rencontres avec des êtres différents. Ce qu'il faut, c'est accepter ces civilisations, non seulement avec ce qui leur appartient en propre mais avec ce qu'elles ont déjà éventuellement adopté de la nôtre.

□ **Vous privilégiez plutôt les destinations lointaines. Une prime à l'exotisme ?**

– Il est difficile, en effet, de trouver à portée de main ce que nous cherchons, c'est-à-dire justement des endroits retirés.

□ **Retirés de quoi ?**

– A l'écart de nous. Prenez, par exemple, dans l'Ouest américain, le parc de Yellowstone. Grand comme la Corse, il a été créé en 1875, je crois, soit au moment même de la conquête de l'Ouest. Il s'agissait dès cette époque de préserver des sanctuaires où l'homme puisse retrouver un jour les paysages d'antan. Des sanctuaires « volontaires » qui viendraient s'ajouter à d'autres sanctuaires, naturels et inviolés, comme l'Himalaya, les Andes ou le Sahara.

□ **Où sont-ils, aujourd'hui, ces sanctuaires ?**

– Il y en a peu proches de l'Europe, ou de dimensions très réduites. A une exception près : la plus grande île du monde, le Groenland, qui offre un formidable champ d'action. Citons également l'Islande. Ensuite, il y a l'Afrique, ses déserts, sa forêt équatoriale (encore que les gens y aillent moins volontiers) et de vastes régions de l'Afrique australe. En Asie, l'Himalaya et ses vallées isolées. L'Australie, sûrement, même si ses sanctuaires ne semblent pas faire courir les foules. Ajoutons encore l'Amérique du Nord et l'Alaska ainsi que les Andes. Sans oublier les océans qui offrent encore, dans l'océan Indien et le Pacifique, des milliers d'îles à explorer. Il nous reste donc tout de même de grands espaces.

□ **Vos derniers « coups de cœur » ?**

– Le Royaume de Thulé, que nous programmons depuis trois ans. C'est la contrée la plus septentrionale de la planète, au nord du Groenland, à l'intérieur du cercle polaire. Et puis l'Antarctique, où nous irons pour la première fois cette année.

□ **Dans ces paysages, l'intrusion du tourisme peut être très préjudiciable. Vous sentez-vous responsable ?**

– Responsables, oui, au sens où nous sommes conscients des dangers du tourisme. D'où notre refus des groupes de plus d'une douzaine de personnes. De plus, ces groupes sont dirigés par un guide très attentif à la défense de l'environnement.

□ **Ces santuaires dont vous parlez ne se réduisent-ils pas comme une peau de chagrin ?**

– Peut-être, mais on découvre aussi de nouvelles régions. Et puis les goûts évoluent. Ainsi il y a eu une vogue du Népal, pays aujourd'hui moins demandé. La Chine a pris la relève. Il y a des cycles. La presse joue un rôle. Sans oublier les pays fermés pour des raisons politiques comme l'Afghanistan, par exemple, qui fut une merveilleuse destination dans les années 70. Le Tchad est fermé, la Libye, où se trouve un des plus beaux déserts que l'on puisse imaginer, est aujourd'hui difficilement accessible.

□ **Pour ce qui est des peuples et des cultures, ne pensez-vous pas que la civilisation lamine l'authenticité qui vous est chère ? Bientôt toute la planète risque de rouler en Yamaha, d'être habillée en jeans et de boire du coca...**

– Je ne serai plus là pour le voir... Cela dit, il faut aussi savoir accepter le monde tel qu'il est, ne pas être obsédé par « l'authenticité ». Il est très rare de trouver quelque chose de totalement préservé. Notre civilisation s'est effectivement diffusée un peu partout. Mais il reste des lieux mieux préservés que d'autres.

□ **Ne s'agit-il pas, finalement, d'une démarche un peu rétro ?**

– Ce n'est pas être passéiste que de vouloir observer ces sanctuaires de l'humanité afin de voir comment les hommes y vivent. N'oublions pas que si notre civilisation est porteuse de biens matériels, elle n'a pas modifié pour autant les comportements spirituels. Un transistor, une auto n'ont rien changé. Et il est intéressant de voir comment vivent les gens, comment ils pensent, comment ils réagissent face à notre civilisation.

□ ***Dans Explorator, il y a explorateur* ; vos clients ne jouent-ils pas un peu à l'explorateur ?**

– On fait, effectivement, des voyages qui ont toutes les caractéristiques d'une expédition. Mais ils ne se prennent pas pour des explorateurs. Ils sont animés du goût de la liberté, de l'espace, du silence.

□ **C'est une fausse aventure ?**

– Il ne faut pas en rajouter. On les prive déjà de pas mal de choses et ils dorment souvent à la belle étoile. Ils vivent onze mois sur douze dans un certain confort. Il n'est pas possible de rompre brutalement. D'autant que nos clients, en général, ne sont pas des sportifs. Il faut donc leur préparer le terrain, leur donner les moyens d'accomplir leur rêve. Ils ont voulu voir et ils sont allés voir. Grâce à nous.

Propos recueillis par
PATRICK FRANCÈS.

Les Célébrités

Est-ce signe des temps, ou le service à l'assiette, ou les deux ? Les directeurs de grands restaurants de qualité se font plus rares. Ceux que le client familier appelaient Monsieur, mais de leur prénom : Monsieur Albert chez Maxim's, Monsieur Charles au Fouquet's... Ici, outre le très excellent cuisinier qu'est Jacques Sénéchal, doublé d'un remarquable pâtissier, Jean-Paul Hévin, la sérénité de ce beau restaurant panoramique tient aussi aux qualités de Manuel Ponçé, directeur de la restauration de l'hôtel Nikko.

Deux menus aux déjeuners, à 245 F et 275 F net, fromage ET dessert, le premier alignant deux plats du jour (viande et poisson). A la carte (compter 400-450 F), notez un tartare de saint-pierre aux asperges frites, la morue à la lie de saké, le pavé de foie de veau au verjus. A la carte des vins, j'ai apprécié le chablis Fourchaume 1984 de J. Durup (175 F) et le château Fieuzal 1980 (180 F). Remarquables pains « maison ».

● *Les Célébrités,*
61, quai de Grenelle (15e).
Tél. : 45-75-62-62.
Pas de fermeture (mais les menus ne sont pas servis dimanche et jours fériés).
Parking gratuit dans l'hôtel.
Cartes : AE, DC, CB.
Salon pour 20 couverts.

Le Bourdonnais

C'est, de plus en plus, la « cantine des gourmets », et Micheline Coat à trouvé en Régis Mahé un chef d'inspiration (ah ! ce biscuit de sardines en tapenade ! cette fricassée de cochon de lait aux pois gourmands ! cet étonnant pot-au-feu de pigeon, ris de veau et langue d'agneau – entre autres créations subtiles mais sans excès ! il fallait y penser, simplement...) Aux déjeuners, un menu : deux plats, vin, café et service compris : 200 F, fait la joie des hommes d'affaires. Le soir, les menus « Découverte » et « Dégustation » font, avec la carte, le bonheur des dames (et le nôtre qui les invitons). Cadre de boudoir et accueil tout de charme de Micheline Coat. Carte des vins plus qu'intéressante.

● *Le Bourdonnais,*
113, av. de La Bourdonnais (7e).
Tél. : 47-05-47-96.
Fermé dimanche.
Parking : Ecole militaire.
Cartes : AE, CB, DC.
Salon pour 15 couverts.

La Coquille

On serait bien en peine d'imaginer pourqoi Michelin vient de retirer son étoile à cette bonne maison ! Dans ce cadre éternellement bon enfant et rassurant, on retrouve les plats traditionnels : saint-jacques au naturel, escargots de Bourgogne en coquille, boudin grillé flamande, fricassée de poulet aux morilles, soufflé au praslin. Le bon Lausecker y ajoute les « fanions » de son Alsace natale : foie gras d'oie au marc de Gewurztraminer, sole aux nouilles fraîches. Compter 300-350 F.

● *La Coquille,*
6, rue du Débarcadère (17e).
Tél. : 45-74-25-95.
Fermé dimanche et lundi.
Parking : place Saint-Ferdinand.
Cartes : CB.

Auberge Etchegorry

Là où jadis coulait la Bièvre, une auberge romantique où la cuisine basco-béarnaise s'est implantée aux menus (102,50 F et 170 F – ce dernier vin compris, tous deux fromage ET dessert) et à la carte, où le foie gras est « arrosé » d'un verre de jurançon moelleux (ventre-saint-gris !), la piperade voisine le bayonne, les chipirons à l'encre le ttoro basque, la paella le magret aux cèpes, le gâteau basque le fromage de brebis. Compter 250-300 F. Avec les vins du pays et l'armagnac (goûtez au blanc « givré »).

● *Auberge Etchegorry,*
41, rue Croulebarbe (13e)
Tél. : 43-31-63-05.
Fermé dimanche.
Cartes : AE, DC, CB.
Salon pour 20 couverts.

L. R.



OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

• Société industrielle française produits grand public
MARKETING MANAGER — 150 km nord Paris — réf. EO 445 CMR

• **RESPONSABLE COMMERCIAL**
bon potentiel pour un secteur d'avenir : la logistique — **180.000 F** — Paris — réf. AK 441 AMR

• Organiser et informatiser la logistique "usine"
JEUNE INGENIEUR — nord France — réf. CM 443 AMR

• Société réputation mondiale
FUTUR RESPONSABLE DU PERSONNEL — Paris — réf. PX 448 AMR

• Importante société industrielle 2300 personnes
FUTUR MANAGER DES ACHATS INDUSTRIELS — nord France — réf. BL 442 AMR

• Systèmes automatisés de stockage et de manutention
FUTUR DIRECTEUR DES OPERATIONS EN EUROPE — Paris — réf. UE 450 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 27 ans, assistante de direction bilingue. BAC + 4, 3 ans exp., ch. poste dans entreprise dynamique, ts secteurs de préf. communication, export. Disponible immédiat., déplac. bienvenus. Tél. 39-73-44-28 toute la journée.

Cadres (femmes) 40 ans formation supérieure cherche poste de
RESP. en FORMATION
dans entreprise ou dans centre de formation, 6 ans d'expér. dans le domaine, connaissance mico-informatique. Etudie toutes propositions, région Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles, Mantes, Saint-Germain-en-Laye. Ecrire sous le n° 6 956 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 22 ans, niv. maîtrise AES, ch. emploi fonct. com. juré ou service personnel. Ét. ttes prop. 43-49-18-11 ou 34-19-50-26.

Cadre 30 a. ANALYSTE MARCHÉ FINANCIER, compét. ccial informatique, encad., recherche poste HT NIV., rég. S.-O. Ecrire sous n° 8 610 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

travail à domicile

Cherche frappe tous documents à domicile, travail soigné et rapide. Tél. : 45-55-91-71, *poste 4068 h. burx.*

capitaux propositions commerciales

Total Investment Planning Corporation Zuerich/Suisse *Conseiller Financier* Telex 825 791 PACO CH CH-8700 Kuesnacht/Suisse.



appartements ventes

5e arrdt

S/QUAI AUX FLEURS
gd 4 p. à rénover. 42-97-52-73

6e arrdt

MÉTRO DUROC
Bel imm. p. de t., tt cft, 5e, asc., vue dégagée, 107 m², salon, s. à manger, 2 chbres, entrée, cuisine, bns + serv. 1, BD DU MONTPARNASSE vendredi-samedi 15 h-18 h.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
bon immeuble calme, 2 petites pces, kitchenette, bns, w.c. 7, RUE CHEVERT Samedi-dimanche 15 h-18 h.

MÉTRO BAC
bon imm. calme, bien aménagés, 2 studios contigus comprenant chacun : entrée, 1 p., petite cuis., bns, w.c. T. matin 48-73-23-55.

12e arrdt

MÉTRO PICPUS
Imm. réc., tt cft, s/jar., 3 p., entrée, cuisine, bns, w.c. + 22 m², balcon. 52, rue du Rendez-Vous Bât. B. sam.-dim. 15-18 h.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES 22, R. BUOT. Pav. bon état, 2 nivx, 90 m², liv., cheminée, gde cuis., 2 chbres, bns, w.c. séparés + grenier 45 m², si travaux surélévation + terrasse. R. de ch. 22 m². Urgent. 1.800.000 F à déb., s/pl. SAMEDI 10 h à 14 h. CAB FOURNIER 45-80-99-00.

17e arrdt

PEREIRE URGENT 3 PIÈCES cuis., bns marbre, 1 200 000. VIC 45-32-61-93.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT Séjour + 3/4 ch., sous-sol total, calme, verdure-jardinet, 1 750 000, 42-05-24-80 ap. 20 h ou 46-40-90-62 bur.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY imm. récent 90 m², séjour, 3 chambres, s. de bains, parking, 45-51-68-39.

VANVES PLEIN CENTRE séj. 2 chbres, 5e ét. asc. bel imm. 75 m². 730000. 45-32-66-10

Province

Part. vd pour PLACEMENT (bail 5 juin 88) APPT 63 m² avec garage centre NICE, rue calme, bon état, 600 000 F à débattre. Tél. : 56-02-78-46.

Vends beau F4 90 m² Marseille 450 000 F. Tél. : (16) 91-91-92-17.

BORDEAUX
A vendre GD T1, 38m², r. Mandron, dans résid. réc., entrée av. plac., séj., cuis., s. de bns, cellier, balcon, expos. sud-ouest, 6e avec ascenseur. Prix : 195.000 F. T. (16) 56-02-83-27, h. burx. 46-91-45-86 (Paris).

Minitel

30 000 offres
Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Région parisienne

LE CHESNAY 78
3 P. 78 m², 2e ét. .3 964 F CC
3 P. 73 m² r.d.c. . .3 600 F CC
3 P. 80 m² 2e ét. . .4 527 F CC
3 P. 70 m² 2e ét. . .3 984 F CC
2 P. 51 m² 3e ét. .3 153 F CC.
Chauffage individuel. Vis. et rens. au 39-54-47-29.

Province

Loue très grande villa, Var, prix 8.000 F (à l'année). Tél. : 91-44-87-02 soir.

locations meublées offres

Paris

PRÈS GRANDE-ARMÉE
Petit imm. charme, duplex avec mezzanine original. Tél. : 45-02-13-43.

maisons individuelles

Vds maison caract. clos bressan, 10 mn sort. A6 par Tournus, tt cft, 160 m², 2 niv., nombreuses dépend. Terrain 3 500 m². T. 16-85-41-17-13.

fermettes

200 km sud Paris, part. vd FERMETTE en L. de 1864, rest., 125 m², hab., séj. 33 m² avec chem., poutres d'orig., cuis. 19 m², bur., gde sal. de bns et WC. A l'ét. : 2 gdes chamb., décor. rust. sur le tout, chauff. cent. fuel + gdes dépend. aménag. 1 231 m², terr. clos paysagé + 1 700 m² bois non attenant. Px : 400 000 F. (16) 86-26-41-24.

Vds fermette rénovée, élevage 60 chèvres, très bon rapport immédiat, matériel agricole, fromagerie, salle de traite, 500 000 F, t. : 54-49-07-08.

villas

BORDEAUX-MÉRIGNAC URGENT cause mutation à vdre maison 150 m², 700 m² terrain clos, 4 chbres + très grand séjour, cheminée, bibliothèque, 2 salles de bains, cuis. intégrée, 2 dressings + garage 2 voitures. Ecole, bus, commerces à proximité. Tél. ap. 19 h : (16) 56-97-16-76.

immeubles

Haute-Savoie station été-hiver, vend imm. bel emplacement 1 700 m² hab. + 1 200 m² terr. Ecrire sous le n° 8 618 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

terrains

GRÈCE bord de mer, à vendre 4 parcelles constructibles avec vue magnifique. T. : 79-64-41-63.

propriétés

Entre Aix-en-Provence et Manosque part. vd au pied du Luberon de village typique maison de caractère sur 2 niv., 160 m² hab., en bon état, jardinet et terrasses plein sud, vue dégagée. Px : 750.000 F. Tél. Étude Me Molé, notaires associés à Mirabeau (84). Tél. : (16) 90-77-01-68.

18 km DE PARIS vaste demeure 14 pièces et dépendances, parc 2 800 m². Garages. Tél. soir **(1) 46-40-17-07**

pavillons

PART. vd 12 km Dreux pavillon 1983, tt cft, 80 m² + garage, avec grenier. Terrain boisé 878 m². Prix : 330.000 F. TÉL. : 34-87-07-38.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.





Cours

Cours d'anglais : niveaux déb. et avancés ainsi que le Cambridge proficiency. St George's College, 182 Seven Sisters Road. London N7 7PX. G.-B.

Enseignement

Cet été apprenez l'anglais à Jersey, Guernesey ou Londres. Séjours pour jeunes et adultes en famille ou en hôtel. Encadrement assuré par professeurs hautement qualifiés. Écrire à Executive Language Center, States Airport, St Peter. Jersey, île de la Manche. Tél. (19) 44-534-464-14.

Des cours de langue et de secrétariat anglais en Irlande en été et de sept. 87 à mai 88. Pension famille. Contact M. Bartley, hôtel Commodore, 12 bd Haussmann Paris. Tél. : 42-46-72-82, le 28, 29 et 30 mai, 13 h 30-20 h ou écrire NAAS Secretarial College, NAAS Kildare, IRL.

Cours de vacances séjour de révision et perfectionnement MATHS. FR., ANGL., de la 7e à la seconde. JUILLET, AOUT en Bretagne à Saint-Lunaire (près de Dinard). Demandez doc. à Vacances éducatives, 320, r. Saint-Honoré, Paris-1er ou Téléphone : 43-40-52-33.

Bijoux

GILLET
ACTUELLEMENT – 20 % S/LES BIJOUX D'ART ANCIENS bagues romantiques... ACHATS OR 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. -Mo Cité. Tél. 43-54-00-83.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 m² PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m². Tél. : 46-58-61-12.

stage théâtre

Stage d'initiation théâtrale du 12 au 20 juin. Nous proposons de faire découvrir à des débutants l'art et la technique de l'acteur par la recherche de son imagination émotionnelle et de sa sensibilité théâtrale. Basé sur un travail de textes et de scènes, sur l'improvisation, diction, expression du corps, écriture théâtrale. 48 h. de cours 1.200 F. Renseignements et inscription : Théâtre du Loup, 48-97-23-51 (laisser coordonnées si répondeur).

Vacances - Tourisme - Loisirs

RÉSERVEZ DÈS A PRÉSENT

PARIS/NEW-YORK ..... AS 1 250 F/AR 2 350 F
PARIS/LOS ANGELES
PARIS/SAN-FRANCISCO AS 1 850 F/AR 3 650 F
PARIS/MEXICO .... AS 1 950 F/AR 3 900 F

— Offre réservée aux étudiants (— 32 ans) et aux jeunes (— 26 ans).

— ACHAT/RÉSERV. AVANT LE 16 JUIN 1987.

USIT VOYAGES 6, r. Vaugirard, Paris-6e, 43-29-85-00.
LIC A 969 12, rue Vivienne, Paris-2e, 42-96-15-88.
10, rue de Belgique, 06000 Nice, 93-87-34-96.

Part. loue studio Monaco, ville Nice, juillet. Tél. : 93-83-85-00.

GRASSE juillet villa piscine, 7 pers., gd cft, calme. 7 000 F/sem. T. hb 93-70-12-01.

Le Touquet, belle maison, 5 chbres, jardin, garage, tt cft, pr. mer, à louer juil., août, sept. Tél. : 43-54-37-99.

Collaboratrice du journal cherche location en août, villa, charme avec jardin, pour 4/5 personnes avec un bébé. Bord de mer. Région Arcachon ou Landes. Tél. matin : 42-47-98-84, soir : 43-48-63-98.

SÉJOURS ENFANTS ÉTÉ 1987 *(Haut-Doubs, alt. 900 m.)* Yves et Liliane (36 ans) accueillent vos enfants dans une ambiance familiale, dans une ancienne ferme du XVIIe siècle restauré, au milieu des pâturages, et forêts, 12 enfants maxi. pour garantir qualité, chambres avec salle de bains. Tennis, poney, randon. pédestres, *découverte milieu rural,* fabrication du pain. Prix 1 400 F semaine, par enfant. Tél. 16 (81) 38-12-51.

Loue mais. Quimper (29) juill., août, 6 000 F/m., pr 6 p., jdin, 12 km mer, 98-52-02-56.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Alfonso MORON et Bego ña SANTIAGO sont heureux de faire part de la naissance de

Maria-Gabriela,

à Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 1987.

— Pierre et Clara DEMONT-GRAND ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Yann, Alexandre,

Genève, mai 1987.

Décès

— Les membres du comité de l'Association France-Mabatt ont la tristesse de faire part du décès de leur président et cher ami

M. Aldo ALTIT,

survenu le 25 mai 1987.

Conformément au souhait qu'il avait exprimé, il sera inhumé en Israël.

La date et l'heure de la levée du corps ne sont pas encore fixées.

— Mme Marie-Louise Cavet, son épouse,
Suzanne et Rémy Paliard,
Michel et Isabelle Cavet,
Dominique et Geneviève Cavet,
Agnès Cavet,
Séverine, Augustin, Marine, Alice, Madeleine, Anne,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice CAVET,

survenu le jour de l'Ascension.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 30 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Dunes de Pornichet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue Madame,
75006 Paris.
27, avenue de l'Hermitage,
44380 Pornichet.

— Ses amis ont la tristesse de faire part de la mort de

Harvey GOLDBERG,
professeur à l'université de Madison, Wisconsin,

survenue le 20 mai 1987.

— Ses amis font part du décès de

Douglas Adam KENNEDY,

survenu le 23 mai 1987, dans sa trente-troisième année, des suites d'une longue maladie.

Ses obsèques seront célébrées au temple de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, 75006 Paris, le 3 juin prochain, à 10 h 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert MARX,

survenu le 27 mai 1987.

De la part de
Mme Gilbert Marx,
née Lise Rein,
son épouse.
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Il n'y aura pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la science.

44, rue Pergolèse,
75116 Paris.

— Patricia et Jean-Jacques Brugevin,
Ses enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Gilda TRUPTIL,

des suites d'un cancer, le 28 mai 1987, à Creil.

67, rue Gambetta,
60250 Bury.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME *s'ils nous parviennent avant 10 h* au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Télécopieur : 45-23-06-81. Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 68 F
Abonnés (avec justificatif) ..... 60 F
Communications diverses ...... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Bibliographie

Un livre de Gérard Fuchs

« Ils resteront »

Les livres sur l'immigration se multiplient. Un de plus, serait-on tenté de dire en parcourant celui de Gérard Fuchs (1). D'autant que l'auteur n'a visé ni l'originalité, ni la provocation. C'est un ouvrage bien ordonné, tout de passion contenue, répondant point par point aux thèses de l'extrême droite.

Gérard Fuchs a cependant l'avantage de connaître le sujet. Cet économiste, aujourd'hui député socialiste de Paris, proche de M. Michel Rocard, a été président de l'Office national d'immigration (ONI) de 1984 à 1986.

Son livre part de l'estimation logique que la plupart des immigrés resteront définitivement en France. Dès lors, il ne peut y avoir qu'un objectif : les intégrer. Toute mesure concernant les immigrés ne saurait être analysée et jugée qu'en fonction de cet impératif, affirme l'ancien président de l'ONI.

L'immigration, ajoute-t-il, est un miroir grossissant des difficultés que connaît la France en matière d'emploi, de logement, d'école, de sécurité... Elle ne peu donc se traiter séparément. Et, pour les traiter, il ne suffit pas d'imaginer des mesures séduisantes : *« la vraie question est la définition des moyens »*.

Laisser le temps faire son œuvre ? Sans doute, puisque chaque vague d'immigration a mis trois générations pour vraiment s'intégrer. Mais c'est aujourd'hui que tout se joue, souligne Gérard Fuchs. Si la « deuxième génération » n'est plus étrangère, elle n'est pas tout à fait française. *« Elle est, pour le moment encore, disponible. »* Que veut-on faire d'elle ? *« Une erreur dans la direction à prendre pourrait être catastrophique pour la France »*.

R.-S.

(1) *Ils resteront – le Défi de l'immigration.* Editions Syros, 191 pages, 75 francs.



loterie nationale
TRANCHE N°53 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 28 MAI 1987
LE NUMÉRO 254900 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 651 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale
TRANCHE N°53 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 29 MAI 1987
LE NUMÉRO 324706 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 583 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

REPÈRES

Mesures de relance

Le Japon saute le pas

La gouvernement japonais a annoncé, vendredi 29 mai, les détails du plan de relance de la consommation intérieure et de réduction de l'excédent de la balance commerciale. Ce plan, qui porte sur 43 milliards de dollars, est le plus important jamais adopté par le pays. Il vise, selon Tokyo, à porter la croissance économique à 3,5 % pour l'exercice 1987, qui se terminera en mars prochain. L'ensemble de ces mesures, décidées sous la pression internationale, devait initialement porter sur un montant de 37,8 milliards de dollars. Au cours d'une dernière réunion tenue jeudi 28 mai, au sein du Parti libéral démocratique et du gouvernement, il a été décidé d'ajouter 700 milliards de yens à cette somme.

Production industrielle

Augmentation en mai

La production industrielle a augmenté en mai selon l'enquête mensuelle effectuée par l'INSEE auprès de chefs d'entreprise. Les stocks sont jugés légers dans les biens intermédiaires et excessifs dans les biens d'équipement. Ils ont un peu augmenté dans la construction automobile, où ils sont encore jugés insuffisants. Ils se sont, au contraire, réduits dans les biens de consommation, où ils sont maintenant considérés comme normaux.

Les carnets de commandes étrangers se regarnissent. Selon les industriels, la croissance modérée de l'activité devrait se maintenir au cours des prochains mois et les augmentations de prix resteront modérées.

Transports publics

Hausse des tarifs banlieue au 1er juin

C'est le lundi 1er juin qu'augmenteront les tarifs de la SNCF banlieue et de la RATP. En accord avec le gouvernement, les deux sociétés relèveront leurs prix en moyenne de 5 % (*le Monde* du 14 mai). A la RATP, le carnet de tickets de deuxième classe va coûter 28,20 f au lieu de 27,50 F. Les coupes des cartes orange augmenteront, eux, davantage (+ 6,72 F). A la SNCF, la hausse moyenne accordée pour les billets de deuxième classe à l'unité est de 1,1 %.

Paiements courants

Excédent britannique en avril

La balance britannique des paiements courants a enregistré un excédent de 96 millions de livres (950 millions de francs) en avril, contre 183 millions (1,8 milliard de francs) en mars. Pour les quatre premiers mois de l'année, le déficit des paiements courants atteint 761 millions de livres. Le déficit de la balance commerciale pour avril s'est élevé à 504 millions de livres (5 milliards de francs) contre 417 millions en mars (4,1 milliards de francs).

SOCIAL

La participation dans le secteur public

Le rapport Arthuis envisage l'élaboration de contrats de performance dans l'administration

M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence, va remettre dans les premiers jours de juin à M. Jacques Chirac son rapport sur la participation et l'intéressement dans le secteur public et les administrations. Il répondra ainsi, avec un mois de retard sur le calendrier, à la demande que le premier ministre lui avait faite le 29 janvier dernier lorsqu'il recherchait des sujets susceptibles de donner un *«nouveau souffle»* au dialogue social.

En concertation étroite avec M. Balladur – qui s'est fait le champion du développement de la qualité dans l'administration – et M. de Charette – qui joue les ambassadeurs de l'innovation dans la fonction publique, – M. Arthuis a constitué un groupe d'experts venant de différents ministères et a procédé à l'audition de nombreuses personnalités et des consultants extérieurs. Les partenaires sociaux n'ont pas été oubliés dans cette consultation, et le rapport du secrétaire d'Etat leur sera remis avant d'être publié.

Le rapport de M. Arthuis s'inscrit donc dans la logique des ordonnances du 21 octobre 1986 destinées à relancer la participation et l'intéressement dans le secteur privé. Les décrets d'application de ces textes sont toujours attendus – ce qui montre les lenteurs de l'administration – et il faudra que le Parlement adopte le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social pour que les entreprises publiques et les sociétés nationales non soumises au droit de la négociation collective puissent conclure des accords sur l'intéressement et que celui signé récemment à EDF acquière ainsi une base légale.

Rattraper le retard

Avec son rapport, M. Arthuis vise une population importante d'environ 2,5 millions de fonctionnaires et 3 millions d'agents du secteur public. Le secrétaire d'Etat plaide d'emblée pour des *« relations sociales ouvertes, modernes, respectueuses des hommes »*. La longue grève de la SNCF a montré que dans ce domaine il y avait beaucoup à faire. L'idée est bien de valoriser les fonctionnaires – selon une ambition qu'avait déjà M. Le Garrec, secrétaire d'Etat socialiste à la fonction publique – en échappant aux caricatures courtelinesques : *« Il n'est pas bon,* assure M. Arthuis, *de dire aux fonctionnaires : vous avez la sécurité, donc vous êtes déjà servi. Les lettres de cadrage annonçant des suppressions de postes peuvent provoquer des crispations. Or, dans la perspective du grand marché européen de 1992, il est essentiel que toutes les forces soient en synergie pour être compétitif. »*

Des contrats de performance

L'ambition de M. Arthuis est d'amplifier le mouvement de modernisation sociale du secteur public et de l'administration et de rattraper le « retard » pris dans le domaine des relations sociales. Le rapport ne vise pas à élaborer de nouveaux textes de loi. *« Ce n'est pas un catalogue de conclusions définitives,* explique son auteur, *mais plutôt un rapport d'étape et d'orientations. »* Le fil conducteur est de *« susciter le dialogue entre les agents et les hiérarchies »* et d'inciter l'administration à *« redéfinir ses missions afin d'aboutir à une meilleure satisfaction de l'usager »*, en offrant des services de meilleure qualité et en réduisant les délais d'attente. Le rapport préconise ainsi que les différentes administrations mesurent périodiquement l'indice de satisfaction de leurs services en réalisant des sondages auprès des usagers.

Dans la fonction publique elle-même – où il s'agit *« non de bousculer mais de construire »*, – le préalable à toute démarche participative c'est la décentralisation ou du moins la déconcentration. Sans définir un modèle-type, mais en explorant plusieurs voies, le rapport suggère la mise en place dans les administrations *« d'instruments de pilotage et de mesure »*. Une des possibilités serait la conclusion de *« contrats de performance »* au niveau des services et des directions départementales de l'administration. A ce niveau, très décentralisé, la hiérarchie et les agents pourraient se fixer des objectifs permettant d'accroître la productivité. La réalisation de ces objectifs pourrait être mesurée tant quantitativement – ce qui permettrait aux agents d'être financièrement intéressés aux éventuels gains dégagés – que qualitativement par une enquête auprès des usagers. Une telle démarche repose entièrement sur l'acquisition par les services de l'administration d'une certaine *« autonomie de gestion »* et sur une *« forme de partenariat sur la base d'une exigence de qualité »*. L'opportunité de s'engager dans une telle voie sera laissée à l'appréciation des départements ministériels.

Pour M. Arthuis qui se réclame du *« personnalisme social »* cher à Emmanuel Mounier mais aussi à M. Barre, il faut *« faire entrer la fonction publique dans l'ère de la rigueur et de l'efficacité »*, on demande à ses agents plus d'initiatives et de responsabilités. Cela suppose de s'engager dans une *« gestion prospective »* des effectifs et des besoins en formation et donc de s'orienter peu à peu – comme cela a été fait pour la défense et comme c'est envisagé pour l'éducation – vers une conception pluriannuelle du budget.

Pour que le nouvel *« état d'esprit »*, que préconise le rapport Arthuis entre dans les faits, il faudra une volonté politique claire et capable de venir à bout des pesanteurs bureaucratiques de l'administration. Dans le secteur public lui-même, il n'est pas question de modifier la loi de démocratisation de 1983 mais d'étendre l'intéressement aux résultats en encourageant l'épargne dans les entreprises publiques.

MICHEL NOBLECOURT.

La «stratégie Orangina» de M. Hervé de Charette

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Les premières rencontres régionales de l'innovation et de la qualité dans la fonction publique ont rassemblé, le mardi 26 mai, à Clermont-Ferrand un millier de fonctionnaires des quatre départements auvergnats, en présence de M. Hervé de Charette, ministre chargé de la fonction publique et du Plan, qui achèvera son tour de France, le 8 décembre, par des assises nationales à Paris.

Les représentants des différents corps de l'Etat ont confronté leurs expériences : de l'informatisation d'un bureau de poste sur l'initiative du receveur aux jumelages écoles-entreprises, en passant par la mise en place d'un réseau de messageries électronique par la préfecture de région. Un observatoire de l'innovation dans l'administration doit bientôt voir le jour, pour suivre ces expériences.

M. Hervé de Charette a développé ce qu'il appelle la *« stratégie Orangina »* : *« Il faut secouer l'administration comme la publicité le fait avec la petite bouteille. Nous sommes au début d'un grand mouvement. Auparavant, tout venait d'en haut sans succès. Nous voulons rendre l'initiative au personnel des administrations, provoquer les enthousiasmes, faire prospérer toute la richesse humaine contenue dans un corps de deux millions et demi d'agents. »* Pour lui, la modernisation de l'Etat passe par *« une démarche de terrain, où les volontaires de la qualité seront favorisés ; par une logique : une logique de la confiance »*.

Le ministre attend une politique de la qualité engendrant un gain de productivité dont profiteront les contribuables, les usagers et les fonctionnaires eux-mêmes, car pour ces derniers, une récompense salariale sera inévitable lorsque le mouvement aura produit ses effets.

L. T.

TRANSPORTS

Le trafic aérien est toujours perturbé

Douche écossaise pour les passagers du transport aérien français en cette fin de semaine. Chez Air Inter, où les hôtesses et stewards avaient cessé le travail les 24 et 25 mai et où, leur emboîtant le pas, les pilotes et mécaniciens étaient en grève les 27 et 28 mai, le trafic devait redevenir normal à partir de vendredi. La compagnie espérait réaliser son programme prévu (deux cent quatorze vols). La veille, jour de l'Ascension, Air Inter avait assuré 57 % de son trafic, soit une légère amélioration par rapport à mercredi.

Les contrôleurs aériens ont pris le relai vendredi, ce qui a provoqué des retards aux atterrissages et aux décollages en début de matinée. Les «aiguilleurs du ciel» avaient suspendu leur mouvement pour l'Ascension et devaient respecter à nouveau une trêve pendant le week-end.

Mais, sauf médiation et accord pendant le week-end, les contrôleurs reprendront au début de la semaine prochaine leur mouvement commencé il y a un mois et demi.

Le syndicat des agents de voyage dénonce dans un communiqué la désorganisation du transport aérien et ajoute : *« Des dizaines de milliers de voyageurs sont quotidiennement pris en otages sous prétexte de revendications qui apparaissent sans commune mesure avec les enjeux auxquels tous les Français sont confrontés. »*

Une rencontre était prévue, ce vendredi 29 mai, entre M. Tenenbaum, directeur général de l'aviation civile, et les représentants des trois syndicats de contrôleurs aériens.

★ Renseignements : Air France (1) 43-20-13-55 et Air Inter (1) 45-39-25-25.

AGRICULTURE

La recherche agronomique internationale mise sur l'Afrique

Tout sur l'Afrique : telle pourrait être la conclusion de la session du Groupement consultatif pour la recherche agronomique internationale (GCRAI), qui s'est tenue pour la première fois en France, à Montpellier, du 18 au 22 mai (*le Monde* du 19 mai).

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Réunissant quarante institutions et pays donateurs, dix pays en développement et les représentants des treize centres internationaux de recherche agronomique, cette session avait pour objet de réorienter les travaux du système. Les participants ont conclu sur la nécessité de diversifier l'agriculture en Asie, qui n'aurait pas besoin davantage de riz et surtout de mieux organiser la recherche pour augmenter la production alimentaire en Afrique, qui n'a pas jusqu'alors bénéficié de la « révolution verte ».

Cette volonté rejoint celle du gouvernement français. M. Aurillac, ministre de la coopération, a clairement affirmé au cours de ces journées que l'Afrique constituait pour la France *« une priorité géographique »* et qu'*« il serait illusoire de penser que la coopération française pourrait continuer d'être efficace si elle était dispersée à travers le monde »*. Reconnaissant que des erreurs ont été commises dans le passé et avançant que l'opinion française en était arrivée à un point où *« la générosité ne supporte plus l'inefficacité »*, le ministre a déclaré notamment : *« Rien ne se fera vraiment sans une ferme volonté commune du traiter conjointement les problèmes de l'endettement, des cours des matières premières, de la stabilisation monétaire et du commerce international »*.

Plus d'efficacité, cela passe par ce que le ministre de la coopération a appelé le «bi-multi», c'est-à-dire le regroupement, sur des projets de recherche bilatéraux déjà existants ou à venir, de financements d'origines diverses. Cette approche intéresse le GCRAI qui souhaite lui-même mieux coordonner l'action de ses centres sur l'Afrique. Sur ce point, il a été arrêté trois priorités : étude des maïs de semi-altitude en Afrique australe ; étude de cas sur un pays de l'Afrique de l'Est pour analyser les besoins globaux au niveau d'un Etat ; études sur les maïs et maniocs en Afrique de l'Ouest.

L'efficacité du passage de la recherche internationale sur le terrain dépend aussi de la qualité des structures nationales. Le GCRAI s'est interrogé sur la façon de renforcer les programmes nationaux. Il semble que la solution passe par un groupement des forces éparpillées dans des pays trop petits pour disposer des moyens nécessaires. On retrouve là, la question de la parcellisation de l'Afrique, qui nuit à l'identité de ce continent. Cette fois encore, l'approche rejoint la position française. En mars dernier, il a en effet été décidé la création d'une conférence des responsables africains et français de la recherche agronomique, comportant cinq réseaux associatifs (riz, maïs, arachide, manioc, lutte contre la sécheresse), constitués par un coordonateur africain et un correspondant français.

Bien que cette session n'ait pas été consacrée aux questions budgétaires, le GCRAI cherche comment améliorer un budget d'environ 200 millions de dollars, qui stagne alors que le champ d'intervention des centres internationaux devrait s'élargir notamment aux légumes et à l'aquaculture. En ce sens, la convergence des ressources, à travers le «bi-multi» est un début de solution.

Il semble encore que l'idée d'une rémunération des résultats de la recherche soit désormais à l'étude. De même, le GCRAI essaie, alors que le financement des centres est annuel, d'obtenir une plus grande sécurité avec une programmation à moyen terme.

J. G.

CORRESPONDANCE

Une taxe faible pour tout le monde

« L'article d'Alain Juppé : « Une taxe faible pour tout le monde », appelle deux observations », nous écrit le professeur Dupeyroux :

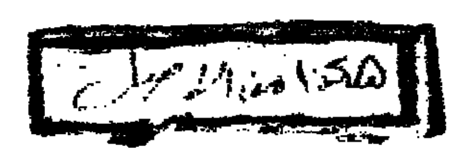
1) L'auteur souligne avec pertinence que *« l'augmentation des prélèvements obligatoires depuis trente ans n'a pas été le fait de l'Etat »*. En ce cas, pourquoi, hier, toute une campagne électorale sur le thème absurde mais indéfiniment matraqué : « Chaque Français travaille aujourd'hui un jour sur deux pour l'Etat » ?

2) M. Juppé présente un tableau sur le *taux de prélèvement global* (1) supporté par un éventail de salariés célibataires. En toute immodestie, je crois avoir été le premier à proposer une telle présentation (2), qui heurte toutes les idées reçues en mettant en lumière la très faible progressivité de ce taux de prélèvement global. Cette analyse avait suscité des réactions... diverses ! Or les chiffres produits par le ministre du budget confirment entièrement les miens : un salarié célibataire, dont le salaire net de cotisations est inférieur à 5 000 francs par mois, supporte un taux de prélèvements global de 44 % environ ; avec un salaire net deux fois supérieur, ce taux augmente à peine ; avec un salaire net dix fois supérieur, il n'augmente même pas de dix points (moins de 54 %), etc. On doit féliciter M. Juppé d'avoir rappelé ces données fondamentales. Toutefois, on comprend mal les conclusions qu'il en tire. Constatant qu'à cause des cotisations sociales le salarié le plus humble subit un taux de prélèvement extravagant (44 %), le ministre plaide pour une réduction... de l'impôt sur le revenu ! Encore toujours ! Ne faudrait-il pas, tout au contraire, réduire dans nos prélèvements obligatoires le poids aberrant des cotisations sociales et y faire une place à l'impôt sur le revenu comparable à ce qu'elle est dans tous les pays développés (3) ?

(1) Total de toutes les cotisations et de l'IRPP rapporté à une rémunération globale incluant les cotisations patronales.

(2) *Le Monde* du 4 octobre 1983.

(3) IRPP en France : 4,15 % du PIB. Moyenne OCDE : 11 à 12 %.



Economie

LOGEMENT

Au lendemain du congrès HLM

L'infinie variété des loyers et de leurs hausses

En matière de logement social, la politique du gouvernement se trouve en porte à faux. Les organismes d'HLM, grâce à la loi Méhaignerie, ont à nouveau la possibilité d'augmenter les loyers à deux reprises dans l'année. Mais la crainte de l'inflation amène les pouvoirs publics à « surveiller » ces hausses.

« Nous n'avons pas d'autre choix que d'appliquer la loi sur l'investissement locatif, notamment en matière de loyers (...). Vous nous avez rendu par cette loi une liberté. Nous comprendrions mal que vous nous la repreniez quelques mois après (...). Si certains organismes sont amenés à décider des augmentations de loyers (...), ils le feront en tenant compte de la situation des ménages et avec la modération que leur impose leur vocation sociale. »

« Il est clair pour tout le monde que cette aide est par nature incompatible avec une modification des grilles de loyers au 1er juillet (...). M. Balladur a bien voulu accepter mes propositions, car il a pris conscience de vos difficultés de gestion, mais il est clair que, en proportion de ces efforts, il attend, comme moi, des gestes de réciprocité. Je suis personnellement convaincu que cette attente ne sera pas déçue. »

Ces deux déclarations ont été faites au congrès national des HLM qui vient de se tenir à Grenoble, lors de la séance de clôture. La première est de M. Roger Quilliot, ancien ministre socialiste du logement, la seconde de M. Pierre Méhaignerie, actuel ministre du logement. En termes feutrés, comme il sied lors de la séance de clôture d'un congrès, elles donnent la mesure des désaccords qui opposent le mouvement des HLM au gouvernement. La manifestation des locataires de la Confédération nationale du logement (CLN) et de leurs administrateurs quittant la salle du congrès en scandant : *« Des crédits pour le logement social ! »* n'a fait que les souligner.

La loi Méhaignerie redonne aux organismes la règle qui depuis des décennies était la leur et que la loi Quilliot leur avait retirée : possibilité d'augmenter les loyers deux fois par an, le 1er janvier et le 1er juillet, à condition que la hausse d'un semestre sur l'autre ne dépasse pas 10 %. La période transitoire, qui, pour les logements locatifs privés, s'étend jusqu'en 1995 (à Paris, Lyon, Marseille), se limite pour les HLM au premier semestre de 1987, où la hausse maximale est fixée à 3 %. Comme un seul homme, tous les organismes l'ont appliquée. En ordre dispersé, ils ont également répercuté dans les quittances la moitié des charges d'entretien, comme un récent décret le leur permet. La hausse, là, est différenciée, le montant de ces charges variant d'un organisme à l'autre, d'un immeuble à l'autre, de 1 à 3 points, mais les locataires s'en apercevront peu, puisque le prix du fioul a baissé. Et de nombreux organismes ont mis à l'étude ou peaufiné une « mise à niveau » des loyers pour gommer les inégalités flagrantes générées dans leur patrimoine par le temps : limitation des hausses, différences nées du mode de financement, équipements nouveaux du quartier.

Une circulaire

Las ! M. Méhaignerie, saisi d'un brusque repentir, a envoyé une circulaire aux préfets (qui doivent donner leur aval aux hausses envisagées) : 0 % de hausse des loyers d'HLM le 1er juillet. C'est que la contradiction est totale entre la légitime exigence que les organismes d'HLM aient des comptes équilibrés et les nécessités de la lutte contre l'inflation. M. Méhaignerie a arraché à M. Balladur un nouvel allègement de la dette contractée par les bâtisseurs sociaux qui ont beaucoup construit de logements neufs au moment où les taux d'intérêt des PLA (prêts locatifs aidés) étaient le plus élevés : en tout une enveloppe de 500 millions de francs. Cette aide ne sera versée qu'aux organismes qui auront renoncé à pratiquer des hausses le 1er juillet.

Les membres du cabinet de M. Méhaignerie n'ont pas hésité, dès avant le congrès, à téléphoner à la plupart de ceux qui avaient bénéficié de cette manne en 1986 (environ quatre-vingts organismes), leur mettant le marché en main : si vous augmentez, l'aide dispensée en 1986 ne sera pas reconduite en 1987. Ils ont cédé. La somme escomptée de l'Etat était supérieure à ce qu'aurait apporté la hausse des loyers projetée. Qu'on ne s'y trompe pas : le problème reste entier et se reposera par deux fois en 1988.

Au demeurant, quelques hausses interviendront en juillet prochain. Le gouvernement n'a aucune prise sur les organismes, qui en aucun cas ne toucheront d'aide, et la décision est là d'ordre politique : les organismes d'HLM (surtout les offices et les OPAC ou offices publics d'aménagement et de construction, beaucoup plus que les sociétés anonymes) ont à leur tête des élus locaux et nationaux. Et la dialectique à ce niveau se complique. Tel office « communiste » ne pratiquera aucune hausse, car la loi Méhaignerie est une mauvaise loi et les revenus des locataires stagnent (comme à l'office de Thionville). Tel autre s'apprête à « désobéir » aux dernières injonctions du ministre et à pratiquer sur tout son patrimoine (si son conseil d'administration en décide ainsi) une hausse de 2,5 % (OPAC du Val-de-Marne) avec comme objectif de *« calquer les hausses de loyer sur l'inflation »*. A l'autre bout de l'échiquier politique, le Foyer du fonctionnaire et de la famille (FFF), société anonyme dont le PDG, M. Marcel Lair, est très proche de M. Jacques Chirac, avait prévu une hausse uniforme de 20 F par logement. La hausse sera maintenue pour trente mille logements, vingt-cinq mille logements auront des loyers inchangés et dix mille logements (situés dans les quartiers dégradés) connaîtront une baisse. La logique du gestionnaire l'emporte.

Une grande diversité

Il n'y a pas de politique uniforme des organismes d'HLM en matière de loyer. La très grande diversité des organismes explique ces variations. La politique des loyers ne peut être la même dans un grand organisme (quatre-vingt-dix mille logements dans le groupe du FFF) et dans un petit (mille sept cent dix-huit à l'office de Thionville, dans la Moselle) et varie selon qu'il est urbain ou semi-rural, situé dans un bassin d'emploi très touché ou peu touché par le chômage, selon qu'on a peu ou beaucoup construit depuis dix ans, peu ou beaucoup amélioré les immeubles, selon la proportion de logements vacants, selon la bonne ou la mauvaise gestion de la dernière décennie.

A l'intérieur du patrimoine d'un même organisme, il existe une grande diversité de loyers : très peu cher dans certains immeubles bien situés, très peu cher dans des quartiers très dégradés, très cher dans des immeubles réhabilités (où 80 % des loyers sont payés par l'APL), très cher dans des immeubles de grande qualité, construits récemment... La remise en ordre de ces loyers, grâce à des « plans de patrimoine » cohérents que les organismes préparent seuls ou avec l'aide de l'Union des HLM, est une entreprise de longue haleine qui se heurte à la fois à la politique économique du gouvernement et aux échéances électorales. Le libéralisme du gouvernement se trouve en matière de logement social tout à fait en porte à faux avec sa volonté de maîtrise de l'inflation. Les contradictions sont à leur comble quand on pense que dans les années où le pouvoir d'achat des familles augmentait régulièrement la hausse des loyers d'HLM était fortement réglementée et que le libéralisme et sa cohorte de rattrapages surviennent quand les ressources des locataires stagnent. La contradiction et les tensions ne peuvent que s'amplifier en janvier prochain, à la veille de l'élection présidentielle et avec un budget du logement difficile à boucler...

JOSÉE DOYÈRE.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le maire socialiste de Montpellier demande à M. Chirac de favoriser une quinzaine de « technopôles »

Le maire et député socialiste de Montpellier, M. Georges Frèche, vient d'adresser une lettre à M. Jacques Chirac dans laquelle il lui demande – dans le cadre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire – de favoriser la quinzaine de grandes villes qui, par leurs « technopôles », disposent déjà d'un potentiel de recherche et qui sont donc susceptibles d'attirer les investissements étrangers dans les domaines médical, biotechnologique et pharmaceutique notamment.

« Pour les PME étrangères, écrit M. Frèche, *il apparaît clairement que la démarche « technopôle » est la seule susceptible de les intéresser. Leur choix d'implantation en Europe se fait entre plusieurs localisations de ce type, et c'est entre ces localisations qu'elles comparent l'implication des Etats dans les diverses aides susceptibles d'être apportées. »*

« A cet égard, les deux politiques d'intervention les plus remarquables sont celles de l'Ecosse pour les industries de l'électronique et surtout des Pays-Bas pour les biotechnologies. Ce pays affiche l'intention de constituer à Amsterdam un centre européen des biotechnologies. Son administration subventionne la moitié de l'investissement projeté, octroie des exonérations fiscales importantes, admet l'amortissement des prêts à des taux d'intérêts voisins de zéro. »

Le maire de Montpellier demande donc au gouvernement de renforcer les moyens permettant d'attirer en France des entreprises étrangères de haut niveau.

« L'interventionnisme est la règle dans tous les pays développés en matière d'implantation d'industries nouvelles. Le choix par le gouvernement japonais d'une politique de création de dix-neuf technopôles est à cet égard très instructive », conclut M. Frèche.

[La position de M. Frèche s'inscrit dans le droit fil des propositions faites au gouvernement par M. Olivier Guichard, député RPR de Loire-Atlantique, qui suggère de privilégier une quinzaine de « pôles de croissance ».]

F. Gr.

Economie

ÉTRANGER

La détérioration du système bancaire philippin

La Manilabank sombre à son tour

La mise en cessation de paiement de la Manilabank, l'une des principales banques philippines, illustre la vulnérabilité du secteur bancaire dans le pays. La décision, annoncée le 26 mai, par la Banque centrale est sans précédent depuis l'accession au pouvoir de Mme Corazon Aquino. Cette dernière a exclu toute intervention gouvernementale dans cette affaire.

MANILLE
correspondance

Au cœur du quartier des affaires de Manille, l'imposant édifice de la Manilabank, l'une des plus grosses banques des Philippines, avait, il y a quelques semaines, un air de fête. Affiches aux visages souriants et slogans *alléchants s'étalaient sur les* murs. Chacun des quelque mille employés prenait fait et cause pour l'un ou l'autre des deux candidats maison briguant une plus vaste renommée grâce à la joute électorale du 11 mai dernier : l'ancien président de l'établissement, M. Vicente Puyat, chef de file de l'opposition de droite sur la liste sénatoriale, a vu finalement son pro*gramme boudé par l'électorat philip*pin ; Mme Maria Consuelo Puyat-Reyes, par contre, sa cousine et présidente actuelle de la Manilabank, a *été* élue, sous l'étiquette de Mme Aquino, à la future Chambre des représentants.

Maîtres d'œuvre *« depuis trois générations »* de la Manilabank, la famille Puyat, un des plus grands « clans » du pays, était, on le voit, *divisée en politique comme en* affaires. Mme Puyat-Reyes avait été appelée à la rescousse en avril dernier pour remplacer son cousin accusé de gestion désastreuse. Dans les milieux d'affaires de la capitale, on attendait la suite des événements. Chacun savait que la Manilabank – septième du pays avec plus de 400 millions de francs déposés par 600 000 épargnants – était en perdition.

Depuis trois ans, déjà, la barque faisait eau de toute part. Puis, le mardi 26 mai, les clients de la Mani*labank se sont heurtés à des portes* closes et à une sinistre affichette annonçant la fermeture de la banque et la reprise en main de ses avoirs par la Banque centrale. Au même moment, cette dernière annonçait la liquidation définitive de la Piso Development Bank. D'un coup de plume, sombraient deux des vingt-six établissements bancaires nationaux – auxquels il faut ajouter quatre banques étrangères habilitées à avoir guichet sur rue. En fait, les malheurs qui frappent la Manilabank et la Piso reflètent le rétrécissement du marché financier philippin et sanctionnent une gestion cahotique.

engagée à rembourser des dizaines de millions de dollars de dette *« étrangère privée »* contractée auprès de banques étrangères, dont deux françaises. En dépit de l'injection par la Banque centrale de millions de pesos chaque jour pour soutenir l'entreprise défaillante, la Manilabank allait de mal en pis.

Le trou creusé dans les réserves de la maison Puyat aurait en outre été élargi, au dire de certains, par le coût des campagnes électorales de ses deux ambitieux propriétaires. Cela ne les a pas empêché de protester contre l'ignominie qui les frappe. Pour M. Vicente Puyat, la mesure ordonnée par la Banque centrale n'est que *« basse vengeance »* de la part de Cory Aquino. Celle-ci se vengerait d'une opposition intransigeante à sa politique économique. Plus prosaïque, Mme Puyat-Reyes affirme que sa banque est parfaite*ment viable et peut respecter le pro*gramme d'assainissement que lui a imposé la Banque centrale. Cette dernière a donné soixante jours à la Manilabank avant d'ordonner la liquidation pure et simple.

Aux yeux des milieux bancaires *internationaux basés à Manille*, la fermeté de la Banque centrale est une excellente chose. Les idées de grandeur de certains banquiers et l'habitude bien philippine de « faire plaisir aux copains », même quand on n'en a pas les moyens, avait aggravé la crise ces dernières années. Récemment, deux banques ont coulé pour de telles raisons, la Pacific Bank et la Producers Bank. Sous l'ancien président Marcos, les choses n'allaient guère mieux, et deux autres établissements bancaires, la Philippine Bank et la Veterans Bank, avaient disparu. Mais, aujourd'hui, l'actuel gouverneur de la Banque centrale, M. José Fernandez, semble bien décidé à assainir un secteur souvent fort peu professionnel.

Manque de sérieux

De sources bancaires, on indique que les déboires de la Manilabank étaient prévisibles. Trente établisse*ments bancaires, c'était beaucoup* trop pour une place financière et une économie aussi fragiles que celles des Philippines. Les banques du pays vivent d'emprunts à court terme et ne bénéficient plus de la confiance de leurs confrères étrangers. Selon ces derniers, la chute de la Manilabank a été précipitée par le manque de sérieux de ses directeurs, qui n'ont pas honoré leurs accords avec la Banque centrale.

KIM GORDON-BATES.

La Côte-d'Ivoire ne peut plus payer ses dettes

La Côte-d'Ivoire a annoncé à ses créanciers internationaux, réunis à Paris au début de la semaine, qu'elle ne pouvait plus payer ses dettes. La nouvelle a été confirmée officiellement à Abidjan.

Le ministre ivoirien de l'économie et des finances, M. Abdoulaye Koné, a indiqué devant le Club de Paris et le comité de coordination bancaire que 4,5 milliards de francs ne pourront être payés au titre des échéances de la dette en 1987.

La situation financière de la Côte-d'Ivoire est particulièrement tendue depuis le début de l'année. Le pays n'a pas payé au mois de mai une *échéance de sa dette rééchelonnée*, et ne sera pas en mesure de régler ses échéances dues jusqu'en 1989.

Le service de la dette ivoirienne, estimé à environ 350 milliards de francs CFA en 1987, soit 7 milliards de francs, augmente chaque année, alors que les recettes d'exportation enregistrent une baisse due à la chute des cours des matières premières agricoles. Le manque à gagner pour la caisse de stabilisation, dont les surplus dégagés jusqu'en 1986 ont permis de rembourser la dette, serait estimé pour cette année à plus de 180 milliards de francs CFA (3,6 milliards de francs).

La Côte-Ivoire a également annoncé au FMI, dont une mission *séjourne* actuellement à Abidjan, qu'elle n'était plus en mesure d'accepter de nouveaux efforts financiers. Dans les milieux officiels ivoiriens, on souligne que le pays a toujours appliqué à la lettre les programmes financiers imposés par le FMI.

Une délégation du comité de coordination bancaire est attendue la semaine prochaine à Abidjan. La *Côte-d'Ivoire a demandé*, à Paris, aux banques créancières de lui faire des propositions. Celles-ci, indique-t-on dans les milieux financiers, pourraient prévoir un nouveau report des échéances, ce qui reviendrait à rééchelonner le rééchelonnement.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Maxwell renonce à son OPA sur Harcourt

Le magnat britannique de la presse et de l'édition, Robert Maxwell, a retiré, le jeudi 28 mai, l'OPA (offre publique d'achat) de 2 milliards de dollars qu'il avait lancée sur le groupe d'édition américain Harcourt Brace Jovanovitch. Le conseil d'administration d'Harcourt avait repoussé l'offre de Maxwell, *mais a dû annoncer un projet de renforcement du capital d'un montant de 3 milliards de dollars* (versement d'un dividende spécial, attribution d'actions préférentielles...).

M. Maxwell a affirmé qu'il continuait à *« examiner d'autres solutions »*, et les rumeurs circulant à Wall Street lui prêtaient l'intention de s'intéresser à MacMillan, un autre éditeur américain.

Augmentation du capital de la holding communication de Matra

La holding communication de Matra, MMB, va procéder à une augmentation de capital de 738 millions de francs en vue de *« jouer un rôle prépondérant dans la privatisation de Matra »*.

MMB, dont 33,37 % du capital *est détenu par la société Arjil* (elle-même contrôlée par M. Jean-Luc Lagardère) et 13,92 % par le groupe Floirat, contrôle directement et indirectement les intérêts du groupe dans les médias (Europe 1, Hachette, la librairie Aristide Quillet...). Elle va émettre un million d'actions de 200 F nominal au prix de 753 F.

Château Citran vendu à un groupe japonais

Un vignoble bordelais, château Citran, un cru bourgeois du Médoc, vient d'être vendu au groupe japonais Touko Haus, de Tokyo. Le président du groupe japonais, M. Sukejiro Itani, promoteur de résidences de luxe, a l'intention de tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité du vin et en faire *« l'égal d'un cru classé »*. *Il projette également d'ins*taller un vaste parc de loisirs sur les 320 hectares de parc et forêt de la propriété. Un autre groupe japonais, Suntory, possède depuis 1983 château Lagrange, également dans le Médoc. Le château Fombrauge, de Saint-Emilion, *a été*, lui, acheté par mille trois cents actionnaires danois.

Marchés financiers

PARIS, 27 mai ↑

La hausse se poursuit + 0,7 %

La Bourse de Paris a confirmé son retour en forme à la séance de mercredi. A l'approche du coup de cloche final, l'*indicateur* instantané gagnait 0,7 %, dans un marché actif. Autour de la corbeille, les professionnels regardaient de nouveau *l'avenir* avec une réelle sérénité. Le raffermissement du dollar, la résistance satisfaisante de Wall Street et l'annonce d'une détente sur les taux d'intérêt ont amélioré le sentiment de la place. La réussite de l'opération de privatisation de la CGE était bien accueillie par le marché. Les observateurs estiment que cette participation massive du public, en dépit des *incertitudes de* l'évolution boursière, est de bon augure pour la suite des privatisations. Parmi les valeurs les *mieux orientées figuraient Radio*technique, Via banque, Primagaz et Sefimeg. La Générale occidentale et Sovac étaient aussi *recherchés. En revanche, on rele*vait la faiblesse des pétrolières, Total et Elf (déprimé à la suite des propos de M. Pecqueur sur la base des résultats du premier semestre).

On apprenait en séance que le groupe Mimram détenait désormais directement et indirectement 18,8 % de la Compagnie financière France-Afrique, compte tenu d'accords conclus avec la Banque de la mutuelle industrielle. La société Via banque, de son côté, a vendu sa participation de 10,2 %, qu'elle détenait dans le capital de la Compagnie française de sucrerie. La part de la Compagnie financière de Suez de Paris a vu sa participation dans Cerus passer de 10 % à 8,08 %.

Quant au MATIF, il gagnait 0,10 F sur l'échéance mars 1988.

Lingot : 87 950 F (– 150 F) ; napoléon : 522 F (– 4 F).

NEW-YORK, 27 mai ↑

Mieux orienté

Wall Street a surmonté jeudi son léger accès de faiblesse de la veille. Malgré le retour en début de séance d'un certain effritement, le marché s'est, à mi-parcours, progressivement redressé. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 14,87 points, à 2 310,68. Le bilan de la journée a bien traduit cette amélioration. Sur 1956 *valeurs traitées, 828 ont monté*, 724 ont baissé et 404 n'ont pas varié.

Les déclarations rassurantes d'un directeur du Fed sur les risques, minimes d'une reprise de l'inflation ont calmé les appréhensions des investisseurs. La fermeté du marché obligataire et la bonne tenue du dollar ont également contribué à favoriser les initiatives d'achat. D'autre part, les informations selon lesquelles le gouvernement japonais s'apprêterait à mettre en œuvre un plan visant à développer les importations ont mis du baume sur le cœur des opérateurs. Toutefois, la prudence l'a emporté sur l'audace, comme en témoigne le ralentissement de l'activité avec 155 millions d'actions échangées, contre 171 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 mai	Cours du 28 mai
Alcoa	48	48 1/8
Allegis (ex-UAL)	79 1/8	87
A.T.T.	25 3/4	25 7/8
Boeing	45 1/8	48 5/8
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37 3/4
Du Pont de Nemours	112 3/4	112 1/4
Eastman Kodak	80 1/8	80 1/8
Exxon	87 5/8	87 1/2
Ford	91 3/4	90 3/8
General Electric	51 1/8	52 7/8
General Motors	83 7/8	85 3/8
Goodyear	64 1/4	67 1/8
I.B.M.	161 1/8	162 3/4
I.T.T.	54 1/2	55 1/2
Mobil Oil	45 3/4	45 5/8
Pfizer	64 3/4	65 1/4
Schlumberger	42 5/8	42 1/2
Texaco	37 7/8	37 5/8
Union Carbide	28 3/4	29 1/4
U.S.X.	30 1/2	30
Westinghouse	60 1/2	58 3/4
Xerox Corp.	78 1/4	78 3/4

CHANGES

Dollar : soutenu à 6,07 F =

Le plus grand calme a régné sur les places financières internationales. Soutenu par la légère détente sur l'eurodollar, le billet vert a coté sans grand changement 6,07 F (contre 6,0710 F) et 1,82 DM (contre 1,8233 DM).

FRANCFORT	28 mai	29 mai
Dollar (en DM) ..	1,8233	1,82
TOKYO	*28 mai*	*29 mai*
Dollar (en yens) ..	143,50	144

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (29 mai)	7 15/16 %
New-York (28 mai) ...	6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 mai	27 mai
Valeurs françaises ..	106,3	106,5
Valeurs étrangères .	115,3	115,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	430,1	433,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	26 mai	27 mai
Industrielles	2 298,08	2 310,68

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	26 mai	27 mai
Industrielles	1 674,1	1 678,2
Mines d'or	404	390,5
Fonds d'Etat	91,31	92,02

TOKYO

	28 mai	29 mai
Nikkeï (Dow Jones) ..	24433,65	
Indice général ...	2117,54	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 mai
Nombre de contrats : 58 060

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	104,80	105,05	104,85	105
Précédent	105	105,25	105,10	104,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LOCAMUR-SOFIGROS AU SECOND MARCHÉ. – Locamur-Sofigros, une société de crédit-bail immobilier du groupe Suez, sera introduite, le 4 juin, sur le second marché de la Bourse de Paris. 28 000 actions de Locamur-Sofigros, soit 9,82 % du capital, serait mises en vente au prix de 250 F par action. Cette entreprise, issue de la fusion en 1984 entre les deux sociétés de crédit-bail détenues par Indosuez, s'adresse principalement aux PME et aux professions libérales.

Elle accorde des financements immobiliers sous forme de crédit-bail et de financements classiques. Les engagements de Locamur-Sofigros atteignaient, au 31 décembre 1986, 1,25 milliard de francs, et le bénéfice s'élevait à 7,1 millions de francs, en hausse de 36 % par rapport à 1985. Pour 1987, le bénéfice devrait atteindre près de 8 millions de francs.

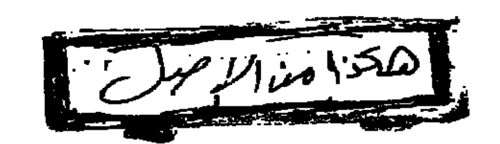
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0580	6,0620	+ 35	+ 50	+ 75	+ 100	+ 160	+ 250
$ can.	4,5074	4,5138	– 21	– 3	– 35	– 10	– 148	– 66
Yen (100) ...	4,2245	4,2303	+ 140	+ 156	+ 295	+ 323	+ 866	+ 947
DM	3,3341	3,3381	+ 102	+ 125	+ 228	+ 259	+ 691	+ 773
Florin	2,9609	2,9672	+ 62	+ 73	+ 138	+ 156	+ 423	+ 477
F.B. (100) ...	16,0989	16,1181	+ 50	+ 176	+ 199	+ 373	+ 618	+ 1053
F.S.	4,0530	4,0584	+ 119	+ 137	+ 277	+ 305	+ 852	+ 932
L (1 000) ...	4,6218	4,6284	– 96	– 68	– 175	– 135	– 480	– 379
£	9,8715	9,8841	– 88	– 46	– 157	– 86	– 389	– 189

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 1/2	7 5/8
DM	3 7/8	4 1/8	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100) ..	6 1/2	7 1/2	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 1/2
F.S.	2	2 1/2	4 1/8	4 1/4	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000) ..	9	10	9 7/8	10 3/8	9 7/7	10 1/4	10	10 5/16
£	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 7/8	9
F. franç. .	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

27 MAI

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1823	4,5 % 1973	1855	1820	1825	– 1 62
4330	C.N.E. 3%	4351	4353	4353	+ 0 05
545	B.N.P. C.I.	568	568	567	– 0 18
1253	B.N.P. T.P.	1254	1254	1254	....
1170	C.C.F. T.P.	1170	1181	1181	+ 0 94
1240	Créd. Lyon. T.P.	1240	1241	1243	+ 0 24
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2173	Renault T.P.	2157	2120	2127	– 1 38
2390	Rhône-Poul. T.P.	2366	2370	2370	+ 0 17
1375	St-Gobain T.P.	1390	1400	1400	+ 0 72
1410	Thomson T.P.	1433	1430	1433	....
475	Accor	476	480	481	+ 1 05
....	Agence Havas	....	....	....	....
2263	Ag. Havas C. I.	2280	....	....	....
700	Air Liquide	702	702	701	– 0 14
2560	Alcatel	2561	2529	2528	– 1 29
1980	Als. Superm.	2120	2189	2189	+ 3 25
485	A.L.S.P.I.	518	502	502	– 3 09
440	Alsthom ★	445	444	431	– 3 14
2770	Arjom. Prioux	2901	2675	2676	+ 1 44
585	Ausedat-Rey	610	610	610	....
1500	Av. Entrepr. ★	1430	1430	1415	– 1 04
1220	Avions Dassault	1218	1220	1219	+ 0 08
675	BAFIP	680	680	680	....
410	Bail-Equipem. ★	420	421	415	– 1 19
940	Bail-Investiss.	952	955	955	+ 0 31
710	Cie Bancaire	713	731	727	+ 1 96
570	Bazar H.-V.	547	550	549	+ 0 36
530	Béghin-Say ★	503	506	508	+ 0 99
815	Berger (Ma)	830	830	849	+ 2 29
720	Bic ★	719	729	725	+ 0 83
1300	B.I.S.	1368	1405	1395	+ 2 12
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2770	2780	2780	+ 0 36
1190	Bouygues	1180	1195	1195	+ 1 27
133	B.P. France	125 50	112	112	– 10 76
4980	B.S.N.	5200	5230	5210	+ 0 19
1340	Carnaud	1400	1420	1412	+ 0 86
3300	Carrefour	3325	3380	3365	+ 1 20
2010	Casino	1965	1965	1939	– 1 32
1420	Casino A.D.P.	1574	1580	1570	– 0 25
1110	C.C.M.C.	1250	1215	1215	– 2 80
840	Cetelem	910	902	905	– 0 54
830	Cerus	843	840	843	....
1860	C.F.A.O.	1950	1950	1940	– 0 51
1480	C.G.I.P.	1528	1510	1512	– 1 05
1500	Chargeurs S.A.	1491	1486	1481	– 0 67
85	Chiers-Châtill.	86	87	87 10	+ 1 28
1070	Ciments franç.★	1078	1080	1070	– 0 74
620	Club Méditerr.	646	663	660	+ 2 17
210	Codetel	213	212	212	– 0 47
370	Colimeg	357 10	360	365	+ 2 21
2190	Coles	2170	2170	2185	+ 0 69
285	Compt. Entrepr.	290	282	278	– 4 14
765	Compt. Mod.	799	830	830	+ 3 88
1190	Créd. Foncier	1285	1300	1300	+ 1 17
600	Crédit F. Imm.	609	620	618	+ 1 48
....	C.C.F.	130	132	132	+ 1 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
800	Créd. Lyon. (CI)	816	829	829	+ 1 59
1210	Crédit Nat. ★	1250	1300	1274	+ 1 92
320	Crouzet ★	312	316	316	+ 1 28
2880	Damart S.A.	3005	3060	3060	+ 1 83
440	Darty ★	430	437	430	....
400	Darty (DP)	390	389 90	388	– 0 51
2400	De Dietrich	2450	2470	2470	+ 0 82
395	Dév. P.d.C. (Li)	381	385	385	+ 1 05
615	D.M.C.	600	604	611	+ 1 83
2530	Docks France ★	2548	2536	2550	+ 0 07
2310	Dumez ★	2250	2283	2289	+ 1 73
1330	Eaux (Gén.)	1303	1324	1311	+ 0 61
2450	Ecco ★	2415	2430	2397	– 0 74
1260	Electro-Financ.	1256	1289	1287	+ 2 47
385	Elf-Aquitaine	382	365	370	– 3 14
345	– (certific.)	335	324	324	– 3 28
2950	Epeda-B-Faure	2840	2870	2870	+ 1 06
3400	Essilor	3680	3710	3710	+ 0 82
2580	Essilor Int. (DP)	2735	2740	2740	+ 0 18
530	Esso S.A.F. ★	521	522	515	– 1 15
2650	Eurafrance	2630	2650	2625	– 0 19
1570	Eurocom ★	1594	1595	1580	– 0 87
3730	Euromarché	3620	3710	3720	+ 2 76
755	Europe n° 1 ★	758	759	755	– 0 39
1090	Exor	1080	1140	1135	+ 5 09
1730	Facom	1725	1711	1711	– 0 81
1200	Fichet-Bauche	1155	1155	1155	....
240	Financial	236 90	237	241	+ 1 73
195	Fives-Lille	206	207	206 20	+ 0 10
1240	Fromageries Bel	1275	1296	1296	+ 1 65
1300	Gal. Lafayette	1315	1318	1318	+ 0 23
415	Gascogne	425	440	440	+ 3 53
2500	Gaz et Eaux	2597	2595	2595	– 0 08
650	Géophysique★	638	638	620	– 2 82
2670	Gerland	2720	2750	2770	+ 1 84
700	GTM-Entrepose	736	730	700	– 4 89
700	Guyenne-Gas.★	744	745	739	– 0 67
3030	Hachette ★	3020	3041	3075	+ 1 82
805	Hénin (La)	820	824	824	+ 0 49
1340	Hutchinson	1376	1389	1389	+ 1 02
120	Imétal	124 10	125	124 60	+ 0 40
450	Imm. Plaine-M.	455	448	448	– 1 54
5070	Inst. Mérieux	5180	5250	5250	+ 1 35
585	Interbail	601	605	605	+ 0 67
1510	Intertechnique	1430	1428	1428	– 0 14
2580	J. Lefebvre	2680	2720	2680	....
2100	Lab. Bellon	2110	2115	2115	+ 0 24
1540	Lafarge-Coppée	1584	1580	1577	– 0 44
1710	Lebon ★	1795	1842	1790	– 0 27
5360	Legrand	5500	5600	5600	+ 1 82
5150	Legrand (DP)	4990	5000	5000	+ 0 20
800	Leroy-Somm.★	794	820	800	+ 0 76
1840	Lesieur	1912	1880	1880	– 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
825	Locabail Immob.	858	861	861	+ 0 35
705	Locafrance ★	683	689	671	– 1 75
906	Locindus	890	897	897	+ 0 79
1110	L. Vuitton S.A ★	1135	1185	1120	– 1 32
....	Luchaire	630	630	617	– 2 08
1560	Lyonn. Eaux ★	1548	1532	1530	– 1 16
125	Mais. Phénix	123 30	126 90	123 70	+ 0 32
800	Majorette (Ly)	810	818	818	+ 0 99
480	Mar. Wendel	517	516	516	– 0 19
1950	Martell	2065	2050	2040	– 1 21
2490	Matra	2481	2475	2475	– 0 24
2540	Merlin-Gerin ★	2351	2365	2357	+ 0 25
3290	Michelin	3360	3400	3400	+ 1 19
1500	Midi (Cie)	1545	1528	1528	– 1 10
410	Midland Bk S.A.	429	426	425	– 0 93
1000	Min. Salsig. (Ma)	970	920	920	– 5 15
58	M.M. Penarroya	55	54 60	54 10	– 1 64
2300	Moët-Hennessy	2483	2525	2515	+ 1 29
108	Moulinex	113 50	113 50	114	+ 0 44
1030	Navig. Mixtes	1075	1082	1082	+ 0 65
177	Nord-Est	182	180	179 50	– 1 37
460	Nordon (Ny)	455	455	455	....
700	Nouvelles Gal.	663	685	685	+ 3 32
1100	Occident. (Gén.)	1165	1210	1207	+ 3 61
1770	Omn.F.Paris	1700	1701	1701	+ 0 06
190	Olida-Caby	207	210	210	+ 1 45
500	Opfi-Paribas	486 90	495	483	– 0 80
4110	Oréal (L')	4260	4330	4260	....
475	Paribas	480	488	486 50	+ 1 35
760	Paris-Réesc. ★	730	745	739	+ 1 23
1660	Pechelbronn ★	1726	1749	1645	– 4 69
1600	Penhoet	1525	1530	1530	+ 0 33
1020	Pernod-Ricard	1050	1080	1080	+ 2 86
1530	Peugeot S.A.	1535	1580	1575	+ 2 81
15 50	Poclain	19 50	18 90	18 05	– 7 44
2180	Poliet	2310	2365	2365	+ 1 95
770	P.M. Labinal	772	783	781	+ 1 17
3520	Presses Cité	3510	3530	3530	+ 0 57
1360	Prétabail Sic.	1357	1325	1357	....
750	Primagaz	766	800	810	+ 5 74
785	Printemps★	780	794	780	....
2140	Promodès	2070	2100	2100	+ 1 44
270	Prouvost S.A ★	267	270	272	+ 1 87
1470	Radiotechn.	1460	1565	1564	+ 7 12
142	Raff. Dist. Total	137	135 30	136 10	– 0 66
3320	Redoute (La) ★	3275	3290	3268	– 0 21
480	Robur financière	480	499	500	+ 4 17
1540	Roussel-Uclaf	1530	1540	1520	– 0 65
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6210	6200	6200	– 0 16
280	Sade	285	280	280	– 1 75
3880	Sagem	3850	3850	3850	....
415	Saint-Gobain	438	445	445	+ 1 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1060	St-Louis B.	1148	1134	1134	– 1 22
1910	Salomon	1950	1990	1990	+ 2 05
1800	Salvepar	1780	1800	1800	+ 1 12
805	Sanofi	802	800	799	– 0 37
780	S.A.T.	807	820	814	+ 0 87
1290	Saupiquet (Na)	1350	1350	1350	....
600	Schneider ★	579	580	575	– 0 69
120	S.C.O.A.	131	131 50	131 50	+ 0 38
750	S.C.R.E.G.	788	795	789	+ 0 13
815	Sab ★	839	835	852	+ 1 54
475	Sefimeg	475	495	493	+ 3 79
1680	S.F.I.M.	1699	1660	1680	– 2 30
80	S.G.E.	80 85	80 50	80 10	– 0 92
535	Sign. Ent. El. ★	541	547	541	....
1170	Silic	1171	1131	1136	– 2 98
636	Simco-U.P.H. ★	649	636	637	– 1 84
440	Simnor (Li)	447	450	450	+ 0 67
1250	Skis Rossignol	1251	1250	1250	– 0 07
710	Sliminco	758	753	754	– 0 53
230	Sodecco	265	270	270	+ 1 89
265	Sodero (Na)	279	284	284	+ 1 79
2640	Sodexho	2745	2790	2780	+ 1 28
....	Sogenal (Ny)	174 50	172	172	– 1 43
480	Sogerap	468	477	468	....
2250	Somm-Allib. ★	2340	2350	2320	– 0 85
750	Source Perrier	802	809	803	+ 0 12
1090	Sovac ★	1100	1100	1119	+ 1 72
620	Spie-Batignol.	635	634	634	– 0 16
686	Strafor	685	700	700	+ 2 19
370	Synthelabo ★	369	363	360	– 2 43
690	Talcs Luzenac	678	681	689	+ 1 62
2950	Tél. Elect.	2930	2980	2975	+ 1 54
1480	Thomson-C.S.F.	1515	1530	1525	+ 0 66
540	Total (CFP)★	525	523	511	– 2 68
111	– (certific.)	112	108 20	108 20	– 3 39
2460	T.R.T.	2560	2590	2590	+ 1 17
705	U.F.B.	743	710	710	– 4 44
1300	U.I.C.	1340	1356	1350	+ 0 75
680	U.I.F.	682	685	685	+ 0 44
920	U.I.S.	920	925	925	+ 0 54
315	U.C.B. ★	337	337	339	+ 0 59
800	Unibail	820	835	825	+ 0 61
560	Valéo	572	579	578	+ 1 05
102	Vallourec	97	94 10	94	– 3 09
620	Via Banque	520	535	531	+ 2 11
840	Elf-Gabon	825	815	815	– 1 21
129	Amax Inc.	124 50	122	125 20	+ 0 56
360	Amer. Express	409	421 50	419	+ 2 44
145	Amer. Teleph.	155	158 50	158	+ 1 94
152	Anglo Amer. C.	142 30	134 60	136 20	– 4 29
715	Amgold	680	649	659	– 3 09
900	BASF (Akt)	911	922	919	+ 0 88
995	Bayer	1015	1049	1046	+ 3 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
144	Buffelsfont.	128	127 50	129	+ 2 38
205	Chase Manh.	228 50	226	226	– 1 09
78	De Beers	71 80	70	70 20	– 2 23
1850	Deutsche Bank	1948	2007	2014	+ 3 39
99	Dome Mines	85	84 30	84 80	– 0 24
1050	Dresdner Bank	1020	1055	1054	+ 3 33
163	Driefontein Ctd	147 50	146	149	+ 1 02
665	Du Pont-Nem.	666	702	700	+ 5 11
455	Eastman Kodak	485	494	494	+ 1 86
78	East Rand	71	71	71 50	+ 0 70
295	Electrolux	278 50	278	278	– 0 18
250	Ericsson	256 30	259	259	+ 1 05
515	Exxon Corp.	522	535	525	+ 0 57
520	Ford Motors	548	555	555	+ 1 28
116	Freegold	103	101	103 50	+ 0 49
115	Gencor	104 60	101 60	101 60	– 2 87
590	Gén. Electr.	622	641	640	+ 2 89
565	Gén. Belgique	574	580	579	+ 0 87
505	Gen. Motors	510	520	520	+ 1 96
114	Goldfields	103 20	98	98 20	– 4 84
51	GdMetropolitan	51 10	50 60	50 60	– 0 98
99	Harmony	91	89 50	90	– 1 10
39	Hitachi	40 75	42 10	42 10	+ 3 31
895	Hoechst Akt.	915	930	930	+ 1 64
143	Imp. Chemical	139 80	140 80	140 50	+ 0 50
925	IBM	959	977	971	+ 1 25
305	ITT	326	335	335	+ 2 76
153	Ito-Yokado	153	155	155	+ 1 31
71	Matsushita	75 30	79 60	79 60	+ 5 71
870	Merck	935	935	935	....
730	Minnesota M.	780	790	790	+ 1 28
280	Mobil Corp.	280	280	280	....
235	Morgan J.P.	260	263	263	+ 1 15
36100	Nestlé	36850	36100	36110	– 2 01
184	Norsk Hydro	181 80	181 30	181 30	– 0 28
285	Ofsil	261	256	257 50	– 1 34
1750	Petrofina	1740	1735	1735	– 0 29
470	Philip Morris	500	514	514	+ 2 80
139	Philips	143 60	142 50	142 50	– 0 77
600	Quilmès	599	598	598	– 0 17
935	Randfontein	889	855	858	– 3 49
765	Royal Dutch	769	765	765	– 0 52
112	Rio Tinto Zinc	102	99 55	99 10	– 2 84
126	St Helena Co	119	112 20	115	– 3 36
250	Schlumberger	262	265	265	+ 1 15
134	Shell transp.	129 20	127 20	127 20	– 1 55
2260	Siemens A.G.	2270	2298	2299	+ 1 28
121	Sony	124 90	127 80	127 80	+ 2 32
131	T.D.K.	137 50	143 50	143	+ 4
30	Toshiba Corp.	32 90	32 60	31 80	– 3 34
1840	Unilever	1855	1864	1846	– 0 49
276	Unit. Techn.	288	292	290 50	+ 0 87
845	Vaal Reefs	770	744	758	– 1 56
285	Volvo	293	298	298	+ 1 71
420	West Deep	393	370 20	373	– 5 09
430	Xerox Corp.	453 50	474	469	+ 3 42
1 28	Zambia Corp.	1 30	1 28	1 29	– 0 77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9800	..
Emp. 8,80 % 77	126 10	0 120
9,80 % 78/93	102 15	8 592
10,80 % 79/94	104 40	7 871
13,25 % 80/90	107 53	13 032
13,80 % 80/87	102	8 489
13,80 % 81/89	107 80	5 028
16,75 % 81/87	102 27	11 932
16,20 % 82/90	117 10	6 992
16 % juin 82	118 75	15 474
14,60 % fév. 83	117 70	3 840
13,40 % déc. 83	120 30	5 801
12,20 % oct. 84	112 60	7 755
11 % fév. 85	112 40	2 893
10,26 % mars 86	107	2 159
ORT 12,75 % 83	1746	..
OAT 10 % 2000	106 60	0 027
OAT 9,80 % 1997	106 65	4 502
OAT 9,80 % 1996	104 60	3 168
Ch. France 3 %	166 20	..
CNB Bques janv. 82	101 72	3 309
CNB Paribas	101 86	3 309
CNB Suez	101 86	3 309
CNI janv. 82	101 70	3 309
PTT 11,20% 85	106 60	5 081
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	107 55	10 180
CRT 8% 86	97 60	1 129
CRH 10,90% déc. 85	105 50	4 005

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	1340	1390
Agache (Sté. Fin.)	1921	1974
A.G.F. (St Cent.)	837	830
Applic. Hydraul.	792	800
Arbel	250	250
Astorg	365	385
Avenir Publicité	2350	2500
Bain C. Monaco	380	....
Banque Hypoth. Eur.	460	466
Béghin-Say (C.I.)	405	403
B.G.L.	620	630
Blanzy-Ouest	578	580
B.N.P. Intercontin.	401	425
Bénédictine	5530	5310
Bon-Marché	815	815
B.T.P.	150 50	151
Calif	850	890
Cambodge	941	905
C.A.M.E.	471	505
Campenon Bern.	552	555
Carbone-Lorraine	900	910
C.E.G.Frig.	778	798
Centen. Blanzy	3136	3135
Centrest (Ny)	284 90	285 10
Cerabati	104 50	108 80 d
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1050	985
Champex (Ny)	180	170
C.I.C. (Financ. de)	375	374
C.I. Maritime	719	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimss-Sintra	1010	....
Citram (B)	670	....
Clause	1579	1579
Cofradel (Ly)	2490	2260
Cogifi	455	458
Comiphos	687	692
Cie Industrielle	3950	3950
Comp. Lyon-Alem.	763	763
Concorde (La)	1100	1090
C.M.P.	60	57 60 o
Créd. Gén. Ind.	850	816
Cr. Universel (Cie)	800	800
Créditel	160 50	160 50
Darblay S.A.	855	865
Delalande S.A.	1549	1570
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1370	1370
Didot-Bottin	990	995
Eaux Bass. Vichy	1550	1530
Eaux Vittel	3000	....
Economats Centre	632	680
Electro-Banque	475	475
Elf-Antargaz	790	790
E.L.M. Leblanc	992	990
Emelli-Bretagne	330	330
Entrepôts Paris	640	647
Epargne (B)	3400	3332 c
Europ. Accumul.	85	86 60
Eternit	3260	3300
Finalens	275	284
FIPP	436	463 50 d
Fnac	1170	1180
Foncière (Cie)	630	629
Fonc. Lyonnaise	5750	5700
Foncina	582	583
Forinter	1112	1110
Fougerolle	428	435
France I.A.R.D.	470	381
France (La)	6750	6600
From. Paul Renard	536	530
GAN	1232	1230
Gaumont	529	529
Gévelot	821	831
Gr. Fin. Constr.	509	506
Gds Moul. Paris	360	382
Groupe Victoire	3630	3705
G. Transp. Ind.	576	576
H.E.F.	145	150
Immindo S.A.	590	578
Immoinvest	320	320
Immobail	475	475 20
Immobanque	799	780
Immob. Marseille	9800	9980
Immofice	579	580
Invest. (Sté Cent.)	3400	3380
Jaeger	215	217
Lafitte-Bail	548	565
Lambert Frères	250	250
Lille-Bonnières	1590	1589
Loca-Expansion	345	345
Locafinancière	455	451
Locatel	705	747
Louvre (Sté)	1790	1700
Machines Bull	47 80	49
Magasins Uniprix	225	226
Magnant S.A.	139	122 o
Maritimes Part.	450 50	489
Métal Déployé	514	....
Mors	200	200
Naval Worms	109	109

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	410	415
Optorg	330	330
Oréal (L') C.I.	3050	3120
Origny-Desvroise	1305	1349
Palais Nouveauté	918	955
Paribas-CIP	400	405
Paris France	286 50	287
Paris-Orléans	399	403
Partenaires	870	888
Patern. Rinq. Div.	1490	....
Pathé-Cinéma	755	....
Pechiney (cert. inv.)	275 90	276
Piles Wonder	1100	1177
Piper-Heidsieck	1152	1150
P.L.M.	214 50	219
Porcher	750	776
Providence S.A.	1940	1863 o
Publicis	2720	2800
Raff. Souf. R.	162	165
Rhône-Poul. (c. inv.)	407	405
Ricqlès-Zan	325	312 o
Rochefortaise S.A.	367 20	394 d
Rochette-Cenpa	105 30	105 40
Rosario (Fin.)	774	805 d
Roudière	330	332
Rougier et Fils	115 50	120 10
Sacer	490	500
SAFAA	1800	1800
Safic-Alcan	1090	....
SAFT	2350	2380
Saga	396	385
St-Gobain C.I.	440	465
Salins du Midi	670	673
Santa-Fé	188	188
Satam	220	220
Saulnes	73	74 90
Savoisienne (M)	250 50	....
SCAC	810	810
Semelle Maubeuge	725	725
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	100	98
Sicli	287	295
Sicotel	415	410
Siovin	290	290
Siph (Plant. Hévéas)	405	425
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1890	1900
Soffo	470	481
Soficomi	835	835
S.O.F.I.P. (M)	178	175
Sofragi	1170	1170
Soudure Autog.	521	535
Sovabail	710	710
Speichim	29 75	29 75
S.P.I.	760	755
Suez (Fin. de)-CIP	1588	1609
Stemi	965	1005
Taittinger	2140	....
Testut-Aequitas	596	592
Tour Eiffel	670	650
Ufiner S.M.D.	762	773
U.A.P.	2390	2380
U.T.A.	2360	2400
Vicat	1730	1798
Viniprix	1755	1800
Virax	195	190
Waterman S.A.	593	617 d
Brass. du Maroc	135	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	379	375
Alcan Alum.	259	....
Algemeine Bank	1390	1381
American Brands	256	260 10
Am. Petrofina	320	....
Arbed	290	240
Asturienne Mines	160 50	....
Bco Pop Espanol	383	370
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	1390 d
B. Régl. Internat.	60000	59100
Br. Lambert	581	581
Canadian-Pacific	105 80	106 80
CIR	33	33
Commerzbank	815	850
Dart. and Kraft	347	350
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	479	489
Gén. Belgique	574	579
Gevaert	955	913
Glaxo	163	162 50
Goodyear	379 80	380
Grace and Co	381	386
Gulf Canada Corp.	133	130
Honeywell Inc.	462 10	465
I. C. Industries	190	198
Johannesburg	1005	978
Kubota	25	25
Latonia	284	286
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	63 90	64
Mineral-Ressourc.	77	....
Nixdorf	2670	2690
Noranda	130	127 10
Olivetti	34 70	34 80
Pakhoed Holding	212	202
Pfizer Inc.	389	407
Procter Gamble	521	526
Ricoh Cy Ltd	33	33
Rolinco	278 50	279 90
Robeco	295 30	300 70
Rodamco	436	436
Saipem	23 80	22 70
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	309	310
Steel Cy of Can.	107	....
Tenneco	249	....
Thorn EMI	69	69
Toray indust. inc	30 30	30 45
Vieille Montagne	936	....
Wagons-Lits	831	830
West Rand	28	27

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 60	....
Calciphos	499	486
C.E.M.	....	....
Cochery	179	165
C. Occid. Forestière	180	180
Copirex	455	450
Dubois Inv. (Casto.)	1025	1030
Gachot	271	280
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1030	....
Patenôtre-R.D.	3400	....
Révillon	380	350 o
Rorento N.V.	154 10	154 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	301	379 d
Ulinex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1230	1145
Alain Manoukian	890	926
Asystel	675	708
B.I.C.M.	1015	1018
B.I.P.	820	839
Bolloré Technologies	1280	1301
Buitoni	815	840
Cables de Lyon	1380	1350
Calberson	1105	1110
Cardif	2530	2590
Cap Gemini Sogeti	2750	2784
C.D.M.E.	1098	1128
C. Equip. Elect.	316	325
C.E.G.I.D.	3005	3035
C.E.P.-Communication	1620	1650
C.G.I. Informatique	1060	1058
Dafsa	350	360
Dauphin O.T.A.	3590	3590
Devanlay	2750	2900
Deville	1000	1000
Drouot-Assurances	540	544

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Obl. convert.	3930	3930
Editions Belfond	330	340
Elect. S. Dassault	951	970
Elysées Investiss.	48 50	48 50
Expand	940	982
Filipacchi	701	704
Guintoli	1087	1131
Guy Degrenne	1145	1100
I.C.C.	290	283
IDIA	245	245
I.G.F.	219	220
IN Informatique	315	320
La Commande Electro.	880	899
Le gd livre du mois	480	476
Loca-Investissement	346	345
Locamic	490	500
Mecatam	515	535
Marin Immobilier	385	400
Métallurg. Minière	189	182 10
Mécalogie Internat.	730	738

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	715	730
Molex	243	260
Novale-Delmas	815	880
Olivetti-Logabax	580	580
Om. Gest. Fin.	510	518
Petit Bateau	270 10	284 90
Petroligaz	730	739
Pier Import	384	373
Rezal	1620	1680
St-Gobain Emballage	1600	1650
St-Honoré Matignon	241 50	241
S.C.G.P.M.	300	282 80
Sema-Metra	1808	1700
S.E.P.	1500	1540
S.E.P.R.	1801	1929 d
S.M.T. Goupil	400	400
Sodinforg	1540	1540
Sofibus	455	455
Supra	1180	1195
Valeurs de France	372	377

SICAV (sélection) 27/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	838 70	818 24
Actions France	490 76	473 02
Action Invest.	376 67	359 59
Actions sélectives	610 80	588 72
Aedificandi	649 19	625 73
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1265 38	1234 52
A.G.F. 5000	631 80	616 39
A.G.F. ECU	1113 98	1102 95
A.G.F. Interfonds	457 58	446 42
A.G.F. Invest	103 16	100 63
A.G.F. OBLIG.	1109 59	1104 07
A.G.F. Sécurité	10043 88	10043 88
Agfimo	700 79	683 70
Altefi	215 93	208 13
A.L.T.O.	186 90	180 14
Ameri-Gan	5546 50	5294 99
America-Valor	740 83	707 24
Amérique Gestion	369 86	353 09
Amplitude	578 29	551 45
Arbitrages court terme	5359 25	5348 54
Argonautes	439 53	419 80
Associc	1160 88	1160 88
Aurecic	1377 45	1337 33
Axa Europe	115 20	109 98
Axa Investissements	125 14	119 47
Bourse-Investiss.	484 84	462 85
Bred Associations	2642 69	2634 79
Bred International	97	95 10
Capital Plus	1628 90	1628 90
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conventimmo	411 72	395 88
Cortal court terme	12369 15	12369 15
Cortexa	944 45	901 62
Credinter	502 22	487 59
Croiss. France	286 12	273 80
Croiss. Mercure	2601 91	2526 13
Croiss. Immobil.	691 60	680 24
Croiss. Prestige	383 53	366 14
Drouot-France	720 23	687 57
Drouot-Investiss.	1175 18	1121 89
Drouot-Sécurité	258 02	244 41
Drouot-Sélection	146 19	139 56
Ecuric	1183 54	1166 05
Elicoop Sicav	11454 55	11454 55
Elf-Valeurs	9857 31	9526 64
Energie	287 48	274 44
Eparcic	2786 61	2781 24
Eparcourt Sicav	4032 08	4022 02
Epargne Associations	23896 82	23860 93
Epargne-Capital	7862	7784 16
Epargne-Croiss.	1565 78	1523 87
Epargne-Industr.	810 48	773 73
Epargne-Inter	694 50	675 91
Epargne J.	51951 09	51951 09
Epargne-Long-Terme	1747 07	1700 31
Epargne-Oblig.	190 51	185 41
Epargne-Unie	1296 56	1237 77
Epargne-Valeur	438 34	428 61
Epacoblig	1259 17	1258 66
Epsilon	1018 11	1008 03
Euracic	9791 63	9648 93
Euro-Croissance	580 86	544 52
Eurodyn	1111 15	1074 61
Euro-Gan	5243 61	5005 83
Extrême Orient Sicav	591 76	574 52
Francilia Plus	28678 08	28413 94
Finord Placement	59457 48	59278 64
Finord Trimestriel	1115 35	1098 87
Finord Valorisation	13176 78	12918 41
Foncicav (div. par 10)	10557 23	10551 96
Foncier Investiss.	1151 25	1123 17
Foncival	281 21	268 46
France Ecu Plus	10628 80	10523 58
France-Gan	6530 08	6224 42
France-Garantie	289 79	289 21
France-Investiss.	549 24	524 33
France-Nat	119 66	118 48
France-Obligations	452 60	448 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	436 50	422 82
Francic Régions	1189 20	1154 56
Fructi-Associations	1339 31	1339 31
Fructicapi	300 23	295 79
Fructidor	251 98	248 26
Fructifrance	858 95	838
Fructivar	80496 70	80285 99
Fructi ECU	571 45	563
Fructi-Première	12210 20	12029 75
Futurobig	1114 22	1113 11
Gestilion	61472 56	61319 25
Gestion Associations	155 20	151 78
Gestion Mobilière	734 86	701 64 ◆
Gest. Rendement	475 47	453 91
Gest. Sél. France	777 42	742 17
Haussmann Associat.	1202 06	1202 06
Haussmann court terme	1173 17	1173 17
Haussmann Epargne	1357 75	1357 75
Haussmann Europe	2100 89	2024 78
Haussmann France	1100 24	1060 47
Haussmann Oblicroiss.	1281 51	1281 51
Haussmann Obligation	1507 75	1453 25
Horizon	1230 70	1194 85
I.M.S.I.	631 74	603 09
Indo-Suez Valeurs	781 76	746 31
Ind. françaises	13394 42	13121 98
Interoblig.	12099 68	11834 31
Intersélect France	488 80	466 73
Intervaleurs Indust.	704 85	672 89
Invest. net	14285 10	14236 63
Invest. Obligataire	17709 31	17673 98
Japacic	189	182 52
Jeune épargne	246 79	243 14 ◆
Laffitte-Amérique	260 67	248 85
Laffitte-crt-terme	58218 18	58216 18
Laffitte-Expansion	864 49	825 29
Laffitte-France	353 55	337 52
Laffitte-Immobilière	265 31	253 28
Laffitte-Japon	347 55	331 78
Laffitte-Oblig.	148 71	140 08
Laffitte-Placements	64930 68	64930 68
Laffitte-Rend.	215 29	205 53
Laffitte-Tokyo	1304 07	1244 94
Lion-Associations	11248 28	11248 28
Lion-Institutionnels	23038	22980 55
Lionplus	71461 30	70753 76
Livret portefeuille	651 64	632 65
Méditerranée	176 32	168 32
Mondiale Investissem.	452 10	431 80
Monecic	5904 51	5904 51
Moné J.	53650 50	53650 50
Monelaffitte	261450 44	261450 44
Multi-Obligations	430 11	410 61
Mutuelle Unie Sél.	162 36	155
Natio.-Assoc.	6542 51	6529 45
Natio.-Epargne	13344 22	13212 10
Natio.-Immobilier	1083 13	1034 68
Natio.-Inter.	1147 68	1118 96
Natio.-Obligations	544 41	529 64
Natio.-Patrimoine	1473 91	1434 46
Natio.-Placements	62928 82	62928 82
Natio.-Revenu	1057 45	1048 98
Natio.-Sécurité	55149 58	55149 58
Natio.-Valeurs	773 52	752 82
Nippon-Gan	5785 75	5523 39
Nord-Sud Développ.	1174 12	1171 78
Oblicic Régions	1046 72	1030 27
Oblicoop Sicav	1408 68	1382 02
Obligations Convert.	464 75	443 68
Oblilion	1113 15	1083 36
Optimavalor	672 76	642 24
Options et Rendement	53653 15	52860 26
Orient-Gestion	187 43	178 93
Panamérique	534 41	510 18
Paraxope	859 45	820 48
Paribas Epargne	15244 83	15214 40
Paribas France	111 87	108 42
Paribas Gestion	623 70	598 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	104 15	101 12
Paribas Patrimoine	550 35	527 91
Patrimo-Valor	1084 14	1083 08
Patrimoine-Retraite	1624 88	1593 02
Phénix Placements	263 36	252 10
Pierre Investiss.	760 60	726 11
Placement A	1109 17	1109 17
Placement crt-terme	69105 59	69105 59
Placement J	54036 78	54036 78
Placement Premier	50858 07	50858 07
Placements Rendement	11528 05	11528 05 ◆
Placements Sécurité	110559 77	110559 77 ◆
Première Obligations	10263 12	10262 59
Priv'Association	22910 83	22910 83
Province Investiss.	632 32	594 10
Quartz	116 15	112 31
Rentacic	167 62	165 14
Revenus Trimestriels	5781 87	5724 62
Revenu Vert	1167 16	1165 99
Rivoli Plus	1057 10	1009 16
St-Honoré Assoc.	13968 15	13898 66
St-Honoré Bio-aliment.	864 33	825 14
St-Honoré Pacifique	586 99	560 37
St-Honoré P.M.E.	498 29	475 69
St-Honoré Real	11610 86	11584 40
St-Honoré Rendement	11441 21	11384 29
St-Honoré Services	516 46	496 60
St-Honoré Technol.	781 52	746 08
St-Honoré Valor	12161 96	12065 52
Sécuricic	11329 93	11317 61
Sécur. Mobilière	404 99	386 63
Sécuri Taux	10285 97	10285 97
Sél.court terme	11869 73	11581 87
Sélection Croissance	548 83	532 84
Sicaden (Caeden BP)	746 31	734 30
Sicav-Associations	1376 29	1374 23
S.F.I. fr. et étr.	633 91	615 45
Sicavimmo	824 65	787 26
Sicav 5000	368 15	358 30
Slivafrance	593 02	577 15
Slivam	431 30	419 76
Slivarente	228 30	222 19
Slivinter	427 94	418 49
S.I.–Est	1289 87	1231 38
S.I.G.	887 84	847
S.N.I.	1297 71	1259 81
Sogepargne	391 86	377 70
Sogerec	52382 72	50888 72
Sogevar	1109	1058 71
Sogister	1318 97	1259 16
Soleil Investiss.	476 93	457 21
Technocic	1208 15	1172 96
Techno-Gan	5999 22	5727 18
U.A.P. Investiss.	413 72	398 77
Uni-Associations	109 17	109 17
Unifrance	498 78	476 16
Unifoncier	1335 68	1275 11
Uni-Garantie	1327 80	1301 74
Unigestion	931 94	889 68
Uni-Japon	1523 24	1454 17
Uni-Régions	3338 92	3187 51
Univerto	2180 45	2108 75
Univer	176 47	176 47
Univers-Obligations	1634 51	1580 76
Valorem	533 77	520 75
Valoblig	60476 50	59877 72
Valorg	1492 51	1491 02
Valorel	78334	78294 85

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6	6 071	5 750	6 250
ECU	5 936	5 922	....	....
Allemagne (100 DM)	334 260	333 660	324	343
Belgique (100 F)	16 116	16 108	15 750	16 600
Pays Bas (100 fl.)	296 780	296 320	288	305
Danemark (100 krd)	88 860	88 730	86	92 600
Norvège (100 k)	89 960	89 950	87	93 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 902	9 820	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 485	4 495	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 624	4 618	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	405 780	403 650	394 500	414 500
Suède (100 krs)	95 540	95 550	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 450	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 781	4 787	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 282	4 280	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 464	4 522	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 195	4 225	4 040	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/6
Or fin (kilo en barre)	88300	87500
Or fin (en lingot)	88100	87950
Pièce française (20 fr)	526	522
Pièce française (10 fr)	345	340
Pièce suisse (20 fr)	618	590
Pièce latine (20 fr)	508	499
Souverain	633	620
Pièce de 20 dollars	3100	3110
Pièce de 10 dollars	1510	1480
Pièce de 5 dollars	850	850
Pièce de 50 pesos	3320	3285
Pièce de 10 florins	538	530
Or Londres	459 65	447 79
Or Zurich	447 50	450 75
Or Hongkong	459 45	450 41
Argent Londres	8 02	7 29

Le Monde

TURQUIE

Amnesty International dénonce le refoulement de réfugiés iraniens vers leur pays

L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a dénoncé, mercredi 27 mai, le refoulement par la Turquie, au cours des derniers mois, de quelque quatre cents demandeurs d'asile iraniens vers leur pays d'origine. Amnesty estime que ces Iraniens risquent *« la torture, l'exécution ou l'emprisonnement en raison de leurs opinions »*. Elle s'inquiète particulièrement du sort de six Kurdes, *militants supposés* de partis nationalistes interdits en Iran, qui ont été remis à la police iranienne, en *novembre 1986, par la police turque.*

Amnesty a lancé un appel au gouvernement d'Ankara afin qu'il mette un terme à ces pratiques, remplisse ses obligations internationales et respecte ses propres promesses, selon lesquelles *« aucun Iranien craignant la persécution dans son pays ne serait renvoyé de force »*.

Mais cet appel est resté sans *réponse* à ce jour, comme d'ailleurs les demandes de renseignements que l'organisation avait adressées aux autorités turques au sujet d'autres cas d'Iraniens menacés d'être reconduits à la frontière, souligne Amnesty. L'organisation rappelle également qu'elle avait envoyé une mission en Turquie, en novembre 1985, pour vérifier des informations sur le refoulement de demandeurs d'asile. Les délégués d'Amnesty avaient alors insisté auprès des autorités turques sur la nécessité d'une stricte application du principe de *non-renvoi des demandeurs* d'asile vers leur pays d'origine, lorsqu'ils risquent la torture ou la mort. La Turquie avait donné son accord de principe. Elle a ratifié la convention de 1951 sur le statut des réfugiés, uniquement en ce qui concerne des événements qui ont lieu en Europe.

Le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères, M. Inal Batu, a démenti catégoriquement le refoulement de réfugiés iraniens et qualifié de mensongères ces informations. Rappelant la traditionnelle hospitalité turque, M. Batu a souligné qu'actuellement près d'un million d'Iraniens résidaient en Turquie et précisé que les autorités du pays travaillaient en étroite collaboration avec le Haut Commissariat aux réfugiés pour résoudre cette question.

TCHAD

« Le pays utile n'est pas seulement le Sud »

déclare M. Aurillac à Faya-Largeau

Venu au Tchad pour la réunion annuelle de la commission mixte de coopération, M. Michel Aurillac, *ministre de la coopération*, a franchi l'ancienne *« ligne rouge »* du 16[e] parallèle pour se rendre, jeudi *28 mai*, à Faya-Largeau, à bord d'un Transall, qui s'est posé sur la piste de latérite de la grande palmeraie reconquise par l'armée tchadienne deux mois plus tôt.

Le ministre a salué *« Faya-Largeau, symbole de la résistance, Faya réssuscitée »* et a annoncé le déblocage de 23 millions de francs de crédits d'urgence qui serviront dès cette année à la remise en état de l'hôpital, des écoles et du système d'adduction d'eau. *« Le Tchad utile, ce n'est pas seulement le Sud »*, a dit M. Aurillac dans une allusion directe à la doctrine, un moment défendue à Paris, notamment par M. Mitterrand, selon laquelle il serait vain de vouloir agir dans les régions lointaines et désertiques du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti).

Dès son arrivée à N'Djamena, mercredi, M. Aurillac avait déclaré que *« l'effort de la France pour aider le Tchad à gagner la bataille pour le développement s'applique en particulier aux régions libérées et à leurs populations »*. L'aide civile au Tchad, initialement fixée à 500 millions de francs pour 1987, sera augmentée pour tenir compte de la nouvelle situation. L'aide au *retour des réfugiés* dans le BET sera organisée en liaison avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (*HCR*).

M. Aurillac a confirmé à l'AFP *qu'un « très petit nombre »* de militaires français participaient aux opérations de déminage dans les zones abandonnées par les Libyens. Un détachement du 17[e] RGP (régiment de génie parachutiste basé à Montauban) accompagnait le ministre. Une compagnie de cette unité est attendue prochainement au Tchad.

M. Albin Chalandon au congrès des jeunes avocats de Bordeaux

La fusion des professions juridiques et judiciaires

Le quarante-troisième congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats s'est ouvert jeudi 28 mai à Bordeaux, en présence du garde des sceaux, M. Albin Chalandon. Durant les trois journées prévues pour les travaux, les congressistes examinent la question des honoraires, celle de la spécialisation et, enfin, celle de la publicité tant institutionnelle que personnelle.

BORDEAUX
de notre correspondant

Affirmer de but en blanc que l'avocat de demain ressemblera comme un frère au *« lawyer »* anglo-saxon ? Les avocats préfèrent évoquer le nouvel *homo juridicus*, ce praticien aux compétences élargies – tout en étant souvent spécialisé – ne limitant plus son horizon aux seules marches du palais. L'avocat de demain sera homme de défense ou ne sera pas, mais il sera aussi homme d'entreprise, juriste dans la cité, présent sur tous les fronts.

A vrai dire, cette perspective n'est pas nouvelle, mais, si elle est aujourd'hui plus clairement exprimée, c'est qu'il y a urgence : on atteindra vite maintenant l'horizon 1992, qui, dans le domaine du droit, va bouleverser les règles du jeu et précipiter les évolutions.

Les membres des UJA ne sont pas tendres pour les aînés, qui ont, pensent-ils, raté la fusion de 1972 en la limitant aux seules professions d'avocat et d'avoué près des tribunaux de grande instance. Réforme timide, pusillanime, disent-ils : en croyant sauver les principes, on n'a fait qu'hypothéquer l'avenir.

« La fusion des professions juridiques et judiciaires, nous la voulons, a proclamé Paul-Albert Iweins, président sortant de la fédération. *Nous sommes prêts à l'affronter. »* Mais aussitôt, il a tenu à redire avec force que cette vision de l'avenir n'entraînait pas un désintérêt pour le judiciaire, bien au contraire.

« Cela suppose que la justice soit défendue, qu'elle ne soit pas grignotée, dépossédée de ses missions par des organismes para-judiciaires », a-t-il souligné à l'adresse du garde des sceaux.

Si M. Chalandon s'est vu félicité pour *ce* qu'il a obtenu dans le domaine pénitentiaire, le compliment était assorti d'une mise en garde. Les jeunes avocats sont d'accord pour augmenter les places, afin de satisfaire aux exigences élé*mentaires des droits* de l'homme, mais gare au *« tout enfermement »*. *« Les peines de substitution ne sont ni de droite ni de gauche ! »* a ajouté M. Iweins, qui, après avoir fait part du doute de ses confrères sur l'institution de peines *minimales* et l'abandon du jury populaire dans les affaires de terrorisme, a conclu : *« Méfions-nous de la multiplication des exceptions. Notre avenir n'aura de sens que si nous privilégions notre âme, notre passion de la justice et des libertés. »*

Dans sa réponse, le ministre de la justice a, dans l'ensemble souscrit à ce discours. S'agissant de l'avenir, il a évoqué la future formation des juristes français, s'en remettant aux conclusions du rapport Terré, qui prévoit de larges plages d'enseignement commun. *« En regroupant les futurs avocats et les futurs magistrats, nous poursuivons un objectif de cohésion »*, a déclaré M. Chalandon. *« Il faut faire en sorte que les juges et les avocats se connaissent, se comprennent et s'estiment. Il faut aussi développer les passages d'une profession à l'autre. C'est le moyen d'offrir au pays une justice plus humaine, plus efficace, et qui réponde mieux aux besoins »* a-t-il conclu. – *(Intérim.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 mai

Calme

Le plus grand calme a régné vendredi matin à la Bourse de Paris. A l'issue de la session préliminaire, l'indicateur instantané, initialement en léger progrès (+ 0,14 %), cédait à l'effritement (– 0,07 %). Avance de J. Lefebvre (+ 2,5 %), SGE (+ 2,2 %) et L. Vuitton (+ 1,6 %). Recul de CPB (– 2,1 %), Luchaire (– 1,9 %) et Guyenne (– 1,8 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	481	485	484
Agence Havas	....	....	....
Air Liquide (L')	701	708	707
Bancaire (Cie)	727	721	721
Bongrain	2780	2790	2800
Bouygues	1196	1190	1190
B.S.N.	5210	5210	5220
Carrefour	3365	3380	3380
Chargeurs S.A.	1481	1478	1478
Club Méditerranée	660	663	656
Eaux (Gén.)	1311	1310	1308
ELF-Aquitaine	370	371	372
Essilor	3710	3710	3710
Lafarge-Coppée	1577	1575	1576
Lyonn. des Eaux	1530	1530	1544
Michelin	3400	3370	3379
Midi (Cie)	1528	1515	1517
Moët-Hennessy	2515	2525	2521
Navig. Mixtes	1082	1070	1070
Oréal (L')	4260	4231	4240
Pernod-Ricard	1080	1080	1080
Peugeot S.A.	1575	1576	1578
Saint-Gobain	445	447	446
Sanofi	798	798	798
Source Perrier	803	804	808
Télémécanique	2975	2976	2975
Thomson-C.S.F.	1525	1518	1518
Total-C.F.P.	511	513	512
T.R.T.	2590	2590	2590
Valéo	578	580	580

Coupe du monde de rugby

Les Gallois se détachent

Déjà vainqueur de l'Irlande, le Pays-de-Galles a obtenu un deuxième succès dans le groupe 2 de la Coupe du monde de rugby en battant vendredi 29 mai à Palmerston North (Nouvelle-Zélande) le Tonga 29-16. Les Gallois ont marqué quatre essais par Glenn Webbe (5[e], 10[e] et 70[e]) et par Adrian Hadley (35[e]), Paul Thorburn réussissant deux pénalités et deux transformations. Le Tonga a inscrit deux essais par Kutusi Fielea (40[e]) et Talai Fifita (76[e]), Alamoni Liava'a passant une transformation et une pénalité et Asaeli'Amone un but.

En tête du groupe 2, les Gallois, qui doivent encore rencontrer le Canada *le 2 juin* à *Invercagill*, devraient affronter en quarts de finale l'Angleterre.

La transat en équipage

Fehlman bat Tabarly

Le *Suisse* Pierre Fehlman, sur *Marlboro*, a gagné la transat Lorient-Saint-Pierre-et-Miquelon-Lorient en monocoque par équipage *(le Monde* du 3 mai). Eric Tabarly avec *Côte d'Or* a précédé de 2 h 35 mn le skippeur helvétique à Lorient le 28 mai. Toutefois, *cette avance était insuffisante* pour compenser l'avantage de 5 h 12 mn pris par Fehlman dans la première étape. C'est le deuxième échec de Tabarly contre le navigateur suisse, qui l'avait déjà précédé dans le tour du monde en équipage 1985-1986.

Mozambique

Un commando sud-africain tue plusieurs personnes à Maputo

Lisbonne. – Un commando sud-*africain a tué plusieurs personnes*, vendredi matin 29 mai, au cours d'une attaque contre la Maputo, selon l'agence portugaise *Lusa* reçue à Lisbonne.

Des responsables gouvernementaux mozambicains, cités par *Lusa*, ont affirmé que le commando avait *attaqué plusieurs maisons* du centre de la capitale du Mozambique. – *(A.P.)*

M. CHARLES HERNU

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 31 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de la défense répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Isnard, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Robert Darranc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1987 a été tiré à 383 654 exemplaires

A B C D E F G

EN BREF

● **Le PSU en délégation à Moscou.** – *Une délégation du Parti* socialiste unifié a été invitée, à sa demande, à se rendre prochainement en *Union* soviétique pour débattre des propositions de M. Mikhaïl Gorbatchev sur la dénucléarisation de l'Europe, a indiqué, le mardi 26 mai, M. Jean-Claude Le Scornet. Le secrétaire national du PSU a souligné qu'*« il y a des aspects indéniablement positifs dans la dynamique enclenchée »* par le numéro un soviétique, en rappelant que *« le PSU avait toujours été favorable à une politique internationale qui aille à l'encontre de la logique des blocs »*.

En outre, le PSU a appelé ses adhérents à participer au rassemblement organisé, le 14 juin, par l'*« appel des cent » « pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires, notamment les essais français dans le Pacifique, et pour une dénucléarisation de l'Europe prenant en compte la force de frappe de la France »*. Le Parti socialiste unifié a indiqué, jeudi 28, qu'il s'était *« toujours démarqué du consensus nucléaire qu'avait scellé en 1978, autour de la force de frappe, l'ensemble des organisations politiques françaises*

● **Un Soviétique s'enfuit en avion vers la Suède.** – L'Union soviétique a demandé à la Suède l'extradition d'un Soviétique qui a fui l'URSS, le mercredi 27 mai, à bord d'un avion, a annoncé jeudi l'agence Tass. L'agence officielle affirme que le transfuge, M. Roman Svistounov, vingt-quatre ans, a commis un délit en s'emparant de l'appareil, un Antonov-2, utilisé pour le traitement des cultures. La police de l'île suédoise de Gotland, dans la Baltique, avait annoncé, mercredi, qu'un monomoteur à hélice avait amerri en catastrophe à proximité de l'île, et que son pilote, seul à bord de l'appareil, avait demandé l'asile politique à la Suède. Selon Tass, Svistounov est un ancien employé de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, licencié il y a deux ans, et qui vivait depuis sans revenus fixes. – *(Reuter, AFP.)*

Présent au congrès de Blois

M. Monory reçoit les doléances de la PEEP

Le congrès annuel de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'est ouvert jeudi 28 mai à Blois en présence de M. Monory, premier ministre de l'éducation nationale à y assister depuis M. René Haby en 1977. Au ministre qui présentait son projet de plan de développement pour l'éducation (*le Monde* du 27 mai) M. Jacques Hui, président de la PEEP, a exprimé sa satisfaction : *« Nous sentons des convergences. Nous qui demandions un tel plan depuis 1976, nous ne pouvons que nous féliciter qu'il voit enfin le jour. »*

Satisfaction tempérée cependant puisque M. Hui aurait souhaité que le plan ministériel s'accompagne d'engagements financiers précis. Le président de la PEEP a d'autre part critiqué l'*« absence de concertation douloureusement ressentie depuis un an »*, avec le ministère, évoquant plusieurs mesures importantes dont la PEEP n'a eu connaissance qu'une fois les décisions prises définitivement.

A Paris

L'incendie de la rue Ramponneau : imprudence de deux enfants

Le sinistre a provoqué un troisième décès

Un bébé âgé de six mois, grièvement blessé dans l'incendie survenu, mercredi, 49, rue Ramponneau à Paris (20[e]), est décédé jeudi 28 mai en fin de matinée, ce qui porte à trois morts le nombre des victimes de cet incendie. Le feu avait pris naissance vers 10 heures au rez-de-chaussée de l'immeuble, situé dans le quartier de Belleville. Prise de panique, la jeune femme qui avait sauté dans le vide depuis le cinquième étage avec son bébé attaché dans le dos avait été tuée sur le coup.

D'autre part, l'enquête de la brigade criminelle a permis de découvrir la cause de l'incendie qui est dû à l'imprudence de deux enfants âgés de neuf et onze ans : en voulant retrouver une pièce de monnaie perdue dans un escalier mal éclairé, ils ont allumé un briquet et enflammé un tas de vieux papiers et de détritus maculés de graisse et de peinture. Pris de panique, ils n'avaient rien avoué aux pompiers et aux premiers enquêteurs.

En raison des fêtes de l'Ascension, *le Monde Affaires ne paraîtra pas* le vendredi 29 mai (daté du 30). Le prochain numéro sera publié le vendredi 5 juin (daté du 6).

